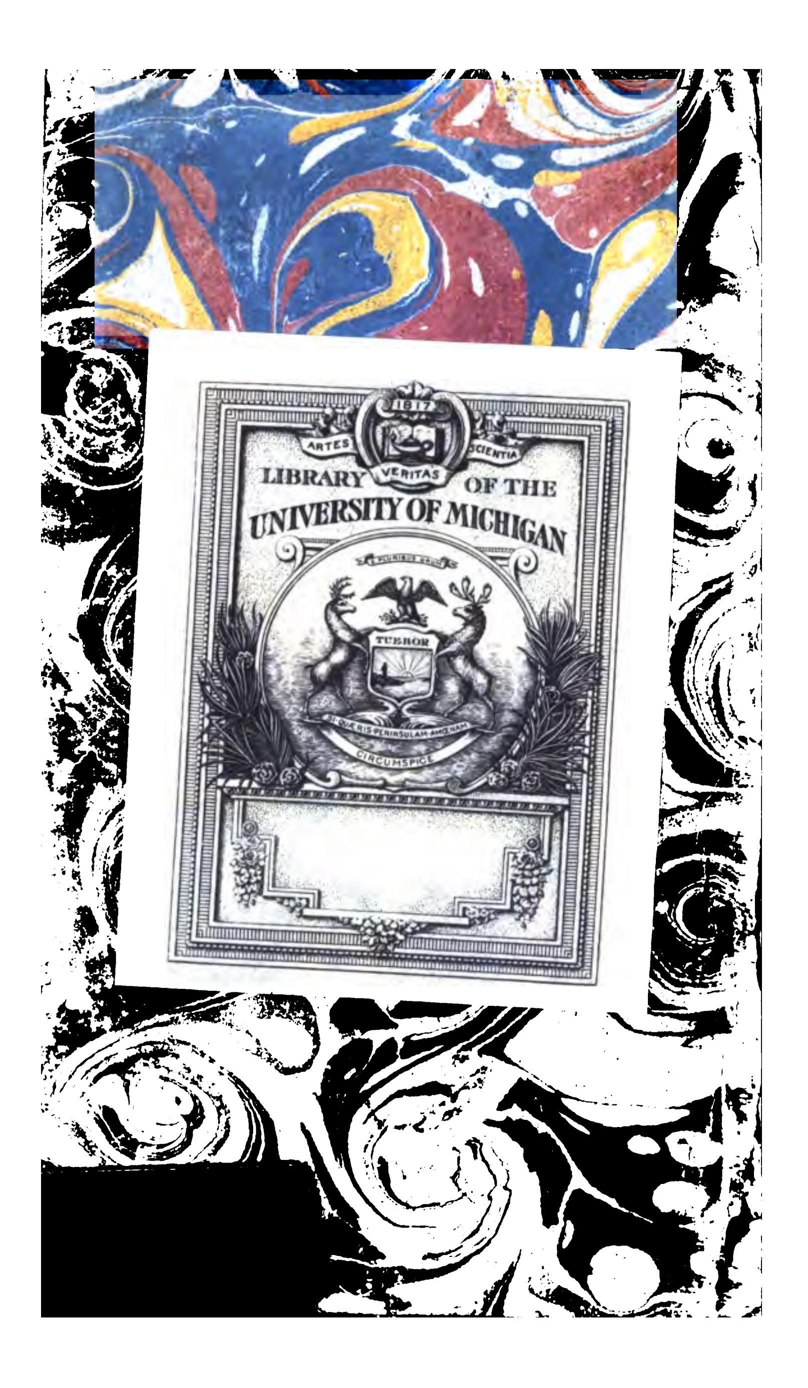
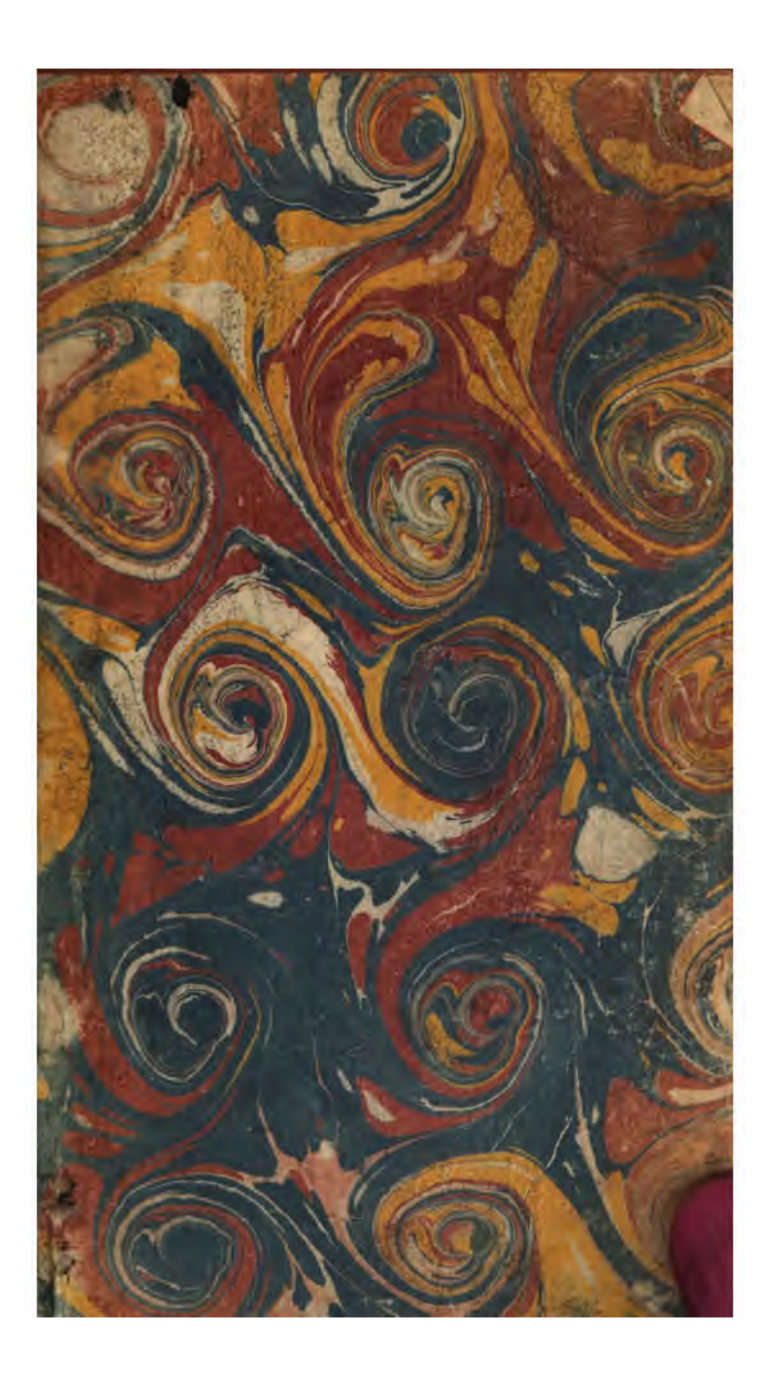
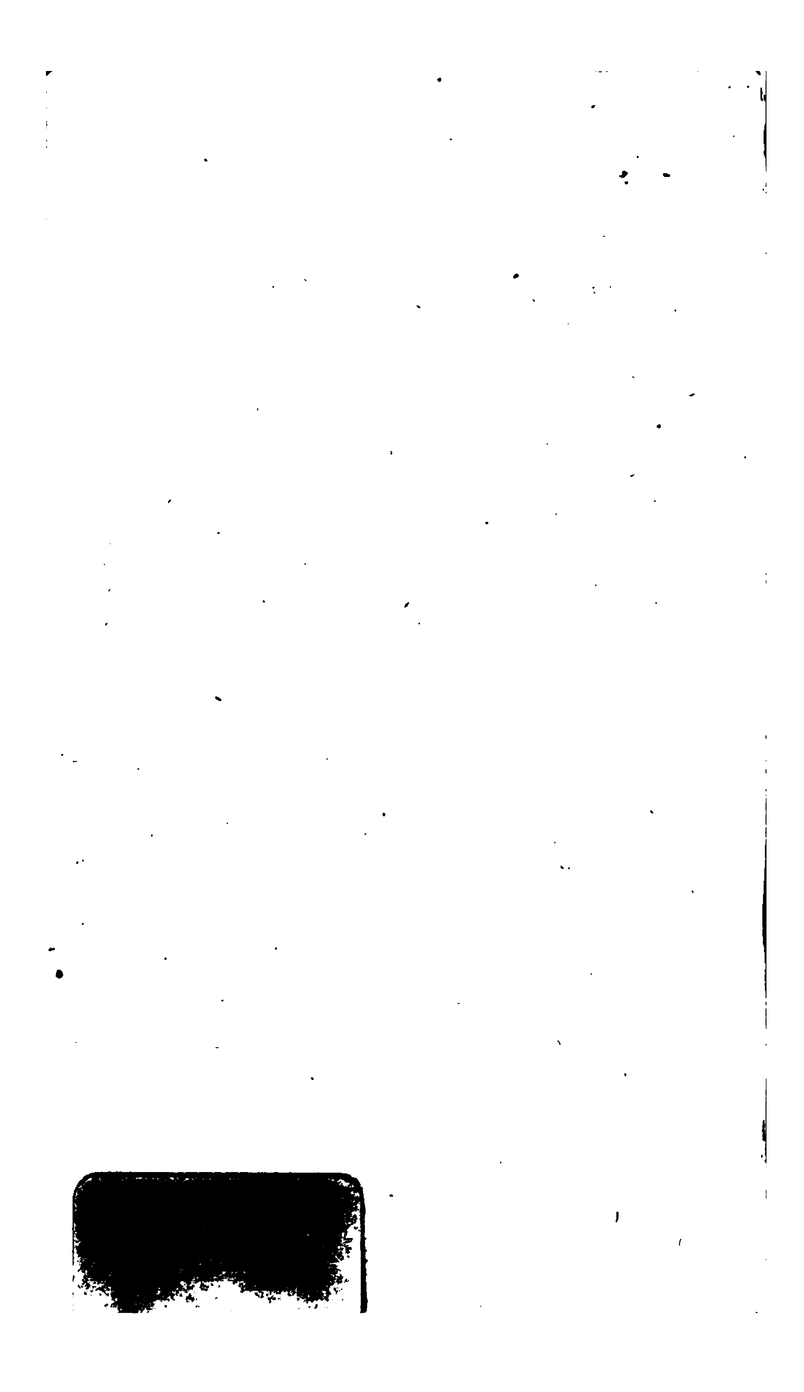



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



HISTOIRE DU ROYAUME DE SIAM.

TOME PREMIER.



HISTOIRE DU ROYAUME DE SIAM.

TOME PREMIER.

HISTOIRE
CIVILE
ET NATURELLE
DU ROYAUME
DE SIAM,

Et des Révolutions qui ont bouleversé cet Empire jusqu'en 1770;

Publiée par M. TURPIN, François

Sur des Manuscrits qui lui ont été communiqués par M. l'Evêque de Tabraca, Vicaire Apostolique de Siam, & autres Missionnaires de ce Royaume.

A PARIS,

Chez COSTARD, Libraire, rue S. Jean de Beauvais.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



A MONSEIGNEUR DE BOINE, SECRETAIRE D'ÉTAT, ET MINISTRE DE LA MARINE.



MONSEIGNEUR,

LORSQUE *votre nom ennoblit le frontispice de cette Histoire, je vous rends un hommage qui m'est dicté par un Prélat bien convaincu que l'adulation n'est qu'un blasphême contre les dépositaires de l'autorité publique. Interprête de ses sentimens,*

je puis déclarer que pour prix des souffrances éprouvées dans le cours de son Apostolat, il ne sollicite ni les dons de la fortune, ni les dignités de la terre. Son ambition est de rassembler sous son drapeau sacré une milice dispersée & impatiente de se réunir à son chef.

Lui tendre une main secourable, c'est vous associer, MONSEIGNEUR, *à la gloire des conquêtes de la Foi. Une piété crédule & bornée peut avilir un homme vulgaire; mais celui que la nature a formé, comme vous, pour de grandes choses, ennoblit ses fonctions par le culte qu'il rend à son Dieu, par sa fidélité à observer les maximes qu'il prescrit, & par la sainteté des exemples qu'il oppose aux scandales.*

Un autre motif a dirigé mon hommage. Je suis dans l'habitude de chérir & de respecter les Ministres qui vous ont précédé; & ma reconnoissance qui les suit jusques dans leur retraite, en justifiant ce qu'ils ont fait pour moi, me rend plus digne de

vos bienfaits. L'ame vile & flétrie qui méconnoît la main qui l'a tirée du néant, fait la censure du discernement de son protecteur. Il n'y a que les ames généreuses & sensibles qui avouent en public & qui cherchent dans les déserts leurs bienfaiteurs délaissés.

Votre élévation, MONSEIGNEUR, est la récompense de vos talens; & quand vous ne cherchez de délassement que dans la variété du travail, vous nous donnez un gage certain de nos prospérités futures. C'est en essuyant les pleurs de la patrie, que vous allez vous montrer digne de la gouverner. Votre cœur vous répete sans cesse que le premier devoir de l'homme public est d'être citoyen, & que c'est par la bienfaisance qu'il met la nation dans les intérêts de sa gloire.

Si les Rois font les Ministres, le peuple est leur témoin, & c'est la postérité qui les absout ou les flétrit. La reconnoissance publique est l'éloge non suspect de l'homme

revêtu du pouvoir : son élévation ne peut le dérober à la sévérité de la censure : le bien ou le mal qu'il fait est pour lui un titre de gloire, ou un monument d'ignominie. C'est en vous livrant, MONSEIGNEUR, *à vos penchans fortunés, c'est en exécutant ce que le cœur vous inspire, que vous assurerez la perpétuité de votre gloire & de la félicité publique.*

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, TURPIN.

PRÉFACE.

L'Histoire d'un royaume auſſi éloigné que celui de Siam, ſemble n'avoir aucun droit d'exciter notre curioſité. Des révolutions qui n'ont aucune influence ſur nos deſtinées, ne ſont intéreſſantes que pour ceux dont elles élevent ou détruiſent la fortune. Un conquérant Bramas, marchant toujours le fer & la flamme à la main, & ne ſe repoſant que ſur des ruines & des débris, offre des ſcènes d'atrocité qui révoltent les ames ſenſibles. Une valeur brutale, une intrépidité ſtupide qui naît de l'ignorance du danger, des armées qui marchent & combattent ſans ordre, qui ſont moins excitées par l'ambition de conquérir que par le plaiſir de piller & de détruire, ne nous donnent

que des exemples & des leçons de férocité. On n'aime à lire que les actions de ceux à qui on voudroit ressembler. L'héroïsme, qui fait tant d'infortunés, ne peut être ennobli que par des traits de bienfaisance. Alexandre m'inspire de l'horreur, lorsque, la torche à la main, il met le feu au palais de Persépolis ; mais je le contemple avec une émotion délicieuse au milieu de la famille de Darius. Un héros Indien est un brigand, dont les vices ne sont tempérés par aucune vertu. J'aurois donc pu me dispenser de tracer son tableau. Des motifs plus puissans ont fait taire ces considérations.

1°. Depuis que les progrès de la navigation, en rapprochant les nations, semblent n'avoir formé de tous les habitans du globe qu'une seule & même famille, il est in-

téressant de connoître les différens rameaux entés sur une même tige. Il y a entre les nations une communauté de biens & de maux, & l'héritage est la récompense de l'industrie.

2°. Les productions variées de l'Inde sont devenues des besoins réels pour l'Europe, qui n'estime que ce qu'elle n'a pas. Il faut donc connoître la source de ces richesses d'opinion, & étudier les moyens de nous les approprier, puisque nous n'avons pu résister à la tentation d'en jouir.

3°. Chaque climat renferme un germe particulier de maladies ; & c'est dans son sol que la nature prévoyante a déposé le remede qui peut le détruire. Mais depuis que l'intérêt des nations commerçantes les a mêlées & confondues, les fléaux qui n'affli-

geoient qu'une contrée particuliere, ont frappé toutes les parties du globe. La contagion étant devenue générale, il a fallu emprunter le secours de l'Histoire naturelle pour en arrêter la malignité & les ravages. Les alimens de notre avarice ont été des poisons meurtriers, qui ont multiplié nos infirmités. Plusieurs plantes inutiles aux anciens habitans du monde, sont devenues des besoins pour leurs descendans, qui, faisant de toute la terre leur patrie, en ont fait une école de luxe & de débauche.

4°. Tout est une leçon pour le sage; & c'est à l'école des nations qu'il aime à s'instruire. Plus il y a de distance entre deux peuples, plus on remarque d'opposition dans leur caractere & leurs mœurs. La comparaison qu'on peut en faire

ſert à détruire les préjugés nationaux. C'eſt le moyen de ne plus attacher trop d'importance à des uſages bizarres accrédités par leur antiquité, & ſouvent ennoblis par d'illuſtres exemples. Le ſpectacle de ce déluge d'erreurs qui captivent la raiſon de tous les peuples, nous diſpoſe à les ſupporter : & en voyant que chacun a ſa lépre, on apprend à plaindre ceux qu'on croyoit avoir droit de haïr. Quiconque a le plus voyagé, eſt le moins attaché aux impreſſions de l'enfance. C'eſt un fleuve qui, dans ſon cours, dépoſe la fange qui corrompt la pureté de ſes eaux ; au lieu que le citoyen ſédentaire laiſſe ſouvent appercevoir qu'il s'eſt abreuvé dans des eaux ſtagnantes.

5°. Les Grecs ſe regardoient comme les précepteurs des na-

tions ; & ce fut à l'école du Barbare que leurs Sages puiserent leurs plus parfaites institutions. Plus un peuple est civilisé, plus il est éloigné de la simplicité de la nature. C'est en observanr la marche du Sauvage, qu'un Législateur peut rapprocher sa nation de cette mere commune. L'esquimeau réduit au seul nécessaire, n'éprouve jamais la tentation de jouir des biens que son sol lui refuse : plus heureux dans son antre qu'un Sultan assoupi dans le sein des voluptés. C'est son exemple qui seul peut nous faire rentrer dans le sentier du bonheur, dont les prestiges du luxe nous ont écartés.

N'allons donc pas chez nos voisins chercher des exemples qui fortifient nos préjugés. Une identité d'usages & de moeurs ne peut

qu'accréditer nos travers & nos erreurs. C'eſt aux extrémités du globe que nous trouverons des cenſeurs éclairés qui pourront rectifier nos penchans. L'attrait de la nouveauté rendra encore leur hiſtoire plus intéreſſante : & plus leurs traits divers contraſteront avec les nôtres, & plus nous ſaurons nous apprécier.

Mais comment écrire l'hiſtoire d'un peuple qui méconnoît lui-même ſon origine & ſes accroiſſemens, qui ne s'appuie que ſur des traditions qui ſont l'ouvrage ténébreux de Prêtres imbécilles ou fripons ? Entreprendre de déchirer le voile qui couvre le berceau du royaume de Siam, c'eſt ſe rendre l'écho du menſonge & le complice de la ſuperſtition. Ce peuple ne nous eſt connu que depuis l'arrivée des Portugais dans

la presqu'isle de l'Inde. C'est à cette époque que les Siamois sortent des ténebres; & c'est delà que je suis parti.

J'ai travaillé sur des Mémoires qui m'ont été communiqués par un Prélat qui a été le témoin & la victime des dernieres tempêtes qui ont obscurci la splendeur de cet Empire. J'ai encore emprunté le secours de M. Aumont, Missionnaire zélé, & observateur éclairé, qui a écrit avec candeur tout ce qu'il a vu dans ce royaume pendant une trentaine d'années qu'il a consacrées aux travaux de l'Apostolat. Ainsi j'offre un tableau qui ne m'appartient que par le mêlange des couleurs.



HISTOIRE



HISTOIRE DES *RÉVOLUTIONS* DU ROYAUME DE SIAM.



CHAPITRE PREMIER.

De l'origine des Siamois.



'ORIGINE du nom de *Siam* est inconnue à ses propres habitans ; & ceux qui s'appuyent du secours des étymologies pour dissiper les ténèbres qui couvrent le berceau des nations, le dérivent de

Nom de Siam.

la Langue Pégouane, où le mot *Siam* ſignifie *libre:* auſſi ces peuples ſe glorifient de porter le même nom que les François; & quoique toujours aſſervis à des deſpotes qui les tyranniſent, ou à des voiſins qui les oppriment, ils ſe parent d'un nom qui doit leur reprocher leur eſclavage & leur dégradation.

On ſoupçonne qu'il leur a été donné par les Portugais, qui, avant d'aborder dans ce royaume, avoient déja des établiſſemens dans le Pégou. Les Géographes ne s'accordent point ſur ſa ſituation. On ſait qu'il eſt placé dans la preſqu'iſle de l'Inde, ſur une étendue de cent vingt lieues de longueur, & un peu plus de cent dans ſa plus grande largeur. La Loubere lui donne au nord le pays de Laos; à l'eſt, les royaumes de Cambaye & de Keo; au ſud, le grand golfe de Siam; & à l'oueſt, la preſqu'iſle de Malaca. Il a la forme d'une demi-lune, de quatre cens cinquante lieues de circuit. Les côtes

Ses bornes.

maritimes ſont aſſez connues; mais on ne ſait preſque rien de l'intérieur des terres. Tout ce pays eſt bordé par de hautes montagnes qui le ſéparent des royaumes de Laos, du Pégou & d'Ava. Ces chaînes de montagnes laiſſent entre elles une vaſte plaine de près de cent lieues, qui forme la partie principale du royaume.

On compte deux cens lieues de côtes ſur le golfe de Siam, & cent quatre-vingt ſur le golfe de Bengale. Un pays environné d'une ſi grande étendue de mers, a beaucoup de facilité pour le commerce & la navigation. La nature libérale lui a creuſé pluſieurs ports, tandis qu'elle en eſt avare pour la côte de Coromandel qui lui eſt oppoſée. Ses ports.

L'origine de ces peuples eſt couverte des voiles myſtérieux qu'ils ſe font un ſcrupule de déchirer. Leurs prétentions ſur leur antiquité ne ſont qu'un ramas de fables appuyées ſur des traditions populaires, qui chez eux ſuppléent aux

monumens hiſtoriques. Ils n'ont ni livres ni archives publiques où les faſtes de la nation ſoient déposés. Il eſt vrai qu'en 1685 ils comptoient une Ere de deux mille deux cens vingt-neuf ans, qui commençoit à Sommona-Kodon, Inſtituteur de leur culte religieux ; mais leur ignorance dans tous les arts doit rendre leur chronologie ſuſpecte : on ne peut décider s'ils ſont les deſcendans des premiers habitans de ce pays. Ceux qui penſent que cette nation eſt un mêlange de différens peuples, s'appuyent ſur les deux Langues qui y ſont en uſage : mais leur raiſonnement eſt ſans force, ſi l'on conſidere que dans toutes les contrées de l'Inde la Langue des Savans eſt différente de celle du vulgaire.

Origine de ce peuple.

Tout ſemble indiquer la jeuneſſe de cette nation. Les terres y ſont ſi baſſes, que les inondations s'y renouvellent tous les ans. Il eſt donc à préſumer que les premiers hommes qui ſe déterminerent à l'ha-

biter y vinrent des contrées voisines, à mesure que la mer, laissant les campagnes découvertes, les rendit susceptibles de culture; il fallut avoir trouvé le secret d'opposer une digue aux inondations pour n'avoir point à redouter ses ravages. Les insectes importuns dont le pays est couvert, la chaleur brûlante qu'on y respire, durent être pendant long-temps un motif de donner la préférence à des contrées plus favorisées de la nature. Il est plus probable que les habitans du plat pays sont descendus des habitans des montagnes, qu'on distingue encore aujourd'hui par le nom de grands Siamois.

Le sang y est si mêlé, qu'il est facile de reconnoître que cette nation est formée de plusieurs autres. Le commerce qui procure de si grands avantages à différens peuples de l'Orient, détermina sans doute plusieurs Négocians étrangers à y former des établissemens. Les révolutions fréquentes qui ont

bouleversé les empires du Japon, de la Chine, du Tonquin & de la Cochinchine, en ont exilé en différens temps une multitude de citoyens qui se sont refugiés à Siam pour se soustraire à leurs oppresseurs.

Les Laos & les Péguans y ont établi une colonie considérable, depuis que leur pays dévasté par les Bramas les obligea de chercher un asile dans une terre étrangere: ils furent reçus comme des infortunés par un peuple compatissant qui leur assigna un territoire, & les soumit à payer un léger tribut. Plusieurs peuples, fuyant leur patrie désolée par les incursions de l'étranger, se joignirent à eux, & bientôt ils formerent un corps redoutable par leur nombre & leur courage. Le gouvernement alarmé de leurs accroissemens, crut qu'il étoit de la politique de les disperser pour les affoiblir; & depuis cette dispersion ils sont restés confondus avec les anciens habitans, dont ils

ne font distingués que par le langage. Leurs femmes se font reconnoître à la régularité de leur taille, à la blancheur de leur teint, à l'élégance de leur parure galante & recherchée; mais si elles surpassent les Siamoises par les graces du corps & la vivacité de l'esprit, elles leur sont bien inférieures par la pureté des moeurs.

Les Malaïs se sont joints à plusieurs peuples voisins pour y former des établissemens. C'est un peuple turbulent & féroce, qui entraîné par l'agitation de son esprit, fomente les rebellions pour acquérir le droit de piller avec impunité. L'expérience que l'on a faite de leur caractere inquiet & pervers, fait qu'on leur impute tous les larcins & les assassinats commis dans le pays. Leur courage leur fait envisager les dangers & la mort sans pâlir, & ils aiment mieux périr les armes à la main, que d'être redevables de la vie à un ennemi qui sait pardonner. Ils ont joui pen- Des Malaïs.

dant un temps de la plus haute considération. Plusieurs furent élevés aux premieres dignités de l'empire par la faveur du premier Ministre qui étoit de leur nation, & Musulman comme eux : mais la disgrace de leur protecteur les fit retomber dans leur premiere abjection ; & depuis ce temps ils sont réduits à vivre de leurs brigandages qui fournissent à tous leurs besoins.

Des Japonois.

Presque toutes les nations de l'Inde y ont des établissemens. Les anciens Rois avoient une garde de Japonois ; mais cette milice se rendit redoutable en plaçant un usurpateur sur le trône. Ce Prince reconnut que des hommes assez puissans pour l'avoir élevé, auroient la même facilité de détruire leur ouvrage : sa politique timide & prévoyante le rendit ingrat, & il ordonna de les exterminer. Ce fut ainsi que ces Insulaires devinrent les victimes d'un Monarque soupçonneux qui en avoit fait les instrumens de sa grandeur.

La colonie Chinoiſe eſt la plus nombreuſe & la plus floriſſante par l'étendue de ſon commerce, & par les priviléges dont elle jouit. Sa docilité aux uſages reçus, & une certaine conformité de caractere & de moeurs, ſemblent lui aſſurer une continuité de priviléges & de proſpérités.

Si les fréquentes révolutions qui changent les deſtinées de cet empire n'enlevoient aux poſſeſſeurs le produit de leur travail & de l'induſtrie, ce pays favoriſé de la nature verroit arriver dans ſon ſein des étrangers de toutes les parties du monde. Pluſieurs peuples de l'Europe y ont des colonies, & ce furent les Portugais qui en donnerent le premier exemple; & comme ils y ſont les plus anciens de tous les étrangers, ils y ſont auſſi les plus indigens. Pluſieurs villages habités par un millier de leurs familles, y offrent le ſpectacle de la plus affreuſe pauvreté. Leur pareſſe naturelle, fomentée par le vice du

climat, les empêche de profiter des avantages d'un pays où ils ont porté leurs vices, sans en prendre les vertus.

L'Angleterre y jetta les fondemens d'un établissement ; mais la fierté de ce peuple jaloux de son indépendance, ne put plier sous le joug d'un despote qui ne met point de bornes dans sa puissance. Leur indocilité leur attira des disgraces, & ils furent contraints d'abandonner un pays où ils auroient voulu élever un trône à la liberté. Quelques-uns plus lians & plus souples y sont restés sans former un corps de nation.

Des François.

Les François, dont le début est toujours brillant, y éprouverent une prospérité passagere ; mais incapables de se conduire eux-mêmes, ils succomberent à la vanité de vouloir gouverner ; & censeurs enjoués des usages étrangers, ils eurent le ridicule de se proposer pour autant de modeles. Ce vice national humilioit la fierté des Sia-

mois attachés, jusqu'à l'opiniâtreté, à toutes leurs coutumes; & la fortune des François fut aussi inconstante que leur caractere.

Des Hollandois.

Les Hollandois flexibles, & toujours préparés à recevoir les impressions de ceux qui peuvent les enrichir, sont les seuls Européens qui aient élevé des établissemens sur des fondemens solides. Tout leur convient, lorsque tout leur est utile. La simplicité des mœurs leur attire la confiance d'une nation qui croit avoir droit de se défier de tous ceux qui vivent plongés dans le luxe. Ce n'est pas qu'on y voie quelquefois abonder d'autres étrangers, sur-tout des François aventuriers qui vont exalter leurs talens & leur courage dans ce royaume. Ils y sont accueillis tant qu'ils y sont utiles; mais aussi-tôt qu'ils demandent le salaire de leurs services, ils éprouvent des disgraces, & on s'en débarrasse comme d'un fardeau importun qui surcharge la terre.

CHAPITRE II.

De la ville de Siam.

QUOIQUE l'on compte dans la capitale jusqu'à quarante nations différentes, dont chacune occupe un quartier séparé, il ne paroît pas que le pays soit extrêmement peuplé, puisque dans le dernier dénombrement on ne compta que dix-neuf cens mille ames dans tout le royaume, où chaque année on tient un registre exact des hommes, des femmes & des enfans.

Les Siamois appellent la ville royale *Sigathia*, ou simplement *Crumg*, c'est-à-dire la cour. Les Portugais, qui corrompent tous les mots étrangers par la difficulté de les prononcer, l'ont appelée *Juthya* & *Odia*. Cette ville est non-seulement une isle, mais elle se trouve encore placée entre plusieurs autres qui en rendent la situa-

tion très-singuliere. Quoiqu'elle occupe une assez vaste étendue, elle renferme peu d'habitans. La quatriéme partie, qui regarde le sud, ne contient que des temples d'idoles, où l'on ne voit d'affluence que dans les jours de solemnités. Trois grandes rivieres, dont la source se trouve dans les terres supérieures, l'entourent de toutes parts, & la traversent par trois grands canaux qui la divisent en différens quartiers; en sorte qu'on n'y peut entrer qu'en bateau. Les endroits où l'on ne peut aborder par ce moyen, restent inhabités, parce que les Siamois ont coutume de ne fixer leur demeure qu'auprès de l'eau, qui, dans ces climats brûlés par le soleil, leur offre la ressource du bain, qui chez eux est un véritable besoin. Ils y trouvent aussi la facilité des transports & des convois nécessaires pour entretenir l'abondance, qui tariroit bientôt chez une nation trop paresseuse pour la faire germer dans son sein. Ainsi

à mesure qu'on s'éloigne des rivieres, on trouve le pays moins habité, & peu de voyageurs ont succombé à la tentation de pénétrer dans des déserts, dont le silence n'est troublé que par les hurlemens des bêtes sauvages.

Tous les dehors de la ville sont embellis par des maisons & des jardins. On voit de distance en distance de petites fortifications, dont la plus réguliere a été construite sur le plan d'un Dominicain Portugais. On a aussi élevé des bastions qui auroient dû mettre cette ville à l'abri de toute insulte, si elle avoit moins de citoyens & plus de soldats pour la défendre.

Les trois grandes rivieres qui descendent des terres, après avoir traversé la ville par plusieurs canaux, forment plusieurs grandes isles où l'on trouve des champs semés de riz. Ces canaux se réunissent dans une riviere large & profonde qui descend à Bancok, &

Du Menan. qu'on nomme *Menan*, c'est-à-dire

la mere des eaux, parce qu'elle arrose tout le pays. C'est sur ses rives que les villes principales sont situées. Les Siamois n'habitent jamais que près de l'eau; mais ils ne forment point d'établissemens sur les côtes maritimes, & ceux qui en sont les plus voisins en sont toujours éloignés au moins d'une journée.

Quoiqu'il pleuve rarement dans la ville royale, il est certaines saisons de l'année où les eaux qui tombent des montagnes, enflent tellement les grandes rivieres, que l'eau ne pouvant s'écouler par les canaux trop étroits, se répand dans les campagnes qu'elle couvre pendant six mois de l'année.

L'inondation commence à la fin de Juillet; & l'eau croissant chaque jour de deux pouces, parvient quelquefois jusqu'à treize & quatorze pieds de hauteur. Si par hasard elle croissoit en un jour d'un pied, les denrées se vendroient un prix exorbitant, & ce qu'on payoit la veille Inondation.

deux ou trois écus, ſe vendroit le lendemain cinquante. Cette inondation conſtante & réglée porte la fertilité dans les campagnes; & l'on peut dire que le fleuve Menan eſt à ce royaume ce que le Nil eſt à l'Egypte. Les habitans favoriſés de ce bienfait de la nature n'ont pas beſoin d'arroſer la terre de leur ſueur pour avoir une abondante récolte de riz : il leur ſuffit d'ouvrir légérement la ſuperficie du ſol, & d'y jeter la ſemence que l'inondation fait germer, & que la chaleur du climat conduit à une prompte maturité. Mais la ſource de cette abondance eſt auſſi l'origine de tous leurs vices; & comme les productions de leurs champs ne ſont pas le fruit de leurs peines, ils croupiſſent dans une lâche inertie, & ne ſemblent exiſter que pour manger & ſe reproduire : tous leurs ſoins ſe bornent à chaſſer de leurs champs enſemencés les oiſeaux, dont les eſſains importuns & nombreux ſemblent obſcurcir l'air : ils font des

épouvantails, & ils frappent ſur des plaques d'airain pour écarter ces ennemis deſtructeurs.

C'eſt un ſpectacle agréable qu'une étendue de dix lieues qui offre en même temps l'image d'une mer & d'une campagne couronnées d'épis. On ne voit de terrains ſecs que quelques terraſſes de diſtance en diſtance, ſur leſquelles ſont bâtis de grands temples d'idoles. Les épis qui s'élevent ſur la ſuperficie des eaux, s'abaiſſent avec docilité ſous les barques, & ſe relevent enſuite ſans avoir été endommagés. L'eau monte juſqu'au premier étage: c'eſt pourquoi toutes les maiſons ſont élevées ſur des piliers; & Siam, au temps de l'inondation, ſemble avoir été formée ſur le modèle de Veniſe. Les poiſſons ſe répandent dans les champs, où ils s'engraiſſent & ſe multiplient. Aſſez près du quartier des Portugais eſt un temple d'idoles où l'on trouve une eſpèce de gros poiſſon qui n'a point de dents, & qui régulierement ſe raſſemble en

grande quantité dans cet endroit. On va les voir avec une curiosité superstitieuse, & personne n'ose en prendre. Si quelqu'un avoit la témérité de les blesser, il s'exposeroit au danger d'être assommé par les Prêtres.

Les maisons des particuliers sont commodes, & aisées à bâtir, n'étant faites que de bois, & seulement couvertes de feuilles: les murailles sont de canne de Bambouk. Les meubles ne consistent qu'en quelques tapis & des coussins. Ils n'ont ni lits, ni chaises, ni tables, ni cabinets, ni peintures. Ils se couchent sur de simples nattes, avec une toile qui les couvre; mais malgré cette simplicité, on voit régner dans tous les appartemens une propreté élégante.

Le palais du Roi ressemble à une ville dont l'enceinte est entourée de trois rangs de murailles de briques: l'on n'y voit aucunes fenêtres. Cet édifice n'a d'intéressant que la grandeur des salles où le Roi

donne ſes audiences : les murs ſont nuds & ſans décoration ; mais les planchers ſont couverts de magnifiques tapis de Perſe. Le Monarque y paroît aſſis ſur une eſtrade un peu élevée, & couverte d'un tapis ſi vieux, qu'on ne peut diſtinguer quelle étoit ſa couleur primitive. Dans les jours extraordinaires, le Roi donne ſes audiences du haut d'un balcon. On voit dans l'intérieur trois édifices de briques, dont celui du milieu eſt un temple d'idoles. Un côté du palais eſt deſtiné pour les hommes, & l'autre pour les femmes. Les façades ſont toutes dorées, & les toits ſont couverts d'étain ſonnant, & dorés par cordons.

Du même côté de la ville, vers l'orient, on voit le palais du grand Prince, éloigné d'une portée de canon de celui du Roi, & dont le toit n'eſt pas dominé par une flèche comme celui du Monarque. On remarque pluſieurs autres édifices dont l'extérieur annonce la demeure d'un Roi puiſſant. Ce ne ſont que les

écuries des éléphans, & ſur-tout de ceux qui ſont montés en grades, ſoit par leur beauté, ſoit par leur inſtinct particulier. On les éleve avec beaucoup de ſoin ; & quand leurs qualités répondent aux peines de leurs inſtituteurs, le Monarque leur confere le titre de comte, de marquis, enſuite de duc, & enfin de pair. C'eſt ainſi que ce peuple ſingulier proſtitue à des animaux des titres honorifiques ambitionnés chez les nations policées. Le prince des éléphans a ſon logement à part, où il eſt ſervi par des officiers qualifiés.

Ce palais n'eſt ouvert qu'aux Ambaſſadeurs étrangers ; ainſi on ignore quelle en eſt la police, les peines & les amuſemens. Les appartemens des femmes ſont éloignés les uns des autres, pour prévenir les diſſentions ordinaires qui naiſſent de la rivalité. Dans l'intérieur eſt un temple enrichi de ſtatues d'or & d'argent : on y voit auſſi les figures de toutes ſortes de fruits des mêmes métaux : c'eſt auſſi là qu'on dépoſe

les présens que chaque province envoie au Monarque deux fois l'année ; & ce tribut consiste en cinq fleurs d'or, dont chacune pese dix onces, & en cinq fleurs d'argent du même poids. Près du temple est le trésor royal, où l'on verse tout l'argent monnoyé, sans jamais rien y puiser. Ce gouffre n'est ouvert que pour tout engloutir ; & la gloire des Rois est d'accumuler des richesses inutiles. La politique qui les réserve pour des besoins extraordinaires, a souvent conduit l'Etat sur les bords du précipice. L'avide étranger, pour les envahir, fait des incursions qui souvent lui réussissent. Il seroit plus avantageux aux Monarques Siamois d'avoir du fer pour fabriquer des armes, que des monceaux d'or qui allument la cupidité de ses voisins avares.

Il est un autre trésor destiné aux dépenses journalieres, & c'est là que l'on puise pour prêter à usure à tous les Commerçans. On fait quelquefois des enlevemens de filles

dans les provinces pour les consacrer au service du palais. Les peres craignant d'être privés pour jamais de leurs enfans, ont la précaution de les marier fort jeunes, ou bien ils payent des sommes considérables aux officiers chargés d'exercer cette tyrannie ; & ces officiers séduits par l'appas des présens, déclarent les filles incapables de servir.

C'est dans cette silencieuse retraite habitée par dix mille hommes, qu'un Monarque invisible sommeille sur le sein des voluptés ou de la débauche. Ses sujets, dont il est ignoré, ne s'apperçoivent qu'ils ont un maître que par la terreur qu'il leur inspire, ou par les vexations qu'il commande. Ce seroit profaner la majesté de ce tyran, que de prononcer son nom, ou de s'informer de l'état de sa santé. Le soin qu'on prend d'entretenir le respect, détruit l'attachement; & l'amour des Siamois pour leur Roi est un sentiment flétri & desséché : aussi lorsqu'il s'éleve

un rebelle, ils attendent avec indifférence l'événement. Tout peuple destiné à porter des fers, n'est jamais disposé à courir aux dangers pour celui qui l'en accable. Une armée de citoyens est invincible : un troupeau d'esclaves se donne à celui qui le paye & le nourrit.

Siam & les autres villes principales du royaume, ne sont formées que de viles cabanes bâties sans goût & sans commodité. La capitale ne vaut pas un quartier de Paris ou de Londres ; & les Siamois qui n'ont jamais voyagé dans d'autres contrées, donnent des noms magnifiques à leurs bourgades qu'ils regardent comme des merveilles de l'art.

De la division du royaume.

Le royaume est divisé en dix provinces, qui sont Supthia, Bancok, Porcelon, Pipli, Campine, Rappri, Tennasserim, Ligour, Cambouri & Concacema, qui toutes ont un Gouverneur particulier.

Je me borne à donner une des-

cription superficielle des principales provinces.

Bancok est situé à sept lieues de la mer, & se nomme *Fou* en Siamois. Ses environs sont embellis de jardins délicieux qui fournissent aux habitans beaucoup de fruits qu'ils préferent à tous les autres alimens. Son territoire riche & fertile offre une agréable variété d'arbres fruitiers. Cette ville, qui est un des principaux boulevards du royaume, fut fortifiée en 1685 par le Chevalier de Chaumont. Mais tous ces ouvrages devinrent inutiles aux Siamois, qui ne savent ni attaquer les places, ni les défendre.

Tennasserim est une province dont le sol produit en abondance du riz & des fruits excellens. C'est dans son port sûr & commode qu'on voit arriver des vaisseaux de toutes les nations, & le peuple y trouve plus de ressources pour subsister que dans les autres parties du royaume.

Louvo, qui donne son nom à une

une province, eſt une ville que le ſéjour des Rois a rendu rivale de la capitale. Leur palais, ſans être vaſte & magnifique, eſt riant & commode; la pureté de l'air les y fixe pendant huit mois de l'année.

Pipli, port de mer, fait un grand commerce de riz, de toiles, de coton. Chaque maiſon a ſes jardins, où l'on fait d'abondantes récoltes de bétel, de coco, de durion, de bananes, d'oranges, & d'autres fruits recherchés.

Ligor eſt un port de mer ſitué à l'embouchure du golfe de Siam. C'eſt là qu'on trouve le calain, eſpèce d'étain, dont nous donnerons la deſcription. Son territoire produit beaucoup de riz & de fruits, qui font la nourriture & la richeſſe du pays.

Camburi, qui eſt ſur la frontiere de Pégu, fait un grand commerce de bois d'aigle, de dents d'éléphant, & de cornes de rhinocéros: c'eſt de cette province qu'on tire le beau vernis.

Porcelon, que les Portugais nomment par corruption *Porsaloue*, étoit autrefois sous l'obéissance de Seigneurs héréditaires; & c'est encore au nom de ses anciens maîtres, & dans leurs palais, qu'on rend la justice aujourd'hui. Cette ville, fortifiée de quatorze bastions construits par des Ingénieurs François, est riche & commerçante, sur-tout en dents d'éléphant, en cornes de rhinocéros, en peaux de bêtes sauvages, en sucre, en tabac, en oignon, en cire & en miel. On y fait des flambeaux de poix & d'huile, & l'on en tire la gomme rouge dont on fait la cire d'Espagne. On en tire aussi beaucoup de bois de construction & de teinture, & c'est son territoire qui produit l'étain sonnant & l'ambre gris.

CHAPITRE III.

Des mœurs, des usages & des coutumes des Siamois.

PAR un renversement de l'ordre, les Siamois condamnent leurs femmes à tous les ouvrages qui demandent de la force & donnent de la fatigue. Tandis que ce peuple indolent sommeille dans l'inertie, les femmes laborieuses cultivent la terre, & coupent le bois & les moissons. Ce vice a sa source dans le despotisme: chacun se venge dans son empire domestique de la servitude honteuse où il est condamné en public; & celui qui rampe depuis l'enfance sous le joug, devient toujours un maître impérieux, plus jaloux d'être obéi que d'être aimé.

Leur ignorance dans l'Astronomie a introduit l'usage de frapper sur des poëles & des chaudrons dans les jours d'éclipse, parce qu'ils sont persuadés que ce phénomène

eſt produit par la malignité d'un dragon qui dévore les deux flambeaux du monde; & c'eſt en faiſant beaucoup de bruit qu'ils tâchent d'épouvanter cet animal qui veut les priver de la clarté du jour.

L'or chez les Siamois eſt une marchandiſe, & non une monnoie. On n'y voit point de montres de ce métal. Toutes les monnoies ſont d'argent, & les différentes eſpèces ne ſe diſcernent qu'à leur grandeur, la figure en eſt la même. La baſſe monnoie conſiſte en des coquilles, qui ſont la richeſſe repréſentative de pluſieurs peuples de l'Orient.

Cérémonie du bouc émiſſaire.

Il eſt un jour de l'année où ils pratiquent une cérémonie aſſez ſemblable à celle du bouc émiſſaire, qui étoit en uſage chez les Juifs. On choiſit une femme flétrie par ſes débauches, & on la porte ſur un brancard par toutes les rues, au ſon des tambours & des hautbois. Tout le monde lui vomit des injures, & lui jette de la boue au

visage ; après l'avoir bien promenée par la ville, on l'abandonne sur un fumier, & quelquefois sur des buissons d'épines, hors des remparts, avec défense d'y jamais rentrer. Cette cérémonie inhumaine & superstitieuse est fondée sur la persuasion où l'on est que cette femme fait tomber sur elle toutes les malignes influences de l'air & des esprits mal-faisans.

La gaieté est plus répandue parmi le peuple que parmi les grands, qui, renfermés avec leurs femmes, ne sortent que pour assister aux cérémonies avec les tristes compagnes de leur ennui. Les femmes, dans ces solemnités, ont le visage découvert.

Un peuple mou & paresseux ne répand jamais beaucoup d'agrément dans la société. Le Siamois, doux sans vivacité, goûte une joie tranquille, qui semble plutôt naître de la privation de la douleur, que de la sensation du plaisir. Son indifférence paresseuse se commu-

nique à tout ce qui l'environne : c'eſt une machine dont les reſſorts ne peuvent être mis en mouvement que par une main étrangere.

Tous ſont d'une taille médiocre & réguliere. La nature attentive en les formant, n'y produit ni boiteux, ni boſſus, & tous ſont bien conformés en ſortant des mains de cette mere induſtrieuſe. Il ne s'y trouve d'hommes contrefaits que ceux qui le ſont devenus par quelque accident. La plupart ſont épais de corps, larges du viſage & des épaules ; leur nez eſt court & arrondi, & c'eſt un phénomène extrêmement rare d'en trouver d'aquilins. Beaucoup portent ſur leur viſage les cicatrices de la petite vérole, qui défigure leurs traits. Leurs narines ſont ouvertes, & leur teint eſt baſané, couleur qui ne leur ſemble point naturelle, & qu'on doit attribuer à la coutume de marcher nuds dès leur plus tendre enfance. Les femmes n'ont point ces traits fins & délicats, qui fixent en Eu-

rope l'idée de la beauté ; & l'on auroit peine à les discerner des hommes, sans leur habillement & leur gorge flottante qui descend fort bas.

Quoique leur penchant soit tourné vers le commerce, la source n'en est ouverte qu'au Monarque, qui se réserve le privilége de le faire avec l'étranger. Ainsi la loi les condamne à un trafic intérieur, dont l'avantage est très-borné. Ce peuple simple dans ses moeurs, ne s'est point fait un besoin des productions de l'étranger. Ceux qui sont nés dans la plus basse condition, trouvent une ressource suffisante dans la pêche. Si la législation n'éteignoit point leur industrie commerçante ; ils seroient plus habiles négocians que plusieurs autres peuples. La bonne foi qui en fait la base, est une vertu qu'ils pratiquent sans effort. Le vendeur ne compte jamais l'argent qu'il reçoit, ni l'acheteur la denrée qu'on lui livre. Les mousselines & les autres toiles

ſe vendent par piéces, & on ne les meſure jamais par aune; on eſt ſouvent expoſé à être trompé dans le poids, parce que les monnoies dont on ſe ſert pour peſer ſont preſque toujours altérées, & qu'étant toutes de la même figure, & frappées au même coin, elles ſont toutes ſuppoſées avoir la même valeur. L'or a douze fois plus de valeur que l'argent.

Le royaume de Siam eſt couvert de marais fangeux, qui ne fourniſſent que des herbes ſans qualité, pour nourrir des chevaux, dont l'eſpèce eſt ſans vigueur, & la forme ſans élégance: auſſi n'eſt-on pas dans l'uſage de les couper pour tempérer leur indocilité, & ralentir leur courage. On n'y voit ni ânes ni mulets. Le buffle, le bœuf & l'éléphant ſont les ſeuls animaux domeſtiques dont les Siamois tirent de l'utilité. Les éléphans fémelles ſont employés aux ſervices ordinaires; les mâles plus indomptables, ſont deſtinés à la

guerre : la chasse en est permise à tout le monde.

Comme le pays nourrit peu de chevaux, le Roi en tire de l'étranger, & sur-tout de Batavia ; mais l'espèce en est petite & rétive. L'éléphant est une monture plus noble, & plus propre à la guerre. On l'instruit à défendre son maître, à le remettre sur son dos avec sa trompe, & à fouler aux pieds son ennemi. Il y en a toujours un de garde dans le palais ; il est équipé & prêt à marcher. Le conducteur monte sur son cou sans selle. Cet animal docile au commandement, sait où il doit s'arrêter. On se sert d'un aiguillon de fer ou d'argent pour lui donner plus d'activité ; il semble entendre la voix de celui qui a soin de le nourrir & de le soigner, & il lui obéit au moindre signal.

Quelquefois les Siamois voyagent sur des siéges quarrés que portent quatre ou huit hommes, qui sont relevés par un pareil nombre.

Ce peuple, ennemi de toutes sortes de fatigues, n'aime à voyager que par eau dans des barques nommées *ballons*, qui, quoique d'un seul arbre, ont quelquefois depuis seize jusqu'à vingt toises; on y met jusqu'à six vingt rameurs, qui sont tous rangés deux à deux; mais il n'y a que les grands de l'état qui voyagent avec un cortége si nombreux, pour manifester leur dignité: les ballons ordinaires n'en contiennent tout au plus que vingt. Ces rameurs ont des chants mesurés, & ils manoeuvrent avec grace & facilité. Les femmes instruites dans cet exercice, qui chez nous est abandonné à des hommes flétris par la loi, les conduisent avec beaucoup de dextérité. Plusieurs Siamois n'ont d'autre habitation que leurs ballons, & l'on en voit qui sont très-ornés & très-commodes.

Le palanquin est une espèce de lit que les esclaves portent sur leurs épaules. Les malades & quelques vieillards décrépits ont seuls le

droit d'en faire usage ; mais tous les Européens ont aussi le droit de s'en servir. Les Siamois ont différens parasols, & chaque condition a le sien. Ceux qui ressemblent aux nôtres, sont pour les citoyens de la derniere classe. Ils en ont qu'on prendroit pour plusieurs parasols élevés les uns sur les autres, & le Roi seul peut en faire usage. Les Talapoins en ont de différentes formes, qui toutes distinguent leur grade.

Les ballons du Roi sont faits d'un seul arbre, qu'on doit supposer d'une hauteur prodigieuse, puisqu'on y met cent cinquante rameurs. Les deux pointes en sont très-élevées, & celui qui les gouverne fait trembler tout le bâtiment lorsqu'il donne du pied sur sa poupe. On y voit par-tout briller l'art & les ornemens de la Sculpture, & au milieu s'éleve un trône en pyramide, où l'oeil se fixe avec plaisir. Les Siamois ne sont bons navigateurs que sur leurs rivieres,

& ils emploient au service de mer des Mores, des Chinois, des Malabars & des Chrétiens descendus des Européens. Ils rament assis, les jambes croisées comme les Tailleurs, & cette attitude les prive d'une partie de leur force & de leur adresse. Ils ont encore plusieurs bateaux longs & étroits, dans la construction desquels il n'entre ni cloux ni fer; les parties en sont liées ensemble avec des racines ou des osiers, qui résistent à l'action destructive de l'eau. Ils ont la précaution d'insérer dans la jointure des planches un bois poreux & léger, qui s'enfle par l'humidité, ferme toutes les ouvertures, & empêche l'eau d'entrer dans le navire. Quand ce secours leur manque, ils frottent de terre glaise les ouvertures par où l'eau s'introduit.

Le mouvement continuel qu'on voit sur le Menan, offre à l'oeil une variété agréable: on juge de la dignité de ceux qui passent par le nombre de leurs rameurs. Cha-

que bateau a dans le milieu une petite chambre, dont le toit est de feuilles d'arbres artistement entrelacées. Elle est soutenue par quatre piliers attachés au bord du bateau. Les deux côtés ont des abats-vent de nattes pour se garantir de la pluie & du soleil. Il n'est permis qu'au Roi, à la Famille royale & aux Européens d'avoir des rideaux; tous les autres sont exclus d'un privilége dont la jouissance ne seroit nuisible à personne.

Quoique l'Agriculture soit fort négligée, les anciens Rois de Siam étoient obligés de labourer la terre au commencement de chaque saison. Le but de cette antique institution étoit d'ennoblir un art que par un reste de barbarie les peuples de l'Europe abandonnent à la portion des citoyens les plus dédaignés. Les Rois ayant dégénéré de la simplicité des moeurs primitives, ont craint d'avilir leur dignité, en se consacrant à des occupations que la bassesse de ceux qui s'y li-

vrent semble avoir rendu méprisables. La superstition leur a fait craindre que le Ciel irrité de cette prévarication, ne frappât la terre de stérilité. Ainsi pour ne pas paroître avoir aboli un usage consacré par son antiquité, on donna le nom de Roi à un mercenaire qui, pendant un jour, exerce les fonctions de la royauté, & jouit de toutes les prérogatives qui y sont attachées.

L'expérience a montré que depuis que les Rois ne sont plus Laboureurs, les terres ne sont pas moins fécondes. Ainsi l'on ne donne plus le nom de Roi à ce particulier qui, par ses bouffonneries, profanoit la dignité de ce titre sacré. On se borne aujourd'hui à lui donner le nom de grand Seigneur du Riz. Il se rend au jour marqué pour cette cérémonie, dans le champ qu'on lui indique pour le labourer. Il est monté sur un boeuf, & suivi de tous ses officiers, qui se chargent de recueillir tous les droits annexés à la royauté; mais la per-

ception n'en eſt pas conſidérable, par la précaution qu'on prend de ne rien laiſſer ce jour-là dans le marché & ſur le port. Après qu'il a labouré un petit coin de terre, il retourne à la ville dans le même cortége. La multitude aſſemblée célebre des jeux & des fêtes en ſon honneur. Le lendemain ce Monarque dégradé retourne dans ſon premier néant; & le profit qu'il tire de cette maſcarade ſuffit à peine pour le nourrir pendant le cours d'une année.

Ce n'eſt point par un fond d'avarice que les Siamois n'exercent point l'hoſpitalité. Une politeſſe naturelle & ſans contrainte unit tous les cœurs; & comme la générosité n'eſt point ruineuſe, on pourvoit volontiers aux beſoins de l'infortuné. Tout pauvre qui eſt dans l'impuiſſance de travailler, n'eſt jamais réduit à la honteuſe néceſſité de mendier pour ſubſiſter; ſes voiſins compatiſſans fourniſſent à ſes beſoins. La mendicité

est un opprobre qui flétrit le mendiant & toute sa famille. Il est étonnant qu'un peuple chez qui la pauvreté n'est point onéreuse, & chez qui l'intérêt n'enfante point ces haines, qui, dans les autres nations, font des citoyens autant d'ennemis, se rende coupable d'une usure criante. Le Monarque en donne l'exemple à ses sujets : il a un trésor réservé pour prêter à cinquante & jusqu'à cent pour cent d'intérêt. Cette usure n'est jamais ruineuse, parce que l'emprunteur trouve le moyen d'exercer son industrie, & de faire un commerce privilégié sans payer de douanes.

De l'éducation des enfans.

L'autorité paternelle accoutume les enfans à une obéissance sans réplique : le pere est intéressé, par sa tendresse naturelle & par la loi du pays, à jeter de bonne heure dans leur coeur des semences de vertus ; parce que si dans la suite les enfans tombent dans quelque faute, ou se souillent de quelque crime, toute la famille est enve-

loppée dans le châtiment infligé par la loi. La politesse & la docilité sont le fruit des leçons qu'on leur donne. A l'âge de sept ans, on confie leur éducation à des Talapoins instruits & vertueux, dont ils prennent l'habit, & dont ils se dépouillent quand ils rentrent dans l'ordre de citoyen. Ceux qui n'ont point eu de tels maîtres, sont exclus des dignités, & l'on suppose qu'ils n'ont pu acquérir dans l'éducation domestique les connoissances nécessaires à former l'homme public. Leur famille leur paye une pension proportionnée à sa fortune, & l'on en voit qui ont plusieurs esclaves consacrés uniquement à leur service. Comme tous les Siamois sont destinés à faire le commerce, on se borne à leur apprendre à lire, à écrire & à calculer. Les Prêtres Idolâtres plient leur esprit sous le joug des préjugés & de la superstition, & ils leur apprennent des erreurs qu'il seroit heureux de pouvoir oublier.

De la Langue.

Deux Langues ſont en uſage parmi ce peuple, la Langue du pays & la Langue Balaye, qui toutes deux ont un alphabet qui a peu de lettres. Le Siamois n'a point de conjugaiſons ni de déclinaiſons comme le Bali, qui eſt la Langue des Prêtres & des Miniſtres de la Loi. On l'écrit de la gauche à la droite, ainſi que le Siamois qui eſt composé comme le Chinois de mots preſque tous monoſyllabes, & chargé comme lui de beaucoup d'accens: la ſeule différence eſt que le Chinois conduit ſa ligne du haut en bas, & que la premiere occupant la droite, les autres ſont dirigées vers la gauche. Tous les autres peuples Aſiatiques écrivent de la droite à la gauche.

Un Siamois n'a point le privilége d'avoir des armes, à moins que le Roi ne lui en ait donné. Ce témoignage que le Monarque rend de ſa valeur, lui donne le droit d'en acheter. Leur indolence leur ôte l'uſage des jambes, & leurs jar-

rets ſans flexibilité leur rendent la marche pénible. On eſt ſurpris de voir leurs ſentinelles toujours couchées par terre. Il faudroit vingt Siamois pour faire en un an ce qu'un Artiſan d'Europe exécute en un mois.

De la tolérance.

Quoique la ſuperſtition ait corrompu tous les eſprits, ils tolerent tous les cultes religieux. Leur reſpect pour les traditions de leurs ancêtres ne leur inſpire aucune averſion pour les cérémonies étrangeres. Cet attachement opiniâtre à l'erreur leur fait croire qu'ils ont la ſupériorité ſur les autres nations qui ne penſent pas comme eux; mais ils plaignent ſeulement ceux qui ont le malheur d'être privés de la lumiere qui brille pour eux; la différence des opinions n'engendre jamais de haine, & l'ambition ne s'y couvre point du voile de la religion pour allumer le flambeau des diſcordes civiles. Un voyageur François, qui avoit longtemps étudié leur caractere, étoit

resté persuadé qu'ils naissoient tous philosophes : c'étoit aussi l'opinion des anciens, qui assurent que c'est dans les Indes que les premiers Sages furent puiser les bienfaits de la Philosophie.

Leur maniere de compter les jours, les semaines & les mois, est en bien des points différente de la nôtre. Leur année est de douze mois lunaires qui n'ont point de nom, & qu'on désigne par le premier, le second, le troisiéme ; & comme chaque année a plus de douze lunes, ils ajoutent au bout de deux ou trois ans un treiziéme mois. Leur cycle est de soixante années ; au lieu que le nôtre est de cent. Chacun a son nom ; & comme ils n'ont que douze noms, ils les répetent cinq fois dans chaque cycle, pour parvenir au nombre de soixante ; ce qui fait cinq révolutions de ces douze mois dans un cycle. Ils ajoutent à chaque révolution un mot qui fait connoître si c'est la premiere, la seconde ou la troisiéme.

Ils commencent l'année le premier jour de la lune, qui répond tantôt au mois de Novembre, & tantôt au mois de Décembre. Ils datent leurs actes ou de l'année de leur cycle, ou de celle où Sommona-Kodon se dépouilla de la nature humaine pour être Dieu. Cette maniere est la plus pratiquée depuis qu'ils ont vu les Chrétiens & les Mahométans dater leurs années, les uns de Jesus-Christ, les autres de Mahomet.

La semaine est comme la nôtre, composée de sept jours, dont chacun a le nom d'une planete, sans qu'ils puissent expliquer quelle est l'origine de cette dénomination. La durée du jour & de la nuit est presque toujours la même.

Leur dimanche, qu'ils appellent *vampra*, est toujours le quatriéme jour de la lune; ils en ont chaque mois deux grands, dans la nouvelle & la pleine lune, & deux moins solemnels, le sept & le vingt-un. Ce jour ne les dispense point

du travail; il n'y a que la pêche qui leur soit interdite; & ceux qui transgressent cette défense, payent une amende, & sont traînés en prison, pour avoir profané la sainteté d'un jour où les Talapoins se coupent la barbe, les cheveux & les sourcils.

Des saisons. Ils ne distinguent que deux saisons, l'hiver & l'été. Les deux premiers mois de leur année, qui répondent à peu près à nos mois de Décembre & de Janvier, font tout leur hiver; & l'air qu'on respire alors est aussi brûlant que celui de nos étés les plus ardens. Il paroît fort incommode aux Siamois, qui ne sont point vêtus; & en effet les vents du nord qui soufflent alors, ne laissent pas d'y être vifs & piquans. Cet hiver est très-sec, & l'été est fort pluvieux: c'est pourquoi les Européens regardent le temps de la pluie comme l'hiver, & le temps sec comme l'été.

Le troisiéme, le quatriéme & le cinquiéme mois composent leur

petit été; les sept autres sont regardés comme le grand. Le petit est leur printemps; mais ils n'ont point d'automne, ni aucun temps marqué pour la récolte des fruits, parce que les arbres en sont chargés durant toute l'année. Ils ne se dépouillent jamais de leurs feuilles, & celles qui tombent sont aussi-tôt remplacées par de nouvelles; la sève y monte pendant toutes les saisons de l'année. Quoiqu'ils ne comptent qu'un grand été, ils seroient plus exacts s'ils en admettoient deux, puisque deux fois l'année le soleil darde à plomb sur leur tête; la premiere, lorsqu'il vient de la ligne au tropique du cancer; & l'autre, quand il retourne de ce tropique à la ligne.

La zone torride seroit inhabitable, comme les anciens en étoient faussement persuadés, si le soleil n'entraînoit après lui les nuages & les pluies. Le vent y souffle sans cesse du pole le plus éloigné de cet astre; de sorte que lorsqu'il s'avance

De la chaleur.

du pole arctique, le vent vient du sud; au contraire, lorsqu'il s'approche du pole antarctique, on ressent les incommodités journalieres du vent du nord. C'est ainsi que pendant l'été le soleil étant au sud de la ligne, les vents du nord ont une fraîcheur agréable; & lorsque le soleil est au nord de la ligne, les vents du sud y amenent des pluies & des nuages qui temperent les chaleurs brûlantes.

Le caractere des Siamois tient beaucoup à la qualité de leur climat. Leur corps énervé par la chaleur, n'a ni vigueur ni besoins. Ils attachent une idée de bassesse aux ouvrages qui demandent de la force; & tout ce qui est pénible leur paroît abject. Satisfaits des richesses que la nature leur prodigue, ils n'envient point les productions des autres climats, & l'on n'en voit point affronter les mers pour acquérir des richesses d'opinion. Les vêtemens recherchés par les autres peuples, leur seroient incommodes.

Leurs

Leurs ragoûts sont simples, & leurs sauces ne sont jamais variées. Il semble que ce soit dans l'insensibilité qu'ils fassent consister leur béatitude.

Education des filles.

L'éducation des filles Siamoises assure l'innocence de leurs moeurs. Des meres vigilantes leur interdisent tout commerce avec les hommes, & sur-tout avec ces lâches corrupteurs qui se font un mérite de séduire. C'est pour prévenir les écarts d'un tempérament trop ardent, qu'on les marie dès l'âge de douze ans, tant pour remplir le voeu de la nature, que pour donner à l'Etat des citoyens. On en voit beaucoup qui, rebelles à l'empire du climat, ne se soumettent jamais au joug du mariage; mais il n'en est aucune qui n'attende la vieillesse pour embrasser la vie religieuse. Quoiqu'un seul homme puisse avoir plusieurs femmes, il n'y a que les grands & les riches qui usent de ce privilége, plus propre à troubler le calme de l'ame,

qu'à réprimer l'intempérance des passions.

Du mariage. Lorsqu'un grand en prend plusieurs, c'est moins par goût que par luxe. La principale a des priviléges exclusifs : les autres ne sont que des esclaves avilies par le nom de *petites femmes ;* elles sont soumises aux volontés de la premiere. Leurs enfans partagent la bassesse de leur condition. Ils appellent l'auteur de leurs jours *Seigneur Roi*. Les autres, nés de la premiere femme, lui donnent seulement le nom de pere.

Ce sont des femmes d'une vertu éprouvée qu'on choisit pour demander une fille en mariage. Avant de lui répondre, les parens donnent l'heure de la naissance de leur fille, & prennent celle du garçon.

Les devins sont consultés pour savoir si le mariage sera heureux. Celle qui fait la demande porte du bétel ; & si les parens le portent à leur bouche, c'est une preuve qu'ils donnent leur consentement. Le

jeune homme porte à ſon amante un préſent de fruits; & à la troiſiéme viſite qu'il lui rend, les deux familles ſe raſſemblent, & la cérémonie du mariage ſe fait ſans y appeler les Prêtres. C'eſt peut-être le ſeul peuple de la terre qui n'a point imprimé le ſceau de la Religion à une union ſi intéreſſante pour la ſociété. Il eſt vrai que quelques jours après la cérémonie, les Talapoins vont jeter de l'eau bénite ſur les mariés, & récitent des prieres pour les purifier.

Les noces ſe célébrent avec beaucoup de ſolemnité chez les parens de la fille, qui donnent des feſtins & des ſpectacles, où des mercenaires ſont appelés pour chanter & danſer. Les mariés & leurs parens croiroient bleſſer l'honnêteté, s'ils ſe mêloient dans ces danſes. Le mariage n'eſt regardé que comme un contrat civil paſſé entre deux perſonnes libres qui l'ont revêtu de leur conſentement & de celui de leurs parens, & qui prive la

femme de la liberté de rompre l'union ; mais l'époux peut la renvoyer, en lui donnant un libelle de répudiation. Il est certains cas où les femmes ont droit de demander leur séparation, & le mari même rarement la refuse : il est intéressant pour lui d'être séparé d'une femme dont il n'a plus le cœur. Les mariages sont ordinairement féconds, & il n'est pas rare de voir sortir d'une même couche deux enfans à la fois. Mais si la fécondité des femmes est prématurée, elles cessent bientôt de donner des enfans, & leurs propres largesses les épuisent.

Condition des femmes.

La couche nuptiale est rarement souillée par l'adultere. Le droit qu'ont les maris de tuer leurs femmes surprises dans le crime, n'est pas le seul frein qui réprime l'incontinence. Les femmes toujours occupées des détails domestiques, n'ont point le temps d'entretenir des intrigues. Jamais elles n'assistent à ces jeux & à ces specta-

cles où l'on reſpire le ſouffle impur & brûlant des paſſions. Retirées dans l'intérieur de leurs maiſons, elles n'y reçoivent point les viſites de ces ſéducteurs dangereux qui trahiſſent ſans pudeur leurs hôtes ou leurs amis. C'eſt encore l'épouſe qui laboure la terre ; elle s'éveille dès l'aube du jour, & prépare à ſon ſouverain indolent un déjeûner de riz & de poiſſon ſalé qu'il prend, & après ce premier repas, il s'endort juſqu'à l'heure du dîner ; & quand il a ſatisfait ſon appétit, il ſe livre encore au ſommeil qu'il n'interrompt que pour jouer ou prendre quelque divertiſſement, en attendant l'heure du ſouper. L'épouſe, humble & ſoumiſe, n'a ni le privilége de s'aſſeoir, ni de manger avec ſon mari ; elle eſt vigilante & ſoigneuſe à préparer les mets ; & quand on a deſſervi, elle ſe retire pour manger à ſon tour. Jamais elle ne ſe promene dans le même ballon ; & lorſqu'elle eſt admiſe dans la couche

conjugale, on lui donne un oreiller plus bas, pour lui faire ſentir ſon infériorité.

Tous ceux qui ſont invités à la noce ſont obligés d'envoyer un préſent ; & c'eſt ſouvent la plus riche dot de la nouvelle épouſe. Le mariage eſt défendu au premier degré de parenté ; mais on peut épouſer ſa couſine germaine, & même les deux ſœurs l'une après l'autre ; mais ſi l'on a épouſé la cadette la premiere, on ne peut plus prétendre à l'aînée. Les Rois ne ſont point ſoumis à cette loi ; ils épouſent leur plus proche parente, & quelquefois leur propre ſœur. La ſucceſſion du mari appartient en entier à la femme principale, qui doit la partager en égales portions entre tous ſes enfans. La deſtinée des femmes ſubalternes eſt abſolument dépendante des héritiers légitimes, qui peuvent les vendre, ou leur aſſigner des moyens arbitraires de ſubſiſter ; ils ne poſſedent que ce que leur pere leur a donné

de ſon vivant. Les filles nées des petites femmes peuvent être vendues comme un vil bétail, ou bien on leur aſſigne une modique ſubſiſtance. Chaque mari eſt ſouverain dans ſa famille ; il peut vendre juſqu'à ſes femmes & ſes enfans ; mais la principale n'eſt point expoſée à cette dégradation, il peut ſeulement la répudier ; alors il eſt obligé de lui rendre ſa dot. Les enfans ſe partagent entr'eux en nombre égal ; mais ſi ce nombre eſt impair, la femme en a un plus que le mari.

Le Roi fait préſent d'une femme.

Il eſt un uſage biſarre qui déroge à toutes les conventions matrimoniales. Quelquefois le Monarque donne à un de ſes favoris une de ſes femmes dont il eſt dégoûté. C'eſt une diſtinction flatteuſe qui ſouvent gêne les penchans. Cette femme préſentée par une main auſſi reſpectable, partage les prérogatives de la femme principale. Ceux qui veulent ſe ménager la faveur de leur maître, ou qui craignent d'en-

courir sa disgrace, donnent à cette femme un empire absolu dans toute leur maison.

La principale des femmes a seule le titre de Reine. Sa domination est absolue dans l'extérieur du palais: c'est à son tribunal qu'on discute les altercations des femmes & des eunuques. Elle inflige des peines & des récompenses à son gré; & celles qui sont soupçonnées de lui disputer le cœur de son époux, trouvent en elle un juge inexorable. Elle a ses éléphans, ses officiers & ses magasins particuliers. Elle n'est visible qu'à ses eunuques & à ses femmes. Quand elle sort pour se promener, on la porte sur une chaise fermée de rideaux, d'où elle peut tout voir sans être vue: tous ceux qui se trouvent sur son passage sont obligés de se prosterner devant cette idole invisible.

Jalousie des Siamois.

Les Siamois sont furieux dans les accès de leur jalousie; mais cette foiblesse est moins un sentiment d'amour, qu'un dépit de leur

vanité humiliée de la préférence donnée à un rival. Ils ne ſont pas moins jaloux de leurs filles que de leurs femmes, & les peines dont ils puniſſent leur chute ne ſont pas moins rigoureuſes. La jalouſie s'oppoſe à l'exercice de leurs vertus. Ils ſont humains & compatiſſans; & jamais ils ne donnent l'hoſpitalité, qui n'eſt pas néceſſaire dans un pays où tous les étrangers trouvent des moyens faciles de ſubſiſter.

Quoique la chaſteté ſoit en général obſervée dans les mariages, il n'eſt pas ſans exemple que des femmes s'abandonnent à la licence de leurs penchans. Celles qui ſont convaincues de ce déſordre, ſont expoſées à la fureur des tigres pour en être dévorées; ou bien elles ſont vendues à un certain officier décrié, qui, moyennant un tribut qu'il paye au Monarque, a le privilége infame de les proſtituer à ſon profit. Le complice de la femme adultere eſt enveloppé dans ſa

condamnation ; on le punit par le fouet & la bastonnade.

Le despotisme odieux arrache les filles des bras de leurs peres ; & ceux qui ne peuvent se résoudre à se voir pour jamais séparés du fruit & de l'objet de leur tendresse, aiment mieux faire le sacrifice d'une partie de leur fortune, que de consentir à une séparation aussi douloureuse. Les filles n'ont point de droit à la couronne ; à peine jouissent-elles du privilége de la liberté. C'est la volonté du pere mourant qui régle l'ordre de sa succession : c'est ainsi que tyran pendant sa vie, il régne encore après sa mort ; souvent il donne la préférence au fils d'une concubine sur celui de la Reine légitime : mais c'est ordinairement la force qui décide du droit des compétiteurs au trône.

De l'esclavage.

L'esclavage donne un pouvoir absolu au maître, qui peut exiger les plus viles fonctions de son esclave. On peut naître esclave ou le devenir. Le débiteur insolvable

& le prisonnier de guerre sont déchus de leur liberté naturelle ; mais les enfans qui naissent pendant leur esclavage ne sont point enveloppés dans leur dégradation. L'esclave pour dette rentre dans l'exercice de sa liberté, lorsqu'il a satisfait à ses engagemens. Quoiqu'un maître décide à son gré du sort de son esclave, il n'a aucun droit sur sa vie. Celui qui en a un grand nombre, leur permet, moyennant une rétribution, de travailler pour ses voisins. Ainsi ce sont plutôt des serfs que de véritables esclaves, puisqu'en payant un tribut à leur maître, ils jouissent de tous les avantages de la liberté.

Le Monarque ne voit dans ses sujets qu'un vil troupeau d'esclaves, qui sont obligés de travailler pour lui pendant six mois de l'année. Mais quoique son pouvoir soit illimité, la fidélité de ses sujets ne lui est pas moins suspecte. Il ne peut se dissimuler que celui qui peut tout oser, est sans cesse

Pouvoir despotique.

réduit à la néceſſité de tout craindre ; & une triſte expérience lui a appris que plus on étend ſes priviléges, plus on multiplie ſes ennemis ; & que le trône du deſpotiſme eſt ſouvent ſouillé du ſang de celui qui l'occupe. La crainte qu'il inſpire, en ne ſe montrant qu'avec tout l'appareil de ſes forces, fait diſparoître l'amour. L'Aſie, dans tous les temps, fut la patrie des eſclaves, & le théâtre ſanglant des révolutions, parce que les intérêts du peuple ſont toujours diſtingués de ceux d'un deſpote. On n'y a jamais vu un corps toujours ſubſiſtant de Magiſtrats, qui veille à la ſûreté du chef & du public. Tout pouvoir arbitraire eſt un attentat contre le droit des gens ; au lieu que le commandement dicté par la loi eſt conſtant, & n'a rien de pénible.

De la vieilleſſe.

La vieilleſſe eſt auſſi honorée à Siam qu'elle le fut autrefois à Lacédémone. C'eſt un hommage que les nouveaux habitans du monde

rendent à ceux qui ſont près de le quitter. Le triſte privilége de l'âge donne plus de diſtinctions que les dignités. Le Mandarin élevé dans un poſte éminent, eſt obligé de céder le pas à ſes inférieurs plus âgés que lui. Un fils paroîtroit un monſtre, s'il s'écartoit de la tendreſſe reſpectueuſe qu'il doit à ſon pere; & celui qui ſeroit aſſez dénaturé pour le citer à quelque tribunal, ſe rendroit l'objet de l'exécration publique. La loi au contraire met les enfans dans l'entiere dépendance de leur pere, qui peut les vendre, & non leur ôter la vie.

Tous les contraires ſemblent ſe réunir pour former le caractere de ce peuple. Il ne ſe donne aucun mouvement pour acquérir, & il conſerve avec inquiétude ce qu'il poſſéde. Avare ſans objet, il aime mieux enfouir ſes richeſſes que d'en uſer. La douceur & la politeſſe ſont des vertus qui lui ſont naturelles; mais lorſqu'il s'abandonne à la co- Contradiction dans le caractere.

lere, c'eſt un furieux ſans retenue & ſans frein. L'indolence ne permet pas de ſe livrer à la haine, ſentiment fatiguant & pénible ; mais lorſqu'elle eſt allumée, elle marche avec les poiſons & les poignards. L'effuſion du ſang humain y eſt en horreur ; les querelles ordinaires ſe terminent par quelques coups de poing & de groſſieres injures. Leur pareſſe les rend diſſimulés & taciturnes. C'eſt ce fond d'indolence qui a conſacré les uſages, & perpétué les abus. L'admiration eſt un ſentiment qu'ils n'éprouvent jamais; & tout ce qui a droit d'exciter la curioſité, les laiſſe dans un engourdiſſement ſtupide. Il ſemble que la nature, prévoyant qu'ils ſeroient des maîtres durs & incapables de commander, leur a donné des inclinations baſſes & ſerviles, pour adoucir l'amertume de leur condition. Ils ſont bas & rampans, quand on prend avec eux le ton de la ſupériorité. Le ſentiment ſecret de leur foibleſſe

les fait recourir à la ruse pour se soustraire à la force. Ils distillent l'orgueil & le mépris sur ceux qui leur témoignent quelques égards.

Veulent-ils se jurer une amitié éternelle, ils boivent du même arak dans la même coupe, ou bien ils se piquent une partie du corps pour en faire sortir du sang qu'ils boivent réciproquement. C'étoit ainsi que les anciens Scythes & Babyloniens scelloient leurs alliances. Presque tous les peuples modernes de l'Orient observent cet usage. Malgré tous les défauts attachés à cette nation, tous les voyageurs conviennent que leurs moeurs sont aussi pures que leur ciel, & que la douceur & la modération sont des vertus de leur climat; & la plupart des vices du cœur seroient faciles à rectifier, si l'éducation venoit au secours des penchans: mais l'esprit sans culture n'y distingue jamais le bon de l'excellent, & l'on agit sans se donner la peine de réfléchir & de raisonnner.

Serment d'amitié.

De la propreté.

Les Siamois, pour entretenir la propreté, entrent dans des détails très-incommodes. Ils se parfument une partie du corps pour répandre une odeur agréable; & ce seroit manquer de politesse, que de rendre visite sans avoir pris le bain. On n'est point obligé, pour se baigner, de faire chauffer l'eau, qui dans ce pays n'est jamais trop froide. Ils prennent autant de soin pour noircir leurs dents, que les Européens s'en donnent pour en entretenir la blancheur. Ils arrachent la racine de leur barbe, qui dans tous les pays chauds est une excrescence incommode; mais ils laissent croître leurs ongles, comme les Chinois faisoient avant l'invasion du Tartare sur leurs terres. Ils lavent leurs cheveux avec des eaux & des huiles de senteur. Malgré le soin qu'ils prennent d'entretenir leur propreté, ils inspirent aux Européens des dégoûts invincibles lorsqu'ils ouvrent la bouche, ou qu'ils montrent leurs mains. Leurs

dents teintes en noir ſemblent autant de morceaux d'ébene ; leurs ongles, & ſur-tout ceux de la main droite, qu'ils laiſſent croître, reſſemblent à des griffes de quelque animal carnivore. C'eſt cependant à ces caracteres qu'on diſtingue l'homme élégant & poli de l'homme agreſte & ſervile. Les femmes galantes, & occupées du ſoin de ſéduire, ne ſe montrent jamais ſans avoir des ongles poſtiches, longs de trois ou quatre pouces.

Quoique tous les peuples orientaux paroiſſent faire peu de cas de la blancheur du teint, il paroît qu'ils ſont moins ſubjugués par l'habitude que par la difficulté de ſe procurer des femmes blanches. Les Monarques d'Aſie, dans tous les temps, en ont eu dans leur ſérail; & leur goût, qu'ils ne peuvent que difficilement ſatisfaire, eſt une preuve que le prix de la beauté doit être décerné aux femmes d'Europe.

La frugalité eſt une vertu de climat; & comme la nature n'y a De la frugalité.

point multiplié les beſoins, on y eſt riche au milieu de l'indigence, ou du moins dans la privation des choſes dont l'opinion nous a fait un beſoin. Les Siamois n'ont ni tables, ni napes, ni ſerviettes, ni couteaux, ni cuillers, ni fourchettes : tous les morceaux qu'on leur ſert ſont coupés ; & chez les grands, la vaiſſelle la plus ordinaire eſt de la porcelaine de la Chine & du Japon. On ne ſert jamais en vaiſſelle plate, même à la table du Roi. Le riz, le poiſſon ſec ou ſalé ſont à vil prix ; & pour deux liards un Siamois ſatisfait à tous ſes beſoins. Auſſi ce peuple, ſans inquiétude ſur les moyens de ſubſiſter, ſe livre à la pareſſe ; & toutes les maiſons retentiſſent de chanſons & de cris d'allégreſſe que l'on n'entend point parmi ces nations, où le luxe, étendant les beſoins, rend les moyens de ſubſiſter plus difficiles. Leur palais groſſier n'eſt point offenſé de l'odeur du poiſſon pourri & d'œufs couvés. Ils ſe nourriſſent

de ſauterelles, de rats, de lézards, & de toutes ſortes d'inſectes dédaignés par les Européens. Leurs ſauces ſont faites avec un peu d'eau, où ils jettent de l'ail, de la ciboule & du baume. Comme ils n'ont point de ſafran, ils ſe ſervent d'une racine qui, réduite en poudre, en a le goût & la couleur. Ils n'ont point d'huile de noix ni d'olives; ils n'uſent que de l'huile de coco. Les vaches y donnent peu de lait; mais les buffles femelles y ſuppléent. La chaleur du climat empêche le beurre de prendre de la conſiſtance. La chair des animaux ne flatte point leur appétit; ils n'en mangent que les boyaux, comme étant plus faciles à digérer. Il ne faut pas croire qu'il y ait de la bizarrerie dans leur goût: toutes les viandes y ſont ſans ſuc, & d'une digeſtion pénible. Les Européens, qui ſont les plus voraces, en font rarement uſage, après quelque ſéjour dans le pays. La ſobriété dans toutes les contrées brûlantes eſt une vertu de climat. Le

De leurs mets.

prix des viandes eſt ſi bas, qu'une vache ne vaut que dix ſols. Il eſt vrai que le mouton & le cabri ſont plus chers, parce que les Mores en font une grande conſommation. La volatille ne vaut pas la peine d'en engraiſſer; chaque eſpece eſt d'autant plus multipliée, que la chaleur du climat ſuffit pour faire éclorre les œufs.

Des maladies.

Il ſemble qu'un peuple, où la ſobriété eſt une vertu générale & commune, devroit être exempt de toutes ces maladies qui ſont le fruit amer de l'intempérance. Mais chaque climat a ſes germes de biens & de maux; & pour juger de la ſobriété des différens peuples, il faudroit connoître quel eſt le degré de chaleur des différens eſtomacs. L'on ſeroit forcé d'avouer que celui qui mange le moins eſt ſouvent le plus intempérant. Les diſſenteries, les fiévres putrides, les fluxions de poitrine y exercent de grands ravages. Les pluies qui y tombent pendant une grande partie de l'an-

née, y causent des toux, des coqueluches & des rhumatismes aussi fréquemment qu'en Europe. Les maladies qui sont la punition de l'incontinence, s'y sont fort multipliées; mais de tous les fléaux qui affligent ce royaume, la petite vérole est celui qui frappe le plus de victimes.

Rien de si contradictoire que les portraits de ce peuple que les uns représentent nageant dans l'abondance, & les autres comme languissant au sein de la pauvreté. Les voyageurs, dans les descriptions qu'ils nous ont données de ce royaume, ne sont point d'accord: ils n'ont parlé que de ce qu'ils ont vu. Ainsi les uns envoyés par des Rois, ont admiré une cour fastueuse, qui inventoit des fêtes pour manifester sa puissance; d'autres, attirés par le commerce, n'ont trouvé qu'un peuple qui manquoit de tout ce qui étoit un besoin pour eux. Leur table n'est jamais couverte de mets recherchés; & l'art

meurtrier des cuisiniers n'émousse point leur palais. La simplicité de leurs appartemens & de leurs meubles leur fait dédaigner le superflu, & se borne au nécessaire. Les Architectes d'Europe ne pourroient y exercer leur talent. Leurs maisons, qui toutes sont faites sur le même modele, sont construites avec des claies de bambou : elles s'élevent de treize pieds au-dessus de la superficie de la terre, parce que c'est à cette hauteur que les eaux montent dans les inondations. Toutes sont bâties sur des piliers, & l'escalier qui est en-dehors est une échelle semblable à celles de nos moulins à vent. On se sert de rampes de claies pour y faire monter les animaux domestiques, dont les étables sont en l'air. Ces maisons singulieres ont leurs agrémens & leur luxe. Les appartemens sont tapissés de toile peinte, & le plafond est couvert de mousseline blanche. On n'y voit point de lits, parce que les Siamois ne se deshabillent

Des maisons.

jamais pour ſe coucher, à moins que ce ne ſoit pour changer de pagne. (La jalouſie, qui tyranniſe tous les peuples d'Orient, ne permet point aux Siamois d'exercer l'hoſpitalité; ils craignent d'expoſer leurs femmes aux yeux avides de l'étranger.)

Maiſons & jardins.

Les maiſons des grands reſſemblent à de grandes armoires, où le maître, ſa femme & leurs enfans ſont logés; les femmes ſubalternes avec leurs enfans, & chaque eſclave avec ſa famille, occupent un appartement ſéparé. Les pagodes ſont plus grandes que hautes; elles n'ont ni voûte ni plafond: les tuiles qui les couvrent ſont verniſſées de rouge, avec des filets d'or. Les jardins, qui ſont en grand nombre, n'y ſont point ſpacieux; les allées en ſont fort étroites, & à peine trois perſonnes de front peuvent s'y promener. On y reſpire par-tout le parfum des fleurs; la diverſité des arbres y offre une variété agréable, & les jets-d'eau y

entretiennent une éternelle fraîcheur.

La nudité. La nudité n'alarme point leur pudeur ; mais par un sentiment d'honnêteté, ils ceignent leurs reins & leurs cuisses d'une toile peinte, & quelquefois d'une étoffe en or ou en argent. La coutume de paroître en public à demi-nuds est plutôt introduite par la chaleur du climat, que pour allumer des désirs lubriques. Il n'y a point de pays où l'on voile avec plus de précaution toutes les parties qui peuvent offenser la pudeur. Quelques soldats François de la suite de l'Ambassadeur envoyé par Louis XIV, se montroient tout nuds dans le bain. Ce scandale fit murmurer le peuple, & l'on fut obligé de leur donner des pagnes pour faire cesser les plaintes.

Des vêtemens. Les enfans sont dans une parfaite nudité jusqu'à cinq ans ; & c'est à cet âge qu'on les revêtit d'une pagne qu'ils ne peuvent plus quitter : on ne les en dépouille pas

même

même lorſqu'il faut les châtier. Les peuples de l'Orient regardent comme une infamie de frapper quelqu'un ſur les parties découvertes du corps. Les mœurs y proſcrivent la diſcipline & les verges, qui ſont en uſage chez les peuples policés, où l'on ne craint point de flétrir le ſentiment des enfans, en leur infligeant les mêmes peines que la loi dans ſes vengeances décerne aux coupables.

Les Mandarins ſe couvrent d'une chemiſe de mouſſeline qui n'a point de colet, & qui laiſſe l'eſtomac à découvert. Les grands portent en hiver une eſpece de manteau en forme d'écharpe. Le Roi ſe pare d'une veſte de brocard, qui eſt ordinairement garnie des plus belles dentelles de l'Europe. Il eſt le ſeul qui puiſſe paroître avec cet ornement, à moins que quelque favori ne l'ait reçu de ſa main. Ceux qui l'accompagnent à la chaſſe ou à la guerre, doivent être vêtus de rouge, & la veſte qu'on leur donne

eſt toujours de cette couleur, pour les faire ſouvenir ſans doute qu'ils ſont deſtinés à répandre le ſang des ennemis de la patrie.

Quoique les Siamois aillent toujours la tête nue, le Roi & les grands de l'Etat, dans les jours de cérémonies, ſe couvrent d'un bonnet blanc & pointu; celui du Monarque eſt étincelant de pierreries, & c'eſt par ſa richeſſe qu'il eſt diſtingué des autres. Ils ne font uſage du chapeau que dans les voyages ou ſur les rivieres, où l'ardeur du ſoleil eſt plus vive & plus forte. Leurs ſouliers ſont pointus & ſans quartier; ils les ôtent par reſpect en abordant le Monarque ou leurs ſupérieurs.

Des funérailles.

Les Siamois ont des cérémonies qui leur ſont particulieres dans les funérailles. Les bieres ſont de bois, dont le dehors eſt doré, & on conſume les inteſtins pour prévenir la malignité de la putréfaction. Tandis qu'on eſt occupé à préparer la pompe funebre, on brûle autour du mort des bougies & des par-

fums. Des Prêtres chantent pendant la nuit des hymnes funebres, qui indiquent à l'ame le chemin qu'elle doit prendre pour arriver au séjour céleste. Ensuite on brûle le corps au son des instrumens, en présence de toute sa famille & de ses amis, qui tous sont vêtus de blanc. Quoique la religion n'entre pour rien dans les cérémonies funéraires, on a coutume d'y appeler les Talapoins, afin que leur présence en releve la pompe. Le respect pour les tombeaux est inviolable; c'est pourquoi l'on y trouve quelquefois des trésors que de riches avares y cachent, comme dans un dépôt assuré; mais il arrive très-souvent que des brigands ne se font point scrupule de fouiller dans les sépulcres pour en enlever les richesses. Quand les parens ont poussé beaucoup de cris, & versé beaucoup de larmes, les fêtes & les spectacles succédent aux scènes de douleur: on s'agite pour sortir d'une tranquillité qui

rappelleroit sans cesse le souvenir de ce qu'on a perdu.

Du bucher. L'honneur du bucher n'est pas déféré à tout le monde. Les coupables tombés sous le glaive de la loi, les femmes enlevées par une couche laborieuse, tous ceux dont la mort a été violente, sont condamnés à être enfouis dans les entrailles de la terre ; ce qui est le plus grand des opprobres imprimé à la mémoire des morts. On les regarde comme des criminels frappés de la vengeance céleste, qui ne tombe jamais sur l'innocent. Cette persuasion leur donne un éloignement invincible pour notre religion ; & ils ne peuvent concevoir comment Jesus-Christ auroit essuyé l'ignominie de la croix, s'il se fût distingué par des actes de vertus.

La coutume de porter des viandes auprès des tombeaux a donné lieu de croire qu'ils invoquoient les morts ; mais cette pratique supersti-

tieuſe n'a d'autre ſource que la crainte des apparitions qu'ils veulent prévenir par des largeſſes dont les animaux profitent.

Le deuil, qui eſt l'expreſſion de la douleur, ſe manifeſte de différentes façons. Les peres & les meres qui ont perdu leurs enfans, ſe conſacrent quelquefois à la vie religieuſe; d'autres ſe raſent la tête, & croupiſſent dans la mal-propreté, pour montrer leur détachement des choſes d'ici-bas. Du deuil.

Les dépenſes qu'on fait aux funérailles s'étendent juſques ſur les perroquets. Un de ces oiſeaux que le grand Prince avoit fort aimé, fit croire que l'ame de quelque Monarque avoit paſſé dans ſon corps, & qu'ainſi il convenoit de lui rendre des honneurs proportionnés à ſa dignité. On éleva une grande pyramide où l'on montoit par degrés: il y avoit au haut une plate-forme pour y brûler le corps de l'oiſeau défunt qu'on portoit dans une cage d'or. Cette fête dura huit

jours, pendant lesquels les Talapoins se succédoient pour faire leur priere. Le peuple en foule couroit aux marionnettes & aux théâtres, & on lui jetoit des toiles, des vases de cuivre & de petits miroirs de la Chine. Enfin la fête se termina en réduisant en cendres le défunt perroquet, dont les funérailles surpassèrent en magnificence celles des principaux officiers de l'Etat.



CHAPITRE IV.

Du Gouvernement.

LE royaume de Siam eſt gouverné par un deſpote qui décide à ſon gré de la fortune & de la vie de ſes ſujets, qui ne forment qu'un vil troupeau d'eſclaves. Comme le Monarque a ſeul le privilége de condamner à mort, le nom le plus flatteur qu'on lui donne, eſt celui de *Seigneur de la vie.* Quand on a prononcé l'arrêt du coupable dans un des tribunaux établis dans chaque province, on envoie l'inſtruction du procès à la cour, où l'on examine de nouveau les motifs de ſa condamnation; & ſi les preuves ne ſont point équivoques, la ſentence eſt confirmée, & le coupable eſt renvoyé ſur les lieux où le délit s'eſt commis, pour y être exécuté. Il n'y a point de pays où l'on obſerve plus de formalités pour aſſurer la vie du citoyen, & il n'y

Le Roi ſeul condamne à mort.

en a point où les peines soient si séveres.

Servitude des peuples.

Tout Siamois doit six mois de service chaque année au Monarque; & tandis qu'on l'emploie à des travaux pénibles, il est encore obligé de vivre à ses propres dépens. L'esclave plus privilégié que l'homme libre, n'y travaille que pour un maître qui le nourrit. Le citoyen se dispense de ses corvées, en payant une somme. Les destinées publiques & particulieres dépendent des caprices d'un maître assoupi dans les voluptés, & quelquefois dans les plus sales débauches. Ce tyran invisible passe mollement ses jours avec des femmes dans un sérail impénétrable, ou avec des Prêtres idolâtres, qui, pour perpétuer leur pouvoir, caressent ses foiblesses, & laissent son esprit languir dans une éternelle enfance. C'est là qu'amolli par le luxe, & séduit par la voix de lâches corrupteurs, il s'imagine que tous ses sujets participent au bon-

heur dont il jouit : son oreille est fermée aux gémissemens des infortunés qui ne peuvent opposer aucune résistance aux exacteurs avares, & toujours impunis. Il est des jours marqués où les grands ont le privilége d'approcher de la personne du Monarque; mais au lieu d'y exposer le tableau des miseres publiques, c'est alors qu'ils donnent à la nation l'exemple du plus humiliant esclavage ; & persuadés que d'un coup d'œil il peut les élever ou les faire rentrer dans le néant, ils l'abordent en tremblant, & lui déferent les honneurs qu'ils rendent à peine à la Divinité.

Le citoyen n'est jamais véritablement possesseur d'un champ ou d'un jardin, puisque si les productions en sont estimées, des soldats viennent les retenir pour le Roi, ou pour quelque Ministre favori. Ces ravisseurs infideles comptent comme il leur plaît la quantité de ces fruits, & en rendent caution le propriétaire. Si au temps

de la maturité le nombre des fruits ne s'y trouve pas, on punit le possesseur comme s'il étoit réellement coupable d'un larcin. Ainsi l'on en voit qui aiment beaucoup mieux abattre leurs arbres, que de s'exposer à être punis pour n'avoir pas assez exactement veillé à la conservation d'un bien dont ils n'esperent plus de jouir.

Ce despotisme étouffe les talens & l'industrie. L'ouvrier craint d'acquérir la réputation d'exceller dans son art, parce que la supériorité l'exposeroit à travailler sans salaire, pour un maître ingrat qui ne sait que punir. Ainsi pendant leurs six mois de service, ils remplissent leurs fonctions sans goût & sans distinction; ils craignent de donner à leurs ouvrages un degré de perfection, qui seroit puni par une éternelle servitude.

Les Rois y ont autant d'adorateurs que de sujets. Leur palais inspire le même respect que les temples de la Divinité; aucun bruit

en trouble le silence. L'officier
ii a des devoirs à remplir, ne
:ut y entrer quand il a bu de l'arak
ı quelque liqueur qui peut égarer
raison, & causer l'oubli des de-
oirs. Le Monarque, pour éviter
fatigue de parler, donne ses or-
'es par des signes. Sa garde est
ombreuse, & il ne confie le soin
: sa personne qu'à une milice
rangere, & sur-tout à une com-
ıgnie de Tartares éprouvés par
ur courage. Il a encore un corps
Indiens, qui se vantent d'être issus
ı sang des Rois. Leur courage
:leve au-dessus de tous les périls;
ais il faut qu'il soit excité par
opium, qui, les rendant stupides,
ur inspire une intrépidité qui naît
: l'ignorance du danger.

Faste du Roi.

Le respect qu'on rend aux Rois
étend jusques sur les animaux con-
crés à leur service; c'est sur-tout
our leurs éléphans qu'on témoi-
ne le plus de vénération: des of-
ciers sont destinés à les servir avec
es formalités qui humilient la con-

Des adorations qu'on lui rend.

dition humaine, & dont l'omiſſion attireroit des châtimens rigoureux. Les Siamois ſont perſuadés que ces animaux vigoureux & dociles renferment l'ame de quelque Prince ou de quelque Sage. L'enceinte du palais eſt remplie de ſoldats déſarmés, pour prévenir la tentation d'attenter à la vie du Monarque. On arme auſſi quelquefois les eſclaves, pour relever la pompe des cérémonies, quoiqu'il y ait dans l'intérieur du palais des Pages, qui tous ont leurs fonctions particulieres. Il n'y a que les femmes qui aient le privilége d'entrer dans la chambre du Roi pour en entretenir la propreté, & pour préparer les mets. Ce dieu terreſtre ne ſe croit jamais plus en ſûreté que lorſqu'il ſe voit entouré d'un ſexe foible & timide.

De la nobleſſe.

La nobleſſe n'eſt point héréditaire, & le citoyen inutile ou corrompu eſt privé des diſtinctions dont la patrie a payé les ſervices de ſes ancêtres. La premiere claſſe

eſt compoſée de ceux qui ſont élevés en dignités. Le pere dépouillé de ſes charges rentre avec ſes enfans dans l'ordre de ſimples citoyens. N'eſt-il pas abſurde de répandre ſur un Catilina deſcendu de parens diſtingués, des honneurs qui ne ſont dûs qu'aux ſervices d'un Marius, artiſan de ſa grandeur? Les Prêtres ne forment point un corps ſéparé dans l'Etat, parce que n'étant point liés par des vœux, ils peuvent ſe réunir à chaque inſtant au corps général de la nation.

Quoique ce peuple ne ſoit pas belliqueux, tout le monde y eſt ſoldat en naiſſant; & lorſque l'Etat eſt menacé, tous ſont obligés de marcher pendant ſix mois; on leur fournit des armes, des éléphans & des chevaux, & ce n'eſt qu'à cette condition qu'ils ſont obligés au métier des armes. Ils ſe rangent ſous les enſeignes d'un chef qu'ils appellent *Naï*, nom honorifique que les Siamois ſe donnent mutuellement, comme nous nous don-

nons celui de *Monſieur*. Chaque canton a ſon Naï. Celui qui accumule ſur ſa tête pluſieurs dignités, porte différens noms, & le Roi lui en donne un nouveau chaque fois qu'il lui confere un emploi. Dès qu'un étranger paroît à la cour, le Monarque lui donne un nom de faveur & d'eſtime ſous lequel il eſt déſigné pendant tout le temps qu'il y fait ſon ſéjour.

De la Milice.

Les Siamois énervés par le vice du climat, ont toujours trop redouté les fatigues de la guerre, pour avoir fait des progrès dans la ſcience militaire. Leur imagination trop ardente leur exagere les périls, & l'on y voit peu ou point d'exemple de cette intrépidité froide & tranquille qui ſemble être le partage des nations ſeptentrionales. Cent Siamois, à la vue d'une épée, prennent la fuite; & quand un Européen leur parle d'un ton fier & menaçant, ils tombent dans l'abattement, & n'oppoſent qu'une baſſe ſoumiſſion.

Le dogme de la métempsycose entretient leur pusillanimité. C'est de-là que naît cette aversion invincible contre ceux qui versent le sang humain ; & dans la guerre ils aiment mieux faire des esclaves, que de se débarrasser de leurs ennemis par le fer. Lorsque deux armées se rencontrent, celle qui la premiere fait sa décharge, est assurée de la victoire : le sifflement des balles met dans l'autre l'épouvante & la confusion. Quoique les Siamois ne soient pas nés pour la guerre, ils l'ont faite quelquefois avec succès, parce qu'ils avoient pour ennemis des peuples aussi pusillanimes & aussi indisciplinés qu'eux. L'art de fortifier les villes leur est absolument inconnu. Les épaisses forêts, le grand nombre de canaux, les inondations annuelles qui couvrent le pays, leur paroissent une défense plus sûre & plus naturelle que tous les ouvrages de l'art. Ils craindroient, en élevant des citadelles, de s'exposer

De la lâcheté des Siamois.

à la néceſſité de les reprendre. Leur artillerie groſſiere & imparfaite les ſert mal dans l'attaque & la défenſe des places. Ils n'ont véritablement de canons que ceux qui leur ont été donnés par les François, & quelques autres que les Portugais leur ont fondus ; mais quand ils en auroient de meilleurs, ils manqueroient de courage & de dextérité pour s'en ſervir.

Leur infanterie lâche & puſillanime a encore le défaut d'être mal armée. Ils ont peu de cavalerie, & ils mettent toute leur confiance dans le grand nombre de leurs éléphans, qui ſouvent leur ſont auſſi funeſtes qu'à leurs ennemis, ſurtout lorſque ces animaux ſont bleſſés ; alors ils tournent leur rage contre leurs propres conducteurs qu'ils écraſent ſous leurs pieds. Les Siamois ſe rangent en bataille ſur trois lignes, dont chacune forme un bataillon quarré ſoutenu par ſeize éléphans qui portent un étendard particulier. Ils ſe ſervent de

De leur maniere de combattre.

boeufs & de buffles pour traîner leur artillerie qu'ils n'ont pas l'adresse de mettre sur des affûts. Quelques coups de canon donnent le signal du combat, & quelquefois le terminent. Ce bruit répand une terreur générale, & souvent les deux partis également épouvantés se dispersent dans les bois. Plusieurs peuples voisins, avant d'engager l'action, prennent beaucoup d'opium pour devenir insensibles à la vue du danger. Les Siamois n'usent point de ce moyen, mais c'est par un motif de lâcheté; ils craindroient qu'un excès de courage ne les précipitât témérairement dans les périls.

De leur marine.

Ils ne sont pas plus redoutables sur mer que sur terre. L'Etat entretient à peine cinq ou six vaisseaux pour protéger le commerce; ils ne sont montés que par des étrangers, qui ont ordre d'éviter le combat, à moins que la victoire ne soit assurée. Le but de ces armemens est de faire des prises, &

non la gloire de vaincre. On entretient encore cinquante galeres, qui pourriſſent dans les ports, & qui jamais ne s'éloignent des côtes.

Le Roi de Siam n'a point de troupes réglées comme les Monarques d'Europe. Toute ſa milice conſiſte en quelques compagnies de gardes, qui vieilliſſent dans les fonctions pacifiques du palais, & qui jamais ne marchent aux combats. Lorſque l'intérêt de l'Etat oblige de veiller à la défenſe commune, on leve à la hâte une multitude confuſe d'hommes ſans aucune diſcipline, auſſi indifférens à la honte des revers, qu'à la gloire des ſuccès.

Chaque Naï ou chef de canton diſpenſe à ſon gré du métier des armes ceux qui ſont aſſez riches pour corrompre ſon ame vénale ; & comme aucun de ces chefs n'eſt animé par le déſir de la gloire, ils n'uſent de leur pouvoir que pour accumuler des richeſſes. Leurs fuſils ſont à mêche, & fort mal tra-

vaillés. Ils se servent de la lance, & portent une espece de serpe à leur ceinture. Chaque soldat, en entrant en campagne, remplit de riz deux paniers qu'il porte sur ses épaules, & cette subsistance suffit pour un mois. Ils marchent sans garder aucun ordre, & cette négligence les expose à des surprises fréquentes, où ils perdent plus de monde que dans les batailles rangées, parce que leur précipitation à prendre la fuite prévient le carnage. Lorsque la guerre traîne en longueur, & que les provisions de riz sont épuisées, la famine fait périr plus de soldats que le fer de l'ennemi. Il est vrai que le gouvernement y envoie des subsistances nouvelles; mais les officiers chargés de la distribution aiment mieux les vendre à leur profit, que de racheter la vie du subalterne, qui n'ose se plaindre de peur d'être puni dans la campagne suivante par des généraux dont il auroit été le délateur.

De la subsistance des armées.

Il y a quelques années qu'un comédien eut le courage de révéler au Roi les malversations de ses généraux. Il fit une piéce où tous les événemens de la campagne derniere étoient représentés : c'étoit une censure amere de la conduite des officiers supérieurs. Après plusieurs descriptions bouffonnes de la guerre, il exposa les miseres où le soldat avoit été réduit. Le Roi ému de ce tableau pathétique, fit arrêter les coupables. Les uns furent punis de mort, les autres racheterent leur vie par le sacrifice de leurs biens. Ces exemples d'une juste sévérité seroient plus fréquens, si la vérité pouvoit pénétrer jusqu'au trône. Mais les Rois Asiatiques croient participer au privilége de la Divinité, en se tenant invisibles comme elle ; & accablés de leur inutilité dans le silence de leur palais, ils abandonnent leurs sujets à la verge de leurs ministres impitoyables.

La difficulté de subsister dans

les marches & dans le camp, n'eſt pas le ſeul obſtacle qui s'oppoſe aux progrès des armées: le commandement en eſt confié à des hommes ſans expérience & ſans capacité. L'honneur de commander n'excite point l'ambition, & le titre de général eſt moins regardé comme une faveur que comme une diſgrace, parce qu'on n'y voit que des dangers attachés.

De l'arſenal.

L'arſenal des Siamois eſt rempli de canons & de fuſils que la rouille rend inutiles; ils y ſont amoncelés ſans ordre, & jamais on ne ſe donne la peine de les nettoyer. Ils ont appris des Européens le ſecret de la poudre; mais celle qu'ils fabriquent eſt ſans force, & ils ſont obligés d'en tirer d'Europe pour la chaſſe. Leurs fortereſſes ne ſont que des parcs entourés de pieux de bois, dans leſquels on fait des trous de diſtance en diſtance pour paſſer la bouche du canon. Ainſi les inondations & les rivieres dont le pays eſt coupé, ſont les plus fermes bou-

levards qu'ils oppofent aux invafions étrangeres.

L'Etat a de grands officiers qui partagent l'adminiftration publique. Ils avoient autrefois un Oberat, dont les fonctions & les priviléges étoient à peu près les mêmes que ceux de nos anciens Maires du Palais. Les prérogatives attachées à cette dignité rendoient celui qui en étoit revêtu auffi puiffant que fon maître. La politique fit fupprimer cette charge; mais on ne prévit pas qu'un Prince du fang, par l'avantage de fa naiffance, étoit plus en état d'exécuter des projets ambitieux, qu'un particulier revêtu d'une autorité précaire. Quatre officiers préfident aujourd'hui aux deftinées publiques. Le Pia-Tchacri eft le chef du confeil d'Etat, & a le département de toute la police du royaume. C'eft à ce tribunal que fe décident toutes les affaires des provinces. Tous les gouverneurs font obligés de lui rendre compte de leur adminiftration; & les ordres

L'Oberat.

Pia-Tchacri.

qui ne font point revêtus de fon fceau, n'exigent aucune obéiffance.

Le premier miniftre appelé *Barcalon*, n'étoit autrefois que le dernier en dignité. C'eft le pofte le plus ambitionné. Ses fonctions répondent à celles de Miniftre des affaires étrangeres. C'eft lui qui perçoit tous les revenus du Roi, qui confiftent en impofitions fur les terres, fur les douanes & fur les denrées. Le Monarque poffede beaucoup de jardins & de terres qu'il fait cultiver par des efclaves. C'eft dans fon tréfor qu'on verfe les amendes, les confifcations, & les préfens que lui font les premiers officiers de l'Etat, pour l'engager à laiffer à leurs enfans une portion de leur héritage; mais la plus grande fource des richeffes de ce Prince eft dans le commerce, & l'on peut affurer qu'il eft le plus riche commerçant du monde. Lui feul a droit de vendre l'ivoire, le calain, le falpêtre, le plomb, &c. Enfin il s'eft réfervé le privilége exclufif de

Le Barcalon.

commercer avec les nations étrangeres.

Pia-Yomaral. Le Pia-Yomaral a le département de la justice criminelle. C'est à son tribunal que sont cités les meurtriers, & quiconque a fait couler le sang humain. C'est lui qui est le dépositaire des confiscations des terres, des maisons & des esclaves.

Des prisons. Il préside sur les prisons, qui offrent à Siam le spectacle le plus attendrissant. C'est là que gémit une infinité de misérables, auxquels on refuse même la compassion qu'on accorde dans d'autres pays aux animaux inutiles & mal-faisans. Ce n'est point le gouvernement qui pourvoit à leur subsistance. On les voit errer par la ville enchaînés sept à sept ensemble; ils vont de porte en porte quêter leur subsistance, & dévorés par la faim, ils ravissent souvent ce qu'on leur refuse. Leur sort, pendant la nuit, est encore plus rigoureux. On les enferme dans un grand cercle de pieux à double rang, couvert de feuillages.

feuillages. Tous ces criminels, outre les fers dont ils ſont chargés le jour, ont encore les pieds retenus entre deux piéces de bois, & leur cou paſſe dans une échelle de ſix à ſept pieds de long. C'eſt ainſi que dans les momens deſtinés au repos ils éprouvent un nouveau ſupplice. On les oblige encore de crier toute la nuit tour-à-tour.... *Moi, un tel, de tel endroit, je ſuis ici détenu pour tel crime*; & lorſque perſonne ne crie, le géolier qui eſt de garde, vient les réveiller à coups de bâton. La puanteur, les inſectes, la vermine redoublent l'horreur de cet enfer anticipé: auſſi les Siamois regardent-ils la priſon comme une image des demeures infernales. On voit à la porte une idole dorée qu'on révere comme le juge redoutable des criminels après leur mort. Elle tient dans ſes mains les chaînes dont on les garrotte, & tous les inſtrumens preſcrits par la loi pour exercer de juſtes vengeances. Les priſonniers qui ont le bonheur

d'être élargis, ne manquent jamais d'aller lui rendre grace de leur délivrance ; ils brûlent devant elle des bougies en reconnoissance de sa protection.

Pia-Pollotep.

Le Pia-Pollotep veille sur les terres labourables, en tire les droits dûs au Roi, & a soin que tout soit bien cultivé. Tous les procès sur le partage des successions, sont de sa compétence, & le domaine royal est confié à son administration, ainsi que les corvées, qui feroient un revenu considérable, si elles étoient régies avec intégrité. Comme le Roi n'a pas besoin du travail de tous ses sujets pendant six mois, la plupart s'affranchissent de cette servitude, en payant par mois vingt-quatre livres de notre monnoie ; d'autres moins riches donnent du riz, du bois d'aigle ou d'aloès, des dents d'éléphant, ou des nids d'oiseau. Si cette perception étoit exacte & fidelle, les trésors du Roi seroient bientôt remplis ; mais l'avidité des exacteurs

ruine le peuple sans enrichir le Monarque ; c'est sur-tout dans les douanes qu'il est le plus trompé, quoique la perception en soit très-rigoureuse.

Parmi les grands officiers, on n'en voit point dont les fonctions répondent à celles de grand Chancelier. Chaque Ministre, dans son département, a le droit de donner des ordres, où il applique un sceau que le Roi lui a donné. Le Monarque en a un particulier, qu'il ne confie à personne ; il représente un dragon volant ; & sur celui des autres officiers sont tracées différentes figures avec de l'encre rouge. La plupart des sceaux sont gardés dans le palais du Roi par un officier chargé de prévenir tous les abus qu'on pourroit en faire. Mais malgré toutes ces précautions, on voit souvent des ordres revêtus du sceau, sans que les officiers chargés de l'apposer en aient connoissance. L'avarice, comme dans tous les Du sceau.

autres pays, trompe la prévoyance des réglemens les plus sages.

La vénalité des charges y est condamnée par la loi; & l'on y paroît convaincu que l'homme le plus opulent n'est pas le plus capable d'exercer un grand emploi. Tous ceux qui sont constitués en dignité n'en retirent aucun salaire: les suffrages de la patrie, & la satisfaction du Monarque, sont les seules récompenses de l'homme public. Le Roi gratifie quelquefois de boëtes d'or, d'éléphans, de buffles, d'armes, de terres & d'esclaves, qu'il reprend lorsque l'officier est convaincu de prévarication dans ses fonctions.

Il ne faut pas croire que malgré ce faste de désintéressement, ces ministres soient inaccessibles à la corruption. Exacteurs avares, ils abusent quelquefois de leur pouvoir pour piller avec impunité. Le magistrat qu'on punit pour avoir refusé de rendre la justice, n'est ja-

mais recherché pour avoir eu la bassesse d'extorquer des présens : tous s'engagent par des sermens à remplir scrupuleusement leurs devoirs. On leur fait boire une certaine quantité d'eau ; & pendant qu'ils l'avalent, un Talapoin prononce des imprécations contre les infracteurs de leurs engagemens.

Les Gouverneurs héréditaires portent le titre de Seigneur de la province soumise à leur administration. Les Rois ont tenté plusieurs fois de restreindre leur pouvoir, en leur substituant des Gouverneurs par commission ; mais leurs tentatives n'ont point eu un plein succès. Il reste encore plusieurs de ces Gouverneurs héréditaires, qui s'arrogent un pouvoir indépendant dans leurs provinces ; & moins sujets que rivaux de leur maître, ils exigent des droits sur tous les vaisseaux. On est obligé à Tennasserim, & sur-tout sur les frontieres, de leur payer huit pour

cent. L'étranger n'eſt pas le ſeul qui ſoit accablé de leurs exactions. Les peuples gémiſſent également ſous le joug de ces tyrans ſubalternes.



CHAPITRE V.

De la Légiſlation civile & criminelle.

IL n'y a point de peuple qui ait une auſſi grande idée de ſa légiſlation que les Siamois; & quand ils caractériſent les nations d'Europe, ils ont coutume de dire: » Le » François eſt bon pour la guerre, » l'Anglois pour la mer, l'Hol- » landois pour le commerce; mais » tous nous ſont inférieurs dans le » grand art de gouverner.

L'idée avantageuſe qu'ils ont de leur police, n'eſt qu'un préjugé d'éducation. Ce royaume a pluſieurs vices inhérens à ſa conſtitution. La dignité de grand Prince eſt une ſource renaiſſante de troubles & de confuſion. Celui qui en eſt revêtu eſt l'héritier préſomptif de la couronne, ſoit qu'il ſoit fils ou frere du Monarque régnant. Son autorité trop étendue peut cauſer à chaque inſtant une révolution

Des vices du gouvernement.

dans l'Etat. Son palais est une forteresse garnie de canons. Tous ceux qui sont consacrés à son service ne reçoivent des ordres que de lui. Il décide à son gré de leur fortune; mais il n'a aucun droit sur leur vie. Son pouvoir est plus respecté que celui du Monarque, parce qu'étant destiné à être un jour le maître, il pourra alors récompenser & punir. Les yeux contemplent avec plus de complaisance l'astre naissant, que celui dont la clarté est prête à s'éteindre. Soit que le Roi aille à la chasse, ou que ses affaires l'obligent de s'éloigner de la capitale, c'est le grand Prince, en son absence, qui est chargé de l'administration publique; tous ses ordres sont exécutés aussi religieusement que s'ils étoient émanés du trône. Ce partage du pouvoir suprême ouvre la porte à de grands abus; & tout Etat où il y a deux puissances rivales, est appuyé sur des fondemens incertains & chancelans. La justice est nécef-

fairement mal adminiſtrée chez les peuples Aſiatiques, où les deſpotes ſe repoſent de ce ſoin ſur des ſubalternes intéreſſés à lui déguiſer la vérité; & trop ſouvent ces Monarques indolens réglent leur choix ſur le goût d'une femme favorite, qui éleve aux dignités le plus aimable, & rarement le plus digne.

Les Siamois n'ont point d'écoles où l'on enſeigne le droit public. Les grands officiers s'inſtruiſent de leurs devoirs dans l'exercice de leurs emplois; & lorſqu'on les éleve à une dignité, on inſere dans leurs patentes la liſte de leurs obligations. C'eſt ainſi qu'on leur fait connoître l'étendue & les bornes de leur devoir. On ſent que le légiſlateur n'ayant pu prévoir tous les cas, le miniſtre de la loi peut y donner des interprétations arbitraires, & ſe vendre à qui ſait mieux le payer.

Des audiences du Roi.

Le Monarque donne chaque jour deux audiences: Celle du matin, qui eſt la grande, dure deux ou

trois heures : il eſt fort exact à s'y trouver, accompagné des officiers qui ont ſa confiance. C'eſt là qu'on fait le rapport de toutes les affaires litigieuſes du royaume ; & le dernier des citoyens a le privilége de comparoître à ce tribunal. Tous les placets préſentés aux Miniſtres lui ſont fidélement remis ; & ſi l'on avoit la témérité d'en ſouſtraire quelqu'un, le prévaricateur ſeroit ſévérement puni de ſon infidélité. C'eſt dans ces audiences qu'il confirme les arrêts de mort prononcés dans les tribunaux inférieurs contre les coupables ; & perſonne n'eſt exécuté qu'après qu'il en a prononcé l'arrêt.

Quand les affaires ſont embarraſſantes, & qu'il craint, en prononçant, de ſe charger de la haine publique, il ordonne de conſulter la loi, pour connoître ce qu'elle preſcrit ſur la queſtion agitée. Six Bramas & autant de Siamois, qui ſont les dépoſitaires des loix, y cherchent un cas ſemblable à celui

qu'on doit juger ; & en conséquence des anciens usages, prononce conformément à la loi : mais moins févere qu'elle, il adoucit toujours la peine du coupable. C'est ainsi que le despote se dépouillant de son pouvoir, n'est plus que le ministre de la loi, qui seul absout ou punit.

Dans chaque tribunal, il n'y a qu'un Magistrat qui préside à la distribution de la justice ; mais avant de juger, il lui est prescrit de consulter plusieurs officiers versés dans la connoissance des loix : sa vigilance ne s'étend pas seulement sur la police du citoyen pacifique ; tout le militaire est de son ressort : c'est ainsi que ministre de la loi & dépositaire de la force, il se soustrait quelquefois à l'obéissance de son Roi, & établit une domination indépendante.

Le droit public est consigné dans trois livres, qui renferment les anciennes constitutions de l'Etat ; le premier contient tous les devoirs

des officiers, & indique les limites de leur pouvoir; le second est un recueil des anciennes constitutions qu'on consulte dans les questions épineuses; le troisiéme renferme les réglemens des derniers Rois, & tout ce qui a été pratiqué dans les premiers temps a force de loi. C'est ainsi que les abus sont consacrés par leur antiquité.

L'on inflige des châtimens à celui qui perd un procès civil, parce qu'on suppose qu'il n'a intenté une action que pour envahir par artifice les possessions de son adversaire. Les tribunaux ne retentissent jamais de la voix insidieuse des orateurs, malheureusement habiles pour cacher la difformité du mensonge sous les livrées de la vérité. Tout s'y discute par écrit, & les raisons doivent être exposées avec candeur & simplicité. Le demandeur présente une requête au Roi, ou au Ministre qui préside à l'examen de son affaire, & l'on a soin d'en compter tous les mots & toutes

les lignes pour prévenir toute altération. On ne doit rien énoncer que de vrai, & qu'on ne soit en état de prouver. Il n'y a point de pays au monde où la mauvaise foi soit si féconde en ressources. On y trouve des hommes, blanchis dans la chicane, qui ont la dextérité de donner aux affaires les plus décriées une tournure favorable : ils se font largement payer de leur adresse à défigurer la vérité.

Dès que la requête est présentée, on ordonne l'instruction du procès, & l'accusé est obligé de répondre. Les parties sont assujetties à donner une caution ; & celui qui craint que son adversaire n'emprunte l'artifice de quelque chicaneur, peut l'obliger de demeurer jour & nuit dans la salle où l'on rend la justice, d'y manger & d'y dormir jusqu'à la définition de la querelle ; mais il est obligé de se soumettre à l'obligation qu'il impose : cet usage doit couper la racine à bien des chicanes.

Le premier ſoin du juge eſt d'exiger ſon ſalaire, & de faire payer le travail de ſon ſecrétaire; par ce moyen, il n'a plus d'intérêt de traîner l'affaire en longueur. Au contraire, plus il eſt prompt à la terminer, plus il abrége ſon travail. Au jour aſſigné, les parties comparoiſſent; & avant d'écouter leurs raiſons, le juge les invite à un accommodement: rarement ſon éloquence eſt aſſez perſuaſive pour diſſiper leur humeur litigieuſe. Quand l'accuſateur a formé ſa demande, & que l'accuſé a fait ſes réponſes, le juge les interroge, & ils doivent répondre avec netteté & préciſion. On doit ſimplement dire, *cela eſt vrai, cela eſt faux; je le ſais*, ou *je l'ignore*. Il eſt certains cas extraordinaires où le pere peut répondre pour le fils, & le fils pour le pere; l'oncle pour le neveu, & l'époux pour ſa femme. Le laconiſme qu'on exige dans les réponſes a de grands abus; il arrive ſouvent qu'une partie de l'interrogation eſt vraie, &

l'autre fausse; & comme la réponse doit être ou absolument négative, ou absolument affirmative, le plaideur qui a la meilleure cause prononce quelquefois contre lui-même.

On fait souvent entendre des témoins, & rarement les témoignages sont faux; sur-tout lorsqu'on a la précaution de faire prêter serment aux témoins, selon les usages consacrés. On leur fait lire la formule du serment; car si le juge veut la lire lui-même, le témoin ne se croit point engagé à dire la vérité: la formule en est assez longue. La loi ordonne que les Chrétiens le prêtent à la porte de leurs temples, & les Mahométans à la porte de leurs mosquées, & dans les termes qui sont en usage parmi eux.

Quand les témoins ont été entendus, & que les instructions sont achevées, le juge appelle les parties, qu'il exhorte une seconde fois à s'accommoder; & lorsqu'elles s'opiniâtrent à demander une déci-

ſion, on prononce la ſentence. On peut appeler de ce tribunal au Miniſtre qui a le département de la province, & au Monarque lui-même, qui adoucit toujours la rigueur de la ſentence; mais ce n'eſt que dans des cas importans qu'on obtient le privilége d'être jugé par le Roi.

La juſtice veille ſans ceſſe à la pureté des mœurs; & les foibleſſes tolérées chez les peuples policés, & ſouvent ennoblies par d'illuſtres exemples, y ſont punies comme les crimes. Les lieux publics y ſont ſévérement proſcrits; & la loi ordonne la deſtruction des maiſons qui ſervent à la proſtitution. On n'y voit point de ces femmes effrontées qui font un trafic public de leurs charmes, & qui provoquent dans les places publiques la jeuneſſe imprudente, ou le vieillard blanchi dans la débauche. Lorſqu'une femme impudique eſt convaincue de proſtitution, on la promene toute nue dans la ville; ſon

corps est parsemé de taches blanches; on porte devant elle une cloche pour avertir le public des désordres de sa vie, & pour en inspirer l'horreur à celles qui auroient du penchant à l'imiter. Ce n'est pas qu'il n'y ait des débauches secrettes; & quiconque est assez riche pour entretenir une femme, n'est jamais inquiété par la loi, qui regarde ce concubinage comme une union conjugale que les deux parties peuvent rompre à leur gré.

Les Siamois, doux & humains dans le commerce ordinaire de la vie, deviennent cruels & féroces envers ceux qu'ils condamnent à mort. Le crime d'irréligion est puni par un supplice qui fait frémir l'humanité. On prépare une forge comme pour échauffer du fer; le visage du profanateur est appuyé sur le foyer, sa tête sur les charbons, qui ne sont point encore allumés; tout son corps est attaché par des chaînes qui l'empêchent de remuer. Quand le juge a donné le signal,

on fait jouer deux soufflets qui embrasent ce charbon, pour consumer peu à peu la tête du criminel.

Le supplice dont on punit les assassins inspire de l'horreur aux plus insensibles. On fait coucher le coupable sur le ventre, & après l'avoir bien lié, on lui fait entrer à coups de massue un pieu de bois dans le fondement, & on le chasse jusqu'à ce qu'il ressorte par l'estomac ou par les épaules; ensuite on dresse ce pieu, & on le plante dans la terre. Il arrive souvent que le patient meurt dans le supplice; mais aussi ce pieu passe quelquefois dans le corps sans offenser les parties nobles; & alors le malheureux éprouve pendant plusieurs heures les tourmens les plus horribles.

Les moyens faciles de subsister y font regarder le vol comme le plus affreux des crimes, & comme la marque d'une ame vile & flétrie.

Du larcin. Ainsi quiconque est convaincu de larcin, est aussi-tôt abandonné de

sa famille & de ses amis, parce qu'on rougit d'appartenir à l'ennemi commun de la société. Cette aversion pour le vol est poussée jusqu'au scrupule minutieux. Ceux qui se piquent d'une vertu exacte & rigide, ne ramassent jamais les choses perdues. Il semble qu'ils aient adopté cette maxime de Platon: *Ce que tu n'as pas mis quelque part, ne l'en ôte point.*

Quand les fautes ne sont point assez graves pour mériter la mort, ou que le Roi veut faire grace de la vie, le coupable est condamné à couper l'herbe pour les éléphans. Les enfans sont enveloppés dans la condamnation de leur pere; & après qu'ils ont fourni la tâche qui leur est prescrite, ils emploient le temps qui leur reste à gagner leur vie. Les grands officiers convaincus de malversation, sont ordinairement condamnés à ce châtiment, qui est plus dur pour eux que pour l'homme vulgaire, qui n'a jamais qu'une tâche à fournir; au lieu qu'un

grand condamné à cette peine, est obligé de pourvoir à la subsistance de plusieurs éléphans; & comme il paye cherement des mercenaires pour couper l'herbe, cette dépense épuise les richesses qu'il a accumulées par les exactions dont on le punit; & s'il ne remplit point sa tâche, on le frappe de verges jusqu'à ce que sa peau se détache de ses os.

Il est un autre châtiment qui ne peut être infligé que par un ordre exprès du Monarque: il consiste en plusieurs incisions qu'on fait à la tête, & le nombre en est toujours marqué. Dès que le coupable s'est mis à genoux, on lui coupe les cheveux, ce qui est le plus grand des opprobres; ensuite l'exécuteur prend un coutelas, & fait autant d'incisions que le Roi en ordonne. Les criminels condamnés à mort sont promenés, chargés de fers, autour de la ville dans un bateau, où un homme frappe de temps en temps sur une plaque de

cuivre; enſuite il annonce à haute voix pourquoi le coupable eſt condamné; ce qui tient lieu de la ſentence qu'on crie parmi nous.

Ceux qu'on punit ſans leur infliger la peine de mort, ſont expoſés dans le marché aux yeux du public; c'eſt à peu près la même peine que le pilori en France. Les frais de la juſtice ſont ſi ruineux, que les châtimens dont on ne meurt pas, épuiſent la fortune de ceux qui les ont ſoufferts. Il n'eſt point de coup qui ne coûte au moins quarante ſous, ſans compter ce que l'on donne à l'exécuteur pour l'engager à tempérer la violence de ſon bras. Les piqûres ſur la tête ſont les plus cheres; chacune paye huit livres de droit dans toutes les procédures, ſoit civiles ou criminelles. Au défaut de preuves écrites ou teſtimoniales, on a recours aux épreuves du feu ou de l'eau; mais il n'y a jamais que l'accuſé qui les ſubiſſe: & quand dans l'épreuve du feu il ſort ſans avoir les pieds

brûlés, il eſt auſſi-tôt abſous. On creuſe une foſſe large de deux pieds, & longue de huit; on plante aux deux extrémités des piquets de diſtance en diſtance pour ſoutenir une corde à hauteur d'appui. Il eſt défendu à celui qui doit ſubir l'épreuve de marcher pendant pluſieurs jours, afin que les pieds amollis reçoivent plus facilement l'impreſſion du feu. Au jour marqué, on remplit cette foſſe de charbons ardens, & l'accuſé marche trois fois deſſus; après quoi on le reconduit à la ſalle de juſtice, où ſes pieds ſont examinés; & s'il ne ſe trouve aucune brûlure, il eſt renvoyé triomphant. Les Siamois ſont perſuadés que ce moyen eſt infaillible pour diſcerner l'innocent du coupable.

L'épreuve de l'eau n'eſt pas ſi rigoureuſe. L'accuſateur & l'accuſé y ſont également ſoumis. On plante dans la riviere deux colonnes diſtantes l'une de l'autre de ſix à ſept pieds. Les deux champions ſe laiſ-

ſent gliſſer chacun du haut de leur colonne au fond de l'eau; & celui qui y reſte le plus long-temps, eſt déclaré innocent; car, diſent les Siamois, les diables tourmentent ſous l'eau le coupable, ce qui l'invite à s'élever ſur la ſuperficie; au lieu que l'autre qui n'a rien à redouter de cet ennemi, ne doit point avoir le même empreſſement de reparoître.

Il eſt encore une autre épreuve où les Prêtres préſident. Ils donnent au délateur & à l'accuſé des pilules qui les provoquent au vomiſſement; & celui qui les rend le dernier, eſt cenſé innocent. Cette épreuve eſt accompagnée de beaucoup de cérémonies ſuperſtitieuſes, pendant leſquelles le Talapoin prononce des imprécations contre le prévaricateur. C'eſt pour ſe ménager une reſſource dans le crime, que tous les Siamois, dès leur plus tendre jeuneſſe, ſe familiariſent avec le feu, dont le poids du corps diminue l'action, ſur-tout chez des

peuples dont la plante des pieds eſt endurcie par l'habitude de marcher les pieds nuds.

Loi rigoureuſe.

La légiſlation, pour prévenir les crimes, a impoſé pluſieurs obligations qui confondent l'innocent avec le coupable. Quand on trouve un cadavre, on étend des cordes de cent toiſes en cent toiſes dans les lieux où l'aſſaſſinat a été commis. Tous les habitans renfermés dans cette enceinte, payent une amende proportionnée à la proximité du lieu du délit. Cette loi, qui a ſes abus, a auſſi ſes avantages. Les citoyens veillent à leur défenſe réciproque, & les routes ſont plus ſûres. Le vol que pluſieurs nations puniſſent de mort, eſt réparé en payant le double de ce qui a été pris, & le juge entre en partage de la reſtitution.



CHAPITRE

CHAPITRE VI.

Des amusemens & des spectacles.

Des exercices du corps.

LES exercices du corps sont regardés chez les Siamois comme des fatigues qui ne conviennent qu'à des esclaves, & non comme un moyen de donner au corps des graces, & aux membres de la flexibilité. L'art de dresser un cheval est absolument ignoré. Tous les Siamois marchent avec peine, & leurs jarrets sont toujours engourdis, parce qu'ils sont dans l'habitude de les tenir pliés; & s'ils vont dans leurs jardins, c'est moins pour s'y promener que pour y respirer le parfum des fleurs, & la fraîcheur des eaux. Cette inertie où ils se condamnent, devroit être le germe d'une infinité de maladies; mais la chaleur du climat cause assez de dissipation pour exterminer les humeurs vicieuses. Par une contradiction singuliere, ces hommes crou-

piſſant dans une éternelle inaction, ſont auſſi infatigables qu'adroits à manier la rame, qui épuiſe les forces des peuples les plus robuſtes.

Il eſt ſurprenant que dans toute l'Inde l'enfance ait les mêmes amuſemens qu'en Europe. On a peine à concevoir comment des jeux qui ne ſont point inſpirés par la nature, ont été établis chez des peuples qui n'ont jamais eu de relation entr'eux. Les enfans de Paris, comme ceux de Siam, s'amuſent aux jeux des barres, de la toupie & du ballon. Le cerf-volant eſt un divertiſſement que tous les Rois de l'Inde procurent à leurs ſujets. On y attache des lanternes, qui brillent au milieu des ténèbres, & cette clarté ſupplée à l'abſence du flambeau du monde. On y attache une piéce d'or que le peuple s'empreſſe de ſaiſir lorſque la corde vient à ſe rompre. Cet amuſement paroît ſi noble, qu'il n'y a que les premiers officiers qui aient le droit d'en tenir le cordon.

Ce pays a des ſpectacles & des divertiſſemens qui lui ſont communs avec toutes les nations éclairées du flambeau des arts. Quoique la nature ait refuſé aux Siamois l'organe d'une voix agréable, le chant eſt leur paſſion dominante ; & depuis l'origine de leur monarchie, les audiences que le Monarque donne aux Ambaſſadeurs, ſe paſſent en chantant. Dans les fêtes nouvelles, tout retentit de chanſons déja connues, ou d'impromptus, qui ſont des armes dont ſe ſervent les Auteurs pour livrer des combats d'eſprit. Ils ne ſe rendent au temple qu'en chantant. Toutes les fois qu'ils ſe promenent dans leurs ballons, les hommes & les femmes mêlent leur voix, & forment un concert qui inſpire une gaieté naïve. Les Européens y prennent beaucoup de plaiſir. Ils n'ont ni tremblemens ni cadences. L'uſage de la note leur eſt inconnu ; ils chantent ſans principe & ſans méthode. Ceux qui ſe promenent

dans des ballons, attaquent par des couplets tous les paſſans, qui ne manquent jamais de répliquer ſur le même ton. Dans la cérémonie où ils lavent leurs idoles, pluſieurs familles ſe raſſemblent, & ſe rendent en chantant à la pagode; tous forment un concert pendant tout le temps que dure la cérémonie; & c'eſt encore en chantant qu'ils retournent dans leurs maiſons. Enfin cette paſſion impérieuſe eſt ſi générale, que les premiers Miſſionnaires mirent en chanſons latines les régles du rudiment, pour mieux les graver dans la mémoire de leurs diſciples, & ce moyen eut le plus heureux ſuccès. Ils ont des piéces de muſique qu'ils chantent en pluſieurs parties, & qu'ils exécutent avec la plus grande préciſion: les femmes font quelquefois la baſſe. Ces ſortes de concerts auroient leur agrément, ſi leurs inſtrumens rauques & diſcordans ne rendoient des ſons trop forts, qui troublent l'harmonie.

Les enfans bondissent de joie, quand ils entendent le bruit du tambour ou le son du hautbois; ils ont une espece de violon & de basse de viole qu'ils défigurent pour les rendre plus aigres. Leurs violons sont à trois cordes, & leurs hautbois sont bien éloignés de la douceur des nôtres. Le crocodile est un morceau de bois creusé, & sur le dos duquel il y a des cordes qui rendent le même son que notre psaltérion. Ils ont deux especes de tambours qui ressemblent assez à nos tambours de basque, & ils frappent sur des bassins de cuivre, qui sont plus bruyans qu'harmonieux. Il n'y a point de maître Luthier; chacun fait ses instrumens suivant son goût; la souplesse naturelle de leurs doigts les rend bientôt habiles dans l'art de s'en servir.

L'orgue est l'instrument favori, parce que c'est celui qui fait le plus de bruit; & pour avoir le plaisir de l'entendre, ils se rendent avec empressement dans l'église des Chré-

tiens. Plusieurs, par la seule habitude de l'entendre, ont appris sans maître l'art de le toucher. Tous les instrumens d'Europe affectent agréablement leur organe; mais le plus bruyant obtient toujours la préférence : tels sont les hautbois, les tambours, les trompettes & les fifres. Tous les instrumens où l'on joue plusieurs parties, ne sont point de leur goût, parce qu'ils n'aiment pas le difficile; ainsi ils affectent une indifférence dédaigneuse pour le claveslin, la harpe, &c. La passion des Siamois pour le chant, doit leur inspirer du goût pour les représentations théâtrales. Tous les arts agréables sont liés par une chaîne qui les attache ensemble. Quoique le spectacle soit fort fréquenté, la profession de comédien n'en est pas moins ignoble & abjecte : quiconque l'a exercée, est flétri par la loi. Elle imprime une tache indélébile que l'éclat des richesses ou de la faveur ne peut déguiser. Ainsi l'on voit que

Du spectacle.

l'anathême prononcé parmi nous sur cette profession, n'est point dirigé par un préjugé national, puisque le Grec & le Barbare y attachent également une idée d'opprobre. Les femmes ne montent jamais sur le théâtre; ce sont les hommes qui jouent leurs rôles: on croiroit blesser la décence de leur sexe, si on les exposoit aux regards du public. Leurs tragédies ne sont que l'exposition des faits, ou plutôt des fables consacrées par la crédulité du vulgaire. Leurs comédies sont la censure des moeurs & le tableau des ridicules, & l'on y censure avec impunité les malversations des hommes en place, qui prennent le parti d'en rire comme les autres. L'on interdit aux femmes la profession du théâtre; & par une contradiction qu'on ne peut expliquer, il y a des danseuses de profession, auxquelles la loi n'imprime aucune flétrissure. Quoiqu'elles ne soient pas aussi multipliées à Siam que parmi les autres nations des Indes, il n'y

Des danseuses.

a point de gouverneurs & de grands officiers qui n'en aient à leurs gages; & toutes les fois qu'ils donnent une fête, ils ne manquent pas de faire briller leurs talens pour engager les étrangers à leur faire un présent. On a inventé depuis quelques années une danse qui est fort accueillie : elle est exécutée par une troupe de jeunes gens de dix à douze ans, qui forment un rond, & dont tous les mouvemens sont dirigés par le son des instrumens. On leur attache aux cuisses des aîles, & ils portent sur le derriere une queue de coq, qui sont autant de symboles de leur agilité.

Les ballets sont composés de plusieurs entrées. Les danseurs toujours masqués représentent ou un combat ou une chasse; plus leurs postures sont extravagantes, plus ils sont applaudis. Quand la danse est une image de la guerre, tous les acteurs sont armés, & ces hommes sans courage inspirent l'effroi par leurs contorsions. Toutes les

fois qu'on brûle le corps d'un ministre & d'un grand, on dresse un théâtre sur le bord de l'eau, où les acteurs paroissent avec les habits qui conviennent à leur rôle; & pendant trois jours ils ne quittent point la scène, depuis huit heures du matin jusqu'à sept du soir.

Les marionnettes, beaucoup plus hardies que celles d'Europe, ne craignent point de se montrer à la clarté du jour, pour éblouir par leurs prestiges. Les cordes qui les font mouvoir sont dans l'intérieur de la figure, & celui qui en dirige les ressorts est caché sous le théâtre : ainsi tout favorise l'illusion. Quand une famille s'assemble pour danser, chacun se tient assis. On n'y voit point ces développemens de bras proscrits par la nature, ni ces mouvemens de pieds, qui sont plutôt l'image du délire & de la fureur, que l'expression du sentiment. Les bouffonneries les plus grossieres sont reçues avec plaisir,

Des marionnettes.

lorſqu'elles ſont mêlées d'obſcénités. Tous ces amuſemens ne ſont pas fort diſpendieux ; c'eſt le Roi ou les grands qui en font la dépenſe. Tous les gens graves s'abſtiennent d'y boire & d'y manger ; mais ſi la tempérance préſide dans ces aſſemblées, la licence des propos eſt bien capable d'altérer les mœurs. Les Siamois n'ont point appris à rougir des paroles obſcènes : c'eſt pourquoi les Talapoins ne paroiſſent jamais dans ces fêtes, parce qu'étant conſacrés au célibat, ils doivent être plus réſervés, & s'abſtenir d'entendre des choſes qui pourroient remplir leur cœur de feux impurs.

On y voit auſſi des lutteurs, qui au lieu de l'ancien gantelet ſe garniſſent la main de cordes. La ſcène eſt rarement enſanglantée. Les athlètes ne combattent qu'à coups de coude ou de poing. La courſe des boeufs ſupplée à celle des chevaux, ſi fort goûtée chez pluſieurs nations. Deux boeufs attelés à une

charrue s'élancent contre deux autres également attelés : on les instruit pour cet exercice. Les grands & les riches font des paris considérables pour les boeufs qu'ils ont dressés.

La passion du jeu est portée à l'excès ; & lorsque cette fureur a englouti la fortune d'un Siamois, il vend jusqu'à ses femmes & ses enfans. Les échecs & le trictrac sont les jeux favoris ; mais on n'y joue point aux cartes. Les combats de coqs attirent la multitude. Comme l'arêne est toujours ensanglantée par la mort d'un des champions, les Prêtres qui admettent la métempsycose prononcent des anathêmes contre cet amusement ; & ils sont dans une vive persuasion que celui qui expose son coq à la mort, sera frappé de verges de fer dans l'autre vie.

Du tabac.

Tous les peuples paresseux ont l'habitude de fumer. Cette ressource les fait tomber dans une ivresse qui

les débarrasse du poids de leur inutilité. Les femmes de Siam sont aussi livrées que les hommes à cette passion de fumer, & le plus fort tabac leur paroît toujours le plus délicieux.



CHAPITRE VII.

Des Arts & des Sciences.

L'ENGOURDISSEMENT du corps des Siamois semble se communiquer à leur esprit; & comme ils craignent d'agir, ils évitent la fatigue de penser. Les arts y languissent dans une éternelle enfance. Celui qui sait lire, écrire & calculer, usurpe le titre de savant. L'éducation abandonne l'esprit à l'erreur, & ne lui fournit aucunes armes pour triompher du sophisme captieux & de l'éloquence insidieuse. Enfin on n'y trouve point de maître dans le grand art de raisonner.

Les Siamois ont une imagination vive & facile; leurs objections sont justes, & leurs reparties saillantes. Leur esprit n'a besoin que de culture; & si la paresse qu'inspire le climat, n'étoit un obstacle à son essor, on verroit briller les

flambeau des arts & des sciences dans un pays d'où l'on ne voit sortir que de foibles étincelles. Tout le monde y naît poëte; mais ceux qu'on décore de ce nom, semblent dominés par une imagination vagabonde, qui ne connoît ni la décence des régles, ni le frein de l'art. Tous les Orientaux vantés par la richesse de l'expression & des images, confondent l'outré avec le sublime, & le bizarre extravagant leur plaît davantage que l'expression naïve de la nature. La Langue des Siamois n'étant composée que de monosyllabes & de diphtongues rocailleuses, ne doit pas être fort harmonieuse. Leurs vers historiques & moraux empruntent toujours le secours de la musique, qui en fait disparoître les taches.

De la poësie.

De l'éloquence.

L'éloquence plus captive que la poësie, a fait moins de progrès; & quoique cet art emprunte ses couleurs de l'imagination, il est toujours assujetti à des régles qui

répriment ses écarts. Les livres les plus estimés par la beauté du style, ne renferment que des sentences coupées, qui toutes à la vérité sont image. Les Talapoins lisent le texte sacré, & l'expliquent simplement au peuple; & comme leur but n'est que d'éclairer l'esprit, ils n'emploient ni la véhémence de la parole, ni le secours des mouvemens, pour subjuguer & attendrir le coeur. Les plaideurs n'empruntent jamais l'organe des avocats, qui pourroient éblouir les juges par des raisonnemens spécieux, & prêter des armes au coupable pour triompher de l'innocence. Les complimens de société y sont simples, & toujours les mêmes. Le courtisan & le vulgaire se servent des mêmes termes, & l'on n'y connoît point ce jargon entortillé que l'ignorance admire à mesure qu'il s'éloigne de la nature.

La philosophie des Siamois ne s'est point élevée vers le Ciel pour y contempler les globes flottans

dans l'immenſité; c'eſt ſur la terre qu'ils l'ont tenue captive pour la faire ſervir à leurs beſoins, & non pour ſatisfaire une curioſité orgueilleuſe & ſtérile. L'aſtronomie ne leur a point ſervi à perfectionner la navigation; ils ne l'ont cultivée que pour tirer des horoſcopes; & cette ſcience deſtinée à éclairer la marche des hommes errans ſur le globe, les a précipités dans les ténèbres de la ſuperſtition. Ce fut du célèbre Caſſini qu'ils apprirent à trouver par un calcul le lieu du ſoleil & de la lune. S'ils étoient capables d'application, & ſur-tout de ſuivre le fil d'un long raiſonnement, ils excelleroient dans toutes les parties des mathématiques; mais leur imagination trop vive, quoique nette, s'éteint auſſi-tôt qu'elle eſt allumée, & rarement ils embraſſent le principe & la conſéquence.

L'arithmétique eſt la ſcience la plus cultivée, parce qu'elle eſt la plus utile à un peuple commerçant.

Elle a dix caracteres, dont le zéro a la même figure & la même valeur que le nôtre. Ils se servent comme nous de la plume pour compter. L'habitude de calculer leur fait résoudre sur le champ les problêmes les plus difficiles ; mais ce qu'ils ne peuvent saisir dès le premier moment, ne peut être expliqué à force de réflexion. Leur esprit paresseux se rebute, & refuse de se replier sur le même objet. Ce vice est inhérent à la trempe d'esprit & de corps de tous les habitans des pays chauds.

De la médecine.

L'art de guérir n'est fondé que sur l'expérience. Les remedes qui ont sauvé un malade sont regardés comme infaillibles pour guérir tous les autres. Toutes leurs recettes ne sont que des traditions de leurs ancêtres, que chaque famille conserve avec soin. On n'a point d'égard aux différens symptômes, ni aux différens tempéramens. On fait prix avec le méde-

cin, qui s'engage à guérir le malade moyennant une certaine somme, qu'on est dispensé de lui payer s'il ne réussit pas. Sa réputation n'est jamais compromise; & quand le mal est rebelle aux remedes, la superstition est ingénieuse à justifier les méthodes défectueuses, & l'on attribue la mort à la puissance des maléfices. C'est de la Chine qu'on tire les médecins les plus estimés. La tempérance naturelle des Siamois supplée à l'incapacité des médecins, & à l'insuffisance de leurs méthodes. Les maladies y sont aussi multipliées; mais elles ne sont pas aussi meurtrieres. L'air dans les pays marécageux y cause beaucoup de fluxions & d'abcès. Toutes les infirmités produites par les humeurs froides, y sont fort rares. La petite vérole est le fléau le plus terrible; & malgré ses ravages, on y dédaigne les bienfaits de l'inoculation. Les maladies causées par l'incontinence y ont été

long-temps inconnues : c'eſt un préſent funeſte qu'ils ont reçu des Européens corrupteurs.

De l'anatomie & de la chirurgie.

L'anatomie & la chirurgie y ſont fort imparfaites. On emploie les mains des étrangers pour les saignées, les trépans & toutes les opérations chirurgicales. Ils ſe font un ſcrupule religieux d'ouvrir les cadavres, & même le corps des animaux : il eſt vrai que les Talapoins s'affranchiſſent de ce ſcrupule ; & quand on a brûlé les corps, ils y cherchent certaines piéces de chair dont ils ſe ſervent pour faire des ſortilèges.

Il faudroit connoître la qualité du climat, pour être en droit d'approuver ou de cenſurer leur méthode de guérir. Leur premiere opération eſt de faire fouler aux pieds le malade étendu par terre ; parce qu'ils ſont perſuadés qu'en amolliſſant le corps, ils donnent une iſſue aux humeurs viciées. Ils uſent de ce remede violent ſur les femmes enceintes, pour leur procurer

un accouchement moins laborieux. Ils ont plusieurs pratiques usitées parmi nous, telles que la saignée, les ventouses, les sangsues, les purgatifs, les minéraux & les simples. Tout remede rafraîchissant leur paroît meurtrier, par la persuasion où ils sont que la chaleur est un principe de vie. Ils proscrivent les bouillons de viande, parce qu'ils relâchent trop l'estomac. Le malade est assujetti à une diette si rigoureuse, qu'un Européen qui s'y soumettroit seroit bientôt épuisé. Ils se baignent dans la fiévre, & dans toutes les autres maladies. La chair de porc, si dédaignée dans tout l'Orient, est d'un grand usage dans les convalescences. Les Européens leur ont appris les vertus du quinquina, & de plusieurs plantes & végétaux qu'ils emploient avec succès.

De la chimie.

L'imposture y a introduit la chimie ; mais cette science qui découvre les véritables richesses de la nature, n'est cultivée que par des

fripons, qui mettent à contribution la crédulité des imbécilles. Beaucoup de Siamois dissipent leur fortune dans la recherche séduisante de la pierre philosophale.

Les arts agréables y sont ignorés, ou du moins ils y languissent imparfaits & dédaignés. On n'y fabrique aucune étoffe de soie. La simplicité de leurs moeurs & leur aversion pour le luxe, les rendent indifférens à tous ces ameublemens & parures qui sont l'objet de nos complaisances. Leurs toiles de coton ne sont point recherchées, parce que les couleurs en sont sans éclat.

Leur architecture est grossiere, & les statues qu'on voit dans leurs temples, sont sans proportion & sans élégance. Quoiqu'ils possedent le secret de faire de la brique, & que leur ciment soit excellent, leurs édifices s'écroulent aussi-tôt qu'ils sont élevés, parce qu'ils n'ont point l'habitude de creuser des fondemens pour assurer leur maçonnerie, qui

par là deviendroit fort solide.

On n'y trouve point de peintres assujettis aux régles de l'art. On ne peint que des monstres & des chimeres. La difficulté vaincue leur plaît, & ils ne trouvent aucun mérite à imiter la nature. Plus les figures qu'ils tracent sont bizarres, plus on applaudit à l'adresse de l'artiste; & c'est par des compositions de fantaisie qu'on usurpe le titre de génie créateur. Quoiqu'en général tous les arts n'y enfantent que des monstres, l'orfévrerie y produit des chefs-d'œuvres, & l'on en tire des ouvrages de filigranes & des piéces damasquinées, qui font honneur à l'industrie de l'artiste. Quoiqu'ils possedent le secret de fondre les métaux, & de les couler dans des moules, ils n'emploient que du fer cru, & ils n'ont point l'art de le façonner dans la forge. L'horlogerie imparfaite n'a inventé que des moyens incertains pour diviser le temps; on n'y voit point d'horloges à roues: c'est avec un

vase où l'eau entre par un trou, qu'on distingue les heures ; & chaque fois qu'elles se succédent, des hommes gagés frappent sur des bassins de cuivre, pour avertir qu'un nouveau temps succéde à celui qui n'est plus.

C'est sur-tout à battre l'or, & à le réduire en feuilles très-minces, que les Siamois font éclater leur industrie. Le Roi n'écrit jamais aux autres Souverains que sur ces sortes de feuilles. Ils les appliquent sur les statues & sur leurs meubles les plus précieux, sur la garde des sabres & des poignards ; & l'œil trompé par les prestiges de l'art, croit que tous ces ouvrages sont d'or massif. On y trouve d'habiles menuisiers, qui, sans employer le fer ni les cloux, réussissent parfaitement dans l'assemblage des parties. Quoique leurs figures n'aient ni proportion ni élégance, ils ont des broderies qui sont fort recherchées, plutôt par la vivacité des couleurs, que par la régularité des

desseins. La pêche est l'occupation du peuple, parce qu'elle fournit plus aux besoins de la vie que tous les arts cultivés de l'Europe.

Toute la philosophie des Siamois est resserrée dans les bornes de la morale, dont les maximes sont renfermées dans des livres écrits en Langue Balie. Les devoirs de l'homme social leur ont été inspirés par la nature comme à tous les autres peuples, & l'on y est persuadé que celui qui sait ce qu'il doit à ses semblables, est toujours assez instruit.

D'habiles astronomes ont travaillé à la réforme de leur calendrier; & au défaut de tables astronomiques, ils ont choisi deux époques arbitraires, dont ils datent indifféremment.



CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

De la Religion des Siamois.

LA religion des Siamois n'est qu'un assemblage de contradictions contenues dans des livres, dont on ignore même les auteurs. Cette nation uniquement occupée du culte extérieur & de la pompe des cérémonies, laisse un libre cours aux opinions les plus absurdes. Ils reconnoissent à la vérité un Dieu; mais une idée si noble est défigurée par l'explication qu'ils en donnent. Dieu, selon eux, a eu un commencement. Ils lui contestent l'éternité, & nient sa providence; & cet être enfanté par les délires de leur imagination, a eu une origine, & n'est parvenu à la condition humaine qu'après une transmigration successive dans différens corps d'animaux.

La matiere est proprement leur Dieu, puisqu'ils lui attribuent une

existence éternelle & incorruptible. Ainsi en faisant l'aveu qu'il est un Dieu, ils ne prononcent qu'un son sans idée, & on peut les regarder comme un peuple d'athées.

La métempsycose est le principe fondamental de leur religion. Ce systême a séduit presque tous les peuples de l'Orient; & en effet c'est le plus spécieux pour des hommes charnels qui marchent sous l'empire des sens, & qui sont privés du flambeau de la révélation. L'expérience apprend que les êtres vivans sont nés du dépérissement des êtres morts; ainsi tout les invitoit à croire que la même matiere en changeant de forme & d'organisation, produisoit successivement des êtres différens. C'étoit par ces mutations tantôt nobles, tantôt abjectes, que leur débile raison s'efforçoit de justifier les maux qui affligent l'homme vertueux, & les prospérités qui sont souvent le partage d'un criminel heureux.

Les Siamois admettent plusieurs

paradis & un enfer, qu'ils représentent dans leurs temples tels que nous les peignons. Ils admettent différens degrés de béatitude & de souffrances. Ils sont persuadés que dans les trois premiers paradis on goûte toutes sortes de voluptés charnelles, & qu'on y voit régner une police à peu près semblable à celle qui préside à l'ordre public sur la terre, sans en avoir les défauts. Les plus vertueux y sont rois & magistrats. Les quatre autres paradis sont habités par des intelligences exemptes de la servitude des sens, & qui goûtent une béatitude tranquille au sein d'une innocence inaltérable.

Ils placent l'enfer au centre de la terre, & ils le divisent en huit demeures différentes. Ils supposent que les juges établis pour présider aux destinées du globe & de ses habitans, écrivent sur un grand livre les foiblesses & les péchés des hommes, & que celui dont on lit l'article, ne manque jamais d'éternuer;

& c'eſt de-là, diſent-ils, que s'eſt introduit la coutume de ſouhaiter une longue vie à ceux qui éternuent. Les peines de l'enfer n'ont qu'une durée paſſagere, & le bonheur du paradis eſt éternel. C'eſt une opinion généralement reçue, qu'après pluſieurs tranſmigrations, & après un grand nombre de bonnes œuvres, l'ame devient ſi pure & ſi parfaite, qu'elle s'éleve audeſſus de la condition mortelle; & pour prix de ſa pureté, elle ſe voit affranchie de toute tranſmigration nouvelle; & quittant pour jamais les demeures terreſtres, elle va jouir dans un ſéjour fortuné d'une félicité éternelle, qui ne conſiſte que dans l'inaction & le repos. C'eſt alors que les ames abſorbées en elles-mêmes y trouvent la ſource intariſſable d'une béatitude continue; mais ceux qui une fois plongés dans le vice, y perſéverent dans leurs différentes tranſmigrations, ſont condamnés à être détenus pour toujours dans les pri-

ſons du corps, où ils ſubiſſent des peines proportionnées à la gravité de leurs fautes. Il n'eſt pas étonnant qu'ils aient fait conſiſter la béatitude parfaite dans une immobilité inſenſible : leur pareſſe favoriſoit les progrès de ce dogme inſenſé.

La plupart de leurs préceptes religieux leur ont été preſcrits par Sommona-Kodon, qui eſt aujourd'hui la principale divinité qu'ils adorent. Son hiſtoire fabuleuſe eſt un tiſſu groſſier de ſuperſtitions révoltantes. On raconte qu'il naquit dieu par ſa propre vertu, & qu'inſtruit par lui-même immédiatement après ſa naiſſance, il pénétra dans tous les ſecrets de la nature. Sa divinité fut manifeſtée par des prodiges éclatans, qui annonçoient qu'il dirigeoit tous les reſſorts de la nature. Un jour étant aſſis ſous un arbre nommé *tompo*, il s'éleva dans les airs ſur un trône étincelant d'or & de pierreries. Les anges frappés de tant d'éclat, quitterent les De Sommona-Kodon.

demeures divines, & lui rendirent leurs adorations.

Histoire de Thevetat.

L'éclat de sa gloire excita la jalousie de son frere Thevetat, qui, soutenu d'un parti puissant, conspira sa perte, & fut le fondateur d'un nouveau culte, qui fut embrassé par des Princes & des Rois. Le monde alors fut divisé en deux factions, & les Siamois sont persuadés que les Chrétiens sont les observateurs des maximes & des cérémonies prescrites par Thevetat, qui fut précipité dans les demeures infernales, où il subit le supplice de la croix; sa tête est couronnée d'épines; son corps n'est qu'une plaie; un brasier ardent le dévore sans le consumer, & lui fait éprouver des souffrances toujours nouvelles. Les Siamois ont l'imbécillité de croire que Thevetat est le même que Jesus-Christ. Le crucifix leur paroît l'image du châtiment infligé à cet homme orgueilleux & rebelle, & c'est ce qui leur inspire tant d'aversion pour l'évangile.

A côté de la ſtatue de Sommona-Kodon on voit celles de ſes principaux diſciples. Les cloîtres qui ſont autour des temples renferment les ſimulacres de ſes officiers. On y révere encore les ſtatues de pluſieurs autres dieux ſes contemporains, ou des divinités qui l'ont précédé : il en eſt une qui a quarante braſſes.

La mémoire de Sommona-Kodon inſpire la plus grande vénération. Sa ſtatue eſt dans tous les temples, & ſes diſciples partagent tous les honneurs qu'on lui rend. Trois autres dieux avoient été adorés ſur la terre avant ſa naiſſance ; mais dès qu'il parut, leur culte fut aboli. On eſt dans l'attente d'une cinquiéme divinité, qui deſcendra dans quelques ſiécles ſur la terre pour rendre à la loi ſa premiere pureté altérée par le temps ; & qu'au moment qu'il paroîtra, Sommona-Kodon tombera dans l'oubli. On aſſure qu'auſſi-tôt qu'il eut conçu & exécuté le projet d'être

dieu, il passa pendant cinq cens ans dans le corps de différens animaux, & que dans toutes les formes qu'il prit il fut toujours le plus distingué de son espece. Etant monarque puissant, il s'immola pour le salut de ses sujets; étant singe, il délivra une ville d'un monstre horrible qui infestoit son territoire. On ajoute qu'il fit présent de sa femme à un pauvre qui lui demandoit l'aumône, & qu'il donna sa propre chair à dévorer à des animaux pressés par la faim. Après des actes multipliés de bienfaisance, il monta dans le Ciel pour y jouir d'une félicité inaltérable. Son corps fut porté sur un bucher; mais on conserva ses os, qui sont encore aujourd'hui l'objet de la vénération publique; & le peuple crédule leur attribue des vertus miraculeuses.

Il paroît que c'est des Bramas qu'ils ont emprunté leur culte & leurs cérémonies religieuses. Quelques citoyens zélés furent humi-

tiés de ce que leur nation n'avoit point produit de dieu. Ce fut pour partager cet honneur avec les autres peuples, qu'ils fabriquerent l'histoire fabuleuse de Sommona-Kodon. Ils montrent encore le lieu où il est né, & celui où son corps fut brûlé. C'est là que la superstition attire de toutes les contrées du royaume une multitude de pélerins qui viennent faire leurs offrandes, & qui avilissent la majesté de leur prétendu dieu, en disant qu'il mourut d'indigestion, pour avoir trop mangé de la chair de porc.

Si ceux qui ont écrit son histoire n'ont point eu assez de pudeur pour respecter la raison, il faut du moins convenir que sa morale annonce un législateur éclairé & soigneux d'opposer un frein à la licence des penchans. Il prescrit l'adoration d'un Dieu, & un profond respect pour ceux qui en retracent l'image par la pureté de leurs moeurs; il exige une soumis-

ſion entiere à la parole divine. Il recommande l'abſtinence du vin & de toutes les liqueurs fortes qui peuvent troubler la raiſon. Il défend de tromper & de mentir, même en badinant. Il repréſente l'adultere comme un attentat contre l'ordre ſocial. Ses préceptes, & beaucoup d'autres plus ſéveres, ne ſont que des conſeils pour arriver à la perfection; mais l'obſervation exacte en eſt preſcrite à tous les Talapoins, parce que la ſainteté de leur miniſtere exige non-ſeulement l'exemption des foibleſſes, mais encore des efforts de vertu; & une action indifférente eſt ſouvent pour eux un péché.

Des anges. La doctrine des anges eſt la même que celle de tous les peuples de l'Orient. Ils ſont perſuadés que ces intelligences céleſtes préſident à la police du monde, & que c'eſt ſur eux que Dieu ſe repoſe du ſoin de gouverner. Chaque ville, chaque empire a ſes anges protecteurs. Ils leur aſſignent pour demeures

les palais des Rois & des Princes, les salles où l'on rend la justice, les grands chemins, les forêts ténébreuses, les rivieres & les creux des arbres. Les superstitieux saluent ces demeures en passant, pour se rendre propice le génie qui y réside.

Quoiqu'ils fassent des offrandes de fleurs aux anges bienfaisans, qu'ils regardent comme les dispensateurs des biens, ils ne leur rendent pas autant d'honneur qu'aux autres, parce qu'ils sont persuadés que leur pouvoir est enchaîné pour faire le mal. C'est aux anges malfaisans qu'ils adressent leurs principales offrandes, pour appaiser leur colere par la séduction des présens. Les dévots les consultent dans les maladies qui affligent les peres & les enfans; & quoique la religion défende cette superstition, on fait ses consultations avec beaucoup d'appareil & d'éclat. Le Monarque tire un droit sur des imposteurs qui se disent les interprêtes,

Du culte qu'on leur rend.

des volontés des génies, soit pour les punir de leurs mensonges effrontés, soit pour participer au profit qu'ils retirent de la crédulité du vulgaire. Le Souverain aussi superstitieux que la multitude, les envoie quelquefois consulter; mais pour ne pas scandaliser les ministres de la religion, il emprunte un nom étranger; & c'est par cet artifice qu'il se flatte de ne pas enfreindre la loi.

Des devins. La curiosité de pénétrer dans les ténèbres de l'avenir, est une passion naturelle à tous les peuples de l'Inde. Le métier de devin est abandonné à Siam à des femmes, qui, par leurs contorsions, font croire qu'elles sont agitées d'un démon prophétique; leurs cheveux se hérissent, leur bouche distille l'écume; toutes les parties de leurs corps se gonflent & se roidissent. C'est là qu'on peut voir les ravages & les délires d'une imagination effrenée & séduite. Voici comme se pratique cette cérémonie superstitieuse.

On convient avec la pythonisse du lieu ou du jour où l'esprit est plus disposé à rendre ses oracles. On est persuadé qu'il est des lieux & des jours heureux ou funestes. On prépare ensuite une grande salle où se rendent ceux qui viennent l'interroger, & qui s'y font toujours accompagner de leurs parens & de leurs amis. Le peuple y court en foule pour être témoin du prodige qui va s'opérer. On y apporte des poules mortes, & des morceaux de poisson cru, & c'est sur-tout la tête qui est la plus efficace dans ces opérations magiques: on y sert de l'eau-de-vie de riz. La devineresse placée dans un quarré d'environ huit pieds, commence à danser au son des instrumens. Ses premiers mouvemens sont assez tranquilles; mais s'échauffant peu à peu, elle est saisie de fureurs convulsives. Alors les instrumens suivant la rapidité de ses mouvemens, rendent des sons plus bruyans & plus précipités. Enfin cette femme excédée de fati-

gue, tombe en écume, & perd toute connoissance. Quand elle a un peu repris ses esprits, elle se releve & croise les jambes; les instrumens cessent de jouer, & les assistans fixent les yeux sur elle, en gardant un religieux silence. Elle prend un ton impérieux & menaçant, boit de l'eau-de-vie, dévore avec fureur de la chair crue. Dans ce moment, celui qui la consulte se prosterne respectueusement devant elle, l'appelle *Monseigneur*, comme s'il adressoit réellement la parole au mauvais esprit; je vous prie, lui dit-il, de me révéler pourquoi mon pere & mon fils sont malades, & de m'indiquer les moyens de les guérir. Alors la pythonisse saisie d'une ivresse prophétique, répond au nom du démon qui l'inspire : » C'est moi qui ai » frappé ton pere & ton fils de ce » fléau; tu m'avois promis une of- » frande, & j'ai cru devoir te punir » d'avoir été infidele à ta promesse. » Songe que si tu ne répares ta

» perfidie, rien ne pourra te souf-
» traire à ma vengeance ». Le consultant intimidé par cette menace, s'engage à tout ce qu'on exige; il se croiroit anéanti, s'il n'exécutoit sa promesse.

Cette imposture est tellement accréditée, qu'elle devient ruineuse. Les Siamois ont coutume de dire que les officiers du gouvernement & les mauvais esprits leur enlevent tout ce qu'ils peuvent amasser. Le respect qu'ils ont pour ces génies mal-faisans, & la curiosité de lire dans l'avenir, multiplient beaucoup leur dépense. Ils leur jettent un morceau de tout ce qu'ils mangent, qu'ils portent avant le repas dans une feuille d'arbre, hors de leur maison, où les devins vont les enlever. On conçoit aisément qu'ils ne choisissent jamais les morceaux les moins délicats. On est persuadé qu'en les régalant bien, ils ne feront aucun mal. Ils ne reconnoissent au reste d'autres démons que les ames des méchans,

qui, sortant de l'enfer où elles sont retenues, errent pendant un certain temps sur le globe, pour tourmenter les hommes. Ils les admettent corporels, & de sexes différens; ainsi, selon eux, ils peuvent se marier & avoir des enfans.

Les hommes peuvent participer au privilége de la divinité par l'exercice constant de toutes les vertus, tant que leur ame est retenue dans la prison du corps. Ceux qui aspirent à la condition divine, sont obligés de prendre à témoin de leurs bonnes oeuvres les génies qui veillent à la police des quatre parties du monde.

Il est un état subordonné à la condition divine, qu'on appelle l'état de sainteté, & l'on n'en jouit que lorsque l'on meurt pour ne plus renaître, & que les ames vont s'abreuver au torrent des voluptés innocentes dans les demeures éternelles. Il y a cette différence entre l'état de sainteté & la condition divine, que les Dieux ont toutes

leurs vertus par eux-mêmes; au lieu que les Saints ne les connoissent & ne les pratiquent que par le secours de leurs instructions.

Les Siamois admettent deux sortes de loix. La premiere, nommée *essora*, est la loi naturelle qui se réduit à faire le bien & à fuir le mal. Ils sont persuadés que cette loi est imprimée dans tous les cœurs, & qu'elle est aussi universelle que Dieu dont elle est émanée; ainsi celui qui l'enfreint ne peut s'excuser sur son ignorance.

La loi écrite est celle qui leur a été donnée par Sommona-Kodon: elle est dure & sévere; mais les plus superstitieux en éludent l'austérité par des interprétations arbitraires. Par exemple, il leur est défendu de tuer des hommes & des animaux; cette défense s'étend jusqu'aux plantes & aux semences. S'ils suivoient ce précepte jusqu'à la rigueur, ils ne pourroient vivre que de fruits, & même ils devroient bien prendre garde d'en manger

les pepins, & d'en casser les noyaux; parce que ce sont autant de germes qu'ils détruiroient. La sévérité de cette loi rendroit leur maniere de vivre fort embarrassante. Ainsi ils soutiennent que celui qui n'a point tué un animal, peut en manger la chair; que celui qui n'a point arraché les légumes & cueilli les fruits, peut s'en nourrir sans commettre un péché. La raison qu'ils en donnent, est que quand l'ame une fois est chassée d'un corps, cette destruction est déja faite. Si on leur objecte que ne mangeant point de ces viandes, le chasseur ne tueroit point de ces animaux; ils répondent que n'en ayant point donné l'ordre, ils ne participent point à la prévarication de la loi.

La religion proscrit la chasse des animaux. Les Rois de Siam qui en font leur amusement, ne poursuivent jamais les éléphans pour les mettre à mort; ils les prennent & les font élever pour les vendre aux étrangers. Le poisson faisant la

nourriture ordinaire des Siamois, la pêche est une de leurs passions dominantes ; & comme la religion leur défend de tuer tout ce qui a vie, ils éludent la rigueur du précepte, en disant qu'ils tirent seulement le poisson hors de l'eau sans répandre son sang, & cette raison est suffisante pour lever tous leurs scrupules ; mais quiconque seroit convaincu d'avoir pêché un jour de fête, seroit poursuivi comme un profanateur.

Il est difficile de concilier leur maniere d'agir avec ce que la religion leur prescrit contre l'impureté. La loi rigoureuse jusqu'à l'excès, défend sans distinction tout commerce charnel ; & suivant leur principe, l'acte conjugal est criminel. Mais s'ils sont séveres dans leurs dogmes, ils sont relâchés dans leurs moeurs ; & toujours en contradiction avec eux-mêmes, ils ne reconnoissent pour péché que le viol & l'adultere, qu'ils punissent par l'infamie & les supplices. La

loi indulgente ne févit jamais contre la fornication, lorfque les deux parties donnent leur confentement mutuel. Les crimes contre nature font rigoureufement punis. Ils ont une telle horreur de l'incefte, que ceux qui en font convaincus font attachés enfemble, & jetés dans la mer, pour ne pas, difent-ils, fouiller la terre d'un fang fi coupable. Quoiqu'en général la chafteté foit une vertu dont la pratique eft ordinaire & paroît facile, la liberté des entretiens dégénere en licence; toutes les paroles qui offenfent la pudeur des autres peuples, n'offrent rien de fale & d'impur à leurs yeux.

Le commandement de ne point mentir eft très-mal obfervé. Il n'y a point de pays où les équivoques & les reftrictions mentales foient plus autorifées. Leur confcience erronée & flétrie n'eft point alarmée de cette criminelle reffource, & ils regardent le menfonge comme indifpenfable dans le commerce

de la vie civile. Quoique l'art de déguiser la vérité soit un vice national, la plus grande des insultes est d'appeler un Siamois menteur.

Le commandement qui défend de s'enivrer & de faire usage des liqueurs fortes, est le plus religieusement observé, sur-tout par les personnes bien élevées. Les grands se font un scrupule d'en user, même dans les médecines que l'on prend souvent dans ces pays chauds dans de l'eau-de-vie. Les officiers du palais sont les plus exacts à ne pas violer cette abstinence; on reconnoîtroit leur prévarication à leur haleine, & s'ils én étoient convaincus, ils seroient sévérement punis par le Monarque, & dégradés de leurs emplois, parce qu'on est persuadé qu'un homme dans l'ivresse peut s'abandonner à toutes sortes de crimes.

La religion des Siamois si rigoureuse dans ses dogmes, fait beaucoup de prévaricateurs. On est per-

ſuadé que la vertu exacte & parfaite n'eſt point preſcrite au commun des hommes, & que les Prêtres ſont ſeuls obligés d'atteindre à la perfection. Le peuple ſe repoſe ſur eux du ſoin de faire pénitence, & de racheter ſes foibleſſes & ſes péchés par des auſtérités & des mortifications; & c'eſt pour les laiſſer vaquer à ces pieux exercices, qu'il enrichit les temples de ſes offrandes, & répand ſur les miniſtres ſacrés les plus riches productions de ſon ſol, & les fruits de ſon travail.

Parmi tous ces commandemens, pour ſe conduire dans la vie civile, on n'en voit aucun qui régle le culte qu'on doit rendre à la Divinité. Cette omiſſion eſt une conſéquence de leurs principes, puiſqu'ils croient que Sommona-Kodon, abſorbé en lui-même dans les demeures divines, ne s'occupe plus des choſes de la terre. Il leur paroît ſuperflu de rien demander à cet être oiſif, qui d'ailleurs con-

noît tous leurs besoins. Ils pensent encore que toute maniere de l'adorer a droit de lui plaire, & qu'il suffit de garder les préceptes dont l'exacte observance a élevé leur Dieu à la béatitude dont il jouit.

La défense de verser le sang humain devroit les éloigner de la profession des armes. La nécessité de tuer un ennemi est un péché dont ils se justifient, en disant qu'ils n'adressent point leurs coups sur telle ou telle personne. Il est surprenant que ce peuple qui se fait un scrupule de tuer l'animal le plus nuisible, & d'écraser l'insecte le plus vil, regarde le suicide comme le triomphe d'une vertu sublime. Celui qui s'abandonne à ce désespoir, est honoré des louanges publiques ; on décerne à son cadavre des honneurs presque divins, & l'on attache une idée d'héroïsme à une foiblesse qui ne peut supporter les malheurs de la vie. Du suicide.

Quoique le larcin soit rigoureusement proscrit par les loix sacrées

& civiles, les Siamois ne se font aucun scrupule de récéler ce que les voleurs ont ravi; & lorsqu'ils sont convaincus d'être les dépositaires d'un larcin, ils en sont quittes pour restituer ce que le voleur leur a confié, mais ils perdent la somme qu'ils lui ont donnée pour l'achat. Toute leur délicatesse sur le précepte qui défend de voler, est de ne rien prendre à personne ni par force, ni en cachette: toutes les autres manieres de s'approprier le bien d'autrui leur paroissent légitimes, ou du moins indifférentes.

Des receleurs.

Le déisme a fait plusieurs conquêtes dans ce royaume. Quelques esprits audacieux & rebelles s'élevant au-dessus des préjugés populaires, regardent le dieu de leur nation & ses ministres comme d'adroits imposteurs qui ont trompé le vulgaire pour pouvoir lui donner des chaînes. Leur imagination hardie a enfanté une divinité oisive qui ne prend aucune part au gouvernement

gouvernement de l'univers. Ils pensent qu'indifférente à tous les cultes, on ne peut l'honorer que par des vertus, & non par des offrandes & des sacrifices.

Quoiqu'en général la religion soit mal observée, il s'y trouve des dévots qui se livrent aux superstitions les plus minutieuses. La crainte d'écraser un insecte en marchant, leur fait prendre toutes sortes de précautions pour ne point se souiller d'un pareil sacrilége. Ce respect s'étend jusques sur les arbres, dont ils n'osent élaguer les rameaux, de peur de leur faire des incisions douloureuses. Un François excita un scandale public, pour avoir fait abattre dans son jardin un arbre qui lui bornoit la vue. Leur charité compatissante pourvoit aux besoins des animaux utiles & nuisibles. C'est un grand mérite, selon eux, d'ouvrir la porte d'une cage, pour délivrer un oiseau de sa captivité.

Cette religion a aussi ses fanati-

ques. J'ai vu dans les mémoires d'un Miſſionnaire plein de candeur, pluſieurs exemples de ce zèle inſenſé, qui fait monter ſur les buchers & les échafauds les martyrs des plus monſtrueuſes erreurs. Il y a quelques années qu'un Talapoin fanatique, ennuyé de l'uniformité de la vie monaſtique, ſe retira dans un temple pendant la nuit, pour faire de ſon corps un holocauſte à ſon idole. Il ſe couvrit de toile enduite de ſoufre & de goudron, & y ayant mis le feu, il fut bientôt conſumé. Le matin, à l'ouverture du temple, ſes confreres furent très-ſurpris de le voir étendu au pied de l'idole. Le bruit de ce ſacrifice fut bientôt répandu; tout le peuple accourut pour rendre ſes hommages au prétendu martyr. Le Roi ordonna qu'on lui fît des funérailles magnifiques, & il ſe chargea de la dépenſe. Tous les Sancrats & les Sompanes aſſiſterent à la cérémonie funebre. Les jeux & les ſpectacles offrirent des

amusemens variés pendant plusieurs jours; & les Talapoins profitant de la pieuse extravagance de leur confrere, reçurent d'abondantes aumônes.

Les honneurs rendus à la mémoire de cet insensé, donnerent à un autre l'idée de suivre son exemple. Il s'enferma dans le temple de Pipli, où il se couvrit de toile huilée à laquelle il mit le feu ; mais aussi-tôt que la flamme lui eut fait sentir les premieres douleurs, il secoua ses habits, & en fut quitte pour avoir la peau un peu brûlée. Au lieu des honneurs qu'il attendoit pour prix de ce sacrifice, il n'essuya que les railleries de ses confreres & le mépris du public.



CHAPITRE IX.

Des Talapoins ou Prêtres infideles.

Les Prêtres Siamois que nous nommons *Talapoins*, sont appelés dans leur pays *Tchaocou*. Les Européens leur ont donné sans doute ce nom d'un écran appelé *talapa*, qu'ils portent toujours en leurs mains pour n'être point vus des femmes qui pourroient allumer ou éprouver des désirs impurs. Ces Prêtres vivent en communauté sous les ordres d'un chef qui préside à l'observation de certaines régles séveres, & quelquefois bizarres. Ils ne peuvent déterminer quel est l'instituteur de leur régime : quelques-uns l'attribuent à Sommona - Kodon. Cet institut paroît être de la plus haute antiquité. On y reconnoît plusieurs traits du christianisme, dont les premiers héros ont pu arborer leur étendard dans le Mogol & dans les pays voisins. Il est vrai-

ſemblable que les champs de la foi y furent cultivés juſqu'au temps où les Mahométans répandirent leurs erreurs dans la Perſe & le Mogol. Cette ſecte intolérante ferma l'entrée du royaume de Siam aux miniſtres de l'évangile, & les monumens élevés en l'honneur du chriſtianiſme s'écroulerent, lorſqu'il n'y eut plus de bras pour les ſoutenir. Les peuples reſtés ſans guides chancelerent dans leur foi; les vérités furent défigurées; le déiſme leva ſa tête altiere, & le peuple tomba dans l'idolâtrie. Les Bramas y ſemerent leurs erreurs ſcandaleuſes. Les Talapoins attachés à leurs opinions, n'adopterent point leurs dogmes inſenſés, ni leurs cérémonies bizarres; & toujours fideles à leur premier inſtitut, ils ne furent point corrompus par la contagion de l'étranger. Le fond de leur morale & de leurs dogmes annoncent qu'ils ſortent d'une ſource pure.

Il eſt vrai que les Talapoins modernes ont beaucoup dégénéré de

la perfection de leurs prédécesseurs, & sur-tout de leur amour pour la pauvreté, & de la rigueur de leurs mortifications. Il y a deux sortes de Prêtres. Les uns sont des solitaires, qui, pour éviter le souffle empoisonné du siécle, errent dans les forêts, & vivent ignorés des hommes. Ils se rendent inutiles au monde pour se rendre agréables à leur Dieu. Les autres plus utiles & moins austeres, ne renoncent point à la société civile dont ils tâchent de corriger les abus. Ils se consacrent à l'instruction des Peuples: leur hiérarchie ecclésiastique est tracée sur le modele de la nôtre.

Avant de prendre l'habit monastique, ils sont soumis à des épreuves pareilles à celles qu'on pratique dans nos noviciats religieux. Ils sont obligés de passer par différens degrés. C'est à vingt ans qu'ils sont initiés dans le premier ordre; & quand ils paroissent pénétrés de la sainteté de leur état, on les éleve à un ordre supérieur,

d'où ils président à la police des monasteres. L'ordre le plus éminent n'est conféré qu'à des hommes éprouvés par l'exercice constant des vertus, & par la pratique des régles, & sur-tout par leur indifférence pour les grandeurs de ce monde. On leur donne le nom de *Sancrat*, & cette dignité répond à celle d'Evêque. Ils sont les chefs de la religion dans leur district, & tous les Prêtres leur doivent une aveugle obéissance.

On ne voit presque plus ces Talapoins solitaires, qui, retirés dans l'obscurité des forêts, n'avoient que la société des bêtes sauvages. Ils n'avoient ni temples ni couvens, & le peuple superstitieux & crédule étoit persuadé que les tigres, les rhinocéros, & les autres animaux farouches, pénétrés de leur sainteté, leur léchoient les pieds & les mains, & même les respectoient dans leur sommeil. Si quelqu'un d'eux étoit dévoré, on ne pouvoit s'imaginer que ce fût un Talapoin;

ou bien la superstition toujours féconde en ressources, publioit que c'étoit une punition de quelque faute secrette : mais on n'en demeure pas moins convaincu que les bons n'ont rien à redouter des bêtes sauvages, ni de la foudre.

L'ordre des Talapoins qui vivent dans la société, s'est beaucoup multiplié ; & l'on en voit un aussi grand nombre à Siam, que l'on compte de religieux en France & en Espagne. Tous n'ont pas la même régularité de moeurs : les uns toujours austeres ont la même ferveur que leurs ancêtres ; mais le relâchement s'est introduit dans le plus grand nombre de leurs couvens, parce que les temples s'étant multipliés, on a envoyé deux ou trois Prêtres pour les desservir ; & n'étant plus soutenus par des exemples, ils se sont éloignés de l'esprit de leur institut, & n'en ont conservé que l'habit. L'on a observé que plus les couvens étoient nombreux, plus la régle étoit en vigueur.

Les premiers devoirs d'un Talapoin sont d'instruire la jeunesse. Les couvens sont les seules écoles publiques, & les enfans sont obligés d'y aller puiser leur premiere éducation ; ils y prennent le même habit que leurs instituteurs. Les enfans même des Rois sont soumis à cette loi. Il y a quelques années qu'un officier distingué par ses emplois & ses services, se trouvant à la cour, le Monarque lui demanda dans quel couvent il avoit été élevé : il répondit que jamais il n'étoit sorti de la maison paternelle. Le Prince surpris lui ordonna sur le champ d'aller prendre l'habit de Talapoin pendant six mois ; & l'ordre fut exécuté sans réplique.

Une autre obligation des Talapoins est d'entretenir la propreté dans les temples ; & ils s'acquittent de ce devoir avec beaucoup de négligence. Leurs prédications ressemblent assez aux nôtres. On sonne la cloche du temple pour appeler le peuple ; & quand tout le

monde est assemblé, le prédicateur prend un texte de la loi en Langue Bali, qui est parmi eux ce que le Latin est parmi nous. Leurs sermons sont défigurés par des traditions fabuleuses qui leur servent à prouver les avantages qu'ont retiré de leur fidélité les observateurs de la loi; & jamais ils ne terminent leurs prédications sans exagérer les récompenses promises à ceux qui répandent leurs largesses sur les Talapoins. Toute l'assemblée fond en larmes, & pousse de profonds gémissemens au récit des traverses & des miseres qu'éprouva Sommona-Kodon pendant son séjour sur la terre.

Ce sont encore eux qui veillent les morts, & qui les conduisent au bucher: c'est au supérieur ordinairement auquel on défere l'honneur d'y mettre le feu, tandis que les autres chantent des hymnes funéraires, & font des lamentations sur la fragilité des choses d'ici-bas, & sur la nécessité indispensable de mourir.

On peut embraſſer cette vie religieuſe depuis l'âge de ſept ans jusqu'à l'âge de caducité; mais quiconque eſt marié, ou revêtu d'une dignité dans l'Etat, ne peut y être admis. Quand quelqu'un ſe préſente pour y être reçu, les Prêtres du couvent s'aſſemblent dans le temple, tandis que les parens & les amis du poſtulant le promenent dans les rues revêtu de tout ce qu'ils ont de plus magnifique. Il eſt porté ſur un brancard, où il eſt aſſis les jambes croiſées; il a ſur la tête un bonnet d'or ſemblable à celui que le Roi porte dans les jours de cérémonie. Toutes les rues où il paſſe retentiſſent du bruit des tambours & des trompettes. Son brancard eſt ſuivi d'un autre, où l'on porte ſon habit de religion. Les parens & les amis terminent la marche. Cette pompe eſt bien propre à ſéduire l'imagination d'un jeune homme, & l'on ne peut fouler aux pieds les grandeurs du monde avec plus de faſte. Leur réception.

Quand on est arrivé au temple, le postulant se prosterne devant le Sompane, qui est le supérieur du couvent, qui lui demande que voulez-vous? L'autre répond, je demande le saint habit. Le Sompane réplique, avez-vous le consentement de vos parens? Quand il a satisfait à toutes ces questions, on lui fait une exhortation pour l'avertir des obligations qu'il va contracter. On le prévient qu'il va renoncer aux délices & à la pompe du siécle, & que se dépouillant de sa volonté, il ne doit plus voir que par les yeux de ses supérieurs, & n'agir que par leurs ordres. Quand le postulant s'est engagé par promesse à remplir avec fidélité les obligations imposées, on lui rase la tête & les sourcils; on lui pend ses habits au cou; & il revient se prosterner devant le Sompane qui le dépouille, & le revêtit, en lui disant, sois attentif à ne jamais souiller la sainteté de cet habit dont je vais te revêtir. Ensuite le nouveau Ta-

lapoin est conduit en triomphe au temple du Sancrat, où il fait son adoration à l'idole qu'on y révere; il allume plusieurs petites bougies, & fait plusieurs gestes qui paroissent nobles & décens aux gens du pays, & fort ridicules aux étrangers.

Toutes ces cérémonies ont trop de conformité avec les nôtres, pour méconnoître leur origine. La prise d'habit dans nos ordres monastiques, la promesse d'être fidele à ses engagemens, l'obéïssance absolue aux ordres des supérieurs, l'abnégation des grandeurs terrestres, la chasteté & l'esprit de pauvreté, sont autant de traits de ressemblance qui prouvent que les Talapoins & nos moines sont des rameaux sortis d'une même tige.

Les disciples de ces Prêtres s'appellent *Onens*. Ils ont une pagne jaune: leurs maîtres n'en instruisent que deux ou trois à la fois. Quelques-uns de ces disciples vieillissent dans cet état. Le plus âgé a

le soin d'arracher les herbes qui croissent dans l'enceinte du couvent. Un Talapoin ne pourroit le faire sans péché. Il y a une salle où tous les disciples s'assemblent pour l'instruction ; mais chacun se retire le soir chez son maître : car chaque Talapoin a une maison à lui autour du temple. Il n'y a que les Sancrats qui puissent conférer les ordres. Lorsqu'un Onens a satisfait ses maîtres, & qu'il est parvenu à l'âge de vingt ans, il subit un examen devant son supérieur, qui, lui trouvant des lumieres suffisantes, l'envoie au Sancrat pour en recevoir l'ordre du Pecou, qui répond à l'ordre de notre Diaconat. Le pontife récite sur lui quelques prieres, lui recommande l'exacte observation de la loi, & sur-tout de veiller, dès que le soleil commence à décliner, à la garde du temple & des idoles. Il lui fait promettre qu'il ne souffrira jamais l'introduction d'aucune nouveauté. Après cette exhortation, il le re-

vêtit d'une toile composée de plusieurs morceaux arrangés d'une façon mystérieuse. Ils lui mettent un pot de fer sous le bras, qui est soutenu par une bandouliere; c'est dans ce pot qu'il doit recevoir les aumônes. Enfin il lui met à la main le talapa, c'est-à-dire l'écran fait de feuilles d'arbres, & destiné à couvrir son visage, de peur de rencontrer des objets profanes qui l'attacheroient à la terre.

Les Onens qui ont embrassé l'état religieux dès l'âge de sept ans, ne sont jamais admis aux ordres sans avoir quitté leur habit, pour se répandre pendant quelque temps dans le siécle. On exige qu'ils fassent l'expérience des voluptés impures, afin qu'ils connoissent mieux le prix du sacrifice qu'ils vont offrir. Ils sont persuadés qu'il n'y a point de mérite à renoncer à ce que l'on ne connoît pas, & que la vertu n'est méritoire qu'autant qu'on lui donne la préférence sur le vice dont on a goûté les charmes.

Quoique le peuple donne le nom de Badlouans à tous les Talapoins, ce titre honorifique n'eſt dû qu'à ceux qui ſont élevés à l'ordre ſupérieur. Celui qui aſpire à ce grade reſpecté, va chez le Sancrat, qui lui ordonne de ſe trouver, dès l'aube du jour, dans ſon temple; il ſe proſterne devant lui, & après les prieres accoutumées pour la conſécration, on lui remet un livre de la loi en préſence de ſes parens & de ſes amis; enſuite il donne un feſtin à tous les Talapoins qui ont aſſiſté à cette cérémonie, & fait au Sancrat des préſens proportionnés à ſa fortune. Après le repas, on le reconduit au couvent: il traverſe la ville au ſon des inſtrumens. Ceux qui n'ont pas le moyen de faire ces dépenſes, font des quêtes dans les villages, où ils trouvent des reſſources ſuffiſantes dans les libéralités des dévots. Le peuple eſt fortement perſuadé que cette aumône a l'efficacité de racheter tous les péchés.

Les Sancrats sont à la nomination du Roi, qui les tire ordinairement de la classe des Badlouans. Le Monarque, dans son choix, a beaucoup d'égard à la naissance, & cet honneur n'est accordé ordinairement qu'à des hommes versés dans la connoissance de la loi, ou respectés par l'innocence de leurs moeurs. Les temples où ils font leur résidence, sont les plus respectables par leur antiquité; ils surpassent tous les autres en magnificence. Le chef de ces Sancrats l'est aussi de toute la religion. Cette dignité lui donne un grand pouvoir dans tout le royaume. Il visite les temples & les couvens qui sont de son ressort, & il préside à la police de tous les monasteres. Il inflige de sa propre autorité des peines aux Talapoins prévaricateurs de la loi.

Le Roi fait présent aux Sancrats d'un parasol, d'un brancard & d'un balustre d'ivoire, dans lequel ils sont portés par des hommes que

fournissent certaines familles dépendantes de leurs temples. Lorsque les Talapoins viennent se présenter devant eux, ils se prosternent le visage contre terre, & se relevant sur leurs genoux, ils élevent au-dessus de leur tête leurs mains jointes, & les déposent ensuite contre leur estomac; ils exposent après le sujet de leur visite. On les laisse quelque temps dans cette posture gênante; mais quand ce sont des Sompanes ou supérieurs des temples, on leur dit de s'asseoir sur leurs talons, & jamais ils ne sont tenus à avoir leurs jambes croisées.

La hiérarchie talapoine semble avoir pris la nôtre pour modele. Leurs Prêtres ont conservé la confession auriculaire, qui n'a jamais été pratiquée que parmi les Chrétiens. Ainsi tout concourt à démontrer que les Siamois, après avoir été éclairés de la lumiere évangélique, ont oublié les dogmes, & n'ont retenu que les cérémonies.

Les Talapoins se levent de grand matin. On sonne avant quatre heures une grosse cloche pour les appeler à la priere. Ils n'ont point d'horloges, & ils ne se levent que quand il fait assez clair pour discerner les veines de leurs mains, dans la crainte que l'obscurité ne les expose au danger d'écraser quelque insecte. Ainsi quoique la cloche sonne, ils ne se rendent jamais avant le jour dans le temple, où ils se rangent des deux côtés assis sur des nates. Un d'eux commence un verset que ceux de son côté continuent: le chœur opposé dit le verset suivant. Leur chant approche beaucoup de la psalmodie des Capucins: ils font une inflexion de voix. A la fin de chaque verset, ils sont obligés de reprendre plus bas. Leur chant n'a rien de désagréable. Leurs prieres ne consistent que dans le récit de la vie de Sommona-Kodon, & dans l'exposition de quelques maximes sur la fragilité des grandeurs de la terre, & sur l'incertitude de la vie.

Leur habit ordinaire eſt le même que celui qu'ils portent dans leurs plus grandes ſolemnités. Quand leurs prieres ſont finies, ils balayent l'intérieur & les dehors du temple, & vont enſuite ſe proſterner aux pieds de leur ſupérieur, qui éleve ſa main droite ſur eux pour leur donner ſa bénédiction. Il eſt des jours où ils s'approchent de ſon oreille pour y faire l'aveu de leurs fautes & de leurs foibleſſes. Ainſi ils ne ſont point ſurpris que les Chrétiens admettent la confeſſion auriculaire; mais ils ne peuvent concevoir comment des femmes peuvent confier le ſecret de leur chute à des hommes, & ils ſont perſuadés que c'eſt les expoſer au danger de trahir par pudeur la vérité.

Après cette cérémonie, ils ſe répandent dans les lieux du reſſort de leur temple; ils marchent précédés de leur ſupérieur, ſelon leur grade & leur ancienneté. Ils ſe préſentent à toutes les portes ſans rien

demander; ils y attendent un petit moment, en gardant un profond ſilence; & quand on ne leur donne rien, ils ſe rendent à une autre porte. Si quelqu'un vient pour leur faire l'aumône, ils découvrent leur pot de fer, ſans regarder ce qu'on y met: ils diſent, que votre bonne œuvre vous profite. Tout ce qu'ils reçoivent eſt mêlé & confondu dans le même pot. On ne leur donne rien qui ne ſoit cuit & préparé, & ce mêlange de mets différens leur offre une nourriture plus abondante que délicate. Ceux qui dans la maiſon paternelle étoient accoutumés à des alimens recherchés, ont peine à s'accommoder de cette nourriture dégoûtante: leurs parens leur envoient tous les mets dont ils uſent; mais les Talapoins rigides condamnent cette délicateſſe dédaigneuſe, & la regardent comme un relâchement répréhenſible.

Il y a quelques couvens où la régle s'obſerve dans toute ſa ri-

gueur. On y mange en commun dans une grande salle. Le procureur de la maison rassemble toutes les aumônes, dont il fait des portions. Il est défendu de réserver rien pour le lendemain, & tout ce qui reste est abandonné aux bêtes & aux oiseaux. Cette largesse faite aux animaux leur paroît très-méritoire, parce qu'elle est une conséquence du systême de la métempsycose. Dès que midi est passé, il ne leur est plus permis de manger, excepté quelques fruits. Dans les momens qui ne sont point destinés à la priere ni à la quête, ils apprennent la Langue Bali, qui leur est nécessaire pour parvenir au grade de Badlouans. On est édifié du silence qui régne dans ces retraites, & sur-tout de la propreté. Après le repas, le Talapoin le plus distingué par ses connoissances, donne des leçons à tous les Onens sur l'histoire & les coutumes du pays. Il leur enseigne aussi les lettres & la grammaire de la Langue Bali,

qui, bien différente de la Siamoise, a ses déclinaisons & conjugaisons.

Plusieurs n'embrassent la vie religieuse que pour rentrer dans la société civile avec un esprit plus riche & plus cultivé. Aussi-tôt qu'ils ont acquis les connoissances nécessaires, ils renoncent à un régime aussi gênant. D'autres privés des moyens pour subsister dans le tumulte du siécle, vont s'ensevelir dans cette retraite, où ils retrouvent les peines & les chagrins qu'ils fuyoient dans le monde, & qui souvent se multiplient dans le silence des cloîtres. Ceux qui sont pénétrés de l'esprit de leur état, se livrent à la prédication, & le peuple accourt en foule pour les entendre; chacun leur fait des aumônes, & ce moyen leur ouvre un chemin facile pour élever leur fortune.

Il en est qui sans cesse ensevelis dans leurs cellules, se livrent à la contemplation des choses célestes & des mysteres, & ce sont les plus

eſtimés des hommes qu'ils ſemblent avoir oubliés. D'autres s'appliquent à la médecine, & s'érigent en devins. Ils guériſſent peu de malades, & trompent beaucoup de monde. Cette impoſture eſt encore un vrai moyen pour accumuler des richeſſes. Les prédicateurs ont la réputation d'être les plus ſavans : la chaire leur ſert de degré pour parvenir à la dignité de Sancrat. Les contemplatifs ont un extérieur grave & compoſé. Ils ſont vêtus pauvrement ; ils ne ſortent de leur couvent que le matin pour demander l'aumône. Les grands & le peuple viennent les conſulter, & tous s'en retournent également édifiés de leur humilité & de leurs lumieres : on les regarde comme de pures intelligences détachées de la terre, où ils ne reſtent que pour édifier. On croit qu'ils ont le privilége d'avoir des viſions miraculeuſes, où la Divinité leur communique ſes ſecrets qu'elle dérobe aux hommes vulgaires. A meſure qu'ils avancent dans

dans la contemplation, une lumiere vive paroît à leurs yeux, & à la fin ils parviennent à posséder une idole de Sommona-Kodon, qui leur révele bien des secrets. Leur imagination les rend dupes d'eux-mêmes, & ils paroissent vivement persuadés qu'ils jouissent du privilége d'être les dépositaires des secrets de la Divinité.

Ceux qui se vouent à la médecine, sont sans considération auprès des grands; mais ils sont fort recherchés du peuple. Tout leur art consiste dans quelques racines de plantes ou d'écorces d'arbres. Leur pratique est bizarre: ils ne peuvent exiger leur salaire qu'après avoir guéri le malade. Cette somme varie selon la qualité de la maladie. Comme ces charlatans sont persuadés que ce sont les mauvais esprits qui répandent toutes les maladies sur la terre, ils ne composent leurs remedes, ils ne cueillent leurs plantes & leurs racines qu'après avoir pratiqué bien des céré-

monies ſuperſtitieuſes : c'eſt ce qui les engage à faire une étude ſérieuſe de la magie ; & ils ſont perſuadés que ſi on pouvoit en pénétrer tous les ſecrets, ils feroient jouir les hommes du privilége de l'immortalité.

Quoique l'art magique ſoit proſcrit par la religion des Siamois, la loi ne punit que ceux qui s'en ſervent pour faire du mal. Nos Miſſionnaires François ont ſouvent voulu vérifier les prétendus prodiges enfantés par les devins ; mais ils n'ont apperçu que des phénomènes ordinaires, ou de groſſieres impoſtures.

La plupart des Talapoins n'ont renoncé aux richeſſes que pour avoir des moyens plus ſûrs d'en amaſſer. Le loiſir inſipide où ils ſont condamnés pendant la plus grande partie du jour, leur laiſſe un vuide qu'ils rempliſſent dans la recherche de la pierre philoſophale ; & la plupart ſont perſuadés que les Miſſionnaires en ont le ſecret, qui

fournit aux dépenses du collége & du séminaire.

Il y a aussi des religieuses Siamoises ; mais elles ne sont admises à embrasser la profession religieuse qu'à l'âge de cinquante ans, afin que délivrées de l'empire des passions, elles n'offrent point ces scènes de scandale qui pourroient avilir la sainteté de leur état. Leur habit est blanc, parce que cette couleur est chez les Siamois le symbole de la modestie & de la pudeur. Elles n'ont point de couvens, mais elles se logent trois ou quatre ensemble auprès de quelque pagode. Elles ne sont liées par aucun voeu, & toute leur régle consiste à prendre les Talapoins pour modeles. Elles demeurent long-temps en prieres, & ne manquent jamais d'assister au sermon. Leur place est marquée dans le temple. Leur devoir est de servir les Talapoins, & elles s'en font un mérite. Ce sont elles qui leur apprêtent la nourriture, & qui les soignent dans

Talapoines.

Leurs fonctions.

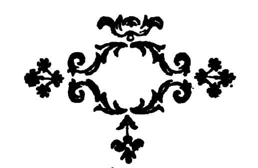
leurs infirmités. Elles rendent des visites aux pauvres & aux malades, & consacrent tout leur temps à procurer des adoucissemens aux infortunés. Ces actes continus de bienfaisance leur attirent la plus haute considération. Tout le monde les salue, & elles ne saluent personne, parce qu'elles n'ont au-dessus d'elles que les Prêtres & les idoles. On les nomme *Nanchi*, qui veut dire dames dévotes. On les appelle aux funérailles des grands officiers de l'Etat. Elles y marchent en procession, & on paye magnifiquement leur présence. Comme elles entrent en religion dans un âge avancé, elles donnent peu d'exemples d'incontinence ; & si quelqu'une en étoit convaincue, on la livreroit à sa famille pour la punir, parce qu'il est défendu aux Talapoins & aux Talapoines de frapper personne. Les Prêtres moins privilégiés que les femmes, éprouvent toute la rigueur de la loi, qui les condamne au supplice du feu,

lorſqu'ils ſont convaincus de fornication.

Le zèle indiſcret y offre quelquefois des ſcènes intéreſſantes, & qui ſeroient bien méritoires, ſi elles n'étoient l'ouvrage de l'impoſture, ou un ſacrifice fait à l'erreur. Il y a quelques années qu'un Page du Roi ſe retira dans un temple, réſolu de demeurer conſtamment devant l'idole, ſans boire, ſans manger & ſans parler. Il paſſa ſept à huit jours dans cet état, ſans que ſa ſanté éprouvât la moindre altération. Ce miracle attira une grande affluence de peuple dans le temple. On ſe proſternoit devant cet homme privilégié; on le révéroit comme une intelligence ſublime qui participoit déja aux prérogatives de la Divinité. Chacun s'empreſſoit à lui préſenter des offrandes, qu'on dépoſoit aux pieds des idoles dans un grand baſſin de cuivre. Les grands furent entraînés par l'exemple de la multitude. Le Roi & le grand Prince ſuccombant à la ſé-

Du zèle ou de l'impoſture des dévots.

duction, lui rendirent une visite nocturne, & l'engagerent à prendre de la nourriture : ils étoient persuadés que depuis six semaines il ne se soutenoit que par la protection de l'idole, & ils craignoient qu'elle ne lui retirât son assistance. Le Page se rendit à leur invitation, & sans doute qu'il en sortit riche des offrandes qu'il partagea vraisemblablement avec les Talapoins. Il est à présumer qu'ils ne le laisserent point manquer de nourriture. Il est plus facile de concevoir qu'un Talapoin soit imposteur, que de croire qu'un homme soit six semaines sans prendre des alimens.



CHAPITRE X.

Du Commerce des Siamois.

LEs Egyptiens, dès les temps les plus reculés, firent un commerce considérable avec tous les peuples de l'Orient, & l'on y voit encore plusieurs traces des usages pratiqués chez les Egyptiens. Tous les anciens Géographes comprenoient sous le nom général des Indes, toutes les régions orientales; & quand le Géographe Mela parle des Seres, qui étoient les peuples les plus orientaux du monde connu, on peut y comprendre les Siamois & différentes autres nations.

Les Historiens nous apprennent qu'ils mettoient tant de bonne foi dans le commerce, qu'ils exposoient leurs marchandises dans des lieux écartés, & les abandonnoient à la fidélité de leurs correspondans pour y faire l'échange. C'étoit de ce pays qu'on tiroit l'or & le cui-

vre, & ce furent ces métaux qui exciterent l'avare ambition d'Osiris & de Sésostris. Les Lagides, maîtres de l'Egypte, & sur-tout Ptolomée Philadelphe, trouverent les sources de l'abondance dans les contrées de l'Inde. Les Vénitiens furent long-temps les seuls maîtres de ce commerce. Les Génois le partagerent ensuite avec eux, & ces deux peuples furent les plus opulens de l'Europe, jusqu'au temps où les Portugais doublerent le Cap de bonne Espérance, & s'ouvrirent une route nouvelle dans l'Orient.

Ce commerce a essuyé de grandes révolutions, parce que les Indiens satisfaits de leurs productions naturelles, n'ont jamais envié celles de l'étranger; & c'est la réciprocité des besoins qui assure la perpétuité du commerce. Leur aversion pour les autres nations, l'amour qu'ils ont pour leur pays, ne leur ont jamais permis d'envoyer des colonies dans d'autres pays, ni d'en recevoir parmi eux. Leur sim-

plicité leur déguisoit les avantages qu'ils pouvoient retirer de leur sol ; & tristes possesseurs des richesses, ils n'ont jamais été sensibles au plaisir de jouir.

Lorsqu'Alexandre eut fait connoître les trésors de cette terre fortunée, ses successeurs chercherent les moyens de se les approprier. Du temps d'Auguste, la route des Indes étoit connue des peuples d'occident. Ce fut alors que la navigation commença à être réglée. Les Romains, excités par l'appas du gain, & par l'éclat des étoffes, équiperent des flottes, qui ne passerent jamais les embouchures de l'Indus. Quoique le pays fût abondant en or & en argent, les habitans ne se servoient point de ces métaux dans leur commerce ; ils échangeoient les productions de leur pays contre des denrées étrangeres. Le profit immense que les Romains faisoient avec eux, produisoit le centuple ; & quelques progrès que les modernes aient fait dans

la ſcience du commerce, il ne paroît pas qu'on en retire aujourd'hui d'auſſi grands avantages.

Quelques-uns croient que Siam fut déſigné dans ſon origine par le nom de *Thin*, que Ptolomée place au-delà de trois degrés de l'Equateur. Son port attiroit des marchands de toutes les contrées du monde. Arien & d'autres Ecrivains ont ſpécifié les principales marchandiſes qu'on en tiroit de leur temps.

Si les Siamois étoient auſſi induſtrieux que les peuples d'Europe, ils retireroient un profit immenſe des productions de leur pays; mais leur indolence invincible a rendu inutiles pour eux les libéralités de la nature. Quoique ce ſol bienfaiſant renferme le germe de l'abondance, les Siamois paroîtront un peuple pauvre à quiconque juge des beſoins d'autrui par ceux qu'il éprouve. Si l'on y vit privé des choſes qui ſont les plus recherchées des Européens, ce n'eſt pas

que la nature les refuse, mais c'est que les Siamois les dédaignent. On n'y use point de ces étoffes dont la vanité des peuples cultivés voile leur petitesse : la chaleur du climat en interdit l'usage. On n'y recherche point ces vins & ces liqueurs qui piquent un palais dédaigneux : une liqueur rafraîchissante y doit paroître plus saine & plus délicieuse. Ces chars attelés de superbes coursiers, où tant d'êtres inutiles promenent leur vanité, ne peuvent flatter le goût d'un peuple qui trouve plus de commodité à voyager dans des ballons.

Ce n'est donc point l'indigence du sol qui ralentit l'industrie commerçante. Beaucoup d'obstacles s'opposent à la fortune que l'étranger pourroit y faire. Les révolutions fréquentes de ce royaume renversent les établissemens commencés avec le plus grand succès. Le possesseur opulent se voit tout-à-coup dépouillé par un vainqueur avare & féroce, qui ne sait la

guerre que pour s'enrichir. Le gouvernement, qui ne connoît point assez ce qui lui convient, donne des entraves aux négocians, en fixant à son gré le prix des marchandises ; & le Roi, maître du commerce, est le seul qui achete de l'étranger, comme il est le seul qui lui vende les productions du pays. Ce despote insolent met des taxes arbitraires qui ferment l'entrée de ses ports aux vaisseaux de l'Inde & de l'Europe.

Le commerce de ce royaume fut autrefois florissant. Mille vaisseaux, tant de la Chine que de l'Europe, y venoient aborder tous les ans, & à peine en voit-on arriver aujourd'hui une douzaine. Les Mores, les Japonois & les Européens y ont élevé des fortunes rapides ; mais ils n'ont pu les conserver. Il est constant que si quelqu'une de ces intelligences qui président aux conseils de nos Rois, tournoit ses vues vers ce royaume, elle y trouveroit des ressources pour

remplir le vuide causé par le malheur des temps. Deux mille soldats d'Europe suffiroient pour donner la loi à des hommes lâches & pusillanimes, qui n'attendent qu'un illustre ambitieux pour changer leurs fers. Les richesses enlevées des pagodes par les Bramas dans la derniere révolution, excédent de beaucoup les sommes dues par les puissances de l'Europe les plus accablées du poids de leurs dettes; & quand ce pays seroit débarrassé de ses richesses superflues, ses habitans n'en seroient pas moins heureux, parce que les productions de leur sol qu'on ne peut leur enlever, sont un germe toujours fécond qui fournit à leurs besoins. Il ne faudroit qu'une foible milice pour tirer les marchands étrangers de la dépendance du Monarque. Il seroit facile d'élever un fort qui en imposeroit bientôt par de nombreux défenseurs, qui viendroient s'y refugier pour se dérober à la voracité des exacteurs. Les habi-

bitans y déposeroient leurs plus précieux effets & leurs familles. Les Rois voisins rechercheroient l'alliance de cette colonie, qui leur deviendroit utile pour échanger leur superflu contre des choses de luxe & d'agrément.

Bancok est l'endroit le plus sûr & le plus facile à défendre : on y voit encore les fondemens d'un fort construit par les François, du temps de Louis XIV. Ils s'y retirerent lorsque l'usurpateur eût ordonné de faire main-basse sur tous ceux de leur nation qui s'étoient dérobés au carnage de la ville royale. Les François ont un droit incontestable sur ce terrain ; des pertes occasionnées au temps de la révolution, l'obligation d'acquitter le reste des sommes dues par le gouvernement Siamois à la Compagnie des Indes orientales, font des titres légitimes.

Depuis la retraite des Bramas dans le royaume d'Ava, un gouverneur Siamois nommé Piathac,

s'est emparé de la province de Bancok. Cet usurpateur accepteroit avec plaisir la protection d'un Monarque européen, qui en obtiendroit facilement les plus grands priviléges en faveur de ses sujets commerçans. Cet établissement faciliteroit le commerce de la Chine, & serviroit comme d'entrepôt à Pondichery. On y trouve une terre propre à faire des briques, un ciment supérieur à celui d'Europe, & des coquillages dont on peut faire de la chaux. Je dois m'étendre sur tout ce qui pourroit être un objet de commerce.

La superstition, prodigue dans ses largesses, embellit dans les temps les plus reculés les temples des Siamois d'un or très-pur, estimé au moins vingt-trois karats. Ils le travaillent avec beaucoup d'industrie; & avant de l'appliquer sur une autre matiere, ils mettent trois couches de gomme, dont ils ne laissent sécher qu'à demi les deux dernieres, afin de pouvoir l'attacher plus for-

lidement. Cette gomme qu'ils emploient avec tant de ſuccès, eſt ſouvent altérée ; & pour en faire l'épreuve, on en verſe une goutte dans un vaſe plein d'eau. Quand elle va droit au fond ſans ſe diſſoudre, elle eſt de bonne qualité; mais ſi elle ſurnage, & que les parties ſe diviſent, c'eſt une preuve qu'elle eſt altérée.

Il falloit que la terre de Siam renfermât autrefois une grande quantité de mines d'or, ſi l'on en juge par les idoles, les combles & les lambris de leurs temples, qui brillent de ce riche métal; mais ſoit que la ſource en fût tarie, ou que la pareſſe dégoûtât de la fatigue de les travailler, elles tomberent dans l'oubli; & ce n'eſt que depuis quelque temps qu'on en a rouvert une fort abondante, dont l'or eſt très-pur. On en a découvert une autre plus récemment, près d'un village nommé Chandom. C'eſt un ſable blanc, brillant & peſant. Les orfévres du pays en

firent plusieurs épreuves, sans pouvoir distinguer sa qualité. Quand ils avoient fondu cette matiére, ils ne pouvoient la battre sans qu'elle ne redevînt sable, & l'inutilité de leur travail la leur fit abandonner. On envoya de ce sable à Pondichery, où les orfévres plus habiles reconnurent par des expériences réitérées que c'étoit le dessus d'une mine d'or, qu'on trouveroit plus abondante en creusant plus avant. Cette découverte devint inutile, & le produit en est réservé à quelques peuples conquérans, qui feront travailler pour entretenir leur luxe, en ravissant les richesses naturelles de ceux dont ils pourront prévenir la cupidité.

Quoiqu'il y ait des mines d'argent, il ne paroît pas que le gouvernement en tire de grands avantages. Le peuple ramasse dans les rivieres des paillettes que l'eau entraîne avec elle. Il se sert d'un plat de bois creux dans le milieu; ensuite on le remue sur la surface de

l'eau, & l'on ramasse avec une boule de cire ces paillettes qui s'attachent au bois. Quoiqu'il y ait dans ce royaume des mines de toute espèce, il n'y a que celles de plomb, d'étain, de fer & d'acier, qui soient travaillées. L'étain surtout forme une branche considérable de commerce: on en transporte beaucoup à Batavia, à Madras, à Pondichery, à la Chine, & généralement dans toutes les parties des Indes. Sa qualité est très-fine & très-belle. La mine est un sable noir qu'on lave dans différentes eaux pour en détacher les parties terreuses. Le plomb, l'acier & le fer y sont à vil prix, ce qui fait croire que les mines en sont abondantes. Malgré cette richesse, les Siamois tirent leur fer de France, en échange de leurs poutres, parce qu'ils trouvent qu'il leur est plus facile de couper du bois, que de travailler à une mine. Il est à présumer que leur aversion invincible pour le travail les a

empêché de révéler le secret des trésors renfermés dans les entrailles de la terre : ils ont craint que la dureté du gouvernement ne leur imposât un travail trop pénible. C'est par la même raison qu'ils n'aiment point à faire briller leur talent pour la pêche des perles, qui pourroit se faire avec succès dans les isles de Mergui. Il y a quelques années qu'on découvrit une mine de diamans dans le haut des terres ; mais comme la mine ne les donnoit pas tout travaillés, la source en fut bientôt ignorée.

Le riz croît de lui-même dans les campagnes, qui sont couvertes d'eau pendant une partie de l'année ; on n'a que la peine de le semer. Le limon descendu des montagnes est la véritable cause de la fertilité de ce pays, par-tout où l'inondation étend ses bienfaits ; mais les lieux élevés, qui ne peuvent participer à ses largesses, sont desséchés par les rayons du soleil. Quand les eaux se sont retirées, Du riz.

le riz vient en maturité ; on le coupe, & on met les gerbes en monceaux au milieu des champs. On fait marcher les bœufs & les buffles en rond par-dessus ; ces animaux foulent la paille, & en détachent les grains, qui tombent sur des nattes qu'on a mises par-dessous : ainsi l'on n'a plus que la peine de le ramasser.

Du Froment. Dans les terrains élevés, les champs sont couronnés d'épis de froment ; la qualité en est assez bonne, & on l'arrose par le moyen de quelques réservoirs où l'on retient l'eau de la pluie. Les Siamois le cultivent plutôt par curiosité que pour en faire leur aliment ; & les étrangers qui veulent en faire du pain, sont obligés de faire venir de la farine de Surate. Nous allons voir dans l'histoire naturelle de ce royaume toutes les productions dont on peut faire un objet de commerce.

CHAPITRE XI.

Hiſtoire naturelle du royaume de Siam.

LA province de Coui renferme plusieurs mines de ſalpêtre : il s'en forme encore dans les rochers & les temples, de la fiente des chauve-ſouris, qui ſont auſſi groſſes que nos pigeons, & dont l'eſpèce ſe multiplie prodigieuſement dans toutes les Indes orientales. Du ſalpêtre.

Le cotonnier croît en brouſſée & à peu de hauteur ; ſes jets ſont ſemblables à ceux du groſeillier. Le coton de Siam eſt plus eſtimé par ſa qualité que par ſon éclat. Il y a encore un arbre qui produit de gros fruits, dans leſquels le duvet eſt renfermé ; ils l'appellent pancha. Ces deux eſpèces ſont très-abondantes. Du cotonnier.

Ce royaume produit une eſpèce d'étain qu'on transporte dans toutes les Indes orientales : on l'appelle *calain*, & l'on en voit un Le calain.

échantillon dans les boëtes à thé qu'on apporte en Europe; mais pour le rendre plus dur & plus blanc, les Indiens y mettent de la cadmie, qui est une sorte de pierre minérale aisée à mettre en poudre, laquelle étant fondue avec le cuivre, le rend plus aigre; & c'est cet étain ainsi préparé qu'on appelle *toutenague*.

Des abeilles.

Quoique les Siamois n'élevent point d'abeilles chez eux, ils ont cependant une si grande quantité de cire & de miel, que la livre de cire ne s'y vend que douze sols, & la livre de miel six deniers. Les Siamois remarquent les arbres où les abeilles s'attachent à faire leurs ruches; ils en coupent une grande partie de distance en distance, depuis une vingtaine de pieds au-dessus de la terre, jusqu'au sommet: ils font des trous dans l'arbre, où ils fourrent des morceaux de bois qui en sortent environ de trois pieds. Les abeilles ne manquent jamais de venir faire leurs ruches autour de

ce bois; & l'on voit ſouvent trois cens ruches ſur un ſeul arbre.

La braye. La braye ne manque pas dans ce royaume; mais celle que les mouches des forêts fourniſſent eſt ſi abondante, qu'on peut en tranſporter chez l'étranger une grande quantité ſuperflue.

La gomme-laque. Avec la gomme-laque on fait la cire à cacheter: elle eſt l'ouvrage de certaines fourmis ſemblables à celles d'Europe, qui ne s'attachent à travailler cette gomme que ſur une eſpèce d'arbre très-mince, & qui n'a pas plus de dix à douze pieds de hauteur.

Le cherian. Le cherian eſt une gomme liquide qui ſe tire d'un gros arbre, dont le bois eſt fort beau, & d'un rouge très-vif. Cette gomme eſt brune, & prend aiſément les couleurs qu'on veut lui donner.

Les hirondelles de mer ſont plus vives que celles de terre, quoique plus petites, voltigeant continuellement ſur les bords de la mer, & ſe retirent la nuit par bandes

dans des rochers creux où elles font leurs nids qu'elles y attachent d'un côté; en sorte que leur figure représente une coquille, dont le plat tient au rocher, & le reste fait le demi-cercle un peu enfoncé. On ne voit guères de ces nids aussi grands que la main; ils sont, pour la plus forte partie, un tiers plus petits. La composition de ces nids est de filamens collés les uns auprès des autres à plusieurs couches. On ne peut douter raisonnablement que ce ne soit de l'écume de la mer que cet oiseau reçoit, & qu'il garde dans son estomac jusqu'à la rendre comme une gomme qu'il file avec son bec, & l'arrange en maniere de coquille, pour avoir un lieu en état de contenir ses œufs.

Nids d'oiseaux.

On distingue dans le commerce trois qualités différentes de nids d'oiseaux pour la valeur, quoique tous soient faits de même. La premiere est le nid extrêmement blanc, dont le poids de deux livres & demie de France se vend vingt-une livres de

Différens nids d'oiseaux.

de notre monnoie. La seconde sorte est de ceux qui commencent à rougir, & qui se vendent dix-huit livres. La troisiéme espèce comprend ceux qui sont presque tout rouges: ils se vendent dix à douze francs. C'est un commerce que les Chinois, les Japonois & les Indiens font avec beaucoup de succès. On les fait cuire avec des poules & autres viandes, ou du poisson. On en fait une espèce de soupe de vermicelli, dont la qualité est excellente pour rétablir les forces d'un convalescent.

Il y a dans ce royaume une grande quantité de paons, & les mâles ont une queue superbe, dont l'éclat surpasse tout ce qu'on voit ordinairement en fait de plumages. On y trouve aussi une multitude de perroquets, de noerienes & de grands gosiers, dont les plumes sont fort recherchées. Des paons.

Le Roi de Siam tire un grand profit des cerfs, par la quantité de peaux qu'il vend aux Hollandois. Peaux de cerfs.

pour leur commerce du Japon, où ces peaux ſe vendent bien, ainſi que les nerfs des jambes qu'ils font ſécher, & dont ils ſe régalent: leur chair cuite eſt auſſi d'un goût excellent.

Ambre gris. L'ambre gris ſe trouve communément ſur les côtes du royaume de Siam. C'eſt un remede efficace contre la fiévre de friſſon, en en prenant un grain écraſé dans une cuillerée d'eau. Un poids d'ambre ſe vend quatre poids d'argent.

Diamans. Les Siamois trouvent de l'agate fine dans leurs montagnes. Au commencement de ce ſiécle, on apporta au Roi de Siam des diamans d'une mine que l'on avoit trouvée dans le haut des terres: mais comme la mine ne les donne pas tout travaillés, & qu'il ne ſe trouve point de joailliers dans ce pays, les Siamois en font peu de compte, & cette mine tombe dans l'oubli. Des particuliers qui avoient donné de ces diamans aux officiers du Roi, ſe retirerent au Pégou, piqués de

n'en avoir reçu aucune récompense.

On peut pêcher beaucoup de perles dans les isles de Mergui, où l'on en trouve d'une belle eau, parfaitement rondes, & de la grosseur d'un petit pois. Mais ni les Siamois, ni les Bramas du Pégou, n'ont jamais voulu découvrir toute la source de cette richesse, dans la crainte que leur despote ne les assujettît gratuitement à cette pêche pénible. Perles.

Les forêts de Siam étant pleines d'éléphans, il n'est pas étonnant que l'ivoire y soit commun, puisqu'il est tiré des dents de l'éléphant.

La civette, le musc, le benjoin & les huiles donnent des parfums précieux. Le musc dont on fait commerce à Siam, se trouve dans les testicules d'un chat musqué. Lorsque cet animal est échauffé, il exhale une odeur de musc dans tous les lieux qu'il parcourt, & la donne à tout ce qu'il touche. On fait commerce de leurs testicules Musc.

que l'on coupe avec la bourſe qui les enveloppe, lorſqu'on a tué l'animal. On diſcerne ſi ce ſont de vrais teſticules de chat muſqué, en frottant pluſieurs fois une aiguille où l'on paſſe un fil de ſoie avec de l'ail, que l'on fait entrer dedans. S'il reſte la moindre odeur d'ail, on les regarde comme faux, & comme marchandiſe de rebut. Il y a une eſpèce de fourmi qui donne auſſi du muſc; mais il n'eſt pas eſtimé comme celui des chats muſqués.

Benjoin. Le benjoin eſt commun à Siam: on le tire des provinces ſupérieures. Les Siamois ramaſſent cette gomme avec beaucoup de ſoin. Il s'en fait une grande conſommation, tant dans les maiſons des particuliers, que dans les temples. Ils le recueillent des arbres avec tant de négligence, qu'il eſt toujours plein d'écorce. Ils en font des paquets ronds comme une groſſe boule, qu'ils enveloppent de feuilles. Le meilleur benjoin des Indes ſe trouve

à Achem dans l'isle Sumatra, où on le recueille des arbres avec beaucoup de soin par petits morceaux. Les Mahométans le mettent dans un sac de nattes qui est rond ; & à force de jeter de l'eau chaude dessus, ils l'amollissent, & mettent ensuite ce sac dans une presse, qui forme un pain de benjoin dur & bien lié, épais de cinq à six doigts, en forme de moule.

Huile.

On trouve à Siam des huiles de plusieurs espèces différentes, comme l'huile de coco, l'huile de bois, l'huile de girgili, & l'huile de poisson. Il n'y a point d'huile d'olive, quoiqu'il y ait des oliviers : ce fruit a si peu de chair, qu'on n'en peut extraire aucun suc.

Huile de coco.

L'huile de coco est bonne pour assaisonner tous les mets, mais il faut qu'elle soit fraîche & nouvelle ; quelques jours après qu'elle est faite, elle devient rance, & l'on ne s'en sert plus que pour se frotter la tête, que les Siamois ont toujours bien huilée. Son usage dans les lampes

rend une belle clarté ; mais elle se consume plus vîte que les autres. On tire cette huile de la chair blanche enfermée dans le coco. On l'a d'abord très-fine en la frottant sur un fer qui a de petites dents ; ensuite on la fait cuire dans de l'eau ; & à mesure qu'elle cuit, l'huile qui se détache surnage sur l'eau, & on la ramasse avec une cuiller.

Le principal usage de l'huile de coco dans le pays, est pour cuire la braye. Lorsqu'elle est tirée à clair, elle est excellente pour la peinture, séchant très-vîte. Elle n'est point bonne pour la lampe, parce que le feu s'y prend ; mais elle sert pour faire des flambeaux qu'on nomme *damas*, estimés dans toutes les Indes. Il s'en façonne de petits pour éclairer dans les maisons & par les chemins. Les meilleurs de ces flambeaux sont faits de l'ordure des éléphans desséchée, que l'on pile, & qu'on fait bien imbiber dans cette huile : ensuite on l'enveloppe de feuilles longues

& séches, qu'on lie de deux doigts en deux doigts avec des liens fins de bambou. Les autres, qui sont d'une qualité inférieure, sont faits de paille de riz pilée avec cette huile, qu'on enveloppe en les serrant le plus qu'il est possible. Les vaisseaux en emportent une quantité prodigieuse, pour en faire un grand commerce dans différentes contrées de l'Inde, sur-tout à Pondichéry & à Madras.

L'huile de bois est la plus abondante: l'arbre qui la donne est gros & grand; son bois est de couleur rouge tirant sur le brun léger, & de peu de durée. Pour en tirer l'huile, on fait, comme pour le cheriam, un trou dans le pied de l'arbre d'environ trois ou quatre pouces: on y allume ensuite un bouchon de paille, qui fait couler l'huile qu'on reçoit dans des morceaux de bambou creux en dedans. On trouve ces arbres dans les forêts. Huile de bois.

L'huile de girgili est tirée d'une graine parfaitement semblable à la Huile de girgili.

poudre à canon. Sa plante eſt petite, & a pluſieurs branches. Les Siamois en ſement des champs entiers, & elle leur rapporte un profit conſidérable. Pour en avoir l'huile, ils font tremper la graine dans l'eau chaude, & lorſqu'elle eſt imbibée, ils la mettent à la preſſe dans un ſac de nattes. Elle eſt bonne à manger lorſqu'elle eſt toute fraîche. Deux jours après qu'elle eſt faite, on ne s'en ſert plus que pour la lampe, ou pour ſe frotter le corps en ſortant du bain. On coupe par morceaux le marc qui reſte, après en avoir exprimé tout le ſuc. Enſuite on en compoſe une eſpèce de confiture avec du ſyrop de ſucre.

Corail. Le fond de la mer eſt plein de corail: les pêcheurs en apportent des arbres entiers, qui avec leurs branches peuvent avoir cinq à ſix pieds de haut. Les Siamois font avec le gros de ces arbres des couteaux & quelques autres petits ouvrages. Ce corail eſt d'un fort beau noir lorſqu'il eſt travaillé.

CHAPITRE XII.

Des arbres & des fruits particuliers au royaume de Siam.

LEs bois de senteur sont, dans le royaume de Siam, le bois d'aigle, le bois de sassafras que nous appelons *campre*, & le bois de sandale. Bois de senteurs.

Le bois d'aigle est odoriférant : on ne le trouve que par morceaux en certains endroits corrompus dans des arbres d'une espèce particuliere. Sa couleur est grise. La province de Chahtun en produit plus que toutes les autres. Les habitans en font un grand commerce avec les Chinois & les Mores. Quand il est de la bonne qualité, il se vend au moins une pistole la livre. Il faut que les arbres qui le donnent soient parvenus à une certaine vieillesse, parce que ce bois se forme dans le coeur lorsqu'il se corrompt. Bois d'aigle.

Saſſafras. Le ſaſſafras eſt un grand arbre, dont le bois eſt auſſi léger que le ſapin. Les planches que l'on en tire ne ſervent que pour les ouvrages que l'on ne deſtine pas à une longue durée. L'écorce de cet arbre eſt bien plus précieuſe que ſon bois: elle entre dans la compoſition de pluſieurs médecines: on en emploie auſſi pour la guériſon des maux vénériens, dont le pays eſt infecté. Les Siamois ont le corps nud lorſqu'ils arrachent l'écorce de cet arbre; ils ont ſoin de ſe frotter d'une eſpèce de poudre délayée dans de l'eau, pour que la vapeur qui en ſort ne pénetre pas la peau, ce qui cauſe par expérience une forte démangeaiſon. Ce bois, & encore plus ſon écorce, a l'odeur de camphre, & fait pâlir l'or, lorſqu'on les tient quelque temps enſemble.

Sandale. Le ſandale eſt auſſi un arbre, dont le bois eſt odoriférant, mais plus commun que les deux premiers. Il y en a de deux ſortes; du

blanc, que l'iſle de Timor fournit en abondance; & du rouge, beaucoup plus rare que l'autre, qui croît à Siam. Les habitans en font pluſieurs uſages : ils en brûlent par petites eſquilles pour répandre une odeur agréable : ils le réduiſent avec de l'eau ſur une pierre rude en pâte odoriférante, dont ils ſe frottent le corps après s'être baignés : il leur ſert auſſi à brûler auprès des corps morts.

Les bois de teinture ſont le ſapan & quelques autres arbres. Le ſapan eſt ſi commun à Siam, qu'il y en a des forêts entieres. Les habitans en font un grand commerce avec les Chinois, qui en chargent tous les ans pluſieurs vaiſſeaux, pour en faire la même teinture qu'au Japon. Bois de teinture.

Le bois d'ébene eſt auſſi fort commun à Siam : c'eſt le cœur d'un arbre qui a quatre ou cinq pouces de bois, dont on ne fait aucun uſage. Les Chinois vien- Ebene.

nent encore acheter du bois d'ébene à Siam.

Les bois de menuiserie & de charpenterie y sont très-abondans.

Tecle. Celui qu'ils appellent *tecle*, est le meilleur : il est blanc, & approche du chêne. On en coupe des planches, qui souvent ont près de quarante pieds de long & deux de large. On se sert de ce bois à Siam pour la construction des vaisseaux & des maisons. Cet arbre croît extrêmement droit & gros, & le jet de l'arbre a quelquefois jusqu'à cent vingt pieds de hauteur. Ils font de ce bois les grands canots, qui d'une seule piéce ont plus de cent pieds de long. Ils creusent l'arbre par le secours du feu, & ils en élargissent la capacité.

Comon rouge. Le comon rouge est, après le tecle, le meilleur bois pour les vaisseaux, & le plus facile à trouver. Bois marie. Le bois marie ne se fend point, quelques clous ou chevilles qu'on y enfonce : il est meilleur que tous

les autres à faire les courbes des navires. Le bois fer est rouge. On le nomme ainsi, parce qu'il est extrêmement dur & pesant. Il est excellent pour faire des traverses, pourvu qu'on ait tiré de l'arbre le cœur qui se pourrit aisément; mais pour le reste du corps, quelque temps qu'il y ait que l'arbre soit coupé, il paroît aussi frais que s'il étoit abattu depuis peu de jours. Bois fer.

Les Siamois n'ont point de chanvre : ils font leurs cordages de brou de coco, & leurs voiles sont des nattes de gros jonc. Le brou est une écorce verte qui est sur le coco, comme il y en a sur nos noix, avec cette différence que celle du coco est épaisse de trois doigts, & ses fibres peuvent se mettre en cordes. Il n'y a point d'arbres dont on tire plus d'avantages que du cocotier & du bambou. Le brou.

Le bambou est une espèce de roseau creux en dedans, & divisé par petits étages depuis le haut jusqu'en bas. Il peut avoir quatre ou Bambou.

cinq brasses de hauteur ; mais il ne devient gros que dans les forêts, où il peut avoir un pied de diamètre. Ses feuilles sont rares & pâles. Il croît par jets, qui sont séparés les uns des autres par des nœuds. Il a des branches & des épines, ce que n'ont pas nos roseaux. Ses accroissemens sont si rapides, qu'en un mois il monte plus de douze à quinze pieds. C'est lorsqu'il est encore tendre, à la hauteur de quatre à cinq pieds, que les Siamois le coupent pour le confire au vinaigre. Ils le taillent d'abord par tranches, le salent, & le mettent dans une jarre où le sel le pénetre : quelque temps après ils le tirent, & le mettent sécher au soleil, ce qui le fait changer du blanc au brun. Lorsqu'il est bien sec, ils le mettent dans des pots de terre avec du vinaigre, & le laissent ainsi pendant quelque temps, après lequel il devient plus tendre que le cornichon que l'on accommode de la même maniere. Ils y ajoutent quel-

quefois du piment & des grapes de poivre encore verd, qui lui donnent un très-bon goût. Il est d'un plus grand usage sur mer que les autres cordiaux, parce qu'il est moins sujet à se corrompre. Quand cette espèce de canne est un peu plus grande, on la met par tranches fort minces dans les fricassées, & elle releve beaucoup les viandes les plus insipides; mais lorsqu'elle est arrivée à la perfection dont elle est susceptible, elle renferme dans ses concavités une eau claire, qui est un remede souverain pour guérir les plaies de la tête, & on en extrait une huile dont les médecins se servent avec succès.

Quand le bambou est formé, on le coupe par morceaux, & on en tire du feu par la friction de deux de ses brins, pour connoître sa dureté. Il croît très-près l'un de l'autre, & les mêmes racines poussent plusieurs tiges. Quand il est encore verd, il sert d'osier pour faire des paniers & des liens. On en fait des

lattès & de petites colonnes pour soutenir les cabanes. Quand il est sec, il sert de piliers pour les maisons & les palissades. Les Cochinchinois en font même des barques, dans lesquelles ils voguent en pleine mer avec confiance.

Les Siamois & les Bramas font avec ce bois des bancs, des armoires, des échelles, des maisons, & le mettent en trois pour en faire le toit. Ils en plantent autour de leurs héritages, & en font des haies qui sont d'une plus grande défense que les plus fortes murailles. On en fait des étuis, des nattes fortes, des figures, des voiles, des chaises, de la marqueterie, & du papier en le prenant raclé. On porte l'eau dans des bambous droits. Ceux qui sont courbés & forts, servent à porter les estrades & les palanquins ou brancards.

Bétel. Le bétel est une espèce de feuille semblable au lierre : il naît de la même maniere le long des arbres, ou des perches, qu'on met pour

qu'il y prenne ses accroissemens. L'odeur en est suave, & les Siamois s'en passeroient plus difficilement que du riz. Il a la même propriété que le tabac à fumer en Europe. Il excite une salivation facile qui prévient les désordres ordinaires dans les climats chauds & brûlans. Les esclaves en ont tous les jours une certaine quantité pour animer leur activité, & pour leur ôter l'envie d'en voler; car il n'y a point de moyens qu'ils ne tentent pour s'en procurer.

Areque.

L'areque est une espèce de gros gland qui croît sur un arbre aussi droit que le palmier. Les Indiens le mangent indifféremment, verd ou mûr. Lorsqu'il est tendre, ils en tirent la bourre qui couvre la superficie, & qui ressemble assez à celle des cerneaux. Son intérieur contient une substance molle & grisâtre, lorsqu'il n'est pas encore bien formé; mais dans le temps de sa maturité, la bourre qui est dessus jaunit, & il s'en forme une

noix âpre & amere, qui ressemble parfaitement à la noix muscade. Quand il a été gardé dans l'eau plusieurs mois, la bourre se pourrit sans que la noix perde sa fraîcheur, & il contracte une odeur désagréable, qui n'empêche pas les Siamois d'en faire leurs délices.

En mêlant l'areque & le bétel, on forme une composition qui se vend en petits paquets, dont les Indiens font un grand usage pour rougir leurs dents & leurs lévres. Ils lui attribuent encore la qualité de préserver les gencives de la corruption, & de provoquer au plaisir de l'amour. Les Indiennes, qui sont d'un tempérament chaud, & sur-tout les Portugaises, plus lascives encore, usent de toute leur adresse pour en faire manger aux étrangers. Sa vertu est de tenir la bouche saine, & l'on n'en voit point qui exhale une mauvaise odeur; mais elle fait cracher tout rouge en si grande abondance, que dans tous les appartemens on

met un crachoir pour ne pas les ſalir. Le Roi fait préſent aux officiers de boëtes d'or, pour mettre du bétel : elles ſont renfermées en une ſeule du même métal ; elles contiennent ſéparément de l'areque coupé, des feuilles de bétel, de la chaux, & du tabac en feuilles, avec un petit couteau à manche d'or pour couper l'areque. Les officiers ſubalternes ne reçoivent que des boëtes d'or ; & quoiqu'il ſoit permis à tout le monde d'en avoir d'or ou d'argent, il eſt défendu d'en porter de façonnées, telles que le Roi les donne. Après la mort d'un officier, ſa boëte eſt rendue au Monarque. Les femmes qui ſe ſervent de ce petit ameublement, l'ont d'argent ou de cuivre, ſelon leurs moyens. Quelque confiance que les Siamois aient dans ce mêlange pour la propreté de leur bouche, on remarque que leur langue eſt cavée en pluſieurs endroits, & qu'ils ſont obligés de la racler tous les matins, pour net-

toyer le limon que toutes ces drogues leur causent; & l'on voit peu de vieillards qui aient des dents.

Coco. Le coco est un des fruits dont les Siamois font le plus d'usage dans leurs repas. Ils se servent de son lait pour assaisonner plusieurs de leurs mets, & ils emploient la rapure de la chair, & quelquefois sa chair, pour relever leurs ragoûts. La plupart des fruits dont ils se nourrissent, sont différens de ceux de France: les forêts & les jardins fournissent à leurs besoins. C'est à Siam que croissent les plus belles oranges de l'univers: on en compte une trentaine d'espèces. La plus douce est celle qu'on appelle *somme-keo*; elle est grosse & bourgeonnée; sa peau est toujours verte & épaisse d'un petit doigt: lorsqu'on l'ouvre, l'orange qui y est renfermée s'en détache facilement; ses compartimens se séparent les uns des autres sans efforts, & fondent dans la bouche: les pepins en sont fins & en petit nombre.

Les autres espèces d'oranges sont fort communes; & quoiqu'inférieures à la premiere espèce, elles ont beaucoup plus de goût que toutes celles que nous connoissons.

Le durion est un fruit de préférence : il est de la grosseur de nos melons, & couvert d'épines très-pointues, & d'une enveloppe plus dure que la coque de nos marrons. L'arbre qui le produit est grand & élevé. Dans le temps qu'il est chargé de ses fruits, on a soin de ne pas s'arrêter sous son ombre, de peur que quelque durion ne vienne à tomber sur la tête; son poids & la dureté des épines feroient une blessure mortelle. Son fruit est d'une odeur très-désagréable à ceux qui n'y sont point accoutumés; & lorsqu'on l'ouvre, cette odeur devient si forte, qu'elle se fait sentir fort loin. On diroit que c'est un jeu de la nature qui a joint dans ce fruit l'odeur la plus offensante au goût le plus exquis. La coque renferme de grosses châtai- Durion.

gnes qui sont enveloppées d'une crême jaune, dont le bon goût dédommage du mauvais que l'odorat essuie. La passion que les Siamois ont pour ce fruit, leur a fait trouver le secret d'en conserver pour toute l'année. Ils prennent cette crême fraîche, & en font une marmelade qu'ils cuisent, & gardent ensuite dans un pot, afin d'en avoir pour toutes les saisons.

Ajaque. L'ajaque est un fruit beaucoup plus gros que le durion, & couvert d'une peau chagrinée : l'arbre qui le donne est grand & majestueux. On extrait un lait abondant de ses feuilles, & son fruit ne sort que des grosses branches ou du corps de l'arbre. Plus il vient près du tronc, plus il est gros. On le dépouille de cette peau épineuse qui le couvre ; on le coupe par morceaux qu'on cuit en fricassée. On fait aussi de sa chair une marmelade avec du sucre, qu'on conserve toute l'année. Quand ce fruit est en maturité, on trouve sous

un bois mince & poli cinquante châtaignes renfermées dans un ſac de chair jaune, très-ſucrées, & d'une odeur forte. Ces châtaignes grillées ou bouillies ont preſque le même goût que nos marrons, mais elles ſont plus petites.

Le mangoſtan eſt le fruit d'un très-bel arbre, dont la tête forme un gros globe. Le fruit eſt gros & rond comme une pomme. Son écorce, qui eſt épaiſſe d'un doigt, a une couleur rouge foncé, & il a en dehors autant de tumeurs qu'il y a de bagues en dedans. Lorſqu'on la preſſe, il en ſort une gomme jaune, quoique les bagues qui y ſont renfermées ſoient blanches comme du lait, & arrangées comme l'intérieur d'une orange. Ce fruit eſt très-délicat & très-rafraîchiſſant: on le mange après le durion, dont il tempere la chaleur. Les Européens préferent ſon goût à celui de tous les autres fruits particuliers à ce royaume, parce qu'il n'a point d'odeur. On le mange auſſi en cer- Mangoſtan.

neaux, lorſqu'il eſt encore verd. Les Siamois font avec ſon écorce une tiſane, dont la vertu eſt admirable pour arrêter & guérir les diſſenteries.

Ramouſtan. Le ramouſtan eſt un fruit rouge, dont la peau eſt ſemblable à la figure de la mûre. Lorſqu'on le rompt, on trouve dedans un fruit blanc & gros comme le bout du doigt, qui a une amande. Le ramouſtan qui vient dans le royaume de Siam, n'eſt pas auſſi bon ni auſſi eſtimé que celui qui croît dans le royaume d'Achem, ou dans l'iſle de Sumatra.

Acajou. L'acajou eſt ſemblable à la pomme pour la figure & la peau. Quoique ce ſoit un fruit à noyau, il a cela de particulier, que ſon noyau eſt en dehors du fruit. L'arbre n'en eſt pas beau, & l'on en voit peu qui ne ſoit tortu. Auſſi-tôt que la fleur eſt tombée, il ſe forme un noyau de la figure d'un petit rognon, qui renferme une amande très-délicate, & d'un goût excellent. Ce fruit ne

ſe

ſe mange point ſans ſucre, à cauſe de ſa grande âcreté.

On trouve dans les forêts de Siam des figuiers qui portent des figues ſemblables à celles d'Europe, qui naiſſent ſans fleurs: elles en ont le goût & la figure, ſans en avoir la délicateſſe. Quand elles ſont groſſes, les Siamois les applatiſſent, & les font ſécher pour les conſerver; mais on ſent que cè ſont des fruits ſauvages. Figues.

L'atte eſt un fruit délicat qui a la forme d'une pommè de pin. Sa couleur eſt verte; & à meſure qu'il mûrit, il devient mou, & s'ouvre. Sa chair eſt comme de la crême ſucrée, & un peu grumeleuſe. Il renferme une grande quantité de pepins noirs, dont la peau eſt ſi dure, qu'ils paroiſſent être autant de petits noyaux. L'arbre qui le produit ne s'éleve pas fort haut; il donne des fruits en haut & en bas, en formant une eſpèce de buiſſon. Atte.

L'anone eſt une eſpèce de fruit dont la figure extérieure reſſemble Anone.

à celle d'un cœur de bœuf. La peau en eſt mince & jaune. Ce fruit eſt mou, parce qu'il renferme dans ſon ſein une eſpèce de crême blanche, dont le goût approche de celui du fromage mou. Il eſt rempli de pepins noirs, ſemblables à ceux de l'atte, mais un peu plus gros & plus longs, ainſi que le fruit qui en eſt le double, & qui n'approche pas de la fineſſe de ſon goût. L'arbre qui le porte eſt différent de celui de l'atte, étant beaucoup plus grand & en plein vent.

Goyave. La goyave a la forme extérieure de nos poires; ſa peau eſt d'un verd griſâtre; ſa chair eſt blanche ou rouge; elle a le parfum de la fraiſe. Ce fruit ſeroit un des plus agréables au goût des Européens, s'il n'étoit mêlé d'une infinité de petits pepins qui ne ſe digerent jamais, quand on les a avalés. Son arbre eſt fort tortueux; il n'a preſque point d'écorce, & ne devient jamais bien grand.

Papaye. La papaye eſt un fruit dont la

chair eſt jaune comme celle du melon, mais le goût en eſt entiérement différent: la peau en eſt verte & toute unie, & la chair ſucrée: elle eſt mêlée d'une infinité de petits pepins qui ont la figure & le goût de ceux de la poire, & qui ſont liés enſemble de la même maniere que le ſont les pepins de melon; & cette graine, toute petite qu'elle eſt, produit un arbre qui en moins de deux ans parvient à la hauteur de neuf ou dix coudées, mais ſa durée n'eſt que de dix ou douze ans; & ſi l'on touche ſa racine, le tronc ſe réduit en peu de temps en filamens & en terre.

La banane, qu'on appelle dans toute l'Inde *figue banane*, eſt de la grandeur & de la figure d'un cervelas. Sa peau verte devient jaune & tachetée de noir au temps de ſa maturité: elle ſe détache aiſément de ſa chair, qui eſt molle & pâteuſe, & c'eſt peut-être ce qui lui a fait donner le nom de *figue*. Elle eſt pleine, & n'a point de pepins. Banane.

Son goût eſt aſſez agréable, & on la cueille de l'arbre tous les mois. Elle ſe mange ordinairement crue, & quelquefois grillée. L'arbre qui donne ce fruit, ne porte jamais qu'un germe, qui eſt une groſſe grape qui ſort du centre de ſa tête: de ce germe pendent cent ou deux cens bananes mûres. L'arbre meurt, & de ſon pied il en renaît deux ou trois autres, qui viennent en peu de temps de la même groſſeur: ils ſont ordinairement gros comme la cuiſſe d'un homme, & quelques-uns gros comme le corps. Le tronc n'eſt qu'un composé d'enveloppes les unes ſur les autres, mais qui reſtent toujours ſi tendres, que quelque gros que ſoit l'arbre, on le peut percer d'un côté à l'autre avec un ſabre, & on le dépouille de toutes ſes enveloppes juſqu'au cœur, qui n'eſt qu'une moëlle glaireuſe par où ſe filtre la liqueur qui forme le fruit. Ces enveloppes, qui ſont les pieds des feuilles déja tombées, ſe tiennent collées les unes

ſur les autres par de petits filamens très-déliés qui nourriſſent ces enveloppes, & qui font qu'elles s'étendent à meſure que l'arbre groſſit. Quand il ſort de terre, on ne voit paroître d'abord que deux ou trois feuilles qui s'élevent en droite ligne, & dont les pieds; qui ſemblent enveloppés les uns ſur les autres, forment un tuyau de la groſſeur du petit doigt. Du milieu de ces feuilles on en voit ſortir trois autres; mais les premieres ſe fanent & tombent: leur pied reſte & ſert à former le tronc de l'arbre qui s'éleve & groſſit à meſure qu'il donne de nouvelles feuilles. Quand il eſt parvenu à la hauteur de cinq à ſix pieds, il ſort du milieu de ſa tige une groſſe fleur tirant ſur le rouge, & à la ſuite de cette fleur paroiſſent les bananes arrangées autour de la tige; les plus petites ſont proches de la fleur. On mange le tronc de l'arbre en fricaſſée & en ragoût. La fleur a cinq à ſix étages. Les feuilles du bananier ſont les

plus grandes de tous les arbres de l'Inde; elles ont trois à quatre pieds de long ſur un pied & demi de large. Les Siamois en font un grand uſage dans leurs repas, ſoit pour en faire des napes, ſoit pour y mettre leurs mets, ſur-tout lorſqu'ils ſont en voyage.

Tamarin. Le tamarin eſt un fruit aigrelet renfermé dans une gouſſe ſemblable à celle des pois. Lorſqu'il eſt en maturité, cette gouſſe devient rouge. L'arbre où il croît donne des branches très-groſſes, mais la feuille eſt petite comme celle de la pimprenelle. Ces petites feuilles ſont arrangées dix ou douze de chaque côté d'un petit filet qui tient à la branche de l'arbre. Il donne un fort grand couvert, ſous lequel l'herbe ne peut croître. Les Siamois prétendent qu'il eſt malſain de ſe coucher à ſon ombre. Ils ſe ſervent de ſon fruit pour relever le goût de leurs ſauces; & quand il eſt en maturité, ils font des paquets de ces gouſſes qu'ils gardent fort long-temps.

Le poivre se plante au pied d'un gros arbre, dont il ne tarde point à embrasser tout le tronc, & à en couvrir même les branches. Il vient par grapes semblables à celles de nos groseillers rouges : elles sont d'abord vertes, & rougissent ensuite ; & enfin elles deviennent tout-à-fait noires. Lorsqu'il est parvenu à son degré de maturité, on le laisse tomber de lui-même de l'arbre, afin que sa qualité soit meilleure ; & pour le recevoir en tombant, on met des nattes sous l'arbre. Les grains ne tombent pas des grapes tout à la fois, mais seulement à mesure qu'ils atteignent à leur plus haut degré de maturité. Poivre.

La canne de sucre est beaucoup plus commune à Siam que le poivre. C'est un vrai roseau qui monte à la hauteur de quatre à cinq pieds, & dont les nœuds ne sont distans les uns des autres que d'une palme. de chaque nœud sort une feuille qui enveloppe la canne jusqu'au nœud suivant, & qui déborde en- Canne de sucre.

ſuite. Dans l'intérieur de la canne eſt une moëlle aqueuſe qui contient la liqueur du ſucre. Pour l'en tirer, on fait paſſer ces cannes entre deux gros cylindres que les bœufs font tourner par le moyen d'une roue. Comme les cylindres tournent tous deux en dedans, lorſqu'on y préſente le bout d'une canne, il eſt impoſſible de l'empêcher d'y paſſer toute entiere, tant la force qui l'attire eſt puiſſante : c'eſt en paſſant qu'elle rend toute ſa liqueur. Les Siamois qui ignorent ou dédaignent le ſecret de raffiner le ſucre, n'uſent que de la caſſonade.

Ananas. L'ananas eſt un fruit fort commun dans tout le royaume de Siam. La plante le porte au ſommet de ſa tige, qui n'a pas plus d'un pied & demi de hauteur, & qui eſt couronnée de feuilles fort longues, dont les deux extrémités ſont hériſſées d'épines. Il eſt debout ſur ſa tige au milieu de ſes feuilles, & ſa figure approche de celle d'une groſſe pomme de pin. Il a de pe-

tites pellicules, sous lesquelles on croiroit que sont les pignons. Son extrémité supérieure est couverte d'une touffe de feuilles qui semblent lui former une couronne, & dessous ces feuilles sont de petits rejetons courts & courbés en dehors, qui se plantent & deviennent d'autres pieds d'ananas. Ils se multiplient en coupant la touffe; & quand on les met en terre ainsi plantés, ils donnent leur tige, & chaque tige ne donne qu'un ananas, & une seule fois. Quand il est mûr, il jaunit; & quand on le sent avant même de l'ouvrir, son odeur approche de celle d'une pomme bien mûre. Sa chair est blanche & mêlée de beaucoup de cartilages. Pour le manger, on commence par lui tirer sa peau dure & un peu épineuse; on le frotte ensuite légérement avec la main d'un peu de sel., ce qui corrige son acide; on le coupe par tranches, & ensuite on le saupoudre de sucre; & si on y ajoute du vin, il acquiert

la qualité d'échauffer & de fortifier l'estomac.

Comme le bled ne croît point aisément dans ce pays, & qu'on en ignore ou dédaigne la qualité, les Siamois n'ont point de pain comme nous. Ils font du riz le fondement de leur repas. Ils en ont de plusieurs sortes, du blanc, du rouge, du gros & du fin. Le gros, qui est celui dont ils usent le plus ordinairement, est différemment estimé, selon les lieux qui le produisent. Le riz des terrains élevés a une qualité inférieure à celui qui croît dans les fonds. Comme on peut s'en procurer à peu de frais, le pauvre en fait son aliment ordinaire. Il n'y a que le paysan qui mange du riz rouge, qui est beaucoup plus gros & plus nourrissant; mais aussi il est beaucoup plus pesant, & n'a pas le coup d'œil aussi agréable que le riz blanc. On ne fait usage du noir qu'en le mêlant avec du sucre & de la rapure de chair de coco qu'on jette dessus.

Le goût en eſt bon ; mais il raſſaſie tellement, qu'on ne peut en manger beaucoup.

Le riz fin n'eſt guères plus gros qu'une aiguille, & eſt tranſparent comme le criſtal. Les Siamois n'en ſervent que dans les fêtes & les feſtins : ils en cuiſent une certaine quantité de grains avec une poule & un quartier de cabri, ou un morceau de cochon frais. Ce ragoût s'appelle *poulo ;* il eſt blanc comme la neige, & ſe digere plus vîte & plus aiſément, parce qu'il eſt plus léger & plus ſec.

Les Siamois font leur récolte dans le temps de la ſéchereſſe, & lorſque les eaux ſe ſont retirées. Quand les inondations ſurmontent le riz en certains endroits, il tombe en pourriture ; mais ordinairement il croît au moins autant que l'eau, & l'épi ſe montre ſur la ſuperficie. Celui qui croît dans des terrains que l'inondation ne couvre jamais, eſt plus ſubſtantiel, a plus de goût, & ſe conſerve plus long-temps.

Vermicelli. C'eſt avec du riz que les Siamois font leur vermicelli ; ils le mangent avec une ſauce de poiſſon, ou avec du ſucre fondu. Il s'en fait une grande conſommation dans la ville royale, & c'eſt une des denrées dont le Monarque tire les plus grands avantages ; tous ceux qui font ce commerce lui payent quarante livres de droit par an ; & le nombre de vendeurs étant très-conſidérable, verſe dans ſon tréſor des ſommes immenſes. Les diſtillateurs d'eau-de-vie, qui ſont en grand nombre, & preſque tous Chinois, ſont auſſi aſſujettis à payer de gros droits pour cette diſtillation. Comme il ſe conſomme dans la ville de Siam & dans ſes environs une grande quantité de riz, on ſe ſert du marc qui reſte après en avoir extrait l'eau-de-vie, pour engraiſſer des cochons, dont la conſommation eſt d'autant plus conſidérable dans ce pays, qu'il eſt défendu d'y vendre de la viande de boucherie, tels que des bœufs,

des vaches & des veaux. La superstition des Rois & du peuple en a fait interdire l'usage, parce qu'ils sont persuadés qu'en conséquence du principe de la métempsycose, ces animaux ont été le sanctuaire de leurs divinités. Au reste cette viande est sans suc & sans qualité, & le gibier ordinaire n'a point de fumet: mais la chair de pourceau y est bien supérieure à celle des cochons d'Europe; elle est délicate & d'une digestion facile: lorsqu'elle a pris le sel pendant un jour, les médecins l'ordonnent aux convalescens par préférence à la volaille & aux bouillons.

Lorsque les Siamois veulent boire de l'eau-de-vie qu'on appelle *arak*, ils prennent un grand plat de bois semblable à celui sur lequel ils présentent les mets dans leurs repas. Au milieu de ce plat est une grande porcelaine pouvant contenir deux ou trois pintes d'eau-de-vie: ils mettent dessus une petite tasse qui flotte sur la liqueur; & autour de

cette porcelaine il y a plusieurs petits pots dans lesquels sont différens fruits salés & au vinaigre, de petits poissons secs & rôtis, des crevettes cuites & des œufs salés. Ils s'asseoient autour de ce plat, & chacun prend à son goût le mets qui lui convient; mais ils donnent ordinairement la préférence à celui qui provoque le plus la soif, & tour-à-tour ils plongent la petite tasse qui est à flot sur l'eau-de-vie, & en boivent en conversant ensemble. Après qu'ils ont bu chacun trois ou quatre coups, on présente les mets, & pendant tout le repas ils ne boivent jamais. Lorsque leur appétit est satisfait, ils boivent une grande tasse d'eau, se lavent la bouche, & prennent aussitôt leur bétel.

Balachan. Le balachan est fait de petites écrevisses de mer, qu'on appelle en France *chevrettes*. Ils les pilent avec du sel pour en former une espèce de pâte qu'ils font cuire au soleil pendant plusieurs jours: ils

ont ſoin de les remuer, & c'eſt ce qui répand au loin une odeur déſagréable. Cette pâte chez eux ſupplée au beurre, fortifie l'eſtomac & réveille l'appétit. Il eſt à remarquer que dans tous les pays où régnent les grandes chaleurs, l'eſtomac perd de ſon activité par une trop grande tranſpiration ; & par conſéquent tout ce qui réchauffe ce foyer intérieur, eſt un principe de vie qui répare ſes pertes. Ceux qui font ce balachan, ont grand ſoin de ramaſſer l'eau qui en découle, & la vendent bien cher dans des bouteilles artiſtement fermées, & chacun en fait ſa proviſion pour aſſaiſonner ſes mets.

C'eſt encore un aliment délicat pour eux, qu'une eſpèce de sauterelles brunes, ainſi que les oeufs d'araignées dont ils diſtinguent pluſieurs eſpèces. Ils donnent la préférence aux oeufs d'araignées qui font leurs trous en terre, & qu'on ne trouve que dans les forêts. La piqûre en eſt auſſi dangereuſe que celle de la tarentule.

Sauterelles.

Araignées.

Crapaud. Les Siamois ont aussi une espèce de crapaud qu'ils appellent *houhan*, nom qui est l'expression de leurs cris qu'ils poussent avec tant de force, qu'il n'en faut que deux pour importuner toute une contrée. Cet animal est tout rond & fort hideux; à peine peut-on voir sa tête. Il est vraisemblable que les habitans en font une grande consommation, puisque dans les marchés publics l'on en voit beaucoup qui sont tout embrochés. Le rat de bambou est un aliment de prédilection : il a la figure d'un rat ordinaire ; sa queue est toute rouge, & il est sans poil, comme un ver de terre : il est aussi gros que nos chats de France. On l'appelle *rat de bambou*, parce qu'il se nourrit de ce bois, & sur-tout de ses rejetons. On éleve dans toutes les maisons : ils y deviennent familiers, & font une cruelle guerre aux rats ordinaires ; mais les ravages qu'ils exercent sont plus grands que ceux qu'on veut prévenir. Les rats des champs sont un mets fort

estimé, & on en trouve par-tout dans les campagnes.

Une nourriture qu'ils regardent comme exquise, est une petite biche qui n'est pas plus grande qu'un liévre, mais plus haute en jambes, ayant le corps fin & délié, & les jambes à peu près de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire: son pied est fourchu comme celui de la biche ordinaire dont elle a l'agilité: on se sert de filets pour la prendre dans les bois. Les nerfs des jambes de cerf sont encore un mets fort estimé. On les vend secs dans les marchés par paquets comme des cordes. Les oeufs de talagoie sont réputés un manger exquis. La talagoie est une espèce de lézard, mais beaucoup plus grand que nos lézards ordinaires: il est extrêmement vif & agile; il grimpe le long des arbres: ses inclinations ne sont pas mal-faisantes, & sa morsure n'est pas dangereuse. Sa langue jusqu'à la moitié de sa longueur est séparée en deux, ce qui fait dire

Biche singuliere.

Talagoie.

aux Indiens qu'il a deux langues. Il remue les deux parties de sa langue comme nous remuons les doigts, sans que le mouvement de l'une cause celui de l'autre. Cet animal a beaucoup de conformité avec le crocodile, excepté qu'il ne se plaît pas dans l'eau. On fait peu de repas à Siam sans servir des fruits salés ou confits au vinaigre. Voici la maniere de les saler. On les prend lorsque leur noyau est encore verd & tendre; on les jette dans une grande cruche d'eau, où l'on met quelques grains de sel.

Marions. Les marions, espèce de grosses prunes blanches, sont excellens lorsqu'ils sont ainsi salés: l'eau même n'en est pas mauvaise; elle prend peu à peu le goût du fruit, avec une pointe de sel qui fait trouver le riz meilleur. C'est aussi de cette maniere qu'on sale les mangues, fruit dont la figure & le goût different entiérement de toutes les productions de l'Europe. Il est fait à peu près comme un rognon de

mouton, & quelquefois il devient fort gros. Il n'eſt pas rare d'en voir qui peſe juſqu'à deux livres ; mais ſa groſſeur ordinaire eſt celle d'une forte poire. Sa chair eſt jaune, ſon noyau très-plat & très-large ; ſon odeur approche de la térébenthine. Comme ſon goût eſt agréable & ſa qualité échauffante, les Siamois le mangent au vinaigre, ſur-tout lorſqu'il eſt un peu gros.

Ils font auſſi un grand uſage des œufs de canards ſalés, qu'ils gardent pluſieurs mois ſans corruption. Voici comme ils les préparent. Ils mettent beaucoup de terre glaiſe, dont ils forment une croûte, tout autour de chaque œuf ; & lorſqu'ils veulent en manger, ils tirent cette croûte & font durcir les œufs : c'eſt ainſi qu'ils conſervent leurs melons qu'ils ſalent par tranches, & qu'ils gardent toujours excellens. Ils font encore uſage du gingembre, qui croît abondamment dans ce royaume. Les Hollandois en font d'excellentes con-

Œufs de canards.

fitures qu'ils envoient à Batavia ; mais elles sont trop échauffantes.

Un royaume où le nécessaire & le superflu fournissent tout au luxe & aux besoins, semble appeler dans son sein tous les commerçans de l'univers. Sa position paroît l'avoir destiné à être l'entrepôt des marchandises que nos colonies dans les Indes vont chercher dans la Chine. Le sol y produit tout ce qui est nécessaire pour radouber les vaisseaux. La modicité du prix des denrées procureroit aux navigateurs des rafraîchissemens & des provisions nouvelles. Les ports formés par la nature offrent un abri aux navires. Les premiers établissemens seroient faciles à former. les Prêtres François, qui arrosent de leur sueur cette terre infidelle, sont instruits de tous les avantages qu'on en peut tirer: leur désintéressement & leur détachement des choses d'ici-bas, invitent à leur accorder une pleine confiance: leur zèle seroit encore animé par l'es-

poir de rendre leurs missions plus florissantes.

L'argent & les coris sont ce que les Siamois reçoivent plus volontiers en échange de leurs productions; mais ils ont une prédilection pour les toiles peintes, les mousselines, les tapis de pieds, & les étoffes de soie, sur-tout pour celles de la Chine, qui, étant plus éclatantes & plus légeres, conviennent mieux au climat. Ce goût n'est pas exclusif, puisqu'ils recherchent avec empressement l'écarlate & le velours d'Europe; & c'est avec ces étoffes que nos commerçans pourroient rendre les Siamois tributaires de leur industrie.

Ceux qui voudroient y transporter des fusils de France, de la poudre à canon & des pierres à fusil, seroient assurés d'un prompt débit & d'un gain considérable. Les Siamois les prendroient volontiers en échange de leurs plus précieuses productions, & ils payeroient même en monnoie de leur pays, qui

consiste en de petites balles d'argent marquées au coin du Roi. On tire encore à Siam un grand avantage pour le commerce des quadrupedes, des volatiles & des animaux aquatiques, dont je vais faire des chapitres différens. Mais avant de finir celui-ci, j'observerai que le commerce d'opium est absolument de contrebande. La défense d'en introduire dans ce royaume, est fondée sur le penchant des peuples à en abuser. Les effets qu'il produit ont causé en différens temps les plus grands ravages. Le Roi actuellement régnant a prononcé la peine de mort contre plusieurs de ses sujets qui avoient transgressé cette loi. Les Siamois s'accoutument à le prendre par grain, & vont en augmentant jusqu'à en prendre une demi-douzaine. Les uns l'avalent, mais le plus grand nombre le prend en fumée, ce qui fait tomber dans une ivresse assoupissante. Ils disent alors qu'ils ont des idées sublimes & magnifiques:

Opium.

chacun a des ſonges conformes à ſon tempérament : l'ambitieux voit à ſes pieds des Rois & des eſclaves enchaînés : le bilieux eſt frappé d'un ſpectacle d'horreur & de perverſité : les caracteres doux & bienfaiſans voient tous les hommes leur ſourire. Enfin il n'eſt rien de ſi ſacré que le Siamois ne ſoit prêt d'enfreindre pour ſe procurer cette racine, qui ſe vend poids pour poids de l'argent : ce qui n'eſt pas étonnant chez un peuple perſuadé que les ſonges ſont les livres où les deſtinées ſont écrites.

Quoique tous les climats les plus expoſés aux rayons vivifians du ſoleil, nous offrent des productions que la nature refuſe aux terres engourdies par le froid, cette mere commune compenſe ſes bienfaits, & les contrées ſeptentrionales ont des richeſſes qui leur ſont particulieres. On voit dans toutes les Indes des pois, des patales, des ciboules, des raves, de petits concombres, de petites citrouilles,

des melons d'eau, du persil, du baume, de l'oseille; mais tous ces légumes ne ressemblent aux nôtres que par le nom. On n'y connoît point nos racines, ni les différentes herbes dont nous composons nos salades : ce qu'on doit attribuer à la négligence d'un peuple à qui le sol ne laisse rien à désirer, & non pas au vice du sol. Puisque toutes nos herbes transportées à Batavia n'y ont point dégénéré, il est à présumer qu'elles auroient eu le même succès à Siam.



CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

Des différens animaux qu'on trouve au royaume de Siam.

PARMI tous les quadrupedes, on peut dire que l'éléphant tient le premier rang, soit pour la grandeur, la force & l'utilité, soit pour l'instinct que cet animal paroît avoir supérieur à tous les quadrupedes. Il n'est point de pays dans l'univers qui en produise de plus beaux que ceux qu'on voit à Siam; les plus grands ont jusqu'à douze pieds de haut. La grosseur de cet animal est proportionnée à sa hauteur; ses pieds sont droits comme des colonnes, & le dessous est fort mou, de sorte qu'on ne l'entend presque pas marcher. Il porte en même temps les deux jambes d'un côté lorsqu'il marche, ce qui donne à son corps, & conséquemment à ceux qui le montent, sur-tout s'ils n'y sont pas accoutumés, un

mouvement rude & fatiguant. Les étrangers ont cru qu'il ne se couchoit jamais; mais c'est une erreur dont ils sont détrompés aujourd'hui. Il se couche comme les autres animaux, & il dort le plus souvent debout sans s'appuyer. C'est avec son souffle qu'il balaye la poussiere de l'endroit où il veut se coucher, & il le rend beaucoup plus propre que s'il avoit été balayé par le domestique le plus soigneux. Après s'être couché, il met le bout de sa trompe dans sa bouche, de peur qu'en dormant les fourmis ne s'y insinuent; & si malgré cette précaution quelqu'une a l'adresse d'y pénétrer, on le voit entrer en fureur, & souffle avec violence pour se débarrasser de l'importunité de cet hôte incommode.

Il se sert de sa trompe comme d'une main pour porter ce qu'il mange à sa bouche, qui est petite, si on la compare à la forme colossale de son corps : sa mâchoire in-

térieure sur-tout est fort petite. Lorsqu'il veut boire, il tire dans sa trompe environ un demi-seau d'eau, qu'il verse ensuite dans sa bouche. C'est avec sa trompe qu'il arrache les branches d'arbres dont il mange les feuilles ou l'herbe ; & si elles ne lui paroissent point succulentes, il les bat sur une de ses jambes. Lorsqu'il trouve quelque tronc d'arbre bananier qui soit tendre, mais trop gros pour mettre dans sa bouche, il a soin d'en retenir un bout dans sa trompe, tandis qu'il fend l'autre avec ses dents ; & lorsqu'il l'a mis en état d'être mâché, il le porte à sa bouche. Enfin il n'y a point d'animal qui mange avec autant de propreté.

Leur force surpasse aussi celle de tous les autres quadrupedes. Anciennement on les chargeoit de tours qu'on remplissoit de soldats, & c'étoient eux qui décidoient souvent du sort des batailles. Les deux dents qu'ils ont pesent environ deux

cens trente livres. On a peine à concevoir comment un animal aussi fort est si facile à dompter. Des cordes ordinaires le retiennent attaché par les pieds de derriere à un arbre; mais lorsqu'il est en fureur, & qu'il est épouvanté par quelque bruit soudain, comme tonnerre ou coup de canon, auquel il n'est point encore accoutumé, il brise des cordages plus gros que le poing, avec la même facilité qu'il romproit une ficelle. Il n'y a que son palefrenier qui puisse calmer sa fureur, & encore en méconnoît-il la voix lorsqu'il entre en chaleur. Heureusement que la nature lui a fourni les moyens d'appaiser les vapeurs brûlantes qui l'agitent.

Quoique les éléphans soient en rut, & que dans tous les temps le mâle vive confondu avec la femelle, ils ne s'accouplent jamais dans les maisons; ils cherchent alors les bois & les lieux écartés: il semble que leur pudeur est alarmée du besoin qu'ils éprouvent. Lorsque le

mâle entre en fureur, il suffit de faire approcher une femelle, & aussi-tôt il devient calme & traitable.

Si l'on veut faire couvrir une éléphante domestique, il faut la laisser aller dans les bois avec des entraves, afin qu'elle ne s'écarte pas au loin : elle ne tarde pas à être couverte, & aussi-tôt elle revient à la maison. Elle porte douze mois; & lorsqu'elle est prête à mettre bas, on la laisse aller dans les bois, parce qu'on est persuadé qu'elle creveroit plutôt que de mettre bas dans un endroit peuplé. Après cette opération, elle revient chez son maître avec son petit.

L'éléphante n'a que deux mamelles placées entre les deux jambes de devant; & comme le petit ne pourroit atteindre aux mamelles de sa mere, il tire avec sa trompe le lait, & le porte ensuite dans sa bouche. Jamais ces animaux n'abusent de leur force contre leurs conducteurs : une douceur

compatiſſante ſemble former leur caractere ; & lorſqu'ils rencontrent un troupeau de brebis, ils les écartent avec leur trompe, comme s'ils craignoient de les écraſer de leur poids. Quoiqu'on les dreſſe pour la guerre, ils ne contractent jamais cette férocité qu'inſpire l'habitude de verſer le ſang, & leur douceur naturelle a un air de timidité.

La charge d'un éléphant à Siam n'eſt pas proportionnée à ſa force : il ne porte ordinairement que douze cens livres peſant, & encore ne peut-on lui faire faire bien du chemin avec ce fardeau. Lorſqu'il ſe ſent trop fatigué, il ne fait que gonfler ſon ventre, il briſe en un inſtant toutes les cengles & cordages, & jette ſa charge à bas, plutôt par pareſſe que par l'impuiſſance de ſoutenir un ſi grand poids.

L'éléphant eſt la monture ordinaire du Roi & des perſonnes qualifiées. On ſe ſert d'une échelle pour monter ſur ſon dos, ou bien on le fait agenouiller. Il tend une

jambe sur laquelle on pose le pied, & jamais il ne se redresse que quand on est assis. Son pas est beaucoup plus allongé que celui du cheval; son trot est assez vîte; jamais il ne bronche ni ne galope. L'utilité que les Siamois en retirent leur a inspiré le plus profond respect pour cette espèce d'animaux; ils ont les mêmes égards pour eux que pour l'espèce humaine, & ils les mettroient en égalité avec les hommes, s'ils avoient l'usage de la parole. Ce sont sur-tout ceux du Roi qui sont servis avec le plus de distinction: ils ont leurs esclaves, dont le nombre est proportionné à l'idée qu'on a de leurs talens. L'éléphant blanc, qui est le premier en dignité, a cent domestiques pour le soigner: les lambris de son palais sont tout dorés: au lieu d'auges, il a deux bassins d'or massif, & les Mandarins les plus qualifiés ne croient point s'avilir en se consacrant à son service. Les honneurs qu'on lui rend s'éten-

dent jusques sur ses parens; car les Siamois distinguent ces animaux par les mêmes noms de parenté qui sont en usage en Europe parmi les hommes. Ce respect a sa source dans le systême de la métempsycose: l'on est persuadé que les ames des Rois & des héros passent dans le corps des éléphans. Les blancs sont les plus estimés & les plus rares. On fait grand cas des noirs; mais il en est peu de cette couleur.

On se sert encore de cet animal pour tirer de l'eau & de grosses piéces de bois. Quand on l'emploie à ce travail, il ne paroît pas faire le moindre effort; il marche aussi tranquillement que s'il n'avoit aucun fardeau à traîner. On s'en sert aussi pour pousser avec le derriere des navires à l'eau, & pour abattre les édifices, lorsqu'il est à craindre que le feu d'un incendie ne se communique aux maisons voisines.

Les Siamois sont trop paresseux eux-mêmes pour retirer tous les

avantages d'un animal si utile; ils semblent ne l'apprécier que par l'éclat & la pompe qu'il donne à la marche de leur Monarque. Il est vrai qu'ils en vendent tous les ans un grand nombre à Mergui, & qu'ils tirent un grand profit de leurs dents, dont ils font un commerce considérable avec les peuples de Surate & d'Europe.

Un des exercices auxquels on dresse les Princes du royaume, est de monter les éléphans, de même qu'en Europe on instruit la noblesse à monter à cheval: c'est surtout dans la maniere de monter sur le cou que consiste la grande adresse. Il n'est pas possible de s'asseoir sur son dos, à cause de sa grosseur, outre qu'on ne pourroit pas le gouverner de si loin. On se sert, au lieu d'étrier, d'une grosse corde qui est autour du cou. Les plus habiles écuyers lancent avec une adresse merveilleuse un lacs en courant, pour prendre ceux qui sont sauvages. Cette chasse, qui est la

plus noble, n'eſt permiſe qu'au Roi & aux Princes, quoique les forêts ſoient remplies de ces animaux. Un mâle marche toujours à la tête d'un grand nombre de femelles, & c'eſt ce qui excite entre les mâles des jalouſies & des combats entr'eux. Les femelles ne ſe mêlent jamais de la querelle ; & pleines de reſpect pour la valeur & le courage, elles abandonnent celui qui prend la fuite, & ſe rangent toutes du côté du vainqueur. Comme dans ces chaſſes le Roi & les Princes prennent beaucoup d'éléphans, ils gardent les plus beaux pour leur ſervice, & envoient les autres à Mergui, pour les vendre aux marchands qui viennent de la côte de Coromandel pour faire ce commerce, & qui apportent en échange les plus belles toiles & étoffes de Bengale, de Surate & de Perſe. Il n'y a guères d'années qu'il ne ſe vende au moins cinquante éléphans. Ce commerce fournit le royaume d'une grande

quantité de toutes sortes d'étoffes & de toiles qu'on y apporte de toutes les contrées des Indes orientales : c'est là richesse la plus réelle des Siamois, qui par cette vente & celle des dents de cet animal, se procurent les productions de l'étranger.

Le Roi se réserve le privilége exclusif de ce commerce, & il n'est permis à personne de le faire. Il y a dans le royaume des rentiers qui sont obligés de verser dans le trésor royal un certain nombre de dents. Cette obligation les engage d'aller à la chasse, & d'en tirer autant qu'il est nécessaire pour fournir le nombre prescrit. Ils déguisent souvent le produit de leur chasse, & vendent en fraude l'excédent de ce qu'ils doivent fournir ; mais ce n'est pas sans danger pour le vendeur & l'acheteur ; les uns & les autres s'exposent à la honte d'être condamnés pendant toute leur vie à couper de l'herbe pour les éléphans familiers du Roi,

ce qui revient à la peine des galeres en France, peine encore plus rigoureuse, puisque tous les descendans de ceux qui y sont condamnés, restent pour toujours dans cet esclavage, à moins qu'ils n'obtiennent du Roi, par une grace spéciale, d'en être délivrés.

L'instinct de l'éléphant le doit faire mettre au-dessus de tous les autres animaux; & les Siamois l'estiment tant, que plusieurs, à la honte de l'esprit humain, sont chargés de titres, & décorés des premieres dignités du royaume.

Il faut avouer que cet animal paroîtroit sans sa trompe le plus stupide des animaux; mais en lui servant de bras & de mains, elle feroit presque croire que cette masse prodigieuse pense & réfléchit: tant il montre d'adresse à s'en servir, pour exécuter tout ce qu'on lui ordonne de faire.

Dans une cinquantaine de ces animaux que le Roi de Siam avoit envoyés à Mergui pour être vendus,

il y en avoit un qui étoit plus terrible & plus difficile à conduire que les autres ; il ne connoiſſoit que ſon palefrenier, & ne vouloit pas obéir à quelqu'autre que ce fût. On mit tous ces éléphans dans un grand jardin ſitué près l'Egliſe Chrétienne : tous étoient attachés par les pieds de derrière chacun à un arbre, diſtans les uns des autres, pour qu'ils ne puſſent s'incommoder ; & comme ces animaux mangent continuellement, on mit devant eux, à leur portée, un tas d'herbe, de branches de cocotier & de bananier. Lorſque cet éléphant, qui s'appeloit *cerca*, voyoit que ſon palefrenier étoit abſent, il détachoit fort adroitement avec ſa trompe la corde qui le retenoit à ſon arbre, & alloit manger l'herbe & les bananiers d'un autre éléphant. Si les autres palefreniers vouloient le faire retourner à ſon arbre, ſans les craindre il leur montroit les dents, en ſorte que tous étoient obligés de ſe retirer : on ne pouvoit en venir

à bout que lorſque ſon palefrenier arrivoit : dès qu'il le voyoit, il ſe remettoit à ſa place, & paroiſſoit doux & tranquille. Après avoir fait pluſieurs jours le même manége, ſon palefrenier le battit à grands coups de bâton, ce qu'il ſouffrit fort tranquillement ſans faire aucune démonſtration de fureur. Le palefrenier ſe mettant enſuite à manger avec pluſieurs de ſes camarades à quelques pas de cet éléphant, cet animal arracha du terrain une pierre, & la tenant dans ſa trompe en balance comme s'il eût badiné, la jetta droit au pot de terre dans lequel le vin ou l'eau-de-vie du palefrenier étoit, qui le caſſa & répandit toute la liqueur, ce qui mit ſon palefrenier en colere, & lui attira une autre volée de coups de bâton qu'il ſouffrit encore tranquillement. L'on voit tous les jours ces animaux faire à la voix de leurs palefreniers tout ce qu'ils leur commandent, comme de ſaluer ceux devant leſquels ils paſ-

sent, ramasser ce que leurs conducteurs qui sont montés sur leur cou, laissent tomber, & le leur remettre aussi-tôt. Cet animal s'affectionne extraordinairement à ceux qui ont soin de lui donner à manger. L'on en a vu un exemple à Pondichéry, à l'égard d'un soldat fort ivrogne, qui tous les jours donnoit quelques fruits à un éléphant. Un jour ce soldat ivre, après avoir donné quelques fruits à cet éléphant, s'endormit à ses pieds : l'animal se mit à le frotter légérement avec sa trompe. D'autres soldats craignant qu'avec ses caresses il n'écrasât leur camarade, voulurent l'enlever. L'éléphant, loin de le souffrir, présenta ses dents à quiconque vouloit l'approcher, & garda cet homme jusqu'à ce qu'il fût réveillé, sans vouloir jamais permettre que personne en approchât.

On voit tous les jours des traits semblables, qui montrent combien cet animal est reconnoissant des services qu'on lui rend. Il a une

affection naturelle pour les singes; car les Siamois ont la coutume de garder un singe dans l'endroit où ils ont leurs éléphans; ils pensent que s'ils viennent à passer par quelque mauvais air, il tombera sur le singe, & ne fera point de mal aux éléphans.

Il est d'autres animaux dont il a horreur. Il ne peut souffrir une poule; c'est ce qui oblige dans les vaisseaux sur lesquels on passe des éléphans, d'avoir bien soin que les poules ne sortent point de leurs cages. Des Chrétiens ont raconté que dans un vaisseau où l'on passoit des éléphans, une poule s'étant échappée, & ayant sauté sur ces animaux, ils firent de si violens efforts, qu'on croyoit qu'ils alloient tout rompre. Par bonheur la poule tomba sous les pieds d'un éléphant, qui l'écrasa bien vîte; ce qui remit la tranquillité dans le navire. Il a pareillement en horreur le tigre & le crocodile: ce qui fait que le Roi de Siam donne quelquefois des

combats d'éléphans contre un de ces animaux. Le ſpectacle attire une grande affluence de peuple. L'éléphant dans ce combat a la tête couverte d'un fort cuir pour y retirer ſa trompe, & la mettre à couvert des griffes du tigre : il s'élance contre lui, & cherche à le percer de ſes dents, ou lui donner de grands coups de ſa trompe, qu'il a ſoin de retirer promptement ſous ce cuir ; car ſi le tigre l'attrapoit avec ſes griffes, il deviendroit vainqueur : mais ſi l'éléphant peut mettre le pied ſur le tigre, il l'écraſe & le tue auſſi-tôt.

Combat d'éléphans.

Il combat de même contre le crocodile ; il tâche ou de le percer contre terre avec ſes dents, ou de l'enlever avec ſa trompe, & de le jeter en l'air pour l'écraſer ſous ſes pieds lorſqu'il retombe. Mais le plus redoutable de ſes ennemis eſt une eſpèce de tigre, petit à la vérité, mais ſi agile, qu'il s'élance ſur ſon dos, & le déchire juſqu'à ce qu'il tombe mort. Le divertiſſement or-

dinaire des Rois de Siam eſt la chaſſe des éléphans : ils la font de trois manieres ; l'une eſt de les laſſer lorſqu'ils courent dans les bois ; l'autre, de leur tendre des piéges, dans leſquels ils ſe prennent par un pied ; la troiſiéme, qui eſt la plus adroite & la plus divertiſſante, eſt de les faire entrer dans un cercle, dont ils ne peuvent ſortir ſans être pris : on ſe ſert des femelles pour les attirer dans ce piége.

Il faut beaucoup d'adreſſe pour les laſſer ; & c'eſt à cet exercice que l'on dreſſe principalement les jeunes Seigneurs. Tout l'art conſiſte à jeter le lacs ſans en être ſoi-même embarraſſé. Ils ont des manéges où ils forment des éleves ; & pluſieurs y réuſſiſſent ſi bien, que montés ſur un de ces animaux familiers, ils laſſent l'éléphant ſauvage par le pied, quoiqu'il ne le leve pas à plus de ſix ou ſept pieds de terre. Lorſque l'animal eſt dans le lacs, ils le laiſſent courir dans les bois, où il s'embarraſſe bientôt

dans les ronces & les racines des arbres où le lacs s'accroche. Ensuite on tâche de le familiariser avec des éléphans domestiques. On le lie avec eux lorsqu'il est dompté par la faim; on le tire de la forêt, & on l'amene à la ville, où en peu de jours il devient aussi traitable que les autres.

La seconde maniere de prendre les éléphans sauvages dans des piéges, est ordinairement usitée par ceux qui sont obligés de fournir annuellement au Roi une certaine quantité de dents. Quoique selon leur principe ce soit un grand péché de tuer ces animaux, cependant l'intérêt l'emporte souvent sur la religion, & le Roi permet de tuer ceux qui sont mal-faits, & qui ont des défauts naturels; par exemple, les oreilles, &c. Le Monarque, pour s'excuser de ce péché, dit que ce n'est pas lui qui les tue, & qu'il confie ce soin à des hommes souillés d'iniquités.

Voici comme ils tendent ces

piéges. Ils jettent de distance en distance des lacs tout ouverts dans les bois, le long des sentiers par où ils présument que les éléphans vont passer. Ces lacs, qui sont faits de corde & de cuir de buffle, touchent d'un côté à terre, & de l'autre ils en sont élevés d'un pied. Au bout de la corde qui peut avoir douze à quinze pieds de long, est attaché un morceau de bois en forme de petite ancre. Lorsque l'éléphant a pris son pied dans ce lacs, il le traîne pendant quelque temps jusqu'à ce que le lacs s'accroche aux racines des arbres de la forêt. Plus l'éléphant fait d'efforts pour se débarrasser, plus le lacs lui serre le pied: la douleur qu'il en ressent le fait demeurer immobile. Il mange alors ce qu'il trouve tout autour, jusqu'à ce qu'il tombe de foiblesse & qu'il meure.

La troisiéme maniere de prendre les éléphans est la plus adroite & la plus divertissante. On les fait entrer dans un terrain entouré de

gros pieux, d'où ils ne peuvent plus sortir sans être pris. Dans un des fauxbourgs de la ville royale, près du pont qui joint la ville à la terre ferme, est un de ces grands terrains: c'est un quarré long, fermé par deux portes faites de forts barreaux: la porte qui donne du côté de la campagne est simple; mais celle qui lui est opposée ressemble en dehors au travail dans lequel on met les chevaux les plus difficiles à ferrer. Ce travail est proportionné à la grandeur & à la force des éléphans: il a deux portes, dont l'une répond à un terrain entouré de poteaux, & distans les uns des autres d'environ un pied; & la seconde est à l'autre bout. Pour en sortir, ces portes se levent & s'abaissent par des coulisses. Ils appellent cette invention *piniate*, ce qui a donné ce nom à ce quartier & au pont de la ville qui y conduit.

Lorsqu'ils veulent amener des éléphans sauvages pour les faire

entrer dans ce terrain, ils détachent dans les bois dix à douze éléphans femelles, à la tête desquelles marche la mieux dressée, qui porte sur son dos un gros pâquet de feuillages, dans lequel un homme se tient caché pour lui donner les signaux nécessaires. Elles ne sont pas plutôt errantes dans les bois, que quelque mâle vient leur tenir compagnie. Alors l'homme caché sur le dos de celle qui est la mieux dressée, lui donne le signal de retourner vers le terrain entouré. Elles s'en reviennent à petits pas en mangeant des feuillages d'arbre qu'elles rencontrent. Les éléphans mâles les suivent; & s'il arrive qu'ils s'écartent un peu pour chercher leur pâture, les femelles vont les rejoindre, & ont soin de les retenir au milieu d'elles. Ce manége dure quelquefois plusieurs jours, au bout desquels les mâles plus familiarisés avec elles, les suivent aveuglément. Elles s'approchent insensiblement du terrain entouré. La mieux dres-

ſée entre la premiere, & les autres la ſuivent, mâles & femelles. Lorſqu'ils ſont tous entrés, on laiſſe tomber la porte qui eſt à couliſſe, & ils ſe trouvent tous enfermés dans ce terrain.

On fait ſortir peu à peu les femelles dans le temps que les mâles ſont d'un autre côté; mais quand ceux-ci s'apperçoivent que le nombre des femelles diminue, ils entrent en fureur, battent celles qui reſtent, tournent tout autour du terrain pour trouver une ſortie. On ouvre la porte du travail qui donne dehors, & on préſente au travers des barreaux de la ſeconde porte un gros éléphant mâle familier. Auſſi-tôt que l'éléphant ſauvage, qui eſt en fureur, l'apperçoit à travers des barreaux, il entre dans ce travail pour ſe battre contre lui; mais à peine y eſt-il entré, qu'on laiſſe tomber la porte, & il ſe trouve pris, ſans pouvoir ſe retourner, parce qu'il n'y a d'eſpace que pour ſon corps. On lui paſſe

alors dans chaque pied un lacs, dont la corde fait un demi-tour autour de la colonne du travail, qui répond à chacun de ses pieds. Ensuite l'éléphant familier qui se présentoit pour l'attaquer, recule. On ouvre la porte des barreaux; l'éléphant sauvage s'agite, & fait de vains efforts pour s'avancer contre le familier qui lui présente les dents. On lâche peu à peu les cordes qui le tiennent par les pieds; & lorsqu'il a tout le corps hors du travail, deux grands éléphans familiers viennent l'acoster des deux côtés, & on les lie tous trois ensemble. Ces nouveaux compagnons ont soin de lui donner de grands coups de trompe, pour le faire avancer; & lorsque sa marche est trop lente, un autre éléphant familier qui le suit, lui donne de grands coups de dents par derriere, qui l'obligent de précipiter ses pas. Ils le menent ainsi à la riviere, d'où, après s'être bien lavés & rafraîchis, ils le conduisent à une

une écurie, où on lui attache le cou & une jambe à un poteau qui tourne sur un pivot en haut & en bas. Son agitation le lasse & l'épuise; & à force de tourner avec son poteau, il devient immobile & tranquille. Les éléphans familiers viennent le prendre & le conduisent à la riviere, lié avec eux comme la premiere fois.

On ajoute à ces cérémonies une abstinence rigoureuse, qui, en épuisant ses forces, le rend en un mois de temps aussi docile & aussi familier que les autres. On ne lui donne d'alimens qu'une quantité suffisante pour l'empêcher de mourir de faim. Cette diette le rend extrêmement maigre; mais aussi-tôt qu'il s'est apprivoisé, il reprend en peu de temps son embonpoint. On fait la même cérémonie à tous les mâles qui se trouvent enfermés. Les éléphans familiers sont en si grand nombre dans ce royaume, qu'il est facile d'en donner quatre ou cinq au service de chacun de ces nou-

veaux venus. Le Roi, tant à la ville que dans les villages, en nourrit toujours environ près de cinq cens. Cette chasse peut être regardée comme le seul divertissement de la cour & des grands du royaume; elle est de plus fort lucrative pour le Roi; & lorsque ceux qu'il prend ne sont pas assez beaux pour être conservés, il les vend aux Mahométans, qui viennent les acheter pour les transporter dans l'empire du Mogol. Cette chasse cesseroit d'être un plaisir pour eux, si l'intérêt n'y trouvoit pas son compte. Cette nation paresseuse ne sort de son indolence naturelle que lorsqu'elle est réveillée par l'amour du gain. Il est vrai qu'on y fait la chasse aux tigres & aux crocodiles; mais ce n'est ordinairement qu'après que ces cruels animaux ont dévoré une grande quantité d'hommes & de bestiaux.

La maniere dont les Siamois prennent ces animaux, est fort curieuse. Etant un jour assis sur la

grève, je vis quantité de bateaux qui faisoient grand bruit, & agitoient leurs rames avec effort, pour obliger le crocodile d'aller près de terre, où ils devoient le percer avec des lances, ou tirer sur lui. C'est le plus terrible des animaux amphibies. On sait que sa figure est assez semblable à celle du lézard, excepté que le long de l'épine du dos il a comme des aîlerons de trois à quatre pouces, lesquels sont durs & solides comme le reste de sa peau. Cet animal, long ordinairement de dix-huit à vingt pieds, a une gueule large & armée de dents meurtrieres. Le Roi de Siam fait prendre de ces animaux vivans, & il les conserve dans des parcs pour les faire combattre avec le tigre & l'éléphant: c'est un des grands divertissemens de sa cour. Le combat du tigre & du crocodile se termine par la mort de tous les deux.

De tous les quadrupedes, le plus fort & le plus grand, après l'élé- Rhinocéros.

phant, eſt le rhinocéros, qui établit ſa demeure dans les forêts. Sa peau eſt un grand objet de commerce. Cet animal, qui a l'odorat très-fin, ſe place toujours au-deſſous du vent : c'eſt dans les endroits marécageux, où il habite par préférence, que les chaſſeurs lui tendent des embûches. Il ſe couche, pour dormir ou pour ſe vautrer, dans les eaux fangeuſes. Quoiqu'il ſoit redoutable dans ſes fureurs, il eſt très-facile à ſurprendre. Sa grandeur n'a rien d'extraordinaire; il eſt en général de la hauteur d'un grand âne, & il lui feroit entiérement ſemblable par la tête, s'il n'avoit au-deſſus du nez une corne longue d'environ une palme. Quand il eſt en colere, il s'enfle, & paroît monſtrueux. Sa peau eſt brune, & ſi dure, que le mouſquet ne peut la pénétrer. Sa langue eſt hériſſée d'une membrane ſi raboteuſe, qu'il écorche tout ce qu'il léche. Il briſe ſans effort les épines les plus dures, &

ſa bouche en eſt quelquefois enſanglantée. Le chaſſeur lui adreſſe ſon coup entre les oreilles, parce que c'eſt le ſeul endroit de ſon corps où la bale puiſſe pénétrer.

C'eſt un préjugé univerſellement répandu en France, que cet animal eſt l'ennemi déclaré des éléphans. Les Siamois n'ont jamais remarqué cette antipathie; & lorſque dans mes voyages j'ai été obligé de m'arrêter auprès des ſources d'eau qui ſont çà & là dans les forêts, j'ai ſouvent trouvé les traces toutes fraîches des pieds d'éléphans & de rhinocéros, & mes conducteurs ne m'ont jamais parlé de cette averſion naturelle qui, dit-on, diviſe ces animaux. Je n'ai découvert aucun veſtige de ces combats ſanglans qui coûtent toujours la vie à un des adverſaires. Si ces combats étoient réels, on y verroit des arbres renverſés, & des terres bouleverſées, comme on le remarque dans des endroits où les éléphans ſe ſont battus les uns contre

les autres : c'eſt cependant dans les lieux où l'on trouve l'eau, que les deux eſpèces peuvent aiſément ſe rencontrer. Les éléphans s'y rendent pour s'y baigner, & les rhinocéros y cherchent les bois d'épines dont ils tirent leur nourriture.

Les Siamois élevent quelquefois de ces animaux pour en faire préſent à l'Empereur de la Chine. On eſt obligé de conduire à la cour du Roi tous ceux que l'on prend dans les bois, & cette commiſſion eſt fort périlleuſe, à moins qu'on n'ait la précaution de tuer la mere, qui les défend avec fureur. Elle ne porte jamais qu'un petit à la fois, & l'on ignore pendant combien de mois, parce que l'on n'a jamais vu de femelles pleines dans les maiſons.

Le rhinocéros fait ſa nourriture ordinaire des épines les plus piquantes. Il ne ſe couche que dans des endroits pleins de boue, & dans les plus épaiſſes forêts. Il fouille la terre comme les cochons,

pour y arracher différentes racines. Les Siamois trouvent que sa chair est d'un goût exquis, ce qui n'est pas surprenant, puisque cet animal ne se nourrit que de racines. C'est un présent délicat qu'ils font à leurs amis; & lorsqu'elle est fumée, ils en font un objet de commerce. Ils ont aussi grand soin d'en conserver le sang, & sur-tout celui du coeur, étant persuadés que c'est un remede qui guérit les maux de poitrine, & les maladies ordinaires aux femmes. Ils font dissoudre un peu de ce sang dans de l'eau-de-vie ou de l'eau de riz, ils en prennent une petite dose tous les matins; & de sa corne ils font des tasses qu'ils regardent comme un puissant antidote contre toutes sortes de poisons; & c'est en conséquence de cette persuasion que la plupart des Rois de l'Inde ne boivent que dans des coupes de cette matiere: & il est des cornes qui se vendent jusqu'à cent écus. Quand on la fend par le milieu, on y apperçoit dif-

férentes figures; & l'oeil séduit croit y appercevoir des hommes, des animaux, des arbres & des fruits: enfin toutes les parties de son corps entrent dans l'art de guérir.

Les Siamois font de sa peau des rondaches légeres, qui sont à l'épreuve des coups de fusil. Ils choisissent par préférence la peau qui couvre les cuisses & les épaules, qui sont plus hérissées d'écailles que les autres parties du corps. Le reste de la peau ne leur devient point inutile; ils la font sécher par morceaux, & quand ils en veulent manger, ils la mettent bouillir; elle devient fort tendre; & lorsqu'elle est bien cuite, on lui attribue la vertu de purifier le sang. Tant d'utilités réunies devroient rendre précieux cet animal, si on pouvoit l'apprivoiser aussi aisément que l'éléphant; mais l'art n'a pu réussir à le dépouiller de sa férocité naturelle.

Tigres. Les forêts de Siam nourrissent des tigres de plusieurs espèces; &

quoique l'Inde semble être la patrie de ces bêtes sauvages, on peut dire que le royaume de Siam est leur séjour de prédilection : c'est là que les espèces sont les plus variées. Les tigres royaux sont les plus dangereux ; ils font une guerre cruelle aux hommes & aux bêtes à cornes. Leur corps est parsemé de barres noires & jaunes : ils n'ont que trois pieds de hauteur, mais ils sont fort longs ; leurs pattes sont grosses, & leurs griffes très-grandes : ils les retirent & les allongent comme les chats. Leur regard affreux & plein de feu, décele leur inquiétude & leur agitation. Leurs yeux étincelans les trahissent pendant la nuit, en les faisant appercevoir d'assez loin. Ils guêtent leur proie en battant la terre de leur queue, & s'élancent dessus par bonds, comme fait le chat pour prendre la souris. On dit que s'il manque sa proie dans les trois bonds qu'il fait, il y renonce pour jamais. Son cri est quelquefois ai-

gre, & quelquefois épouvantable. Il a l'adresse de se cacher derriere les buissons, où rarement il manque sa proie qu'il convoite.

La terreur que son aspect inspire, glace les plus fiers courages. On a vu plusieurs hommes, jusqu'alors intrépides, laisser tomber leurs armes des mains, & se laisser dévorer, sans songer aux moyens de se défendre. Cet effroi qu'il imprime s'étend sur tous les animaux; ils sont sans force, & deviennent immobiles à son aspect, & même ils n'ont pas la force de fuir. Il est sûr pourtant que si on a le courage de tenir ferme, & de ne pas précipiter sa marche, il manque lui-même d'intrépidité, & semble respecter la valeur dans autrui, & n'aimer que des conquêtes faciles.

On distingue une autre espèce de tigres que l'on appelle *biba*. Ils sont de la grandeur de nos chiens ordinaires; leur peau est jaune & mouchetée de taches rondes & noires. Rarement ils se jettent sur les

hommes & ſur les bêtes à cornes; mais ils font une grande deſtruction des poules, des chevres, des chevreuils & des petits cochons; car les grands ne les redoutent point, & même ils ſe défendent vigoureuſement contre les plus forts tigres.

Pendant mon ſéjour dans ce royaume, on me fit le récit d'un combat entre un grand tigre & un verrat vigoureux, qui tous deux moururent de leurs bleſſures. Il y a pluſieurs autres eſpèces de petits tigres, qui ne ſont pas plus gros que les chats de France. Ils s'inſinuent la nuit dans les maiſons, où ils font un grand dégât de la volaille. Quand les chiens les peuvent attraper, ils ne les épargnent pas. J'en ai vu un tout moucheté de violet foncé: jamais peau ne m'a paru ſi belle. Il falloit, pour le nourrir, lui donner tous les jours une poule qu'il dévoroit en peu de temps.

Chats musqués.

Les forêts sont remplies de chats musqués. C'est dans les testicules de cet animal que se trouve le musc, dont l'odeur se répand par-tout où il se frotte, sur-tout quand il est échauffé. On fait un commerce de ces testicules, que l'on coupe avec la bourse qui les enveloppe.

Fouine musquée.

Il y a aussi une espèce de fouine qui donne du musc, mais dont la qualité est bien inférieure à celle des chats musqués. En revenant en France, nous avions dans notre vaisseau une de ces fouines qui nous incommodoit beaucoup par l'odeur qu'elle répandoit. Elle avoit un conduit particulier par où elle distilloit son musc; & toutes les fois qu'on touchoit à cette partie, elle poussoit des cris douloureux. Il y a aussi à Siam, comme dans toutes les Indes, des rats musqués qui s'insinuent dans les maisons. Toutes les fois qu'ils poussent un cri, ils lâchent une exhalaison de musc, qui par sa force fait mal à la tête;

& s'il continue de crier, l'odeur devient insupportable.

Les Siamois élevent peu de bestiaux, parce que leur religion défendant de se nourrir de leur chair, le soin de les élever devient onéreux. Néanmoins ils ont des bœufs domestiques; mais les sauvages qu'ils appellent *catins*, sont beaucoup plus forts & plus grands. Leurs cornes terribles, dont ils se servent avec adresse contre les tigres, sont leurs armes ordinaires. Quand les Siamois en tuent dans les forêts, ils enfument la chair, parce que c'est le seul moyen de la conserver dans un pays où l'excessive chaleur corrompt tout: mais ils n'en ont pas un grand débit; car les sueurs continuelles affoiblissent tellement leur estomac, qu'ils ne peuvent digérer cette nourriture forte & grossiere. Bœufs.

Il n'en est pas de même de la chair du buffle, dont ils usent sans en éprouver aucune incommodité. En voici peut-être la raison. Le buffle est un animal fort chaud, Buffles.

son lait est même échauffant. Ainsi il est à présumer que sa chair a la même qualité. Il est plus gros & plus grand que le boeuf ; sa couleur est d'un noir cendré ; il a le muffle fort allongé, & des cornes plates & fort longues, qui forment presque un demi-cercle sur sa tête. On l'emploie au labourage comme les boeufs, avec cette différence qu'il ne peut résister à la fatigue dans les grandes chaleurs. Alors il se jette dans les étangs, dont tout ce pays est couvert. Il y reste des journées entieres, ne montrant que le bout du nez au-dessus de l'eau, comme s'il craignoit qu'on exigeât de lui quelque travail : mais dans les temps de pluie, rien ne le rebute ni le fatigue. Son mugissement est aigre & foible ; il ne répond nullement à la grosseur de son corps. Un enfant Indien en conduit des troupeaux, & les fait obéir à son gré ; mais lorsqu'ils voient des blancs, ils se jettent dessus, à moins que les conduc-

teurs ne les arrêtent. Les habillemens rouges les effraient, & les mettent en fureur. Les Européens n'aiment point la chair de cet animal, quoique les Indiens la trouvent plus délicate & plus succulente que celle du boeuf.

On rencontre aussi des ours dans les forêts de Siam, mais peu sur les côtes du royaume. On n'y voit point de lions : ces animaux sont bannis de toutes les parties de l'Inde ; & il semble que l'Afrique soit leur terre chérie. Les sangliers y sont aussi fort rares ; mais les cochons sauvages se sont extrêmement multipliés dans les forêts. On les voit au lever & au coucher du soleil sortir des bois, & se répandre par troupes dans les plaines voisines. A la tête de chaque troupeau marchent toujours deux ou trois verrats, qui semblent être les conducteurs des autres. On ne leur fait pas la chasse sans danger ; car si on ne fait que les blesser, ils s'élancent avec fureur sur leur en-

Ours.

Cochons sauvages.

nemi, & s'acharnent à lui ôter sa vie. Les Siamois ne s'y exposent jamais, sans se munir de bonnes lances, pour se défendre contre leurs attaques. Ces animaux sont noirs; leurs jambes sont courtes, l'épine du dos est en arc, & leur ventre touche presqu'à terre. Les cochons domestiques sont meilleurs pour manger frais & demi-salés que les cochons d'Europe; la chair en est plus légere, & la graisse ne se durcit jamais : on la fond toute en saindoux, & on s'en sert au lieu de beurre, qui est extrêmement rare & cher dans ce pays. L'huile fraîche d'un jour ou deux, est la seule dont on puisse faire usage. Les cochons sauvages ne se nourrissent que de racines, ce qui rend leur chair plus délicieuse. Comme les Siamois les chassent rarement, ils n'ont à craindre que d'être la pâture des tigres.

Cerfs & biches.

Les cerfs & les biches errent en grand nombre dans les forêts. L'espèce en feroit très-multipliée, si

les Siamois ne leur faisoit une guerre cruelle. Lorsque nous traversions les bois de ce royaume, nous remarquions que les excrémens de tigres étoient remplis de poils de cerf. Ces animaux sont entiérement semblables à ceux d'Europe. Il est encore une espèce de biche, qui n'est pas plus grande qu'un liévre. Ses jambes, faites comme celles des biches ordinaires, ne sont pas plus grosses qu'une plume à écrire. Cet animal, qui peut avoir huit à dix pouces de hauteur, est de la plus grande vivacité : son agilité le soustrait souvent aux poursuites du chasseur ; mais quand il est une fois pris, il ne veut plus manger, & il se donne de si grands coups contre la cage où il est renfermé, qu'à la fin il en meurt.

Toutes les rives du Menan sont couvertes de singes de plusieurs espèces, & de différentes grosseurs. Les uns ont une queue, & les autres naissent sans cet attribut. Ces Singes.

animaux marchent par escadron, & jamais on n'en voit moins de vingt ou de cinquante, qui se réunissent pour l'exécution de leurs entreprises. Lorsqu'ils tombent dans un champ de cannes de sucre ou de riz, la moisson est faite dans une seule nuit. Ils ne se contentent pas d'assouvir leur voracité, ils détruisent encore tout ce que dédaigne leur appétit satisfait. L'on est obligé, dans le temps de la récolte, d'avoir des gardes pour les épouvanter & prévenir leurs approches. Ils sautent d'arbre en arbre, & le bruit qu'ils font prévient sur leur arrivée. Ils se tiennent ordinairement dans les bois touffus, où ils trouvent assez de fruits pour se nourrir; mais lorsque dégoûtés des alimens ordinaires, ils veulent se régaler, ils se jettent dans les champs cultivés, où ils trouvent des fruits plus délicieux. Ils font aussi quelquefois des parties de pêche. L'on voit alors le bord de la mer couvert de ces animaux; les



uns caſſent des huîtres avec des pierres ; les autres prennent des écreviſſes, dont ils ne laiſſent que les écailles & les caſques. Lorſqu'ils ſont en marche, les femelles portent ſous le ventre leurs petits, qui de leurs bras embraſſent le corps de leur mere, & de leurs jambes les reins. Les voyageurs modernes ont confirmé les merveilles que les anciens ont débitées ſur l'exceſſive tendreſſe de ces animaux pour leurs petits. Les meres les tiennent ſur leur ſein, & jamais ne les abandonnent, lors même qu'elles ont reçu une bleſſure mortelle de la main des chaſſeurs. Les Naturaliſtes ont obſervé que ce ſont les ſeuls de tous les animaux qui eſſuient les mêmes incommodités que les femmes. Il en eſt d'une ſeconde eſpèce, qui ſont auſſi laids que méchans. Leur hauteur ordinaire eſt de deux pieds & demi. On en voit d'une troiſiéme eſpèce, qui vont ſeuls, ou deux de compagnie. Ils ſe cachent toujours la face. Les

Siamois les regardent comme des animaux de mauvais augure. Ils ne mangent point de leur chair : mais les autres sont pour eux un mets délicat. On distingue une autre espèce de singes, qui ressemblent le plus à l'homme : on les appelle *onke*. Ce sont les ennemis implacables des autres. Ils sont ou tout noirs, ou tout bruns ; le poil de leurs mains & de leurs pieds est blanc. Ils se tiennent toujours dans les bois de haute futaïe. Ils s'élancent d'arbre en arbre avec une grande agilité. Ils ont les bras, à proportion de leur corps, beaucoup plus longs que les autres animaux, & sur-tout que les autres singes. Lorsqu'ils marchent, ils tiennent un bras élevé en l'air. Il faut les prendre à la mamelle pour les rendre familiers ; car quand une fois leur caractere est formé, on ne peut adoucir leur férocité naturelle. Le poil de leur corps est fort long & touffu ; les doigts & les ongles de la main sont tout-à-fait

ſemblables à ceux des hommes ; leur nez eſt écraſé, & l'œil entiérement noir. Ils ſe couchent tout de leur long, & mettent un bras ſous leur tête pour leur ſervir d'oreiller ; mais lorſqu'ils ſont dans les arbres, ils dorment aſſis, la tête entre leurs genoux, les mains appuyées ſur l'eſtomac, & la longueur de leur poil leur ſert de toit ; la pluie la plus abondante ne peut percer leur peau : ils ne font que ſe ſecouer pour ſe ſécher. On prend plaiſir à élever cette eſpèce de ſinges, parce qu'étant plus tempérés que les autres, ils n'offrent point le ſpectacle ſcandaleux d'une laſciveté effrenée. Economes & adroits, ils ne caſſent & ne briſent jamais rien. Amis de la paix, & pleins de compaſſion, ils vont embraſſer ceux qui pleurent, & leur pitié redouble à meſure qu'ils entendent les gémiſſemens des malheureux ; ils ne les abandonnent pas qu'ils n'aient vu leurs larmes taries.

Les forêts de Siam offrent des

phénomènes qu'on ne voit point
Chats volans. ailleurs. On y trouve des chats volans, qui ressemblent beaucoup à nos chats ordinaires par la grandeur, la forme de la tête, & par les poils de la barbe. Ils miaulent & soufflent lorsqu'ils sont en colere. Leur queue est assez longue: une peau fine de chaque côté, qui s'étend en forme de voile de la jambe de devant à celle de derriere, se plie sous leur ventre lorsqu'ils marchent à terre, & se déploie lorsqu'ils s'élancent d'un arbre sur un autre: elle est couverte d'un poil très-fin & très-court. Les Siamois s'en servent pour la tempe de leurs instrumens à cordes.

Lézards volans. Dans tous les jardins de Siam on trouve des lézards volans. Les enfans badinent avec ces animaux, qui n'ont aucun venin. Ils sont entiérement semblables à ceux que nous voyons en France. Ce lézard a près de ses pattes de devant deux vessies qui sont rondes, & une troisiéme sous le menton, qui est oblon-

gue, & qu'il enfle d'air lorſqu'il veut paſſer d'un arbre à l'autre. Il paroît que celle qu'il a ſous le menton lui ſoutient la tête, de même que les autres lui ſupportent le corps. Lorſqu'il ſe repoſe, ces veſſies ſe retirent, & ne paroiſſent preſque pas.

Le caméléon eſt un gros lézard, qui peut avoir deux pouces de groſſeur ſur un pied de long. Il eſt plus élevé en jambes que les lézards ordinaires, & ſes griffes ſont plus grandes. Tous les jardins en ſont remplis: rien de plus hideux que ſa figure. Au moindre bruit qu'il entend, il ſe dreſſe ſur ſes pattes, & leve la tête; il regarde d'une maniere effrontée & hardie: il change de couleur. D'abord il paroît tout verd, enſuite tout rouge, à la fin tout violet, & quelquefois tout jaune. Lorſqu'il eſt expoſé aux rayons du ſoleil, ſes couleurs paroiſſent plus frappantes, & lui donnent un air terrible. Il mord rarement quelqu'un; cependant on ne s'expoſe pas à le prendre. Les en- Caméléon.

fans en ont peur; & lorſqu'ils en rencontrent, ils prennent promptement la fuite.

Toqué. Le toqué eſt auſſi un gros lézard, d'un demi-pied ou huit pouces de longueur ſur un pouce & demi de groſſeur, dont le dos eſt tout par compartimens quarrés, qui ont chacun leur couleur, comme rouge, vert, jaune, violet. Sa tête eſt groſſe & émaillée de blanc & de brun foncé. Un animal ſi beau à l'œil, eſt extrêmement dangereux au toucher. On le tue toutes les fois qu'on peut l'attraper. Ses griffes ſont ſi pénétrantes, qu'il les grave ſur le verre. Il marche à la renverſe ſur le plancher de bois, où il attache même ſes œufs plats d'un côté, & gros comme le bout du pouce. Son ordure eſt comme un morceau de chave; elle a cette qualité particuliere, que s'il s'en trouvoit dans le manger, elle cauſeroit une extinction de voix entiere, qui dure près d'un mois. Si ſon urine tombe ſur la main ou la peau

peau de quelque perſonne, elle fait des taches noires qui reſtent toujours imprimées. Lorſqu'il mord, il ne lâche point priſe, & ſes griffes ne ſortent pas ſans emporter la piéce. Son cri commence par un gazouillement qui va toujours en augmentant, & qui diminue enſuite avec la même proportion.

Tortues.

Les tortues ſont de pluſieurs eſpèces: la plus rare eſt d'environ un pied & demi de large & de long. Leur dos eſt couvert de compartimens bien diſtribués. Elles ont ſix pattes, dont quatre plus longues que les deux autres, élevées de terre d'un demi-pied, leur ſervent pour marcher. Il y a quantité d'autres tortues qui ne ſe rencontrent qu'à Siam; elles n'ont environ que dix pouces de long & autant de large. Leur ſingularité eſt qu'auſſitôt qu'elles entendent quelque bruit, ſoit d'homme, ſoit d'animal, elles ſe retirent en dedans. Les tortues ſemblables à celles qu'on voit en

France, ſont un manger très-délicat.

On peut faire mention ici des tortues de mer, puiſqu'elles montent dans les rivieres de Siam juſqu'à trente & quarante lieues, pour chercher des bancs de ſable où elles puiſſent dépoſer leurs œufs. Il eſt défendu de les tuer, parce qu'elles rapportent un grand profit au Roi, qui afferme chaque banc de ſable où elles ont coutume de pondre juſqu'à quarante œufs par an. La chair des petites tortues cuite ſous la braiſe, lorſque leurs écailles ne forment encore qu'un cartilage mou, eſt très-bonne à manger.

Hériſſons. On trouve dans toutes les forêts des hériſſons, des porcs-épics, & un certain animal que les Portugais appellent *bicho-vergonhoſo :* celui-ci eſt plus curieux que les autres. C'eſt une eſpèce de porc, avec cette différence ſeulement qu'au lieu d'épines & de dards, il a des écailles impénétrables qui lui ſervent de

défenses contre les autres animaux. Cet animal creuse des mines profondes avec une industrie qu'il seroit impossible d'imiter. Lorsqu'il est surpris, il devient comme une grosse boule, ne laissant paroître ni tête ni pieds, & demeure dans cet état pour ôter toute prise à son ennemi, jusqu'à ce qu'il n'entende plus de bruit. Il n'est pas moins délicat à manger que le porc-épic, qu'on regarde dans ce pays comme très-bon pour la santé ; & c'est de ce porc que l'on tire le plus fameux bézoard, qui surpasse beaucoup de prix celui du singe le plus estimé. Une grande différence entre ces bézoards, est qu'il faut raper un peu celui du singe pour en prendre contre le poison ; au lieu qu'il suffit de tremper celui du porc-épic dans l'eau, à laquelle il communique aussi-tôt son amertume, en la rendant un très-excellent contre-poison. Le bézoard du porc-épic a une si grande subtilité, que quoiqu'on le tienne enfermé dans sa

main, on en sent l'amertume lorsqu'on l'approche de la bouche, & c'est le meilleur secret pour distinguer s'il est bon ou mauvais. Pour celui du singe, on met un peu de chaux éteinte & délayée dans sa main, que l'on frotte ensuite avec le bézoard : si la chaux ne change pas de couleur, c'est une pierre; mais si elle devient jaune, c'est un vrai bézoard.

Loutres. Le poisson est si abondant dans toutes les rivieres de Siam, que les loutres s'y multiplient beaucoup sur les bords, parce qu'elles sont assurées d'y trouver une bonne nourriture. On en éleve quelquefois dans les maisons, qui vont chercher leur pâture à la riviere. Elles reviennent pendant quelque temps; mais à la fin, dégoûtées de la vie domestique, elles lui préferent une vie libre & sauvage, & on ne les voit plus reparoître.

Chevaux. Le pays produit peu de chevaux; & ceux qu'on voit dans les armées, sont tirés de Batavia. Les

Siamois ſont mauvais cavaliers : ils voudroient être ſur la ſelle auſſi commodément que s'ils étoient aſſis ou couchés. Un officier ne va point à cheval, qu'il n'ait à ſes côtés des eſclaves pour le ſoutenir & l'empêcher de tomber. Ainſi on préfere aux chevaux les éléphans, ſur leſquels on trouve les mêmes commodités que dans ſa chambre. D'ailleurs les chevaux ne peuvent être d'une grande utilité dans un pays coupé de rivieres, & couvert d'eau pendant cinq mois de l'année. La difficulté de les nourrir, ainſi que les boeufs, en fait acheter trop cher le ſervice dans un pays qui ne produit ni foin ni avoine. Les Rois en nourriſſent toujours quelques-uns, qu'ils traitent avec beaucoup de diſtinction ; & ceux qui ſont blancs partagent les honneurs qu'on rend aux éléphans de cette couleur.

CHAPITRE XIV.

Des Volatiles.

ON voit dans le royaume de Siam quantité de volatiles, dont les habitans retirent beaucoup d'utilité, soit pour la nourriture, soit pour le commerce du plumage que les Hollandois & les Chinois viennent chercher pour les transporter au Japon, soit parce que ceux de ces oiseaux qui sont carnaciers nettoient le pays de cadavres, dont la putréfaction pourroit infecter l'air.

Le plus bel oiseau du pays s'appelle *caïpha*, ce qui veut dire poule du ciel. Il est fort gros, & à peu près de la grandeur d'une poule d'Inde; mais il est beaucoup plus dégagé. Il a les pattes rouges, & toutes les plumes du dos & du dessus des ailes d'un noir de velours; le dessous du ventre est de couleur de pourpre mêlée de bleu

Caïpha.

& de jaune. Sa queue, émaillée de diverses couleurs, est relevée comme celle d'un coq ; son cou allongé est couvert de plumes d'un noir luisant ; ses yeux sont rouges, & on voit flotter sur sa tête une aigrette de cette couleur.

Paon. Autant le caïpha est rare, autant le paon est commun. Son plumage est de la plus grande beauté, & sa chair est d'un goût exquis. Ainsi les Siamois trouvent un double avantage à le chasser ; mais il est difficile d'en faire sa proie, surtout lorsqu'il n'est que blessé. Il court si rapidement, qu'il n'est pas possible de le suivre ; & quoiqu'il ait une jambe cassée, il s'envole bien loin, & va mourir dans les forêts.

Noeriene. On appelle *noeriene* un fort grand oiseau, beaucoup plus gros qu'un coq d'Inde, dont les pieds sont rouges, & le plumage d'un gris de lin argenté. Il a le cou long & délié : sa tête, qui est fort petite, est surmontée d'une aigrette rouge.

Cet oiſeau ſe rend familier : on en éleve chez tous les grands, & principalement chez les Mahométans qui demeurent à la ville de Siam.

Perroquets. Les perroquets s'y ſont beaucoup multipliés. Il n'y a point de lourriſſes, qui ſont des perroquets tout rouges ; ni de harras, qui ſont les plus grands : les uns ont le bec rouge, les autres noirs. Les noirs apprennent plus facilement à parler. Le plumage des uns & des autres eſt toujours fort beau. On en voit ſouvent paſſer des bandes, qui, lorſqu'elles viennent à s'abattre, commettent beaucoup de dégât.

Les petits perroquets, de la groſſeur du pouce, ſont l'eſpèce la plus multipliée. Ils paroiſſent en l'air par bandes, comme des nuages épais. Ils ont le dos & le deſſus des ailes vert, ou d'un jaune tirant ſur le vert ; le bec & les pattes rouges, la gorge pourpre, l'œil vif, le deſſous des ailes & le ventre de différentes couleurs, & cette variété eſt tout-à-fait agréable à la vue.

On diſtingue dans leurs prunelles un cercle blanc, un autre rouge, & un troiſiéme vert ou jaune. Ils ont deux petites plumes qui répondent au-deſſus de leurs yeux, & qui les repréſentent comme peints. Quand ils dorment, ils ſe pendent à une petite branche par les pieds, la tête en bas, qu'ils ont ſoin de relever ſur l'eſtomac. Quand ils ſont en cage, ils ne peuvent acquérir le talent de parler. Cet oiſeau devient tout blanc dans ſa vieilleſſe. Il eſt naturellement doux & familier, & il s'accoutume à la cage, lors même qu'il eſt dans ſa plus grande force. Les enfans, pour en attraper, mettent un de ces petits perroquets dans une cage avec du riz cuit, qu'ils aiment beaucoup. Au-deſſus de la cage ils poſent un bâton long d'un pied, qu'ils frottent de glu. Ils élevent cette cage environ trente-cinq pieds de terre. Le petit priſonnier étant ainſi en l'air, mange, ſaute, & regarde de tous côtés; & auſſi-tôt qu'il apper-

çoit passer quelques bandes de son espèce, il ne manque pas de crier jusqu'à ce qu'il s'en détache de la bande pour venir à lui. La cage étant ronde, ils se perchent sur le bâton de glu qui est au-dessus : ceux qui s'y prennent, se tiennent la tête en bas ; alors on descend la cage pour les prendre. On nettoie leurs pattes avec un peu d'huile. A peine sont-ils en cage, qu'ils se mettent à manger. Ils ne paroissent point farouches ni étonnés comme les autres oiseaux, dans les premiers momens où ils se voient prisonniers. On les appelle *perroquets de Surate*. Ils aiment beaucoup une liqueur que l'on tire des palmiers, & dont on fait de l'eau-de-vie : elle les enivre, & alors on les prend facilement. Les enfans en font quelquefois de si grandes captures, qu'ils ne les vendent qu'un sou la piéce aux étrangers, qui les emportent sur leurs navires. Le cri & le gazouillement de ce volatile répondent à sa petitesse. Sa chair

est fort estimée, principalement celle des perroquets sauvages, qui ne se nourrissent que de fruits dont le goût est le plus délicat.

On trouve quelquefois dans la province de Tennasserim des oiseaux appellés *oiseaux du ciel*, parce qu'ils n'ont point de pattes. On est généralement persuadé qu'ils n'ont d'autre demeure que les plaines de l'air, & qu'ils volent tant qu'ils sont en vie. Cette opinion est appuyée sur ce qu'on n'en a jamais vu sur la terre que de morts, & qu'on n'a pu appercevoir dans tout leur corps aucun vestige de pattes. On en trouve rarement dans le royaume de Siam : ils sont plus communs dans l'isle de Java. Les Hollandois les font sécher, & les conservent par curiosité. Son plumage est d'un beau jaune doré, sans autre mêlange de couleurs. Il est de la grosseur d'une caille. Oiseaux du ciel.

Les pigeons rouges sont très-communs dans les forêts. Leurs plumes sont presque de toutes les Pigeons rouges.

couleurs mêlées. C'eſt un très-bel oiſeau, mais bien difficile à élever, lorſqu'on ne peut lui donner les fruits qu'il eſt accoutumé de manger dans les bois. Il a le bec & les pattes tout-à-fait rouges; ce qui peut venir du fruit dont il ſe nourrit. On remarque que les perroquets perdent l'éclat du beau rouge qui leur eſt naturel, quand on ceſſe de leur donner un certain fruit qui vient dans les bois, & que tous les oiſeaux recherchent avec empreſſement. Les ailes & le corps de ces pigeons, quoique rouges, ſont mêlangés de quelques plumes vertes, jaunes, blanches & bleues.

Tourterelles. Les tourterelles ſont fort groſſes, & d'un beau vert & rouge également foncés: elles étalent pluſieurs autres couleurs qui paroiſſent fauſſes. On en diſtingue de pluſieurs eſpèces. La tourterelle verte gémit comme celle d'Europe; mais celle qu'ils appellent *tourterelle de feu*, à cauſe que ſa couleur approche de la perdrix rouge, pouſſe un gémiſ-

ſement qui lui eſt particulier. Elle commence par crier coucou ſept à huit fois, en élevant la voix d'un ton à chaque repriſe, & ce ſon eſt aſſez agréable : elle gémit enſuite comme la tourterelle ordinaire. On en éleve en-cage pour avoir le plaiſir d'entendre ce gémiſſement ſingulier.

Les moineaux tout rouges ſont fort communs dans ce royaume : il eſt peu de climats où l'eſpèce ſoit plus multipliée. Ces oiſeaux portent la déſolation dans les campagnes. Les Siamois, pour ſe garantir de leurs ravages, font dans leurs champs des figures de paille qu'ils couvrent de haillons : ils ont de petits moulins à vent qu'ils mettent au haut des arbres, & au moindre vent ils font un bruit qui épouvante ces oiſeaux deſtructeurs. Moineaux.

L'oiſeau que les Siamois appellent *roi des camerons*, c'eſt-à-dire des crevettes, eſt ainſi appelé, parce qu'il eſt tous les jours ſur les bords de la mer & des rivieres, où il ſe Roi des camerons.

nourrit de ce coquillage. Le plumage de cet oiseau ne le céde en beauté à aucun autre : c'est un mélange de plumes de toutes sortes de couleurs, où le vert domine sur toutes. Il est à remarquer qu'entre tous ces oiseaux qui ont de si beaux plumages, la nature n'a donné à aucun d'eux un ramage agréable en partage. Les Siamois dépouillent ces oiseaux, en enlevant la peau avec tout le plumage ; ils la font sécher, & la collent sur du papier qu'ils vendent pour le commerce du Japon.

Oiseau mouche. On peut dire que l'oiseau mouche est un chef-d'œuvre de la nature : aucun n'a plus de vivacité, & n'a des couleurs plus variées, quoiqu'il soit le plus petit dans son espèce de volatile. Il n'est pas plus gros que le bout du petit doigt : ses plumes sont un assemblage de toutes les couleurs : son bec n'est pas plus gros qu'une aiguille, & il est aussi long que tout le reste de son corps. Il ne vit que de la

rosée qui tous les matins se répand sur les fleurs. Il n'ouvre pas son bec pour la prendre; mais au-dessous est un petit trou presque imperceptible, par où il allonge sa langue, qui n'est pas plus grosse qu'un fil: c'est par ce méchanisme qu'il ramasse cette rosée dont il se nourrit. Son cri est si foible, qu'on peut à peine l'entendre. Les enfans, qui en prennent souvent, les attachent par un fil, & en font leur amusement; mais ils ne peuvent les conserver long-temps, à cause de la difficulté de les nourrir. Il y a deux ou trois autres espèces de ces oiseaux qui sont deux fois plus gros que l'oiseau mouche ordinaire. Leur bec est semblable à celui du moineau. On a donné le nom de *bec de plomb* à une de ces espèces, à cause que le bec est de la couleur de ce métal. Toutes ces espèces sont fort belles: les curieux les font dessécher pour les conserver.

Il ne faut pas oublier ici une

espèce de petites poules qui ne sont pas plus grosses que des pigeons. Les Siamois les appellent

Anas. *anas :* elles sont toutes blanches. Ce n'est pas un phénomène bien rare de les voir naître coq & poule tout à la fois, & les attributs de l'un & de l'autre leur sont ordinaires. On les éleve par curiosité dans le haut des maisons. Rien n'est plus agréable à voir que ces petits coqs, dont les ailes traînent à terre, & leur queue remplie de grandes plumes blanches, est très-relevée au-dessus de leur tête. Ils ont tous les mêmes instincts que les autres coqs, & ils ne sont pas moins exacts qu'eux à chanter dès la pointe du jour. Les marais & les bois de Siam sont remplis de canards, d'oies & de sarcelles semblables à ceux d'Europe. Il n'est pas extraordinaire qu'un chasseur, dans sa journée, prenne une quarantaine de ces oiseaux. On y trouve aussi d'excellentes bécassines, & des cailles un peu plus petites que celles de France.

Poules.

Tout le monde y éleve des poules, & les naturels du pays en mangent rarement, par un principe de religion qui leur fait donner la préférence au poiſſon. On en compte de quatre eſpèces. Les poules ordinaires reſſemblent aux nôtres. Les poules caphres ont la chair & les os tout noirs. Les poules friſées ont des plumes qui vont à rebours, & au lieu de ſe coucher le long de leur corps, elles rebrouſſent en l'air, ce qui leur donne une figure extraordinaire. Il eſt une quatriéme eſpèce de poules qui naiſſent & vivent dans les forêts; elles ſont ſauvages, & on ne peut les avoir qu'à coups de fuſil. Leurs pattes & leur bec ſont très-noirs, & leurs ergots fins, durs, & longs comme une aiguille: elles ſont beaucoup meilleures à manger que celles que l'on nourrit; ce qui provient ſans doute de la différence de nourriture.

Canards de Manille.

Les canards qu'on appelle *canards de Manille*, viennent originairement du Pérou, d'où on les

a transportés à l'isle Luçon où est Manille. Ils s'y sont tellement multipliés, qu'on les achete à fort bon marché. Ils sont beaucoup plus gros que les canards ordinaires. Leur vol est rapide : ils ont au-dessus de leur bec un morceau de chair rouge qui pend de même qu'aux coqs d'Inde, dont on n'a pu conserver l'espèce à Siam, à cause de l'inondation & des pluies qui y sont abondantes.

Voulan. Les Siamois appellent *voulan* un oiseau qui est aussi grand qu'un gros coq d'Inde. Il est sauvage, & sa tête est sans plumes : c'est ce qui lui a fait donner ce nom-là, qui signifie tête pelée. Cet oiseau, qui est bon à manger, a beaucoup de ressemblance avec la poule d'Inde, & sa chair a à peu près le même goût. Les chasseurs ne le recherchent pas volontiers, parce que cet oiseau ne se rencontre que loin des lieux habités ; & comme les Siamois sont ennemis de la fatigue, ils craignent de s'en charger.

Il ne faut pas oublier le petit oiseau nommé *tire-tire* : il est trop plein de charité pour les voyageurs, pour ne pas intéresser la reconnoissance. Il n'a rien de distingué dans son plumage. Son cri ordinaire est tire-tire, & c'est ce qui lui en a fait donner le nom. Il se couche à terre, ayant les pattes en l'air : cette attitude a fait dire aux Siamois qu'il craint que le ciel ne lui tombe sur le corps. Lorsqu'il voit quelqu'un dans les chemins & dans les bois, exposé à la fureur des bêtes féroces, il crie de toutes ses forces, & voltige autour de lui : il va ensuite répéter les mêmes cris au-dessus de l'endroit où l'animal est en embuscade. Ce soin officieux avertit d'être sur ses gardes. Si son atténtion le fait chérir des voyageurs, elle excite la haine des chasseurs, parce que ses cris favorables avertissent ceux de son espèce de leur présence. Tire-tire.

L'oiseau que les Siamois appellent *à deux becs*, a des ailes fort Oiseau à deux becs.

étendues, avec lesquelles il fait un bruit éclatant dans l'air. On l'appelle ainsi, parce qu'il paroît effectivement avoir deux becs. Il a au-dessus du premier comme un second bec de corne, mais qui n'est pas percé. Cet oiseau va toujours avec sa femelle. Ils font leurs nids dans les grands trous des vieux arbres, qu'il leur est facile de trouver dans ces immenses forêts. Lorsque la femelle couve ses oeufs, elle ne peut plus quitter son nid; & le mâle, pour mieux l'y fixer, l'enferme dans ce trou, dont il bouche l'entrée avec de la terre glaise; il n'y laisse qu'une petite ouverture pour lui donner à manger. Les Siamois disent que toutes les fois qu'il lui apporte la provision, il promene ses regards jaloux sur cette terre; & s'il remarque d'autres traces que les siennes, il débouche le trou, & tue sa femelle. Ils ont la superstition de ne vouloir point garder dans leur maison la tête de cet oiseau, parce qu'ils sont per-

ſuadés qu'elle mettroit la diſcorde entr'eux & leurs femmes. Cet oiſeau eſt bon à manger.

L'auteur de la nature a attaché une utilité ſecrette ou connue à tous les êtres qu'elle a produits. C'eſt une erreur de croire que les oiſeaux carnaciers ne ſont que nuiſibles. L'expérience dépoſe que les pays où ces eſpèces ſont les plus multipliées, ſont beaucoup plus ſains que ceux qui en ſont privés. La voracité de ces animaux prévient la contagion que les charognes pourroient répandre dans l'air, & ſur-tout dans les Indes, où il n'y a nulle police établie pour entretenir la propreté des villes & des villages. Ces oiſeaux carnaciers dévorent toutes les bêtes mortes, & par-là ils purifient l'air. Ce moyen facile de trouver une ſubſiſtance abondante, contribue beaucoup à leur multiplication.

Siam ſemble être la patrie des corbeaux, & l'air en eſt quelquefois obſcurci. Cependant comme Corbeaux.

ce royaume a beaucoup de lieux inhabités, & couverts d'immenses forêts, ils ne trouvent pas par-tout une nourriture convenable : c'est pour y suppléer qu'ils se répandent dans les endroits habités, où ils semblent défier les attaques des hommes. Ils s'élancent jusques dans les maisons, d'où ils enlevent tout ce qui leur convient. C'est sur-tout dans les cuisines qu'ils font leur meilleur butin, & ils s'approprient tous les mets qu'ils y trouvent. Tous les intestins des animaux qu'on jette & qu'on dédaigne, sont aussi-tôt dévorés ; & c'est par là qu'ils rendent service aux vivans, puisqu'ils les délivrent de tout ce qui pourroit infecter l'air.

Le corbeau paroîtra sobre & frugal, si on le compare au vautour. C'est un oiseau aussi grand qu'un coq d'Inde, à qui il ressemble si parfaitement, que les Siamois mêmes ont peine à les distinguer. Quoique la chair n'en soit pas mauvaise, on la dédaigne, parce que les vau-

tours mangent les corps morts. Les dévots, en mourant, récommandent d'abandonner leur corps à la voracité de ces oiſeaux. Les Talapoins les coupent par morceaux, & les jettent aux vautours, qui les entourent, & qui, par l'habitude de s'en nourrir, deviennent plus friands de chair humaine que de celle des autres animaux. Comme le corbeau a l'odorat plus fin, il devance d'un jour les vautours, pour dépécer les cadavres. Ceux-ci ſe jettent à leur tour ſur toutes les viandes putrides qu'ils trouvent; & par leur voracité, ils étouffent le germe de la corruption. Quoique cet oiſeau ſoit peſant, il s'éleve aſſez haut, & plane au milieu de l'air. Il eſt vrai que lorſqu'il eſt à terre, il ne s'éleve pas tout-à-coup du lieu où il s'eſt reposé; il commence à faire douze à quinze pas en courant, pour mettre ſon corps en mouvement; enſuite il prend ſon eſſor, & vole comme les autres oiſeaux.

On voit ordinairement dans chaque bande de vautours un oiseau d'une autre eſpèce beaucoup plus grande : ſes jambes ſont groſſes & hautes d'un pied & demi ou environ ; ſon corps fait deux fois celui du vautour ; ſon bec eſt fort gros & crochu par le bout, de la longueur de huit à dix pouces. Il eſt plus vorace que le vautour. Son air eſt ſombre & hideux. Les Siamois diſent qu'il dévore juſqu'aux os. Il enleve les charognes, & nettoie les lieux où l'on brûle les cadavres, ſur-tout ceux des pauvres, qui ſont toujours en plus grand nombre & les moins brûlés.

Oiſeaux nocturnes. Le ſilence de la nuit eſt ſans ceſſe troublé par le cri des chouettes, des hibous & des chats-huans, qui, attirés par l'odeur des charognes, vont dans les ténèbres dévorer ce que les oiſeaux ont dédaigné le jour. Ils ſe retirent enſuite dans les charpentes des grands bâtimens. Les temples des idoles en ſont remplis. Rien n'y trouble pendant

dant le jour le silence qu'ils recherchent beaucoup, parce que ces temples ne sont fréquentés que la nuit, qu'ils emploient à chercher leur pâture, & que c'est le temps où l'on célebre les mysteres & les cérémonies religieuses. Les Siamois, aussi superstitieux que les hommes vulgaires le sont en Europe, se persuadent que lorsque quelqu'un de ces oiseaux vient se reposer sur un toit, la mort menace une partie de la maison. Quand une chouette a crié en passant par-dessus une maison, ils se croient menacés de quelque malheur prochain.

Ils ont encore une autre superstition sur l'oiseau solitaire, ainsi nommé parce qu'il va toujours seul. Il est un peu plus gros qu'un moineau, & de la même couleur. Quand il se pose devant une maison, & qu'il pousse son petit cri, on examine s'il s'est présenté du côté du nord ou du sud, pour augurer ensuite si la nouvelle qu'ils

attendent sera bonne ou mauvaise.

Outre ces oiseaux de nuit, les Siamois en ont d'autres qui crient dans les ténebres, sur-tout au milieu des forêts; car outre le tire-tire qui crie la nuit comme le jour, il y en a deux autres espèces; l'une dont le cri est semblable à un forgeron qui bat du fer sur une enclume, ce qui lui a fait donner le nom de *forgeron*; & une autre espèce qui fait la même chose qu'un charpentier lorsqu'il coupe du bois, & que les Siamois appellent *perce-bois*.

Rossignols. Ils disent qu'on ne voyoit pas jadis de rossignols dans leur pays, quoiqu'ils soient aujourd'hui nombreux à Margui: ils pensent que les vaisseaux d'Europe les y ont apportés. De tous les oiseaux de Siam, il n'y a que le rossignol qui ait un ramage agréable: la chaleur nuit apparemment à l'organe de la voix.

Chauve-souris. Ce royaume est peut-être le pays du monde où il se trouve le plus de chauve-souris, & de toutes les espèces. Leur lieu de sûreté est près

des temples & des couvens de Talapoins. On y voit de grands arbres presque tous les jours couverts d'une si grande quantité, qu'ils en paroissent noirs. Des paquets de chauve-souris accrochées les unes aux autres, pendent des branches : ceux qui ne savent pas ce que c'est, les prennent pour de gros fruits de ces arbres. Si quelqu'un s'avisoit de jeter des pierres ou de tirer des coups de fusil dans ces arbres ; il auroit aussi-tôt querelle avec les Talapoins, dont il seroit fort maltraité : car parmi eux c'est un crime qui mérite sur le champ punition, que de troubler ainsi le repos des animaux qui se refugient près des lieux consacrés au culte divin. Il y en a une espèce qui est aussi grosse que celle des perdrix : elles mangent la nuit les fruits des jardins, sur-tout les mangues & la goyave. Quelques Siamois en font un régal, qui peut être bon, puisqu'elles ne vivent que de fruits ; mais leur figure hideuse est dégoûtante. La

plus grande utilité qu'on en tire, eſt le ſalpêtre qui provient de leur fiente, qu'on a ſoin de ramaſſer dans les rochers & les temples d'idoles, qui toujours en ſont remplis.

Les autres oiſeaux connus dans ce pays, ſont le plongeon, l'épervier ou milan, le grand-goſier & l'hirondelle de mer.

Plongeon. Le plongeon eſt à peu près comme une poule. Il voltige au-deſſus des eaux de la mer à quarante & cinquante pieds. Il a la vue ſi perçante, qu'il apperçoit le poiſſon qui nage entre deux eaux, & ſe précipite auſſi-tôt avec une telle rapidité, qu'on croiroit que c'eſt une pierre lourde qui tombe : il ſaiſit le poiſſon, & l'enleve pour l'aller dévorer à terre.

Milan. L'épervier ou milan n'a pas la même faculté que le plongeon, quoiqu'il aille auſſi à la pêche. Sa maniere de pêcher eſt de s'élancer ſur le poiſſon qu'il apperçoit à fleur d'eau, & de le prendre au vol avec ſes pattes qu'il met dans l'eau. Ses griffes ſont fortes & longues.

Le grand-gosier est un oiseau bien plus grand. Son plumage est blanc; il a dessous son bec, long d'un pied & demi, une espèce de grande poche, dans laquelle il met le poisson qu'il peut attraper. Son corps est fort gros, & ses ailes peuvent avoir sept à huit pieds de longueur. Il ne vit que de poissons, qu'il prend avec le bec; mais il ne se plonge pas dans l'eau comme le plongeon. La grandeur de son corps demande, à ce qu'il paroît, beaucoup de nourriture; mais il a si peu d'adresse, qu'il en manque souvent. Il pêche sur le rivage, où il attrape quantité de petits poissons dont il remplit sa poche, qui en contient assez pour se nourrir toute une journée. Grand-gosier.



CHAPITRE XV.

Des reptiles & des insectes.

APRÈS avoir rapporté ce qu'on a remarqué des quadrupedes & des volatiles de l'histoire de Siam, ce seroit omettre une partie de cette histoire, de ne rien dire des reptiles & des insectes qui y sont en très-grand nombre, à cause des forêts immenses dont ce pays est peuplé. Je ne prétends cependant pas en faire une énumération exacte; car les Siamois eux-mêmes ne les connoissent pas tous. Je parlerai seulement de ceux qui sont les plus connus, ou dont on a entendu parler d'une maniere positive & circonstanciée.

Serpent. Le serpent est le plus grand des reptiles de ces forêts: il s'en trouve de monstrueux. On en peut juger par la grosseur de ceux qui pénétrent dans les maisons. Sa morsure n'est pas plus dangereuse que celle d'un chien.

On appelle *pierres de ſerpent*, celles qui guériſſent des morſures venimeuſes du ſerpent: elles ſont noires, rondes & plates, environ d'un pouce de diamètre, & plus épaiſſes dans le milieu que ſur les bords. On applique cette pierre ſur la morſure: ſi la plaie eſt ovale, elle s'y colle ſur le champ, & ne tombe point qu'elle n'en ait tiré tout le venin. D'abord qu'elle ſe détache, il la faut mettre dans du lait qui en tire tout le venin; autrement elle ſe caſſe, & ne peut plus ſervir. Le lait dans lequel on la plonge devient tout bleu & vert, preuve du venin qu'elle a pompé. Il peut arriver auſſi qu'elle quitte la partie affligée pour être trop remplie de venin. Alors, après l'avoir fait dégorger, on la remet deſſus, pour eſſayer ſi elle s'y colle une ſeconde fois, & on continue juſqu'à parfaite guériſon. Ces pierres ſe répandent par toute l'Inde; mais on eſt ſouvent trompé, parce qu'il s'en fabrique de fauſſes, dont on s'ap-

Pierres de ſerpent.

perçoit en s'en servant. Cette pierre est bien précieuse dans un pays où les serpens sont si communs, que l'on en trouve quelquefois dessus ou dessous les lits.

De toutes les couleuvres des Indes, la plus dangereuse, & en même temps la plus commune, est le serpent capel, que les Portugais ont ainsi appelé, parce qu'il a une espèce de coqueluchon qu'il ouvre lorsqu'il est en fureur. Ces serpens sont si communs dans les cours & jardins, qu'il est dangereux d'y marcher dans l'obscurité. Pour s'en garantir, on porte la nuit des cannes, au bout desquelles on attache de petits morceaux de fer enfilés dans un fil d'archal, ce qui fait un petit bruit toutes les fois que la canne touche la terre, & fait prendre la fuite aux serpens de qui on est près. Il n'y en a point dont l'aspect soit plus affreux, sur-tout lorsqu'ils sont irrités. Ils élevent alors au-dessus de leur tête ce coqueluchon, qui peut avoir quatre

Serpent capel.

pouces d'élévation, ouvrant deux oreilles auſſi de quatre pouces, & ſe mettent à ſiffler en donnant des coups de tête. Lorſqu'ils ne ſont pas attachés, ils s'élancent contre les objets qui les irritent. Les chiens ſe jettent ſur eux, & tournent toujours autour. Le ſerpent, qui a la tête élevée de deux ou trois pieds de terre, ſelon ſa longueur, ne peut tourner avec la même légereté : il fait cependant ſes efforts pour la préſenter toujours en face de ſon ennemi, juſqu'à ce que le chien trouve l'occaſion de le ſaiſir par le milieu du corps : il le ſecoue de toutes ſes forces, pour ne pas lui donner le temps de le mordre, & le jette enſuite fort loin de lui. S'il voit le ſerpent ſe relever encore, il recommence le même manége juſqu'à ce qu'il lui ait caſſé l'épine du dos. Quand le ſerpent ne peut plus ſe relever, alors il en approche facilement, le prend encore, & le ſecoue juſqu'à ce qu'il ne remue plus. Ce ſerpent eſt le

plus venimeux de tous : sa morsure est mortelle, si on n'y apporte un prompt remede. Il paroît que son poison coagule le sang : pour en arrêter les effets, il faut prendre promptement une bonne dose d'orviétan & de thériaque : on en met un peu sur la plaie, après en avoir tiré la mauvaise humeur.

Une singularité des Siamois, qui craignent comme les autres ces reptiles dangereux, est que non-seulement ils n'osent leur faire du mal ; mais comme ils sont bien aises qu'ils fixent leur demeure sous leurs maisons, comme un signe de bonheur, ils croient que s'ils les tuoient, la destruction de leur fortune s'ensuivroit ; & lorsqu'ils voient des Chrétiens ne pas les épargner, ils disent : *cela est étonnant, le malheur ne tombe pas sur ces Chrétiens.* Quoique les Siamois ne détruisent pas ces animaux, comme il est rare que leur morsure donne la mort, ils s'accoutument aussi facilement à passer au milieu des herbes, que nous à

travers les rues, où une tuile peut quelquefois nous tomber sur la tête, & nous blesser.

Les Siamois ajoutent qu'ils ont la précaution de ne point remuer, lorsqu'étant couchés ils sentent passer un serpent sur eux, & qu'alors il ne leur fait aucun mal. Je ne sais si j'aurois cette constance; mais on n'entend jamais dire que cet animal ait mordu quelqu'un d'endormi.

Les forêts de Siam sont remplies de viperes & de sangsues, qui paroissent sur-tout dans les temps de pluie. Les voyageurs qui s'arrêtent, sont aussi-tôt couverts de petites sangsues, qui ne sont guères plus grosses que des aiguilles; mais on en trouve sur le bord des ruisseaux de très-grosses, dont les Siamois se servent pour tirer du sang des parties de leur corps où ils sentent quelque douleur; car ils ne savent pas saigner comme les Européens. Il y a aussi des sangsues de mer, dont les Chinois qui sont dans le royaume de Siam, font commerce.

Viperes & sangsues.

Ils vont les pêcher ſur le bord des iſles. Ces ſangſues ſont de la groſſeur d'un pouce, & les plus longues ſont de quatre pouces. Ils les ouvrent d'un bout à l'autre, & les font ſécher. Ils trouvent du goût dans ce manger, qui nous paroît comme un morceau de cuir bouilli. Ils les vendent néanmoins, & en emportent de grandes proviſions dans la Chine.

Mille-pieds. Les cent ou mille-pieds ſont ſi communs dans ce pays, qu'on en trouve par-tout. Les plus fins paroiſſent être les plus dangereux: ils ne ſont pas plus gros qu'un fil à coudre, & longs de deux ou trois pouces: ils brûlent la peau lorſqu'ils la touchent. Ils paroiſſent la nuit tout en feu. On en trouve auſſi dans les maiſons, & ſur-tout dans les vieilles maſures, de la groſſeur d'un doigt, ſur la longueur de trois ou quatre pouces, qui ont à la tête deux petites ſerres à peu près ſemblables à celles des écreviſſes, avec leſquelles ils bleſſent, & font

une douleur très-cuiſante, ſans être dangereuſe. Les Siamois les font rôtir pour les manger, ce qui eſt pour eux un régal.

Les ſcorpions ne ſont pas moins communs. Les uns ſont blancs, & ſe trouvent dans les maiſons; leur piqûre n'eſt pas incurable, quoiqu'elle faſſe bien du mal. Les autres ſont noirs, & ſe rencontrent dans les ordures des jardins & des cours: la piqûre en eſt mortelle. Les blancs ne ſont pas ordinairement plus gros que le pouce; mais les noirs ſont grands comme la main, & ont deux ſerres auſſi fortes que celles des écreviſſes. La vue de cet animal imprime une certaine horreur. Un capitaine d'un vaiſſeau de Madras a rapporté aux Miſſionnaires François, qu'il avoit trouvé un ſcorpion dans la baye du navire qu'il avoit rendu toute bleue, & qu'on l'avoit étendu après l'avoir tué. Il avoit au moins un pied & demi de largeur; & les nœuds dont ſa queue ſe trouvoit garnie, étoient Scorpions.

comme des boutons de juste-au-corps. La piqûre d'un tel animal feroit mourir un homme presque sur le champ. Le remede ordinaire contre cette piqûre, est de l'huile de scorpion, dans laquelle on fait noyer ces insectes : aussi les Indiens ont coutume de jeter tous ceux qu'ils attrapent dans un flacon d'huile.

Il n'est pas étonnant qu'un pays chaud comme celui de Siam produise quantité de chenilles. On en voit une espèce très-dangereuse : elles sont noires, courtes & fort hérissées de poils fins, qui portent un poison très-subtil ; de sorte que si un de ces poils touche la peau, il s'y attache, & cause aussi-tôt une grande démangeaison qui dégénere en ulcere. Le remede est de frotter promptement avec de la cire la partie qui démange, pour attirer le poil, parce que s'il y reste, il en provient des plaies terribles. Ces chenilles sont plus à craindre pour les mains & le corps que pour les

pieds. Comme les Siamois ne portent point de chaussure, la plante de leurs pieds est si dure, que les épines ordinaires ne peuvent la percer.

Les cousins & les melgues sont très-incommodes dans ce pays, au commencement de la nuit, jusques vers les dix heures du soir; & les mouches d'éléphant, qu'on appelle *frappe-d'abord*, sont insupportables pendant le jour, parce qu'aussi-tôt qu'elles se posent, elles piquent sensiblement, même au travers de la chemise. Les Siamois les appellent *mouches d'éléphant*, parce qu'elles suivent ce quadrupede, & qu'il ne s'en trouve presque pas où il n'y a point de ces animaux. Ces mouches noires & grosses ont leur dard plus fort que celui des mouches à miel; d'ailleurs on en tire beaucoup de profit, par la braie qu'elles font au miel: personne ne s'en sert, parce qu'il est trop amer. Cousins, melgues & mouches.

Les fourmis blanches & noires sont dans le royaume de Siam de Fourmis.

tant d'espèces & en si grande quantité, qu'elles causent quelquefois beaucoup de dommage. Les blanches principalement dévorent tout, étoffes, livres, &c. elles rongent même les bois & les maisons. Les rouges & les petites noires mordent bien fort, & laissent des ampoules sur la peau : il est difficile de s'en garantir dans les chemins, ainsi que des cousins, mouches & melgues; mais dans les maisons on fait de la fumée dessous, la chaleur les fait retirer; on éloigne aussi toute lumiere, parce qu'elle les attire. Quand le temps est bien sec, & que le vent du nord souffle, on n'en est presque pas incommodé.

Rien ne donne un plus beau coup d'œil la nuit, que de voir un arbre tout couvert de mouches luisantes; il paroît orné de quantité de petits feux brillans, qui s'éteignent & se rallument presque en même temps. Ces mouches ne sont point mal-faisantes; les enfans en prennent & badinent avec elles,

On apperçoit facilement qu'elles donnent cette lumiere, lorsqu'elles s'enflent un peu, & tirent l'air à elles.

Ver luisant. Le ver luisant a une qualité différente : sa clarté, qui ne s'éteint pas, est toute dans la tête. Il est fort petit, & n'est point venimeux.

Papillons. On voit voltiger dans ce royaume des papillons de plusieurs espèces. Dans certain temps de l'année, les fourmis prennent des ailes, & volent en si grand nombre, qu'elles font quitter le lieu où elles viennent tomber vers le soir : heureusement que cette importunité ne dure pas plus de deux ou trois heures, après quoi elles tombent mortes, de façon que la terre en est souvent couverte : les chauve-souris s'en nourrissent. Quand ces nuages arrivent, on est obligé d'éteindre toutes les lumieres; sinon ils remplissent la maison. Si on est à souper, ils viennent couvrir & infecter tous les mets, que l'on n'ose plus toucher. Cette irruption n'ar-

rive qu'une ou deux fois l'année.
D'autres papillons de diverses couleurs très-vives, se voient presque en tout temps, excepté celui de la pluie. Quelques-uns ont le milieu des ailes transparent comme une glace, & le reste de différentes couleurs, représente des plumes de paon.

Le bruit que les grillons font dans les forêts est surprenant; on l'entend dans les vaisseaux pendant le calme de la nuit, quoiqu'ils soient mouillés à un quart de lieue de terre, & ce bruit est souvent aussi cadencé que de la musique.

Hannetons. L'hanneton doré est l'insecte le plus beau à la vue. Il est fait comme ceux de France; mais ses ailes paroissent d'un émail vert & or: la tête a les mêmes nuances, ou elle est rouge & or mat. On trouve ces insectes, qui sont d'une forte grosseur, dans des arbres que l'on nomme *ervil*, dont le bois est tendre: ils se tiennent dans l'intérieur de leurs racines. Les enfans les pren-

nent & les mettent dans une petite boîte avec des feuilles d'arbre dont ils les nourrissent. Leurs œufs ne sont pas plus gros qu'un grain de plomb.

Il naît dans l'ordure des éléphans une espèce d'animal très-singulier dans sa figure, qu'on peut mettre au rang des hannetons. Il est entiérement noir ; ses ailes sont fortes, & sa tête est tout-à-fait extraordinaire : elle est garnie au-dessus de plusieurs pointes en forme de trompe, & une petite corne au milieu. Cet insecte a enfin quatre gros pieds, qui l'élevent de terre de plus d'un pouce : son dos paroît comme une seule écaille très-dure. Il vole jusqu'au haut des plus grands cocotiers, dont il mange le cœur, & qu'il fait souvent mourir, si on n'y apporte du remede. Les enfans jouent avec eux, & les font battre les uns contre les autres. J'ai aussi remarqué qu'il croît des champignons un peu plus gros que les nôtres dans les excrémens des éléphans.

CHAPITRE XVI.

Des différens poissons de mer & de rivieres.

IL est permis indifféremment à tout le monde, dans le royaume de Siam, d'aller à la chasse & à la pêche sans payer de droits : mais un officier du Roi, nommé *Apra-tacnum*, gouverneur des eaux, empêche la maniere de pêcher qui détruiroit trop de poissons à la fois.

Les rivieres & le bord de la mer de ce royaume abondent en poissons plus qu'ailleurs. La raison en est sans doute, parce que les rivieres se débordent six mois de l'année dans les terres ensemencées, & qu'alors les poissons trouvent de quoi se bien nourrir : ils en deviennent plus forts, & ne se dévorent pas les uns les autres. Mais avant de parler de leurs espèces, il est à propos d'expliquer la façon de pêcher des Siamois.

L'épervier, qu'ils appellent *tarafa*, eſt le filet le plus ordinaire : il ſert aux uns pour ſe divertir à la pêche, & aux autres pour gagner leur vie à ce métier. Ils ont auſſi des ſeines, & s'en ſervent comme en France. Ils plantent des pieux à l'entrée des petits bras de rivieres ; & lorſque la mer eſt montée à ſon plus haut point, ils ferment le bas de la riviere avec des claies que ces pieux retiennent, où le poiſſon ſe ramaſſe en ſi grande quantité, que l'on en prend avec la main.

Ceux qui ne peuvent point avoir d'épervier, pêchent à la ligne ; ou bien ils vont avec un panier le long des rivieres, qu'ils enfoncent de temps en temps dans l'eau : ils prennent le poiſſon qui ſe trouve dedans par une ouverture faite au-deſſus. Il y en a qui en pêchent avec un appât qu'ils mettent dans des paniers attachés à des pieux. Dans les pêches maritimes, ils dardent avec un harpon les gros poiſſons,

Mais pour prendre les poiſſons ordinaires ſur les bancs de ſable, à l'entrée des grandes rivieres, où ſont quantité de courans, ils plantent dans l'eau des pieux proche les uns des autres, & forment deux claies, dont un bout n'a pas plus de quinze pieds de largeur, & l'autre en a plus de trois à quatre cens, ce qui figure un grand cul-de-ſac étranglé; ils y mettent des claies qu'ils levent lorſque la mer monte, & qu'ils abaiſſent avant qu'elle deſcende. Le poiſſon qui eſt entraîné par le reflux, eſt arrêté ſur cette claie, qu'ils levent comme une trape; ils le font enſuite tomber dans leur bateau qui eſt à côté.

Poiſſon caboche.

Le poiſſon caboche eſt le plus abondant: on le tranſporte dans les pays circonvoiſins, lorſqu'il eſt ſalé & ſec. Les Hollandois en envoient chercher de Batavia à l'iſle Java: c'eſt pour eux une eſpèce de jambon. Sa figure eſt à peu près comme celle du merlan; mais il eſt bien plus gros. Le noir eſt de meil-

leur goût, & s'accommode mieux que le blanc, dont la chair est assez belle: on y trouve néanmoins, en certaine saison, quelques petites taches noires, qui sont dégoûtantes. Les Siamois disent que c'est dans le temps que les caboches mangent du charbon que leur chair se gâte, pendant lequel ils n'en vivent que le moins qu'ils peuvent. Pour saler ce poisson, ils l'ouvrent d'un bout à l'autre par le dos, & lui font deux taillades de chaque côté, sans séparer les morceaux qui se tiennent vers la tête & la queue. Ils l'étalent ensuite pour le faire sécher, après l'avoir saupoudré de sel. Quand il est un peu desséché, on peut le garder & le transporter dans les vaisseaux.

Le poisson salite n'est pas plus grand que la main, & abonde tellement dans la riviere, qu'on le mange à très-bon compte: il s'en consomme plus de salé que de frais. Il ressemble à peu près au poisson de mer qu'on appelle *plie*. Poisson salite.

Saliman. Le saliman est un poisson de la grandeur & de la figure du hareng. Il a vers la queue un dard dont il blesse assez souvent les pêcheurs, mais sans danger; on en est quitte pour souffrir un jour ou deux. Il est fort bon, & se trouve en quantité dans les rivieres & les étangs.

Sardines. Ils ont beaucoup de sardines. Celles de mer sont semblables à celles d'Europe. Les sardines d'eau douce sont presque larges comme la main, plates & fort grosses : elles sont très-bonnes à manger, & leur graisse suffit pour les frire. Pour les avoir, on se sert d'un épervier fait avec du fil de fer blanc, qu'on a soin de tenir bien propre; car s'il ne l'étoit pas, les pêcheurs croiroient ne pas pouvoir en prendre.

Poissons de pagodes. La riviere de Siam produit une espèce de poisson de la grosseur d'un saumon, que l'on nomme *poisson de pagode*, parce que pendant les inondations ils se retirent près de certains temples, où ils trouvent

sans

ſans doute plus à manger que dans les autres endroits, dans leſquels nombre de perſonnes prennent plaiſir à les voir. Ils ſont en effet ſi familiers, qu'ils ſaiſiſſent le poignet de ceux qui leur donnent à manger, ſans leur faire aucun mal, puiſqu'ils n'ont point de dents. La chair de ce poiſſon eſt d'un très-bon goût; mais il eſt défendu d'en prendre: ceux qui s'y expoſent, payent une amende conſidérable. Si quelqu'un leur tendoit des piéges dans ces lieux de refuge, il pourroit être aſſommé à coups de pierres par les Talapoins, ſous la protection deſquels ces poiſſons ſe ſont venus mettre.

Il eſt inutile de parler des anguilles, moules, écreviſſes & autres poiſſons connus en Europe. Les Siamois n'en mangent pas beaucoup, parce qu'on en trouve dans les cadavres que la riviere entraîne.

Crapauds & grenouilles.

Un pays ſi aquatique engendre quantité de crapauds, de grenouilles & de houhans. Ces animaux ont la

même forme que les nôtres. Les Siamois ne mangent que les grenouilles. Les crapauds ne sont pas venimeux : il n'y a aucun risque de les toucher.

Les poissons de mer sont, comme par-tout, meilleurs que ceux des rivieres : mais il n'est guères possible, à cause des grandes chaleurs, d'en avoir de frais à la ville de Siam, qui est presque éloignée de la mer de quarante lieues. On y

Raies. mange communément de la raie, parce que ce poisson remonte jusques devant la ville. Les Siamois en font la pêche singulierement. Ils jettent au milieu de l'eau un gros cordage garni d'une quantité de bouts de ficelle de différentes couleurs, qui ont chacun un hameçon. Le cordage est tendu & arrêté par une ancre placée aux deux bouts, étant soutenu par de petits morceaux de bois attachés de distance en distance, de façon qu'il ne peut prendre que deux pieds d'eau. On met de l'appât aux hameçons pour

attirer les raies : elles viennent s'y prendre d'un moment à l'autre ; de ſorte que lorſqu'on retire le cordage, il s'en trouve une grande quantité. On les prend auſſi à la ligne. Leur étendue ordinaire eſt de quatre pieds : leur queue, qui eſt propre à faire un fouet, en a preſqu'autant de longueur. Les grandes raies ne ſont pas trop bonnes à manger, ſur-tout lorſqu'elles ſont fraîches ; mais le foie en eſt délicieux.

La grande eſpèce eſt la moins dangereuſe : elle n'a point de dard ſur la queue ; au lieu que la petite a au milieu de la ſienne un aiguillon long de quatre à cinq doigts, fort pointu, & de la blancheur de l'ivoire, ayant les deux côtés armés de dents. Quand on veut la mettre dans le bateau, elle donne des coups de fouet de ſa queue, & laiſſe ſon dard dans la plaie. Les raies bouillies ſont très-délicates. Celles qu'on appelle *raies de feu*, ſont petites : elles font des ampou-

les à la partie du corps qu'elles touchent, & qui tourmentent autant que celles d'une brûlure. Tous les pêcheurs disent que lorsqu'on les touche avec une baguette, quelque longue qu'elle puisse être, on sent aussi-tôt dans la main un frémissement qui oblige de la quitter.

Espadron. L'espadron est aussi très-commun dans les mers de ce royaume, & l'on en voit souvent entre les isles. Ce poisson ressemble assez au chien de mer, & sa chair a le même goût. Il sort du bout de sa tête un ossement presque aussi gros que son corps. Il a des dents des deux côtés en forme de scie, dont l'extrémité est pointue, & paroît s'éloigner de la tête.

Lamentin. Le lamentin se trouve rarement dans ces mers, parce qu'il y a peu de rivages qui lui offrent de l'herbe où il aime à se retirer, & où il met bas son petit. Les Siamois l'appellent *poisson femelle*, parce qu'il a deux mamelles & les parties semblables à celles d'une femme. Il

allaite lui-même ſon petit. Sa voix eſt plaintive, d'où lui vient ſans doute le nom de *lamentin*. Sa tête reſſemble plus à celle d'une truie qu'à toute autre. C'eſt apparemment ce poiſſon qui a donné occaſion aux anciennes fables des ſirènes.

Le requin & le marſouin y fourmillent; mais les pêcheurs en prennent rarement, parce qu'ils ne ſont pas bons à manger: par conſéquent perſonne n'en achete. Ils en tirent quelquefois l'huile pour brûler, ou pour cuire de la braie que l'on embarque: cependant ils s'en ſérvent peu, parce qu'ils ont d'autre huile meilleure. **Requin & marſouin.**

Le poiſſon qu'ils appellent *pampre* eſt très-bon: le blanc & le noir ſont les meilleures eſpèces. On ne peut les diſtinguer que par la couleur de leur peau; car du reſte ils ſont tous ſemblables. Les plus forts ſont larges preſque d'un pied, & épais à proportiôn. **Pampre.**

La poule d'eau eſt auſſi un ex- **Poule d'eau.**

cellent manger : elle n'a aucune ressemblance avec la poule ordinaire. Ce poisson, quoique plat comme le pampre, a un gros os qui lui rend le dos beaucoup plus épais, & l'on voit sur son corps les couleurs très-vives de rouge & de bleu.

Ser & naire. Le ser & le naire sont de très-bons poissons. Quand les Siamois en ont grande pêche, ils les ouvrent & les salent, ou les font sécher sur les pierres. Ils ont à peu près le même goût que la morue, & leur chair est aussi par feuilles.

Bigoude. Le poisson que les Siamois appellent *bigoude*, n'est guères plus gros que le pouce, & long de sept à huit. Sa chair ressemble à celle du merlan, mais elle a bien plus de goût.

Aiguille. L'aiguille est un poisson d'un goût un peu inférieur. Sa tête longue & pointue lui a fait donner ce nom. Tels sont les poissons les plus ordinaires qu'on trouve dans ce royaume, & qui ont quelque chose de particulier.

CHAPITRE XVII.

Des coquillages.

CE pays ne manque pas non plus de coquillages. Les moucles de mer, qui sont très-bonnes, y abondent. Les huîtres y sont fort communes ; mais les Siamois n'en mangent point ; ils ne se donnent pas même la peine de les tirer des rochers : ceux qui en veulent, les vont prendre eux-mêmes. Aussi les étrangers qui viennent commercer dans le pays, n'en mangent pas souvent. Elles sont de trois espèces différentes. On trouve des perles dans les huîtres semblables à celles d'Europe, & l'on en tire la nacre de perle : les écailles entieres sont la nacre. Les Siamois nettoient le dessus de l'huître avec du vinaigre ou du jus de limon, & scient ensuite cette écaille pour en faire différens ouvrages. Ils avoient fait au Séminaire de S. Joseph un crucifix

fort beau, dont le corps & la tête du christ étoient de nacre de perle d'une seule piéce; les bras & les jambes étoient de morceaux rapportés. Les grands avoient autrefois chez eux quantité de petites boëtes, des écritoires, & des cannes couvertes de cette nacre, représentant plusieurs desseins de fleurs & de feuillages.

Les Chinois & les Siamois se servent d'une sorte d'huître bien différente. Les écailles n'en sont pas plus épaisses que du papier; elles sont transparentes, & n'ont presque pas de cavité en dedans. L'huître grande comme la paume de la main, est aussi mince qu'une feuille d'arbre: les Chinois en font le même usage que du verre pour les fenêtres, après les avoir taillées en quarré. Le jour que donnent ces écailles est fort beau, mais on ne peut pas voir les objets au travers. Les Siamois appellent ces huîtres *sabula*, & les trouvent meilleures à manger que celles d'Europe.

La mer jette dans tous les pays de grandes glaires connues en Europe sous le nom de *chapeau flamand*. Cette glaire ne paroît pas avoir aucune forme d'animal : on voit seulement un grand rond de matiere épaisse dans le milieu, qui diminue vers les bords. On en trouve quantité sur le rivage de Mergui. Les Chinois distinguent mieux que les Siamois la bonne d'avec la mauvaise. Ils enveloppent celle qui se mange de terre rouge mêlée avec du sel : c'est dans cet état qu'elles ont la forme de chapeau flamand. Pour les préparer, on ne fait que les laver, & elles deviennent aussitôt comme la plus belle gelée blanche & transparente. On la coupe par petits filets, & on y mêle de petits concombres coupés par tranches, pour en faire une salade. Ces petits filets craquent sous la dent, & ont un certain goût marin très-agréable. Glaires.

Le bontal est un poisson fort laid, tout rond, d'où l'on voit Bontal, ou crapaud de mer.

ſortir une petite tête, & aux deux côtés de ſon corps deux petites nageoires. Les Siamois ſoutiennent que cet animal ſe forme du fruit d'un arbre, qui eſt en grande quantité ſur le bord de la mer; & lorſqu'il eſt tombé dans l'eau, il ſe forme peu à peu en crapaud de mer. Pluſieurs aſſurent en avoir vu un qui étoit encore moitié fruit & moitié crapaud; ce qui pourroit arriver naturellement. Le frai du crapaud s'attachant à ce fruit, l'animal croît à meſure que le fruit ſe pourrit: ce n'eſt pas à dire pour cela que ce ſoit le fruit qui ſe change en crapaud.

Crabes. Les Siamois aiment beaucoup les crabes, & ont une maniere de les accommoder qui paroît bonne. Ils en tirent toute la chair, la hachent menue avec des ciboules, & la font cuire enſuite dans le caſque du crabe, ce qui forme un petit pâté fort bon. Ils les pêchent à la ligne; & lorſque le crabe a pris à l'hameçon, ils ne le tirent

pas tout-à-fait de l'eau, ſans avoir mis au-deſſous de lui un petit panier; car ſi-tôt qu'il ſent l'air, il quitte l'hameçon, & retombe à la mer; mais le panier le reçoit, & il n'eſt pas perdu. On trouve une grande quantité de ces crabes pétrifiés dans les bancs de vaſe, qui ſe découvrent lorſque la mer ſe retire; & ceux que l'on trouve entiers ſont très-curieux. Il eſt ſingulier qu'un animal puiſſe devenir une pierre; & on ne peut cependant douter raiſonnablement qu'il ne s'en forme des crabes; la figure de l'animal s'y trouve aſſez ſouvent toute entiere avec ſes pattes. Ce crabe pétrifié eſt un bon remede contre la diſſenterie: on en prend un peu de pilé qu'on délaie dans de l'eau-de-vie.

On appelle *tourlerou* un animal preſque ſemblable au crabe, qui fait des montures de terre où il ſe retire. On le trouve en grande quantité dans les endroits marécageux de Mergui. Il marche de côté, & **Tourlerou.**

a le dos rouge comme le crabe. Il ne vaut rien cuit.

Le nom d'une autre eſpèce de crabe m'eſt échappé. Sa figure eſt particuliere. Le caſque qui couvre ſon corps, a la même forme qu'un hauſſe-col d'officier, au bas duquel ſort une queue droite & longue. Cet animal eſt dangereux; car ſes œufs ſont un poiſon ſi ſubtil, que les Siamois le diſent être ſans remede: cependant ils en mangent, mais il faut que ce ſoient eux qui les préparent; car tout autre pourroit s'y tromper.

Les houmards ou écreviſſes de mer, les choques & les lagoſtes, ſont auſſi très-communs dans ces mers, ſur-tout les chevretes, dont l'abondance eſt ſi grande, qu'il s'en fait un commerce conſidérable dans le pays, où il s'en mange communément. Leur pâte pilée & préparée ſuffit aux Siamois avec le riz; il leur en faut à tous les repas, pour exciter l'appétit: ils s'en ſervent comme du beurre pour accommoder tous les mets.

CHAPITRE XVIII.

De l'établissement du Christianisme dans le royaume de Siam.

LES Portugais, guerriers & commerçans, furent les premiers peuples de l'Europe qui se frayerent une route dans les Indes. L'appas du gain leur fit affronter des mers inconnues, & les richesses de l'Orient furent la récompense de leur courageuse industrie. Des vues mercenaires changerent en héros des marchands avides; & on les compteroit aujourd'hui parmi les peuples conquérans, s'ils eussent été aussi ambitieux de gloire que de trésors.

Tandis que ces navigateurs audacieux s'approprioient les richesses de l'Orient, on vit naître des âmes généreuses qui, s'élevant au-dessus des périls, conçurent le noble projet de déployer l'étendard de Jesus-Christ dans des contrées avilies par un culte superstitieux & grossier.

veau de voir des hommes ſoumis à une diſcipline auſtère, & dégagés de la terre, qui n'écoutoient qu'un zèle compatiſſant, dont ils n'attendoient que des humiliations ici-bas, & leur récompenſe dans le Ciel. Tandis que les uns parés de leur pauvreté, portent le pain de la parole à des hommes auſſi pauvres qu'eux, quelques-uns riches des ſciences ſacrées & profanes, ſont appelés dans les palais des grands, dont ils tâchent de ſe faire des diſciples.

Quiconque n'eſt dirigé que par une ſageſſe humaine, n'apperçoit qu'un zèle imprudent & ſtérile dans le projet de ſoumettre à l'auſtérité chrétienne des peuples qui, aſſoupis dans la pareſſe, & ſouvent énervés par la débauche, trouvent la pauvreté plus ſupportable que les moyens pénibles de s'en affranchir : mais c'eſt méconnoître cette puiſſance victorieuſe & ſecrette qui change en un Cénobite auſtere le Sybarite le plus efféminé, qui ſou-

met au même joug l'Ethiopien brûlé par le soleil, & le Samoyede engourdi par le froid. L'expérience est la meilleure leçon. Ce que firent les premiers apôtres nous apprend ce qu'on peut encore exécuter. Ce fut au milieu des délices de la Syrie & du luxe de l'Egypte que les premiers Chrétiens pratiquerent les plus grandes austérités. Rome corrompue par les dogmes licencieux d'Epicure, produisit des hommes qui passoient de la mollesse aux souffrances, qui descendoient du faîte des honneurs pour ramper dans les humiliations. Corinthe, Antioche & Alexandrie étoient le théâtre de la dissolution : les peuples de la molle Ionie languissoient dans les voluptés; & ce fut là que le berceau du Christianisme fut arrosé du sang de ces généreuses victimes, qu'une mort violente & prématurée empêchoit de vieillir dans les souffrances.

Les propagateurs de la foi ne durent point être arrêtés par des

obſtacles imaginaires, qui n'étonnent que des ames indifférentes & timides ; & puiſque les plus ſaintes entrepriſes ont beſoin d'apologie dans un ſiécle corrompu, je dirai que leur confiance étoit appuyée en partie ſur l'abſurdité du culte qu'ils ſe propoſoient de détruire. Plus l'erreur eſt groſſiere, plus on la combat avec avantage. Les abus montés à l'excès ſont les plus ſuſceptibles de réforme. Les abominations autoriſées par le paganiſme, faciliterent l'introduction d'un culte plus épuré. Les cérémonies pratiquées dans les Saturnales, les myſteres ſcandaleux de Cybelle, les fêtes licencieuſes d'Adonis, les métamorphoſes impudiques de Jupiter, ces jardins obſcènes où l'infame Priape recevoit un culte effronté, n'offroient que des diſſolutions où le vice ſe montroit à découvert : ſa difformité rebutante relevoit le prix de la pudeur évangélique.

Toute nation qui a ſes idoles,

& où la pluralité des Dieux est admise, doit avoir plus de disposition à recevoir un culte nouveau. Plus le peuple adore de Dieux, plus il croit avoir de religion; & l'esprit qui reçoit indifféremment toutes sortes d'impressions, est par-là susceptible de la vérité.

Si dans la naissance du Christianisme l'orgueil des philosophes plia sous le joug de la foi; si l'obscurité de nos mysteres imposa silence à la curiosité superbe qui ose interroger l'Etre suprême; si les préjugés de l'éducation furent détruits; si des peuples qui sommeilloient dans les voluptés, se réveillerent au bruit d'une voix rigide qui leur commandoit des mortifications; les nouveaux apôtres de l'Inde, animés du même zèle, & soutenus du même secours, n'avoient-ils pas droit de se promettre les mêmes succès?

Tout justifia la hardiesse de leur zèle. L'édifice de la foi fut élevé dans l'Orient. Le Tonquin seul pro-

duifit plus de trois cens mille Chrétiens, & l'on en compta jusqu'à deux céns mille dans la Chine. Des progrès si rapides eussent été plus constans, si l'on eût eu plus d'ouvriers & des correspondances pour les faire subsister, & pour substituer de nouveaux ministres à ceux que la mort ou la persécution enlevoit.

Les établissemens commencés furent ébranlés par des tempêtes imprévues. Ce fut dans les royaumes de la Chine, de la Cochinchine & du Tonquin, que se formerent les plus violens orages. Ce fut moins l'opposition des peuples à la morale évangélique, que les inquiétudes d'une fausse politique, qui susciterent cette persécution. Les Souverains alarmés parurent craindre qu'une puissance étrangere ne vînt séduire la fidélité de leurs sujets, & que le masque de la religion ne couvrît des desseins ambitieux. Le Roi du Tonquin écouta ses prêtres calomniateurs, qui ne pouvant supporter le parallèle des ministres

ſaints & inſtruits, dont la vie active étoit la cenſure de leur pareſſe & de leur ignorance, noircirent ceux qu'ils ne pouvoient imiter. Ce Prince lança un arrêt foudroyant, dont je crois devoir rapporter l'énoncé, pour faire connoître quelle fauſſe idée il s'étoit formé du Chriſtianiſme.

» Nous avons chaſſé & chaſſons » à perpétuité hors de notre royau- » me ces artiſans de l'erreur, qui » fuyant les lieux de leur naiſſance, » errent ſans patrie ſur le globe, où » ils enſeignent aux peuples groſ- » ſiers, & ſur-tout aux femmes, » une loi deſtructive de tous les » liens de ſociété, & dont le ridi- » cule & la perverſité exigent une » prompte proſcription. Ces pro- » fanateurs défendent d'adorer le » ciel & la terre; ils ont la témé- » rité de condamner le cuite que » nous rendons à l'eſprit & au dé- » mon; ils exhortent les femmes à » quitter leurs époux, &c. A ces » cauſes, nous ordonnons à tous

» nos officiers chargés de veiller ſur
» les villes & bourgades, de faire
» toutes diligences poſſibles pour
» ſe ſaiſir des livres qui renferment
» ces monſtrueuſes erreurs, dont
» ces nouveaux docteurs ont in-
» fecté tout notre royaume : leur
» enjoignons de les faire brûler,
» pour qu'il ne reſte aucun veſtige
» de cette pernicieuſe doctrine :
» nous commandons à tous ceux
» qui connoîtront ces corrupteurs
» publics, de les déférer à nos tri-
» bunaux, & nous leur promettons
» des récompenſes proportionnées
» à l'importance de leurs décou-
» vertes.

Les Rois qui veulent le crime, trouvent bientôt des complices. Les exécuteurs de leurs ordres ſe font un mérite barbare d'en outrer la ſévérité. On proſcrivit loin du trône ceux qui en faiſoient la ſûreté. Les déſerts furent peuplés des citoyens les plus vertueux : on leur interdiſit juſqu'aux moyens de faire éclater leur innocence. Les miniſtres d'un

Dieu de paix, traités comme des perturbateurs publics, furent embarqués sur un navire qui faisoit voile pour Macao. Plusieurs disciples restés sans guides, s'égarerent & chancelerent dans leur foi. D'autres, qui n'avoient ni la lâcheté de trahir leur Dieu, ni le courage de mourir pour sa gloire, furent chercher un asile dans le royaume de Siam, où leur colonie prit bientôt des accroissemens.

Les Portugais chassés de Malaca, y avoient élevé une Eglise; mais ces Chrétiens sans guides, & presque sans instruction, furent bientôt énervés par le vice du climat. Les chaleurs brûlantes les avoient rendus incapables de travail. Languissans dans la misere, & sans inquiétude pour s'en délivrer, ils croupissoient dans une lâche inertie qui les faisoit méconnoître pour les descendans de cette race belliqueuse, qui ne manqua que d'ambition pour subjuguer les royaumes de l'Inde. Ces tiges transplantées dans

un sol étranger, ne furent plus chargées que de rameaux desséchés & flétris. La pauvreté, qui excite la pitié des ames sensibles, les accabla du mépris public, parce qu'elle étoit la punition de leur engourdissement. Leur religion aussi altérée que leurs moeurs, perdit la beauté de ses traits primitifs. Le culte majestueux, défiguré par des pratiques de fantaisie, ne fut plus qu'un vain simulacre qu'on substitua à la réalité. Une piété crédule & bornée enfanta des superstitions qui avilirent l'oeuvre sainte aux yeux de l'idolâtre grossier.

La persécution plus sanglante dans la Cochinchine, n'y épargna ni les enfans, ni les femmes, ni les vieillards. Les champs de l'Evangile furent arrosés du sang de trente-sept martyrs. Tous les ministres de l'autel furent proscrits. Des peines de mort furent prononcées contre ceux qui oseroient rentrer dans cette terre qui promettoit de si riches moissons, & condam-

rée désormais à la stérilité. Ces généreux pasteurs contraints de s'éloigner de leur troupeau, remirent à des temps plus heureux & plus calmes le plaisir de veiller à sa sûreté. Plusieurs nouveaux Chrétiens ne purent consentir à une séparation si douloureuse; & ne se sentant point assez forts pour marcher sans leur appui, ils prévinrent leur chute par leur retraite dans le royaume de Siam.

Des personnes véritablement touchées de voir tant de travaux devenus inutiles, s'occuperent des moyens de favoriser les progrès des Eglises naissantes dans l'Orient; & du milieu de la corruption du siécle, Dieu suscita des hommes apostoliques, qui ne pouvant opérer tout le bien par eux-mêmes, s'associerent des ministres aussi purs & aussi désintéressés qu'eux. Les Missionnaires, jusqu'alors épars dans l'Orient, n'avoient point encore formé de société. Leurs supérieurs restés en Europe, étoient dans l'im-

puissance de diriger leur zèle, & de les aider de leurs conseils. Il étoit à craindre que le relâchement ne s'introduisît parmi des hommes qui n'avoient point de surveillans. Leurs moeurs, il est vrai, furent toujours à l'abri de la censure; mais il ne falloit que le scandale d'un jour pour détruire l'ouvrage de plusieurs années. Ils étoient environnés de Prêtres idolâtres, jaloux de leurs progrès, & attentifs à profiter de leur chute. La plupart des infideles, séduits par leurs préjugés, les regardoient comme des aventuriers fugitifs qui venoient chercher dans une terre étrangere l'impunité de leurs fautes. Leur désintéressement, qui les rendoit sourds aux promesses de la fortune, ne paroissoit qu'un piége adroit tendu à la simplicité toujours facile à tromper par un extérieur austere. Les Missionnaires isolés & indépendans les uns des autres, ne pouvoient jouir de cette considération due à un corps qui a sa tête & ses mem-

bres. Ils étoient exposés au soupçon de n'être que des ambitieux qui exigeoient des autres une obéissance sans réplique, pendant qu'ils ne connoissoient eux-mêmes aucun frein d'obéissance.

Ce fut pour dissiper des préventions si funestes, qu'on crut devoir rassembler sous les mêmes enseignes cette milice dispersée, en établissant trois Evêques François, qui, en résidant dans l'Inde, pourroient fixer les yeux sur les pasteurs subalternes & leur troupeau, & qui pussent former dans les lieux de leur apostolat des ouvriers évangéliques nés dans le pays, dont ils connoissoient la langue & les coutumes. C'étoit assurer des ministres à ces Eglises, sans user de moyens dispendieux; & c'étoit prévenir le malheur de voir le champ sans culture.

Vingt Ecclésiastiques touchés de voir tant de nations plongées dans les ténebres de l'idolâtrie, & convaincus de la facilité de les en tirer,

se réunirent en communauté, & consacrerent leurs biens à ce saint ouvrage. Parmi ces hommes apostoliques étoit M. l'Abbé de Laval-Montmorency, né d'une famille qui a fourni des héros à l'Etat, & des défenseurs à l'Eglise, qui tous ont justifié le titre de premiers Barons Chrétiens, qui les honore autant que leurs alliances avec toutes les maisons souveraines. Cet homme apostolique fut nommé Evêque de Pétrée, & fut enseveli parmi les Sauvages du Canada. M[rs] de la Mothe-Lambert, la Pallu & de Meurs, dont les noms seront éternellement écrits dans nos fastes sacrés, furent les premiers fondateurs de cet édifice; & quelque temps après, M. l'Abbé de Lione fut associé à leurs travaux. Ce fut en 1651 qu'ils formerent ce dessein, dont l'exécution demanda plusieurs années.

Cette communauté naissante envoya des députés à Rome, pour y être inscrite parmi la milice de Jesus-Christ. Le souverain Pontife

disposé à favoriser leur entreprise, leur ordonna de lui proposer trois Prêtres François, pour les élever à l'épiscopat. Parmi ces députés étoit M. Pallu, Chanoine de Saint Martin de Tours, qui, par un suffrage unanime, fut revêtu de cette dignité. Il étoit né en Touraine d'une famille opulente, où la vertu étoit héréditaire. Il fut le seul qui n'applaudit point à son élévation; mais on vainquit sa résistance modeste, & il fut sacré en 1659 dans Saint Pierre de Rome, sous le titre d'Evêque d'Héliopolis, dont il exerça les fonctions jusqu'au temps de sa mort, arrivée en 1684.

M. de la Mothe-Lambert, né en Normandie, d'une famille distinguée, avoit consacré sa vie au service de l'Hôpital de Rouen, dont il étoit le directeur. Le bruit s'étant répandu qu'on alloit envoyer trois Evêques François dans les Indes, il se transporta à Rome, dans la résolution de se consacrer sous eux aux travaux de l'apostolat. Tandis

qu'il s'offroit à combattre dans les derniers rangs, on le força d'accepter l'honneur du commandement. Ce fut en vain qu'il gémit de son élévation. Les ordres du Pontife triompherent de ses refus. Les besoins de l'Eglise qu'on vouloit élever, exigeoient un pasteur zélé, qui sût édifier par ses moeurs & instruire par ses lumieres : ainsi on lui expédia les bulles d'Evêque de Beryte, & il fut sacré à Paris par l'Archevêque de Tours.

Le choix du troisiéme Evêque tomba sur M. Cotolendi, d'Aix en Provence, où il consacroit ses soins au service d'une paroisse considérable, dont il étoit le pasteur. Ses talens, qu'il auroit voulu retenir dans l'obscurité, avoient pénétré jusqu'à Rome, où il fut nommé Evêque de Métellopolis.

Dès que le bruit de cet établissement se fut répandu, plusieurs Ecclésiastiques se rangerent sous les enseignes de M. d'Héliopolis, qui, pour mieux les éprouver, choisit

une retraite à dix lieues de Paris, où il fit l'essai de leurs talens & de leur vocation. Ce fut lui qui conçut & exécuta le projet d'établir en Europe un corps toujours subsistant, chargé de recruter la milice sacrée des Indes. Des personnes recommandables par leur piété, & sur-tout des dames Chrétiennes, fournirent des fonds pour la subsistance des Evêques & des Ecclésiastiques qui devoient les accompagner. Madame la Duchesse d'Aiguillon versa une partie de ses trésors pour fertiliser ce champ sacré. Les Eglises de l'Inde conservent un précieux souvenir de ses bienfaits.

Les uns animés du désir de faire connoître Jesus-Christ, s'offrirent pour aller, au péril de leur vie, arborer l'étendard de la croix aux extrémités de l'Inde. D'autres, retenus par le poids des années, ou par des infirmités, ne purent se livrer aux mouvemens de leur zèle brûlant: mais quoique sédentaires, ils n'en furent pas moins utiles. Ce

furent ces généreux & débiles athlètes qu'on choisit pour veiller à la culture des jeunes plantes qu'on se proposoit de transporter dans les Indes. C'est ce qui donna naissance à l'établissement des missions étrangeres, monument éternel de la piété de ses fondateurs, & du triomphe de la religion dont il prépare les conquêtes : ce fut M. Pallu qui fut chargé d'en prescrire le régime.

Le but de cet établissement est de former des éleves pour le ministere sacré, & sur-tout de fortifier leur coeur contre la séduction du sens, dont l'empire est plus tyrannique dans les régions méridionales qu'au milieu des glaces du nord. Le choix des ouvriers exige beaucoup de discernement. Il s'agit de diriger de jeunes cœurs, qui, dans l'effervescence de l'âge, sont destinés à retracer par leurs moeurs la pureté des vertus dont ils recommandent l'usage à la gentilité sensuelle & corrompue. Ces jeunes apôtres, libres de leurs actions, & aban-

donnés à eux-mêmes, doivent être d'une trempe assez pure & assez forte pour résister à la contagion de l'exemple, & à l'influence maligne du climat. L'habitude de contempler le vice de près, familiarise avec lui, & l'autorité de ceux qui s'y livrent tempere sa difformité, & quelquefois l'ennoblit.

Le zèle qui soutient les mœurs & prévient les scandales, ne suffit pas pour remplir dignement les devoirs de l'apostolat; il faut encore des talens naturels & des connoissances acquises pour démêler les sophismes de l'erreur, pour faire sentir l'extravagance d'un culte dont les préjugés de l'éducation favorisent la durée. Ces Missionnaires ne sont point envoyés pour tonner dans les places publiques ou dans les pagodes contre l'idolâtrie. Leur zèle réglé par la prudence se propose de former sans éclat des disciples, qui, devenus maîtres à leur tour, parviennent au ministere de l'autel, & dispensent d'envoyer

d'Europe les ouvriers dont on a besoin pour la moisson.

Cette école de sages n'admet aucune de ces austérités qui pourroient altérer le tempérament de ceux qui dans leurs fonctions laborieuses ont besoin de toute leur vigueur pour résister à l'influence meurtriere des différens climats. La vie y est commune ; & quoique sa simplicité soit la moins imposante aux yeux de la multitude, qui souvent confond l'outré avec le sublime, elle paroît la plus conforme aux maximes évangéliques. Elle est encore la plus pénible, parce que son uniformité rebutante combat notre inconstance naturelle. Chacun dans cette maison proportionne ses austérités à ses forces. Dégagés de la terre, ils n'ont d'autres plaisirs que la satisfaction de remplir leurs devoirs ; ils n'ont d'autres délassemens que dans la variété du travail ; & s'ils prennent quelques momens de repos, c'est pour aider la nature, qui succomberoit

épuisée sous le poids d'un travail continu. Les austérités particulieres à certains ordres religieux, ne pourroient convenir à des ouvriers consacrés à des fatigues toujours renaissantes.

Les premieres difficultés étant applanies, il s'éleva de nouveaux obstacles pour pénétrer dans des régions inconnues, où les François n'avoient point d'établissement. Les Portugais, par une jalouse politique, refuserent de transporter les Evêques sur leurs flottes ; & leur vile cupidité les déféra au tribunal de l'Inquisition. Ils craignoient que la France, instruite par eux des richesses du pays, ne leur enlevât les sources de l'abondance. On essuya le même refus de la part des Hollandois, qui n'admettent sur leurs vaisseaux que ceux qui sont au service de leur compagnie des Indes orientales. Il ne restoit plus que la route de la méditerranée, pour traverser ensuite la Turquie, la Perse & le Mogol. Cette route, qui est

la plus longue & la plus dispendieuse, a aussi ses avantages : elle fortifie contre les fatigues ; la nécessité de se reposer par intervalles plie le tempérament aux besoins des différens climats, accoutume à la diversité des alimens, fournit des occasions de s'instruire des mœurs & des usages de l'Orient.

C'étoit un spectacle bien touchant de voir ces nobles victimes de leur zèle s'arracher des bras d'une famille chérie, prononcer un éternel adieu à des amis tendres & vertueux, pour aller chercher les fatigues & la pauvreté chez des peuples assez aveugles pour méconnoître le prix d'un si rigoureux sacrifice.

Mrs Cotolendi & la Mothe-Lambert furent les premiers Evêques François qui aborderent dans les Indes. Le premier, dont la vie ne fut qu'une chaîne de fatigues & de mortifications, mourut en arrivant. Il étoit âgé de trente-un ans ; & une vie si courte fut remplie d'œu-

vres que des hommes ordinaires ne peuvent opérer que dans le cours de longues années.

M. de Beryte s'embarqua à Marseille en 1660. Sa navigation fut orageuse : la tempête exposa le vaisseau sur les bas fonds de l'Isle de Sardaigne, où le naufrage paroissoit assuré ; mais Dieu le délivra de ce danger ; & étant débarqué à Malthe, il y reçut les honneurs dont il étoit digne, & qu'il n'ambitionnoit pas. Il fallut essuyer beaucoup de fatigues avant d'arriver à Alep, où il trouva une caravane pour se rendre à Babylone, autrement Bagdat. Cette maniere de voyager est la seule qui convienne dans des déserts infestés de bêtes sauvages & d'Arabes, qui vivent du produit de leurs brigandages.

Dès le matin on monte à cheval, ou sur un chameau, d'où l'on ne descend que le soir pour prendre de la nourriture. On ne fait que ce seul repas dans la journée : c'est du riz cuit avec du beurre. La pré-

ſillonnée des traces des bêtes ſauvages. Les lions, monarques de ces déſerts, ne ſont point effrayés de la préſence des hommes: leur courage tranquille n'eſt point ébranlé par le bruit ni le feu du mouſquet, ni par l'aboiement des chiens. M. de Beryte arrivé à Bagdat, deſcendit chez les Capucins François, qui, reſſerrés dans les bornes de leur état, jouiſſent de l'eſtime publique & de la protection du gouvernement. Cette ville, ſituée ſur le Tigre, eſt défendue par des remparts & par une forte garniſon: elle eſt de la grandeur de nos villes du ſecond ordre, ſans être auſſi peuplée. Les moſquées & les édifices publics ſont couverts de carreaux de terre verniſſés, qui jettent un grand éclat. Cette ville eſt nouvelle, quoiqu'on la confonde quelquefois avec l'ancienne Babylone, dont elle eſt éloignée de trente mille.

De Bagdat, M. de Beryte ſe rendit à Baſſora, ville de l'Arabie dé-

ferte, située sur un grand fleuve formé de la réunion du Tigre & de l'Euphrate. Les deux bords sont couverts de forêts de palmiers, dont les dattes recherchées sont la richesse du pays. On voit arriver dans ce port des flottes de toutes les nations. Les Portugais, les Anglois & les Hollandois y faisoient un grand commerce & des gains immenses. Les maisons sont faites de roseaux ou de briques desséchées au soleil. Le gouverneur est un Pacha Mahométan, qui sous ce titre en est véritablement le souverain, moyennant un léger tribut qu'il paye au Sultan. Il régle à son gré les destinées publiques. La Porte tenteroit en vain de le ranger sous son obéissance; il lui seroit impossible de conduire & de faire subsister des armées dans les vastes & arides déserts qui le séparent des Etats du Grand-Seigneur.

Bassora étant placée entre les Indes & l'Europe, semble être le point de réunion de toutes les na-

tions commerçantes. Les différentes religions y sont toutes tolérées. Le Chrétien, le Juif & l'Idolâtre y ont chacun leur temple & leurs Prêtres. La Religion Catholique y a fait peu de progrès. Les Chrétiens de Saint Jean y sont les plus nombreux : ils mettent ce saint précurseur bien au-dessus de Jesus-Christ, qui, selon eux, fut obligé d'avoir recours à lui pour être baptisé. Les Juifs y pratiquent en liberté leurs cérémonies. Les Bagnanes, Idolâtres, quoique grossiers & superstitieux dans leur culte, sont les plus industrieux dans le commerce. Leur temple est une salle voûtée, qui ne reçoit la lumiere que par la porte. Leur idole, qui est d'or massif, est une figure humaine enrichie de pierreries. On voit sur l'autel un lit destiné à la femme de ce dieu. Près de cet autel est une vache d'argent qui participe aux honneurs de la divinité. Il faut être dans une entiere nudité pour avoir le privilége de s'appro-

cher de cette idole. Le Prêtre de ce temple est logé dans le creux de la muraille, & l'obscurité de cette demeure redouble le respect que son ministere inspire. Sa principale fonction est de présenter à l'idole les mets que les dévots s'empressent de lui offrir. Un Prêtre chargé d'un tel emploi n'est jamais exposé à mourir de faim. La fête que les Bagnanes célebrent avec plus de solemnité, ressemble assez à celle des tabernacles chez les Juifs. Les Gentils quittent la ville pendant une semaine, & vont habiter sous des pavillons délicieux. On n'entend par-tout que le bruit des clairons, des trompettes & des flûtes. Les tentes sont de soie en broderie. La terre est couverte de riches tapis. Chacun a sous ses habits de petits encensoirs pleins de charbons allumés, qui exhalent l'odeur des parfums. Ils arrosent leur visage, leur barbe & leurs mains d'eau rose qui répand une odeur agréable. Tout enfin étale le luxe, & inspire la volupté.

M. de Beryte impatient d'arriver au but de son voyage, saisit la premiere occasion pour se rendre à Schiras, qui est une des plus considérables villes de la Perse. Elle est située sur le fleuve Bendimir au pied d'une montagne. Son territoire produit tous les fruits que donne l'Europe, & plusieurs autres qui nous sont inconnus; mais leur qualité est bien supérieure à celle des fruits dont nous jouissons. Cette ville, quoique spacieuse, renferme peu d'habitans, à cause du grand nombre de jardins où les particuliers ont leurs bains, dont ils sont extrêmement curieux, & dont on éprouve l'utilité dans tous les pays chauds. Les mosquées sont revêtues de briques vernissées, dont l'ordre symétrique produit un effet agréable à la vue. Les colléges où l'on éleve la jeunesse ont un extérieur magnifique. C'est de ces écoles que sortent les plus beaux génies de l'Orient dans tous les genres. On y enseigne les mathématiques, & sur-

tout la Langue Arabe, pour ſe mettre en état de lire l'alcoran dans le texte original. Les Perſes ont beaucoup de vivacité : leur imagination riante & féconde ſemble les avoir deſtinés à être tous ou poëtes ou orateurs. Ce talent eſt un héritage qu'ils ont reçu de leurs ancêtres ; & dès les temps les plus reculés, tous les peuples convenoient qu'il n'appartenoit qu'aux Perſes de parler en public. Il y a dans cette ville quelques familles Chrétiennes qui y vivent ſans inquiétude & ſans conſidération.

Après quelque ſéjour on prit la route d'Hiſpahan, une des plus anciennes villes du monde, & aujourd'hui capitale de toute la Perſe. C'eſt le centre de la politeſſe & des talens : toutes les ſciences y ſont cultivées avec émulation, & le titre d'étranger ſuffit pour y être bien accueilli. Les honneurs qu'on rend au mérite favoriſe le penchant naturel de ces peuples pour l'étude. Les dignités ne ſont déférées qu'aux

hommes les plus instruits; & ceux qui sont flétris par leur ignorance, ou décriés par leurs mœurs, languissent à jamais dans l'obscurité & le mépris public. Il y a des salles où les citoyens les plus distingués s'assemblent pour philosopher, & pour épurer leurs connoissances par le choc des opinions; & comme ils sont presque tous orateurs, poëtes ou philosophes, chacun lit dans ces lycées les productions nouvelles de son génie, soit sur la morale, la politique ou la religion. Tout le monde a le droit de prononcer sur le mérite de la piéce; & les ouvrages qui ont subi l'examen de la critique, doivent être accueillis par les applaudissemens publics.

Les Perses aiment sur-tout à engager des disputes sur la religion. Leur esprit railleur & pointilleux est fécond en sophismes, pour justifier leur croyance. Cette ville, dans sa grande étendue, renferme peu d'habitans: les jardins plantés d'arbres occupent un grand ter-

rain; & de loin on croit voir une vaste forêt, plutôt que la capitale d'un grand Empire. Les maisons y sont élégantes, & les régles de l'art bien observées. La place publique est un carré long. Tous les édifices sont uniformes, & l'on y trouve de tout ce que l'Orient produit. Le palais du Roi qui occupe un des côtés, feroit honneur à nos premiers architectes. La Religion Chrétienne y a fait peu de progrès : les Catholiques qu'on y trouve sont des artisans ou des négocians étrangers. L'idée que les Perses ont de leur supériorité sur les autres nations, ne leur permet pas de s'en rendre les disciples ; & ils sont trop asservis à leurs sens, pour préférer l'austérité évangélique à une vie molle & voluptueuse.

Le passage d'Hispahan à Gomeron est facile. On trouve sur toute la route des hospices où les voyageurs sont reçus gratuitement ; mais on n'y donne que le couvert : chaque passager est obligé de se nour-

rir à ſes dépens. Les Perſans les plus dévots léguent en mourant des ſommes pour multiplier ces établiſſemens. La police active a détruit tous les voleurs ſur les routes. Les gouverneurs ſont reſponſables de tous les vols commis ſur leurs terres, & c'eſt ce qui redouble leur vigilance. L'air de Gomeron a tant de malignité, qu'on appelle cette ville le ſépulcre des Européens. Les Anglois & les Hollandois y vivent avec le faſte de la plus grande opulence. Ils exercent l'hoſpitalité envers tous les étrangers, ſans diſtinction de religion. Quoique cette ville ſoit ſous la ligne, les chaleurs y ſont moins brûlantes que ſur les côtes du Golphe Perſique. La longueur des nuits, les roſées rafraîchiſſantes, le ſouffle réglé des vents, l'interpoſition des nuages, temperent l'ardeur des rayons du ſoleil.

De Gomeron il fallut ſe rendre à Surate, premier port des Indes. Cette ville mal bâtie & fort peuplée, eſt le rendez-vous des nations

tions commerçantes. M. de Beryte fut frappé du ſpectacle d'un monde nouveau. Les mœurs des Indiens, leurs rites ſacrés, leurs loix & leurs uſages, ne ſont empruntés d'aucuns peuples de la terre. Il eſt vrai que la cour & la nobleſſe profeſſent la Religion Muſulmane; mais la multitude eſt plongée dans les plus groſſieres ſuperſtitions. Leurs temples ſont remplis de figures monſtrueuſes, objets de leur culte. On voit ſur les autels la tête d'un ſanglier, les cornes d'une vache, la queue d'un crocodile, & les pieds d'un griffon. C'eſt un ſpectacle bien aviliſſant pour l'humanité, de voir un peuple entier ſe proſterner devant des objets ſi vils.

Le plus révéré de leurs prophetes s'appelle *Ram*. Ils lui rendent les mêmes honneurs qu'à Dieu; & pour juſtifier leur idolâtrie, ils diſent que l'Etre ſuprême réſide en lui. Ils ont encore un arbre qui participe aux honneurs de la divinité. Sa propriété eſt particu-

liere : ses branches se panchent à terre, où prenant racine, elles forment un nouvel arbre sans se détacher du premier ; de sorte que toute une forêt sort d'un seul arbre, que les Gentils réverent comme un bocage sacré. Ils ont des lieux saints où ils vont en pélérinage. Il y a dans le Bengale une idole qui attire une multitude d'Indiens. Quand on la porte en procession, les dévots se précipitent sous les roues du chariot ; & ceux qui sont blessés se félicitent de cette faveur, & l'on honore comme martyrs ceux qui sont écrasés. Leur morale est pure : c'est la loi naturelle & l'amour de l'ordre qui semblent en avoir dicté toutes les maximes : mais leurs cérémonies superstitieuses paroissent avoir été enfantées dans le délire. C'est, selon eux, un crime digne de punition éternelle, d'ôter à un animal la vie que Dieu lui a donnée ; & la crainte d'attirer un moucheron dans leur bouche, empêche les dévots de

reſpirer. Rarement ils allument un flambeau, de peur qu'un papillon ne vienne s'y brûler. Ils nettoient avec une exactitude minutieuſe l'endroit où ils veulent s'aſſeoir, pour en écarter les inſectes qu'ils pourroient écraſer. C'eſt une oeuvre méritoire de racheter la vie aux animaux que les étrangers deſtinent à leurs repas; & quand un Portugais a beſoin d'argent, il parcourt les rues avec des oiſeaux, diſant qu'il va bientôt les manger: alors les dévots alarmés lui donnent de l'argent pour lui enlever ſa proie.

Ils ſont diviſés en pluſieurs ſectes différentes, qui par émulation outrent les auſtérités, & ſubſtituent aux moeurs des pratiques extravagantes. La ſecte la plus reſpectée eſt celle des Brachmanes, qui marchent toujours avec un bâton, ſymbole du commandement, & précédés d'une banniere blanche, ſymbole de la chaſteté qu'ils font profeſſion de garder. Le climat eſt bien différent du nôtre. Dans l'hi-

ver nos arbres ſe dépouillent de leur verdure; la terre aride eſt dans l'inertie & l'engourdiſſement: c'eſt au contraire pendant cette ſaiſon que la nature ſe renouvelle & ſe rajeunit dans les Indes; les champs ſont couronnés d'épis & de moiſſons; les arbres alors étalent le luxe de leurs rameaux & de leurs fruits.

Après quelques jours de repos, M. de Beryte prit la route de Maſulipatan. La marche fut extrêmement pénible. Les Indiens ſuperſtitieux refuſerent de vendre de la volaille aux voyageurs, parce qu'ils étoient prévenus que c'étoit pour la tuer & s'en nourrir. Après avoir traverſé une partie des Etats du Grand Mogol, il entra dans le royaume de Golconde, dont la capitale eſt une des plus régulieres des Indes; ſes rues ſont larges & bien percées. Les femmes du Monarque ſont renfermées dans un édifice ſpacieux & ſuperbe, dont elles ne ſortent jamais. Le palais

du Souverain étale le plus grand luxe; les pentures, les verroux, les barreaux sont d'or massif. Ce Prince est possesseur d'une riche mine de diamans, qui n'est qu'à quatre journées de sa capitale, & c'est cette source de richesses qui fournit à son luxe.

Masulipatan, qu'on regarde comme le principal port du royaume de Golconde, n'est qu'une rade où les vaisseaux se mettent à l'ancre, éloignée de plus de quatre heures de chemin. Quoique cette ville soit bâtie dans un terrain marécageux, & que les maisons ne soient que de viles cabanes, elle est riche & peuplée, par l'affluence des étrangers que l'appas du commerce y attire. L'air y est si brûlant, qu'on semble n'y respirer que du feu. Les dissenteries causées par les mauvaises eaux, exercent de grands ravages sur les étrangers, qui achetent bien cher les richesses qui allument leur cupidité.

M. de Beryte séjourna vingt jours

à Masulipatan, d'où il fit voile pour Tenasserim. Sa navigation fut extrêmement périlleuse : l'ineptie de son pilote l'exposa au naufrage au milieu des Isles Adramans, habitées par des hommes féroces qui massacrent & dévorent les étrangers que la tempête jette sur leurs bords. Ces peuples sont les seuls de tout l'Orient qui violent sans pudeur & sans pitié les droits sacrés de l'hospitalité. Mais ce qui affligea le plus le saint prélat, fut d'être le triste témoin des cérémonies superstitieuses des Mores & des Gentils, qui, fatigués du calme, imploroient leurs idoles ; & après avoir eu recours aux pactes & aux charmes, ils faisoient une procession, où tous les gens du vaisseau marchoient en ordre, portant de petits bâtons qu'ils frappoient en cadence : un vieillard vénérable fermoit la marche ; & tandis qu'il encensoit chaque mât, les autres réunissant leurs voix, formoient une musique fort discordante.

On débarqua à Mergui & à Tenasserim, villes du royaume de Siam, d'où il étoit aisé de se rendre dans la capitale. La route par terre est dangereuse dans un pays couvert de bois, qui semble être la patrie des lions, des tigres & des sangliers. On se sert de bateaux couverts de feuilles de palmier, où chaque passager est assujetti à préparer lui-même sa nourriture, & l'on vogue sur la riviere jusqu'au village du Menan, où l'on prend des voitures, qui sont si étroites, qu'elles ressemblent plutôt à des bieres qu'à des chariots. On n'a d'autre auberge pour loger pendant la nuit, que ces incommodes charrettes où l'on est emboîté. Comme on est obligé de camper au milieu des eaux, on est sans cesse assailli de sangsues, qui multiplient extrêmement dans les lieux aquatiques & brûlés par les rayons du soleil. On marche pendant le jour au milieu des bêtes féroces, dont la contenance fiere inspire de l'ef-

froi aux plus intrépides; & pendant la nuit on bâtit une eſpèce de fortereſſe avec les chariots qu'on met en rond: on place les boeufs au milieu pour les garantir de la fureur du rhinocéros, qui eſt très-friand de leur chair. Les voyageurs ſont obligés de faire ſentinelle chacun à leur tour, & on tire ſans ceſſe des coups de fuſil pour écarter des ennemis ſi dangereux.

Les éléphans, qui errent dans les bois, cauſent de continuelles alarmes; & convaincus de la ſupériorité de leur force, ils paroiſſent inacceſſibles à la crainte. Il eſt également dangereux de les attaquer ou de fuir; le plus ſûr eſt de s'écarter de leur chemin, & de leur céder le pas. L'animal ſatisfait de cet hommage, continue ſa route, & jette un coup d'œil dédaigneux ſur le voyageur qui lui fait l'aveu de ſon infériorité. Il a des momens de colere ou d'humeur; tout ce qu'il rencontre l'offenſe & l'irrite: alors il faut lui préſenter quelque

chose; il le prend, & fier de ce tribut, il s'en amuse sans chercher à nuire; mais quand il persevere dans sa fureur, il faut tourner derriere lui vers le côté gauche, ou se tenir près de sa queue. La lenteur de ses mouvemens donne la facilité de monter sur un arbre ou sur une éminence escarpée: sa pesanteur ne lui permet pas d'y poursuivre son ennemi.

Enfin M. de Beryte & ses glorieux compagnons aborderent à Siam le 2 Août 1662. Au premier bruit de leur arrivée, tous les Chrétiens vinrent se ranger sous leurs enseignes. Les Cochinchinois, qui avoient abandonné leur patrie pour se soustraire au glaive de leurs persécuteurs, les reçurent comme des libérateurs envoyés pour fortifier leur ame du pain de la parole. Plusieurs Païens demanderent à se faire Chrétiens. On se défia de leur zèle sans lumiere, & aucun ne fut initié dans nos mysteres qu'après une longue épreuve & de sages instructions.

Tandis que ces pasteurs infatigables rassembloient le troupeau dispersé, le Séminaire de France formoit des ouvriers pour aller partager leurs fonctions pénibles. M. Pallu, que l'intérêt de cet établissement avoit retenu en France, gémissoit de ce que son zèle restoit si long-temps enchaîné. Il ne pouvoit se dissimuler toute l'étendue des obligations que lui imposoit sa qualité d'Evêque d'Héliopolis, titre bien stérile aux yeux des hommes courbés vers la terre, mais bien sublime aux yeux de quiconque ambitionne l'héritage de Jesus-Christ.

Ce digne chef d'une milice évangélique ne se fut pas plutôt débarrassé du fardeau des affaires, qu'il songea à se rendre à sa destination. Il s'embarqua à Marseille le 2 Janvier 1662 sur un vaisseau qui le transporta à Alep. Cette ville, située sur une colline dominée par de hautes montagnes, paroît bâtie dans une vallée. Ses environs sont

infeſtés de hordes Arabes qui habitent ſous des tentes, & qui vivent de leur bétail & de leur brigandage. Le terroir eſt agréable & fertile : il n'y pleut jamais en été, & rarement en hiver. Le froid n'eſt point aſſez rigoureux pour glacer les eaux ; mais il règne tous les matins un vent extrêmement piquant, qui cauſe des fiévres meurtrieres. On y compte près de trois cens mille habitans. Les maiſons ſont couvertes de terraſſes, où l'on couche pendant les chaleurs de l'été, & où l'on va reſpirer l'air dans toutes les ſaiſons. On y voit voltiger des eſſains de tourterelles, & d'autres oiſeaux qui ſont auſſi familiers que les animaux domeſtiques. Les femmes ne paroiſſent en public que pour aller au bain; alors elles ſe couvrent le viſage d'un crêpe noir, ou d'un linge, qui ne laiſſe à découvèrt que la bouche & le nez pour reſpirer. Un Européen qui auroit l'imprudente politeſſe de les ſaluer, s'expoſeroit au danger

de perdre la vie; & s'il étoit convaincu d'un commerce impudique, il n'auroit que l'alternative d'être brûlé vif, ou de trahir ſon Dieu par une ſacrilége apoſtaſie.

L'entrée des moſquées eſt interdite à quiconque n'eſt pas Muſulman. Un Juif ou un Chrétien qui ſuccomberoit à la tentation d'y entrer, ſeroit condamné au ſupplice du feu, ou à la honte d'embraſſer l'alcoran. On en compte trois cens, dont vingt ſont de la plus grande magnificence. On n'y enterre point les morts, on ne les y dépoſe qu'un moment pour chanter des hymnes funéraires, qui inſpirent plutôt l'allégreſſe, qu'elles n'entretiennent la douleur. Les ſépultures publiques ſont hors de la ville; & la police bienfaiſante ne permet pas d'infecter les vivans pour honorer les morts.

L'avarice des Turcs y a introduit la tolérance de tous les cultes; & quiconque s'aſſujettit à payer un tribut, y pratique ſans inquié-

tude ses rites sacrés. Les Juifs, qui sont au nombre de six mille, y ont une synagogue superbe. Les différentes sectes Chrétiennes y sont établies, & plusieurs ne différent entr'elles que par des régles de discipline. On y compte quinze ou vingt mille Grecs, dont le régime est fort austere. Douze mille Arméniens & autant de Jacobites sont soumis à une régle rigide, & vivent dans le relâchement. Ces derniers sont les disciples d'Eutichès & de Dioscore, dont la mémoire leur est fort précieuse. Les Maronites ne sont que quinze ou seize cens; & les Francs moins nombreux, ne composent qu'une société de trois ou quatre cens. Les François sont ceux qui jouissent de plus de considération, parce qu'ils sont les plus opulens & les plus réglés dans leurs moeurs.

On y trouve des Jésuites, des Capucins François & quelques Carmes Italiens, qui tous animés de la même émulation, conspirent sans jalousie à l'instruction des héréti-

ques & des schismatiques. Leurs travaux sont récompensés par des outrages, & rarement ils paroissent dans les rues sans être l'objet des imprécations de la populace. M. Pallu, en les accompagnant, en fit l'expérience : il fut assailli d'un déluge de pierres ; & ces outrages, dont il se félicita en secret, furent les prémices de son apostolat.

D'Alep il prit la route d'Erzeron dans la Turcomanie, & traversa tout le pays qui est entre la Natolie & l'Euphrate. Il essuya de grandes fatigues avant d'arriver à Hispahan, où il se proposoit de pénétrer par terre jusqu'à la Chine ; mais des obstacles multipliés s'opposerent à cette marche longue & périlleuse, & il aima mieux profiter d'un vaisseau qui se trouvoit au port de Gameron sur le Golphe Persique, & qui mit à la voile pour Surate. Le séjour qu'il fut contraint de faire dans ce premier port des Indes, le mit en état de s'instruire des moeurs & des usages d'un pays

dont il alloit arracher les ronces & l'ivraie, pour leur ſubſtituer d'utiles ſemences. Le temps du repos eſt un temps de travail pour l'homme occupé de ſes devoirs : il trouve des leçons où les autres cherchent des plaiſirs.

M. Pallu, laborieux dans un loiſir involontaire, étudia les inclinations, les loix & les coutumes des hommes qu'il ſe propoſoit de conquérir à Jeſus-Chriſt. Un de ſes compagnons nous a donné une deſcription intéreſſante des uſages les plus bizarres, & je crois devoir lui enlever quelques-unes de ſes dépouilles pour m'en parer.

Il nous apprend que c'eſt la coutume de marier les enfans à l'âge de deux ou trois ans, ſans leur laiſſer la liberté d'habiter enſemble. Lorſque le mari eſt enlevé par une mort prématurée, ſon épouſe reſtée veuve n'a plus le privilége de contracter une nouvelle alliance : la ſévérité de la loi la condamne à une éternelle viduité, dont elle

ſe dédommage en ſe plongeant dans une ſale débauche.

Une loi ſi gênante & ſi contraire au vœu de la nature, fut établie pour oppoſer une digue au débordement des crimes qui renverſoient l'ordre public & particulier. Les Banjans, qui forment une claſſe de citoyens uniquement occupés du commerce, étoient ſouvent appelés chez l'étranger pour leurs affaires. Leurs femmes abandonnées à elles-mêmes, ſe livroient à la licence de leurs penchans pendant l'éloignement de leurs maris. La crainte de trouver un juge inexorable dans un époux outragé, les fit recourir au poiſon pour prévenir ſes vengeances, & pour faire entrer dans leur lit impudique le complice de leur lubricité. La contagion fut générale, & ce fut pour en arrêter les ravages, qu'on crut devoir ôter à ces femmes effrénées l'eſpoir d'un ſecond mariage, & toutes furent condamnées aux rigueurs d'un éternel célibat.

Cette loi rigoureuſe intéreſſa les épouſes à la conſervation de leurs maris. La chaſteté préſida ſur les mariages. Le crime ne s'arma plus du fer ni du poiſon, pour faire triompher un amour adultere. Des mœurs nouvelles prirent la place de la diſſolution; mais on tomba dans un excès oppoſé. Toutes les épouſes furent ſaiſies d'un fanatiſme conjugal; & furieuſes dans leur tendreſſe, elles ſe firent un devoir barbare de ſe précipiter dans le bucher allumé, pour dévorer le cadavre de leurs maris. On attacha de l'héroïſme à cette extravagance, & l'exemple multiplia ces horribles ſacrifices.

L'amour de la vie, plus puiſſant que les loix, a rendu plus rares ces ſcènes cruelles. La gloire inſenſée de ſe brûler vif, eſt un privilége qui n'eſt accordé qu'aux femmes des Brachmanes, & encore eſt-il reſtreint à celles qui ſont aſſez riches pour l'acheter. M. Pallu, pendant ſon ſéjour à Surate, fut frappé

du ſpectacle de deux jeunes veuves qui ambitionnerent cet honneur bizarre. L'une, jeune & belle, avoit inſpiré une vive paſſion au gouverneur, qui oppoſa une forte réſiſtance à cette réſolution, ſous prétexte que la foibleſſe de ſon âge la diſpenſoit de ce ſacrifice, & que ſes attraits devoient l'attacher au monde dont elle faiſoit l'ornement. Cette femme indignée de ce qu'on oſoit la ſoupçonner de foibleſſe, prit des charbons ardens dans ſes mains, & paroiſſant ſupérieure à la douleur, elle dit d'un ton ferme au gouverneur paſſionné : » Ne conſi-
» dere pas la foibleſſe de mon âge ;
» vois ſeulement avec quelle inſen-
» ſibilité je tiens ce feu dans mes
» mains ; ſache que c'eſt avec la
» même conſtance que je me pré-
» cipiterai au milieu des flammes ».
Le gouverneur, dont cette réponſe fiere ſembloit juſtifier l'amour, perſévéra dans ſon refus.

L'autre veuve, qui ne le cédoit point en beauté à la premiere, ſe

conſacra pendant neuf ans à un travail pénible qui pût lui procurer la ſomme impoſée pour obtenir le privilége de ſe brûler vive. C'étoit à une lieue de Surate, dans un village nommé *Sulpara*, ſitué ſur le bord d'une riviere, où l'on purifioit les cadavres avant de les porter au bucher. On avoit élevé à huit pas de la riviere une cabane carrée, haute de huit pieds, & faite de fagots de paille entrelacés, ſur une pile de bois où étoit dépoſé le cadavre du mari ; la veuve y fut conduite avec une grande pompe.

Avant d'offrir ſon holocauſte à l'amour conjugal, elle entra dans la riviere pour ſe laver ; enſuite elle s'avança tranquillement vers le bucher, ſoutenue ſous les bras par deux Brachmanes, qui fortifioient ſon courage. Ses yeux reſterent quelque temps fixés ſur le cadavre de ſon mari ; elle fit deux fois le tour de la cabane, & monta ſur le bucher, où elle s'aſſit, mettant

ſur ſes genoux le corps, dont la tête étoit placée ſur ſon eſtomac. Elle étoit dans cet état terrible, lorſqu'on fit approcher ſes enfans, qui tous fondoient en larmes. Elle leur fit les plus tendres careſſes, & leur dit un éternel adieu, avec un courage tranquille qui approchoit de la férocité. Dès qu'on les eut arrachés à ſes embraſſemens, on lui préſenta un coco rempli de ſoufre avec une mêche allumée pour mettre le feu aux brandons de paille: ce qu'elle prit, ſans qu'on pût appercevoir la moindre altération ſur ſon viſage. Les Brachmanes ſe retirerent pour mettre le feu aux parties extérieures de la cabane, & la victime infortunée leur donna le ſignal, en allumant elle-même ſon bucher.

Pendant cette ſcène horrible, les Prêtres idolâtres bondiſſoient de joie; ils pouſſoient des hurlemens ſi affreux, qu'on les eût pris plutôt pour des bêtes féroces que pour des hommes. Ils étoient nuds juſ-

qu'à la ceinture ; leurs yeux égarés & leurs ris qui décelent même leur férocité, annonçoient des hommes saisis d'une ivresse fanatique & inaccessible à la pitié. Les uns jetoient de la paille, les autres de l'huile, pour rendre le feu plus ardent, & pour consumer plutôt la victime.

Ces sortes de sacrifices prouvent combien ces Prêtres idolâtres sont inconséquens dans la façon de penser & d'agir. Ils se feroient un scrupule d'écraser le plus vil insecte ; & ils sont les complices impitoyables du zèle forcené de ces femmes aveugles & séduites qu'ils exhortent au suicide. M. Pallu, témoin de cet excès d'atrocité, reconnut que ces peuples seroient capables du plus sublime héroïsme, si on pouvoit les diriger vers un objet légitime. Quiconque est martyr de l'erreur, s'immoleroit pour la vérité, dont les attraits plus victorieux entraînent toutes les ames généreuses qui sont parvenues à la connoître.

Ce n'eſt pas que toutes les femmes ſoient capables de cet effort qui éleve au-deſſus des terreurs de la mort. Pluſieurs, après avoir ſollicité l'honneur du bucher, en ont horreur quand elles le contemplent de près. Mais dès qu'elles ont une fois conſenti à cet horrible ſacrifice, elles ne peuvent plus ſe dégager de leurs promeſſes: les Brachmanes, dépoſitaires de leur vœu, les précipitent au milieu des flammes, à moins que quelque main ſecourable ne les arrache à leur fureur. C'eſt ce qui arriva quelques jours après la ſcène que je viens de décrire. Une jeune veuve pâlit à la vue du bucher qu'elle avoit demandé. Les Prêtres faiſant de vains efforts pour la réſoudre à conſommer ſon ſacrifice, la traînoient avec violence au bucher, lorſque des Anglois, attendris ſur ſa deſtinée, mirent l'épée à la main, & l'arracherent des bras de ces bourreaux ſacrés. Celles dont le courage ſe dément à la vue du danger, vivent chargées du mépris public.

Chaque contrée de l'Inde a des cérémonies particulieres. Il en eſt où les Brachmanes ont recours aux preſtiges pour extorquer le conſentement d'une femme. Auſſi - tôt qu'elle l'a donné, ils lui préſentent un miroir où elle voit ſon mari qui l'invite à venir partager le bonheur dont il jouit. Ses parens charmés d'une réſolution dont la gloire réfléchit ſur eux, donnent de ſomptueux feſtins pendant huit jours. Tout retentit de leurs chants, & chacun diſpute le prix de la danſe. C'eſt pendant la nuit qu'on célebre ces fêtes, parce que les ténebres & le ſilence de la nature inſpirent une certaine horreur religieuſe qui ébranle l'imagination, & allume le fanatiſme.

Après ce temps d'allégreſſe, les parens ſuivis de leurs amis & d'une foule de Brachmanes, ſe rendent au logis de la veuve, à qui l'on donne des officiers pour la ſervir, comme ſi elle étoit véritablement ſouveraine. On la conduit richement parée au ſon des inſtrumens

par un chemin jonché de rameaux & de fleurs. Lorſqu'elle eſt arrivée au lieu marqué pour le ſacrifice, elle ſe place ſur un petit trône, où, pendant qu'on fait les préparatifs, les ſpectateurs forment différentes danſes. Au lieu d'un bucher, on prépare un fourneau large & profond de quatre pieds; on lui donne un degré de chaleur capable de fondre les plus durs métaux: alors on félicite la victime ſur le bonheur dont elle va jouir. Les uns la chargent de faire leurs complimens à leurs parens ou à leurs amis, auxquels elle va bientôt ſe réunir; d'autres lui demandent ſa protection pour eux & leur famille.

Quand le fourneau a acquis un degré ſuffiſant de chaleur, les Prêtres la dépouillent de ſes habits magnifiques; ils la lavent & la couvrent d'une tunique de toile; & après avoir fait trois fois le tour de la fournaiſe, elle s'y précipite ſans paroître émue: quelquefois ce ſont les Prêtres qui lui rendent ce

barbare ſervice. Les dévots jettent ſur elle de l'huile, du beurre & du bois ſec. Les parens couverts de gloire, élevent ſur le fourneau un autel où ils vont dans la ſuite offrir des ſacrifices.

M. Pallu voyageoit en étudiant les hommes. Il fut dans la néceſſité de traverſer une partie des Etats du Grand Mogol & du royaume de Golconde juſqu'à Maſulipatan. Ce fut là qu'il s'embarqua ſur le golfe de Bengale, pour ſe rendre dans la capitale du royaume de Siam, où il arriva après deux ans de fatigues & de périls. J'ai cru devoir m'étendre ſur les obſtacles qu'eurent à ſurmonter ces nouveaux apôtres de l'Inde, qui oſerent traverſer ſans eſcorte & ſans guide ces vaſtes régions qui nous ſéparent de cette terre infidelle. Ils ignoroient la langue & les uſages du pays qu'ils avoient à parcourir. Les routes étoient infeſtées de brigands qui enlevoient les dépouilles du voyageur, & qui ſouvent attentoient à

ſa vie. Mais convaincus que Dieu veilloit ſur eux, ils marchoient en aſſurance. Une foi vive & agiſſante applaniſſoit tous les obſtacles.

On eſt forcé de reconnoître qu'une puiſſance ſecrette préſide aux deſtinées de ces hommes extraordinaires, qui s'arrachent du ſein de la paix & des honneurs pour aller vivre pauvres & dédaignés aux extrémités du globe, qui après avoir aſſervi leurs ſens à leur raiſon, meurent tous les jours pour vivre dans l'éternité. Il eſt vrai que les paſſions impérieuſes ont chacune leur martyr. L'ambition des conquêtes fait préférer aux délices d'une vie tranquille les fatigues & la pouſſiere du camp. Le navigateur ſéduit par ſa cupidité, brave le courroux des mers orageuſes. Mais l'un cherche des eſclaves & des victimes; & l'autre tourmenté par l'avarice, ou preſſé par le beſoin, ſe propoſe de ſe ſouſtraire à l'indigence, ou de trouver des alimens à ſon luxe & à ſes débau-

ches. Le héros Chrétien bien différent, embraſſe une pauvreté volontaire; bienfaiſant ſans faſte, il s'enſevelit dans l'obſcurité; occupé du ſalut de ſes freres, il cache le bien qu'il fait avec autant de ſoin que l'homme ſuperbe publie ſes bienfaits : les tribulations & les mépris ſont le ſeul héritage qu'il attend ſur la terre; ſes récompenſes ſont dans le Ciel.

Ce fut dans le royaume de Siam que Mrs Pallu & de la Mothe-Lambert ſe réunirent pour raſſembler le troupeau dont ils avoient été nommés les paſteurs. Le feu de la perſécution ravageoit les Etats voiſins. Pluſieurs nouveaux Chrétiens avoient été obligés de chercher une nouvelle patrie; & comme on ne pouvoit pénétrer plus loin ſans s'expoſer à des périls ſans fruit, ils crurent devoir reſter à Siam, comme dans le pays le plus propre à l'exécution de leur deſſein. Tous les étrangers également protégés par la loi, y jouiſſent des priviléges

de citoyens. Chacun tranquille devant ſes foyers, n'a point à redouter l'incurſion de ces ſatellites complices & exécuteurs du deſpotiſme oriental, qui traînent dans les cachots ou dans les déſerts l'infortuné ſans appui, dont les gémiſſemens ſont punis comme le cri de la révolte. La légiſlation préſide aux deſtinées publiques, & preſcrit une obéiſſance ſans eſclavage. Chaque nation a ſon quartier particulier, où elle ne forme pour ainſi dire qu'une ſeule & même famille, qui ſe gouverne par ſes loix & ſes uſages, & qui pratique ſes rites ſacrés. Ces différentes colonies nous retracent l'image de ces tributs qui diſtinguoient autrefois les familles dans la plupart des contrées de l'Orient. La diverſité des cultes n'y enfante point ces haines cruelles que la morale proſcrit, que la religion anathématiſe, & dont l'ambitieux fait profiter pour arriver à ſon but.

Le concours des peuples de l'In-

de que le commerce attire dans ce royaume, y établit des correſpondances étendues & faciles. Les paſſages ſont ouverts pour ſe rendre par terre dans les royaumes de Laos & du Pégu. La mer facilite les relations avec la Chine, le Tonquin & le Japon. Ainſi comme on y voit arriver des marchands de toutes les nations, il eſt très-facile à un Européen de s'inſtruire des mœurs, des uſages & de la langue des différens peuples de l'Orient.

Siam fut donc choiſi pour être le centre de toutes les Egliſes de l'Orient. La Congrégation établie à Rome ſous les yeux du ſouverain Pontife, pour étendre les conquêtes de la foi, favoriſa cet établiſſement comme le plus utile. Louis XIV, magnifique dans ſes largeſſes, voulut en aſſurer la durée. Ses tréſors ouverts furent verſés ſur le Séminaire de Paris; & tandis qu'il ſubjuguoit des provinces, il s'occupoit d'étendre l'empire de Jeſus-Chriſt. Le Clergé de France, émule

de la générosité du Monarque, fit éclater sa magnificence, & sa sollicitude pastorale s'étendit jusques sur le troupeau étranger. Il assigna des sommes pour fournir à toutes les dépenses; & l'on a droit d'espérer que les successeurs de ces saints Evêques seront les héritiers de leur zèle & de leur désintéressement, & qu'ils soutiendront l'édifice affermi par leurs ancêtres.

Tout faisoit espérer des succès rapides. Les peuples qu'ils se proposoient d'éclairer avoient des dispositions naturelles à recevoir la lumiere. Les jeûnes imposés par la loi évangélique n'ont rien de pénible dans ces climats brûlans, où la tempérance est une vertu nationale qui n'exige aucun effort. Rarement l'ivresse y précipite dans des écarts, parce qu'on y fait plus usage de liqueurs rafraîchissantes, que de ces liqueurs fortes & aromatisées qui égarent la raison. Tous les mets sont communs & sans apprêts. Leurs repas ordinaires sont assez sembla-

bles à ces agapes qui étoient usités dans la naissance du Christianisme, où l'on voyoit régner cette joie décente & sans écarts, qui n'habite que dans une ame pure & innocente. Le commandement de l'aumône étoit d'une pratique facile pour les Siamois accoutumés dès l'enfance dans l'exercice de l'hospitalité.

Ce n'étoit que sous la protection de la loi que l'édifice pouvoit s'élever. Il étoit difficile à des hommes pauvres d'approcher du trône environné de courtisans avides, qui font un vil trafic de leur crédit. Le titre d'Ambassadeur du Roi de France dont l'Evêque d'Héliopolis étoit revêtu, leva tous les obstacles. La gloire de Louis XIV avoit pénétré jusqu'aux extrémités de l'Orient. Le Monarque Siamois se félicita d'être recherché par un Prince aussi puissant. Les Evêques furent admis à l'audience avec tout le faste oriental, & leur humilité fut forcée d'adopter pour un moment des hon-

neurs dont ils gémissoient en sécret. Ils marcherent précédés des hautbois, des tambours & des trompettes. Le Monarque assis sur son trône, & revêtu de tous les ornemens de la dignité, reçut les lettres qu'ils lui présenterent de la part du souverain Pontife & de Louis XIV. Quelque temps après on leur donna une nouvelle audience dans la maison de campagne du Souverain, & les honneurs dont ils furent comblés exciterent la jalousie des courtisans humiliés de voir des étrangers reçus avec tant de distinction.

Le Roi voulut savoir par quels motifs ils avoient pu se résoudre à parcourir tant de pays pour arriver jusqu'à lui; & lorsqu'il fut informé que c'étoit pour faire briller le flambeau de la vérité, il protesta qu'il étoit résolu de contribuer à l'exécution d'un si glorieux dessein. Ce Prince, sans bornes dans sa générosité, offrit un port dans ses Etats pour y bâtir une ville où le Roi de France pourroit envoyer

un Viceroi qui commanderoit en ſon nom.

Cette promeſſe eut bientôt ſon effet. On ſait que les Rois de l'Orient, pour être plus reſpectés de leurs ſujets, ſe rendent inviſibles à leurs yeux : il n'eſt qu'un jour dans l'année où ils ſe montrent en public avec tout l'appareil de leur puiſſance. C'eſt ſur la riviere que ſe donne ce pompeux ſpectacle. Deux cens navires plus richement équipés les uns que les autres, laiſſent entrevoir au milieu d'eux un autre vaiſſeau ſi brillant d'or, qu'il ſemble fait tout entier de ce précieux métal. Le Roi aſſis ſur ce vaiſſeau, ſe laiſſe voir à la multitude aſſemblée ſur le rivage.

Ce fut dans cette ſolemnité qu'il ordonna aux rameurs de quitter la route ordinaire, pour s'approcher du camp des François ; & après l'avoir conſidéré avec un ſoin affectueux, il trouva leur terrain trop borné, leur en aſſigna un plus ſpacieux, & ſes libéralités fournirent

les moyens de bâtir une Eglise qu'il destina lui-même à être la métropole de son royaume.

Les deux prélats encouragés par cette protection, exécuterent ce que les législateurs & les philosophes de l'antiquité n'avoient fait que concevoir. Minos dans la Crète, Licurgue dans Lacédémone, avoient établi des tables communes où tous les citoyens venoient prendre des leçons de tempérance & de vertu. Platon voulant mettre une parfaite égalité entre tous les membres d'une même société, proposa de supprimer jusqu'aux distinctions des familles; mais l'ouvrage de ce sage étant celui des hommes, fut sujet comme eux à l'instabilité. La voix d'un Dieu ne leur avoit point révélé qu'étant enfans d'un même pere ils ne formoient qu'une même famille, & que l'abus du tien & du mien produit un égoïsme destructeur de toute société.

Dès qu'on eut élevé un temple à l'honneur de l'Etre suprême, on

y pratiqua un culte, dont la majesté éleva les cœurs jusqu'à lui. Mais ce n'étoit pas uniquement pour prier que ces nouveaux apôtres avoient franchi les mers : ouvriers infatigables, ils étoient persuadés que le chant des hymnes sacrés ne dispensoit pas du travail. Un auspice fut établi pour procurer aux malades la santé du corps. Des guérisons nombreuses acquirent aux Missionnaires la réputation d'excellens médecins. Leurs succès étoient moins le fruit de leur science que de leurs soins. On les avoit accoutumés dans le Séminaire de Paris à visiter l'Hôtel-Dieu, afin de les familiariser avec les infirmités humaines, & de dissiper cette horreur qu'inspire quelquefois la vue d'un malade ou d'un mourant.

Tous ceux qui se destinent à l'apostolat devroient avoir quelque connoissance de la médecine : ce seroit un moyen d'être recherché & accueilli chez des peuples qui

n'ont fait aucun progrès dans l'art de guérir. Les malades plus dégagés des sens, ouvrent aisément leur cœur à la vérité, & ils sont disposés à croire que celui qui peut procurer la santé du corps, peut aussi guérir les maladies de l'ame.

Des écoles publiques furent ouvertes, où l'on enseigna toutes les Langues de l'Orient, & où ceux qui étoient destinés à être maîtres, commençoient par se faire disciples. Ce fut là qu'on forma un Clergé national tiré des Néophites des différentes contrées, où ils devoient retourner pour y faire briller la lumiere. Ils y pouvoient être beaucoup plus utiles que les étrangers, parce que dans le feu des persécutions il leur est facile de se soustraire au glaive de leurs oppresseurs, qui ne peuvent les distinguer des autres citoyens. Toutes les nations voisines informées des leçons de sagesse qu'on donnoit dans cette maison, y envoyerent leurs enfans; & il se forma bientôt

des ouvriers qui, émules de leurs inſtituteurs, furent aſſociés à leurs fonctions.

Les enfans de la Chine, de la Cochinchine, du Tunquin & de Siam, avoient chacun leur école particuliere, où l'on enſeignoit le Latin, la morale évangélique, nos myſteres & nos rites ſacrés. Des Talapoins & des Mandarins demanderent le baptême. Des vierges & des veuves embraſſerent la vie religieuſe, & ſe ſoumirent à un régime auſtere. Pluſieurs nouvelles colonies arriverent ſucceſſivement de France, pour remplir le vuide que la mort de pluſieurs ouvriers avoit laiſſé. Le nombre des écoliers étoit ſi grand, qu'on parloit dix ou douze Langues dans ce collége. L'hôpital étoit toujours rempli de malades, & pluſieurs étrangers s'y rendoient de toutes les contrées du royaume, pour y trouver un remede à leurs maux. Les Evêques ſe faiſoient un devoir de pan-

ſer eux-mêmes leurs plaies, & leurs ſoins compatiſſans diſpoſoient les malades à recevoir l'impreſſion de la grace.

Les Siamois ne pouvoient comprendre comment des étrangers, qui n'éprouvoient ni les inquiétudes de l'ambition, ni les inſpirations de l'avarice, venoient chercher ſi loin des fatigues volontaires. Il étoit étonnant que l'Evangile ne prît pas de plus grands accroiſſemens dans un pays où la tempérance & la candeur ſont des vertus nationales, où les femmes ſe diſtinguent par leur pudeur de toutes les femmes de l'Orient. Bien des obſtacles arrêtent les progrès du Chriſtianiſme, dont les maximes ſont ſi conformes aux penchans fortunés de ces peuples. Leur pareſſe naturelle perpétue les impreſſions de l'enfance, & les préjugés ne ſont jamais plus durables que lorſqu'ils ont pris racine dans une ame molle & pareſſeuſe. In-

différens à l'erreur & à la vérité, ils évitent la fatigue de penser; & quoique spirituels, ils ont trop de légéreté pour embrasser le principe & ses conséquences. Ainsi le royaume de Siam est plus propre à faire des préparatifs pour étendre au loin les semences évangéliques, que pour y engendrer des sujets à la grace. Les vertus morales, la continence & la sobriété des Talapoins, sont autant de prestiges qui favorisent les préjugés populaires. La multitude ne peut se persuader que des hommes exempts des foiblesses communes, soient des conducteurs aveugles & infideles. Ce seroit par la conversion de ces Prêtres idolâtres qu'il faudroit commencer l'oeuvre de l'Evangile: mais ces ministres du mensonge, fiers des hommages de la multitude qui les respecte & les nourrit, ont un éloignement invincible pour une religion qui les dépouilleroit de tous leurs avantages: ainsi ils affectent de dédai-

gner & de fuir tous ceux qui pourroient manifester leurs erreurs.

Le Monarque Siamois enchanté de ce que des étrangers venoient de si loin immoler leur fortune & leur tranquillité pour le salut de ses sujets, crut devoir favoriser leurs travaux; & après avoir répandu ses libéralités sur le Séminaire, il déclara en présence de ses Mandarins, qu'il étoit permis à tous ses sujets d'embrasser le Christinianisme. Dès ce moment il cessa de visiter les temples des idoles; & il eût porté lui-même le joug de l'Evangile, s'il n'eût été arrêté par la séduction des Mores, qui pour lors étoient très-nombreux & très-puissans à sa cour. Son indifférence dédaigneuse pour le culte établi, leur faisoit espérer que bientôt on le compteroit parmi les disciples de Mahomet; mais le Monarque malheureusement indifférent pour tous les cultes, persista dans ses premieres erreurs.

L'Egliſe de Siam, depuis ſa naiſſance juſqu'à ce jour, a proſpéré au milieu des tempêtes. Elle doit ſon éclat à l'innocence & aux lumieres des Evêques chargés de préſider ſur elle, & au zèle brûlant des miniſtres qui leur ont été ſubordonnés. On en compte ſept depuis M. Cotolendi juſqu'à M. le Bon, Coadjuteur de M. Brigot, Evêque de Tabraca, que ſes infirmités, fruit de ſes ſouffrances, ont rappelé dans le Séminaire de Paris, où il languit dans une pauvreté honorable. On a vu ſur ce ſiége un Monſieur de Cicé, dont la mémoire ſera éternellement précieuſe aux Egliſes de l'Inde. Ce prélat, d'une famille originaire de Normandie, & tranſplantée depuis long-temps en Bretagne, renonça aux promeſſes que lui donnoient ſa naiſſance & ſes talens, pour ſe conſacrer à l'apoſtolat. Deux de ſes petits-neveux, héritiers de ſon zèle & de ſon mérite, ſont aujourd'hui

aſſis ſur deux grands ſiéges de l'Egliſe de France. Ils étendront ſans doute leur ſollicitude paſtorale ſur des peuples qu'un de leurs ancêtres a fait enfans de Jeſus-Chriſt.

Fin du premier Volume.

TABLE
DES CHAPITRES

Contenus en ce premier Volume.

Fin de la Table des Chapitres du premier Volume.

